

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Janvier).

- | | |
|---------------------------------|--|
| 7. Fête de la Sainte Famille. | 11. De l'Octave de l'Epiphanie. |
| 8. De l'Octave de l'Epiphanie. | 12. De l'Octave de l'Epiphanie. |
| 9. De l'Octave de l'Epiphanie. | 13. Octave de l'Epiphanie. |
| 10. De l'Octave de l'Epiphanie. | 14. 2 ^e dimanche après l'Epiphanie. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Poulgoazec 8-12 | Le Faou 13-15

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : A l'Evêché. Réception du Nouvel An ; Chapelles et oratoires privés ; Oraison impérée. — *Nécrologie* : M. le Chanoine de Kervenoal ; Le nouveau Nonce Apostolique en France ; « Pour bien construire ».

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. A l'Evêché. Réception du Nouvel An. — En dépit de sa grande fatigue et du froid rigoureux, Son Excellence Monseigneur Duparc a reçu, samedi matin, les membres du clergé de sa ville épiscopale et des paroisses avoisinantes.

M. le Doyen du Chapitre, dans un discours d'une haute tenue littéraire et d'une rare élévation de pensée, a offert à Monseigneur l'Evêque les vœux de tous ses prêtres. Que le Dieu tout-puissant garde longtemps encore à leur affection le père qu'ils vénèrent, le chef qu'ils aiment et suivent avec une joyeuse fidélité ! Puis, dans un émouvant tableau des événements de l'année finissante, au centre desquels il évoque l'im-nense joie de la libération, M. le Doyen rappelle le souvenir tragique des sept prêtres, victimes des Allemands, des cinq autres emmenés par la Gestapo et dont nous restons sans nouvelles, autant de martyrs qui viennent agrandir le vide laissé par nos prêtres prisonniers. Mais toutes les persécutions n'ont pu empêcher nos œuvres de jeunesse et d'enseignement de vivre, même d'être florissantes. Nos pardons, supprimés, ont été largement compensés par le pèlerinage triomphal de deux mois qu'a fait à travers le diocèse, « ballotée par les flots mouvants

de la foule, la barque où trônait la Vierge de Boulogne. C'est sur les bénédictions largement répandues par Notre-Dame que nous fondons notre confiance inébranlable dans un avenir glorieux pour la France et pour le diocèse.

Monseigneur prend à son tour la parole. C'est pour remercier d'abord l'orateur du beau discours qu'il vient de lui faire et qui traduit si bien les sentiments d'affection et d'attachement dont il est reconnaissant à son clergé. C'est ensuite pour dire les souhaits que son cœur de père forme pour ses fils très aimés. C'est enfin pour donner à tous ses prêtres, même à ceux qui sont absents et dont l'éloignement lui cause une si profonde peine, une consigne de confiance inébranlable dans l'avenir. Quoi qu'il arrive, nous sommes et nous devons rester les « hommes de l'espérance ». A cette condition seulement, nous dominerons les événements et nous serons les maîtres de l'avenir.

Paternellement, Son Excellence Monseigneur l'Evêque invite Monseigneur Cogneau à se joindre à lui pour bénir l'assemblée et pour donner ensuite à chacun l'accolade traditionnelle du père de famille à ses enfants.

II. Chapelles et oratoires privés. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs qu'ils doivent faire observer, chaque année, l'article 345 des Statuts diocésains, faute de quoi l'autorisation cesse de plein droit le 1^{er} Janvier.

III. Oraison impérée. — A partir du 1^{er} Janvier et jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement, l'oraison impérée sera celle de la messe « *Pro Pace* ».

Nécrologie. — M. le Chanoine DE KERVENOAEL. — M. le chanoine de Kervenoaël n'est plus. Il vient de s'éteindre le 26 Novembre, à Plévenon, au château du Meurtel, où il s'était retiré en 1939, chez son frère Bernard. Au sein d'une famille très délicate, il pensait attendre, tranquille, l'appel du bon Dieu. En fin de Mai, cependant, le château est réquisitionné par les Allemands, et M. le chanoine se retire au presbytère. Le soir de la Toussaint, il avait le plaisir de rentrer chez lui. Mais de là, comme de la maison curiale, il continuait à rendre service ; chaque fois qu'on sollicitait son assistance, il était toujours prêt, n'hésitait même pas à se rendre, malgré le mauvais temps, dans les paroisses voisines pour porter son aide à un confrère.

Le dimanche 26 Novembre, il arrivait encore au bourg de Plévenon, alerte malgré ses 72 ans, et chantait la grand'messe. Rien ne laissait prévoir une fin si proche. Au milieu du déjeuner, la paralysie le terrasse et le prive de l'usage de la parole. Transporté incontinent au château, il y reçoit les saintes onctions et à cinq heures du soir, l'âme du bon chanoine quitte son gîte terrestre pour s'envoler vers les célestes demeures.

Après la cérémonie funèbre, l'inhumation provisoire se fit au cimetière de Plévenon. Dès que les circonstances le permettront, la dépouille mortelle sera transportée au caveau de famille, à Saint-Pol-de-Léon.

Mikaël Jouan de Kervenoaël naquit en 1872 à Saint-Pol, la mélancolique et pittoresque cité, la ville sainte, si fière à juste titre de sa belle cathédrale gothique et de son incomparable Kreisker. Il appartenait à une famille de dix enfants, dont deux se feront chasseurs d'âmes en s'enrôlant dans la milice sacer-

dotale, tandis que trois des filles se donneront à Dieu dans la vie religieuse (1).

Mikaël fut, au Collège de Léon, l'un des premiers de son cours, et il en sortit bachelier ès-sciences. Envoyé à Rome, en 1895, à la fin de son Séminaire, il fit ses études à l'Université Grégorienne, où le R. P. Billot avait grand renom et provoquait la commune admiration. Promu au sacerdoce l'année suivante dans la Ville Eternelle, il la quittait en Juin 1898, nanti du double doctorat en théologie et en philosophie de saint Thomas. Trois des prêtres de son cours seront plus tard investis de la dignité épiscopale : Mgr de Beaumont, évêque de La Réunion, Mgr de Liobet, archevêque d'Avignon, et Son Eminence le cardinal Suhard, archevêque de Paris.

Un stage de deux ans au Séminaire haïtien de Saint-Jacques-Lézérazien va préparer le jeune docteur aux fonctions de directeur au Séminaire diocésain, où il arrive en 1900 avec M. Bellec, son bon ami. Quel bonheur pour lui de retrouver la maison de sa formation cléricale, avec ses vastes corps de logis, sa pieuse chapelle, son bois aux frais ombrages où les lapins prennent librement leurs ébats, où les bécasses, aux premiers froids, vont venir se tapir dans les fourrés !

Pourvu de la chaire de sciences, il la quitte, trois ans plus tard, pour occuper la chaire de philosophie, et ce qui frappe ses élèves, c'est son esprit de méthode et la lumineuse clarté qu'il apporte dans l'exposé de ses thèses. Inculpé le 17 Décembre 1906, avec deux de ses collègues, du délit d'enseignement, il paraît devant le juge d'instruction, et l'affaire se termine heureusement par un non-lieu.

Victime de l'expulsion du 30 Janvier 1907, M. de Kervenoaël suit le Séminaire à Brest, et rentre avec lui à Quimper en 1911. La grande guerre le mobilise trois ans durant, à Quimper, Lesneven et Morlaix ; et il réintègre l'immeuble de la rue Verdelet, pour y rester jusqu'à sa promotion à la cure de Pleyben, en Août 1922. Entre-temps, Mgr Duparc l'honore du canonical.

Deux grandes Missions données en 1924 et 1934, des Adorations prêchées tous les quatre ans, de nombreuses retraites, la construction de 1929 à 1939 d'un patronage de garçons, à laquelle le généreux pasteur contribue largement de ses deniers, la restauration du calvaire de Kroaz-an-Drevers en 1925, l'achat du presbytère en 1935, tel est, en résumé, le bilan de l'activité apostolique de M. le chanoine de Kervenoaël à Pleyben. L'un de ses grands soucis était la marche de ses écoles chrétiennes : il ne ménageait rien pour les rendre prospères et abordables aux enfants. Les paroissiens voyaient en lui surtout l'homme du devoir, le prêtre toujours exemplaire, payant sans compter de sa personne et n'épargnant ni courses, ni fatigues, ni démarches lorsqu'il s'agissait du bien de ses ouailles. Quant aux ecclésiastiques, ses confrères, sa compagnie leur était une fête, tant il mettait d'enjouement et d'entrain dans la conversation.

Sa piété toute virile n'excluait pourtant pas chez lui une ardente dévotion à l'égard de la Sainte Vierge. Comme il aimait la vieille abbaye cistercienne de N.-D. du Relecq, en Plouneour-Ménez, dont il était le propriétaire, et avec quelle sollicitude il veillait sur ce vénérable sanctuaire confié à sa garde ! C'est à son instigation que fut célébré solennellement, le 15 Août

(1) La famille de M. le chanoine Bellec, sur 17 enfants, comptait également 2 prêtres et 3 religieuses.

1932, sous la présidence des Abbés de Thymadeuc et de la Meilleraie, le huitième centenaire du monastère.

Par une journée printanière de 1898, au cours de leurs vacances à San-Valentino, dans les monts de la Sabine, MM. Bellec et de Kervenoael gravirent la Tancia, montagne abrupte et rocailleuse de 1.600 mètres d'altitude. L'ascension fut pénible et dura trois heures. Parvenus à la neige immaculée qui couronnait la cime du mont, nos excursionnistes furent dédommagés de leur peine par le spectacle splendide de l'immense plaine de Rieti, qui s'étalait sous leur regard. Puissent-ils aujourd'hui, là-haut, après les rudes ascensions de la vie, contempler les ravissantes splendeurs de la Beauté éternelle !

Le nouveau Nonce Apostolique en France. — *L'Osservatore Romano*, journal officiel du Vatican, du 22 Décembre, annonce que Mgr Angelo Roncalli, Nonce à Ankara, est nommé Nonce Apostolique en France.

Après cette nomination prend fin la nonciature de S. Exc. Mgr Valerio Valeri.

C'est en 1936 que S. Exc. Mgr Valerio Valeri, Archevêque titulaire d'Ephèse, Nonce à Bucarest, fut appelé à représenter le Saint-Siège auprès du Gouvernement de la République Française. Mais il n'était pas un inconnu pour la France, car tous ceux qui l'avaient approché durant les années où il avait rempli à Paris, de 1921 à 1927, les fonctions d'auditeur de la Nonciature auprès de Mgr Cerretti, avaient conservé de lui le souvenir d'un prélat de haute distinction et de grande piété, fort au courant des affaires religieuses de notre pays, de sa langue et de sa culture.

Au cours de sa nonciature, S. Exc. Mgr Valerio Valeri n'a jamais cessé de déployer, dans les hautes et délicates fonctions dont il avait la charge, de rares qualités de clairvoyance, de finesse et de tact.

En regagnant Rome, où le Souverain Pontife l'a rappelé, il emporte nos regrets, notre vive reconnaissance et l'assurance de nos fidèles prières.

« Pour bien construire ». — Trop souvent MM. les Curés ne savent pas qu'ils ont à faire valoir leurs droits et leurs désirs, lorsqu'un plan d'aménagement et de reconstruction d'une ville s'élabore. Cinémas, piscines, magasins se trouvent avantagés parce que ceux qui s'en occupent en font réserver l'emplacement, et il ne reste que des terrains insuffisants et mal situés pour les édifices religieux. Il est indispensable que MM. les Curés se mettent, dès le début des études, en rapport avec l'urbaniste, afin qu'il réserve un vaste terrain pour l'église et les annexes indispensables à un centre paroissial.

Si l'urbaniste s'inspire des meilleurs principes, il établira son plan de telle sorte que la circulation mécanique sera détournée de la circulation des piétons. Le quartier sera comme un ensemble de parcs habités sur leur pourtour, et c'est dans ces parcs que l'emplacement de l'église est le mieux indiqué. Il ne faut pas s'imaginer que de la sorte l'église sera à l'écart de la vie : on doit se représenter au contraire ces parcs comme très animés.

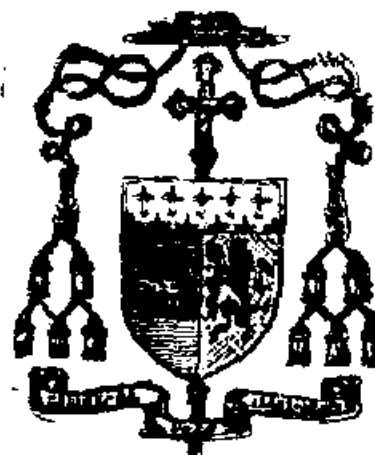
Tel est l'avis donné par M. Gaston Bardet, secrétaire général de la Société Française des Urbanistes, au cours d'une causerie faite à la revue *L'Art Sacré* (qui pense bientôt reparaitre). Nous croyons devoir transmettre cet avis à MM. les Curés.

Le terrain doit être prévu assez vaste pour qu'au fur et à mesure que des œuvres se montreront nécessaires, elles puissent trouver place tout autour de l'église, préservée du trafic mécanique.

Le terrain, réservé comme espace libre public par l'urbaniste, sera exproprié par la commune qui le louera par bail amphithéotique de 99 ans, à une association diocésaine.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Janvier).

- | | |
|---|--|
| 14. 2 ^e dim. de l'Épiphanie. | 18. La Chaire de S. Pierre. |
| 15. S. Paul, ermite. | 19. S. Melaine, évêque. |
| 16. S. Marcel, pape et martyr. | 20. Ss. Fabien et Sébastien, martyrs. |
| 17. N.-D. de Pontmain. | 21. 3 ^e dim. après l'Épiphanie. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lesconil 16-17 | Carchaux 18-22

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché ; Conférences ecclésias- tiques ; Semaine de l'Absent ; Inspen- tion diocésaine ; L. F. A. C. ; Nomi-	nations. — Intentions recommandées ; Nécrologie : M. l'Abbé Jean Neildé ; Notre Saint-Père le Pape et les Prison- niers ; Université Catholique d'Angers.
--	--

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Conférences ecclésiastiques. — Les Conférences ecclésiastiques doivent reprendre dès cette année et se tenir conformément au Règlement (Annexe I des Statuts diocésains).

1^{re} Conférence (Février-Mars) : DOGME. — Montrer : 1° que le Saint-Esprit est une personne divine distincte du Père et du Fils ; 2° qu'il procède du Père et du Fils comme d'un seul principe.

Février-Mars : MORALE. — Après une de ses confessions, Albert est interrogé par son confesseur qui s'informe de ses motifs de contrition. Il répond que son regret se fonde sur la crainte que Dieu ne le punisse en cette vie par diverses maladies, par une mort subite et, après sa mort, par des peines éternelles. Le confesseur s'étonne et demande si à toutes ses confessions ce furent-là ses motifs de contrition. Albert assure que oui. Le confesseur juge que les confessions ont été invali-

des : l'amour de Dieu y ayant fait défaut et la crainte seule ayant causé la contrition.

L'attrition suffit-elle pour obtenir le pardon des péchés ?

Est-il requis qu'elle soit imprégnée d'amour ?

La crainte des peines temporelles suffit-elle comme motif de contrition valable ?

Dans le cas présent, la contrition était-elle suffisante ?

II. Semaine de l'Absent. — Contrairement à la note parue dans la *Semaine religieuse*, le produit de la quête faite le 31 Décembre ne doit pas être expédié au Secrétariat de l'Evêché. — La quête devra être remise par MM. les Curés et Recteurs au Comité local de la Semaine de l'Absent, institué dans chaque commune.

III. Inspection diocésaine. — 1° *Recrutement d'instituteurs et d'institutrices.* — La mobilisation va priver nos écoles de nombreux maîtres. Nous nous permettons donc de faire un appel pressant aux prêtres des paroisses comme aux directeurs d'école pour qu'ils insistent auprès des jeunes gens et des jeunes filles âgés d'au moins 18 ans et munis du brevet ou du baccalauréat : il leur appartient de sauver, une fois de plus, l'Enseignement libre. Tout en venant à nous par esprit d'apostolat, ils bénéficieront d'une rémunération largement suffisante ; les traitements des jeunes instituteurs et institutrices ne seront pas inférieurs à 20.000 francs par an.

2° *Bourses.* — On trouvera les renseignements pour la constitution des dossiers des candidats aux bourses dans les *Avis* de l'Inspection diocésaine de Janvier 1944. Nous attirons l'attention sur le point suivant : « L'avis du Conseil municipal attestant l'exactitude de la déclaration des ressources devra être joint à chaque dossier ».

Rien de changé en ce qui concerne l'âge des candidats pour l'enseignement secondaire et les Cours complémentaires. Pour l'enseignement technique, l'âge minimum, suivant les séries est 12, 13, 14, 15 ans au 31 Décembre 1945 et l'âge maximum 14, 15, 16, 17 ans au 31 Décembre 1945.

Les élèves titulaires d'une exonération rectorale ou d'une bourse d'apprentissage doivent nécessairement se présenter à l'examen.

On trouvera à l'Inspection diocésaine les imprimés nécessaires (notice et fiche scolaire).

L'Inspection Académique, qui doit vérifier et classer les dossiers avant le 31 Janvier, insiste pour tout lui soit parvenu avant le 25 ; tout dossier incomplet sera écarté.

3° *Livres scolaires pour l'Alsace.* — La direction de la C.R.J.F. nous demande de plaider auprès des élèves de nos écoles libres la cause des élèves d'Alsace et de Lorraine, totalement dépourvus de livres scolaires français. Vous pouvez faire déposer à l'Inspection diocésaine les manuels recueillis.

IV. L. F. A. G. — Une retraite fermée sera donnée à Quimper, au couvent de la Retraite, du 22 au 26 Janvier. Elle sera prêchée par le R. P. de Chalendar, S. J. Ouverture lundi 22, à 17 h. 30. Clôture vendredi 26, à 8 h. 15.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible au couvent de la Retraite. Prix de la pension : 180 francs.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, M. Jacques Caroff, professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon ;

Vicaire à Plougouvelin, M. André Le Moal, instituteur à Crozon ;

Vicaire à Plounéour-Ménez, M. Laurent Guézengar, vicaire à Saint-Thurien ;

Instituteur à Pluguffan, M. Joseph Jézégou, vicaire à Plounéour-Ménez.

Intentions recommandées. — Mission de Névez, du 11 au 28 Janvier.

Adoration de Carhaix, du 18 au 22 Janvier.

Adoration et retraites paroissiales de Lesconil, du 11 au 21 Janvier.

Nécrologie. — M. l'Abbé Jean NEILDÉ. — L'abbé Jean Neildé est mort d'une crise cardiaque, le 29 Octobre dernier, à l'hôpital de Carhaix, dont il était l'aumônier.

Il était né au Juch, en 1882, d'une famille très chrétienne qui a donné un autre de ses fils au sacerdoce. Après de bonnes études au Petit Séminaire de Pont-Croix, il entra au Grand Séminaire en 1902, et fut successivement vicaire à Poullaouën et à Guipavas. Dans cette dernière paroisse, il assumait la fonction de vicaire organiste et fit honneur, en cette qualité, à la solide formation qu'il avait reçue de M. le chanoine Mayet, comme son frère Pierre, qui fut maître de chapelle à Saint-Louis de Brest, comme tant d'autres prêtres qui sont redevables à ce maître incomparable d'une culture musicale parfois brillante, toujours sérieuse.

En 1935, il fut nommé recteur de Saint-Jean-du-Doigt ; il y fit valoir ses qualités de zèle et d'apostolat, et s'il ne put arrêter le lent mouvement de désaffection religieuse particulièrement pénible dans une paroisse que son pèlerinage traditionnel avait contribué à mettre au nombre des meilleures du canton, il ne s'y résignait pas cependant, et il lutta de toutes ses forces pour y faire obstacle. En particulier, il se dépensa sans compter pour maintenir, au prix de quels sacrifices ! l'école religieuse des filles qui avait éduqué depuis de longues années de nombreuses générations de chrétiennes. C'est peut-être cet effort soutenu qui causa l'affection cardiaque dont il est mort ; il en ressentit les premières atteintes en Novembre 1940, au cours d'une visite qu'il était allé faire à un malade dans un village distant de plusieurs kilomètres du bourg. Au retour, il dut s'aliter, et la crise fut si forte qu'il demanda l'Extrême-Onction. Il se remit lentement, mais non complètement, et dut donner sa démission, pour prendre un repos prolongé, d'abord chez les religieuses Augustines de Pont-l'Abbé, puis dans sa famille au Juch.

Cependant, en 1942, il parut à l'Administration diocésaine que M. Neildé pouvait rendre encore quelque service : elle lui confia donc l'aumônerie de l'hôpital de Carhaix, où il fut entouré de soins vigilants, en même temps qu'il assurait lui-même les bienfaits de son ministère aux malades. Il s'y préparait à la mort qu'il sentait prochaine et dont il savait aussi qu'elle serait soudaine. Elle ne le surprit pas, et il l'accueillit avec la douceur qui, sous ses apparences un peu rudes, était le fond de son caractère, car c'était un sensible, et ceux qui l'ont bien connu ont pu apprécier le charme de son amitié discrète, mais sûre ; ils garderont le souvenir de ce prêtre modeste que le Seigneur aura reçu comme le bon et fidèle serviteur. — R. I. P.

Notre Saint-Père le Pape et les Prisonniers. — Voici le texte du message que S. S. Pie XII a adressé, à l'occasion de Noël, aux prisonniers, internés et réfugiés de tous les pays :

« A nos chers fils les prisonniers, les internés, les réfugiés, à tous ceux qui gémissent dans l'actuel et long conflit victimes de la guerre et traînent par toutes les routes du monde leurs douleurs, leurs deuils, leurs larmes, daigne le Sauveur des hommes, l'unique et tout-puissant Restaurateur de l'humanité affligée, envoyer après une si lente agonie un sourire porteur de libération. Et afin que le message de paix adressé encore une fois par les Anges de Bethléem au monde bouleversé soit pour eux l'heureux présage de la fin de leurs maux et l'avant-coureur d'une vie renouvelée dans des œuvres fécondes de bien. Nous donnons à tous, propitiatrice de la divine miséricorde, la Bénédiction Apostolique. **PIE XII.** »

Université Catholique d'Angers. — *Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture*, 33, rue Rabelais, Angers (M.-et-L.). — En janvier 1944, l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture a fondé, pour MM. les Instituteurs, une Section d'Enseignement par correspondance en vue de les rendre capables de subir les épreuves du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement post-scolaire agricole.

Ces cours sont répartis sur deux ans et comprennent, outre les devoirs corrigés à l'Ecole chaque quinzaine, des sessions dont les assises se tiennent à Angers pendant les vacances. L'examen officiel sanctionne la valeur de ces études, examen qui a lieu dans chaque département et est organisé par M. le Directeur des Services Agricoles.

L'Union Apostolique vient de publier dans sa collection d'études sacerdotales et pastorales intitulée « *Apôtres d'aujourd'hui* », trois brochures de grand intérêt apostolique. La première « *Nos devoirs civiques* », présente six plans de travail rédigés par les Pères de l'Action Populaire, et accompagnés d'une bibliographie (16 pages, 5 fr., 6 fr. franco).

La seconde « *Informations* », donne un tableau de tous les mouvements d'Action Catholique, organismes d'action civique, sociale et familiale, centres d'éditions Action Populaire, Bonne Presse, Editions du Cerf, Etudes, avec l'indication de leurs publications parues ou à paraître, etc... En outre, un tableau des journaux, quotidiens et hebdomadaires parus depuis la libération. En ces temps de rares nouvelles, cette brochure est une source unique de renseignements. (48 pages, 13 fr., 14 fr. franco.)

La troisième est consacrée à une « *Etude des rapports du Prêtre et de l'Instituteur* », très compréhensive, neuve, soigneusement informée, et munie d'indications bibliographiques qu'on trouverait en vain ailleurs. (32 pages, 9 fr., 10 fr. franco.)

Les trois brochures ensemble : 25 fr. franco. — Les demander à l'Union Apostolique, 56 bis, rue Desnouettes, Paris (15^e), chèque postal : Delacroix, 148-65.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 35 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Janvier).

- | | |
|--|--|
| 21. 3 ^e dim. après l'Epiphanie. s. d. | 25. Conversion de S. Paul. d. m. |
| 22. Ss. Vincent et Anastase, Mart. s. d. | 26. S. Polycarpe, Ev. et Mart. d. |
| 23. S. Raymond de Pennafort, C. s. d. | 27. S. Jean Chrysostome, Ev. et Doct. d. |
| 24. S. Thimothée, Ev. et Mart. d. | 28. Septuagésime. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Mathieu Quimper 23-29 | Guipronvel 30-31

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Pouvoirs des Aumôniers militaires ; Inspection diocésaine. — Intentions recommandées ; Avis de service ; Guissény : La Mission ; Consignes du Saint-Père ; Nouvelles diverses ; L'enquête préparatoire au mariage.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Pouvoirs des Aumôniers militaires. — Les pouvoirs ecclésiastiques (juridiction au for interne, etc...) et les permissions (facilités pour le jeûne eucharistique, etc...) sont accordés aux différents aumôniers militaires par l'Autorité religieuse dont ils relèvent. Quelle est cette autorité religieuse ?

Actuellement, l'Ordinaris Castrensis est son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris. Lui seul a autorité pour donner une juridiction à des aumôniers et les autoriser à faire usage des facultés spéciales contenues dans l'Index Facultatum publié par la S. C. Consistoriale du 8 Décembre 1939 (Acta Ap. Sedis vol. XXXI, n° 16, page 710), Mgr Bressoles ayant exactement les mêmes pouvoirs pour les aumôniers de la Marine.

Son Eminence a délégué ses pouvoirs à :

M. l'abbé Rodhain pour les aumôniers militaires, les aumôniers des Missions de rapatriement et tous les aumôniers relevant de l'Aumônerie.

M. l'abbé Houdayer pour les aumôniers de l'Air.

(Extrait de la « Semaine religieuse » de Paris.)

II. Inspection diocésaine. — 1° Le Recteur de l'Académie de Rennes télégraphie ce qui suit : « Candidats classe 1943 et engagés ayant été ajournés à un examen 2^e session 1944 sont autorisés à se présenter pour réparer échec à session spéciale Janvier 1945. »

2° Le programme des Sciences au C. E. P. pour les écoles de filles est compris dans la 3^e série de leçons (voir *Sentier de Décembre*). Un programme limitatif de Sciences et d'Histoire paraîtra au début de Février.

3° La récollection du 28 Janvier à Landerneau se donnera au Cours Normal. Les directrices des différents centres craignent de ne pouvoir donner un repas complet aux retraitantes ; que celles-ci veuillent bien s'approvisionner en conséquence.

Intentions recommandées. — Saint-Mathieu de Quimper : l'Adoration du 23 au 29 Janvier ;

— Ile-de-Sein : l'Adoration du 8 au 10 Février.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. Jacopin sera chanté à Poullaouen, le mercredi 7 Février, à 11 heures.

GUISSÉNY. — La Mission. — A part la première semaine, tout le mois de Novembre a été consacré par la paroisse de Guissény aux exercices d'une Mission, sous la direction d'une équipe de jeunes Oblats de Marie présidée par le P. Pronost. Il serait banal d'affirmer que cette manifestation de plété collective a remporté le plus vif succès : nos populations chrétiennes n'accueillent-elles pas toujours la grâce d'une Mission comme une précieuse faveur du Ciel ? Disons donc que M. Lespagnol, le zélé recteur de l'endroit, a pu constater avec plaisir que ses ouailles ne faisaient pas exception à la règle générale.

Les premiers appelés ce furent les enfants : 256 garçons et 209 filles — beaucoup d'autres sont en pension à Lesneven ou ailleurs — qui clôturèrent leurs exercices, le dimanche 12, par une belle fête mariale.

Puis ce fut le tour des grandes personnes de remplir la vaste église paroissiale en deux groupes compacts : 386 hommes et 483 femmes à la première semaine, 391 hommes et 407 femmes à la seconde. On peut donc déclarer que, compte tenu des 42 malades qui ont fait leurs dévotions à domicile et des 82 prisonniers de guerre, le nombre des abstentions a été bien insignifiant.

Pour aider les Pères aux confessions, M. le Recteur avait fait appel à des prêtres du ministère.

Les retraitants ont goûté tour à tour la flamme apostolique du P. Rannou dans l'exposé des grandes vérités, les clairs commentaires du P. Richard sur les Commandements, l'onction persuasive du P. Marc'hadour les engageant à la pratique des sacrements, enfin la verve et la causticité du Père Président, quand il fustigeait les défauts et les vices ou mettait le doigt sur bien des plaies, dans ces « tableaux » si populaires sans lesquels une mission bretonne ne se conçoit pas.

Chaque soir, le dernier sermon, donné en français à l'intention des réfugiés, attirait une foule d'auditeurs jusque des paroisses voisines et traitait des sujets les plus actuels : le sacerdoce, la prière pour les prisonniers, la famille chrétienne à la base du relèvement de la France, etc... Le mercredi soir, dans l'église éclairée « à giorno » par de nombreuses lampes à carbure,

se déroula une procession simple et suggestive, évoquant la noblesse du sacerdoce catholique.

Le jeudi de la dernière semaine, N.-D. du Folgoët daigne venir jusqu'à Guissény, afin de présider la clôture de la Mission. Les paroissiens, sensibles à cette faveur inouïe, accueillent avec enthousiasme leur Dame vénérée, que d'anciens prisonniers sont allés prendre à sa basilique et qu'un trône superbe attend, dressé au milieu du chœur. Elle y recevra jusqu'au lundi matin les hommages et les prières de ses enfants. Le dimanche à vêpres, après que des fillettes en blanc ont offert à la Statue des fleurs et des couronnes, M. le Recteur, ayant à ses côtés M. le Maire et le Président du Conseil paroissial, se prosterne devant elle pour faire la consécration solennelle de sa paroisse au Cœur Immaculé de Marie. Puis la procession s'ébranle, passe sous plusieurs arcs de triomphe et aboutit à Skol-an-Aod, qui a tenu à recevoir aussi la visite de la Reine du Léon. Devant un autel en plein air où la statue est exposée, le P. Rannou donne un sermon de circonstance, que suit le chant du *Magnificat*, et tout le monde, la main levée, de clamer sa foi par le cantique entraînant *Du feiz hon tadou koz*. Enfin, de retour à l'église, ont lieu les adieux des missionnaires et les remerciements de M. le Recteur. Ce dernier, visiblement ému, ne sait à qui témoigner le plus de reconnaissance pour le succès de la Mission : aux Pères, si apostoliques, ou à ses paroissiens, si pleins de bonne volonté.

Le travail de purification et de sanctification opéré à Guissény durant ces trois semaines portera-t-il des fruits durables de salut ? L'avenir nous le dira. Un fait certain c'est que, dans la crise des consciences qui caractérise notre époque, au sortir d'une longue période d'épreuves où tant de volontés ont fléchi, ces ouvriers spécialistes que sont les missionnaires ont redressé beaucoup de consciences faussées, réveillé d'autres qui s'étaient assoupies, éclairé une foule d'esprits et donné à tous les cœurs plus d'élan vers le bien. Que nos prières les aident dans leur œuvre providentielle, pour le plus grand profit de l'Eglise et de la France !

Consignes du Saint-Père. — « Comme je suis heureux de recevoir le premier Evêque français, depuis la libération ! » Ce furent les propres termes dont se servit S. S. Pie XII pour accueillir S. Exc. Mgr Théas, évêque de Montauban, admis à l'audience pontificale lors de son récent voyage à Rome. Et en l'embrassant, le Saint-Père ajoutait : « En votre personne, j'embrasse toute la nation française ».

En plus de ces témoignages d'affection pour notre patrie, Mgr Théas a recueilli de la bouche du Souverain Pontife des consignes, qu'il a transmises à ses diocésains du haut de la chaire dans sa cathédrale, et que nous-mêmes aurons profit à méditer.

« Le Saint-Père, a dit l'Evêque de Montauban, m'a donné des consignes précises. Sans doute, quelques-unes ont été formulées spécialement pour les prêtres et les séminaristes, mais elles conviennent, on le verra, aux religieux et aux religieuses, elles conviennent aussi aux militants d'Action Catholique.

1^{re} Consigne. — Ce qu'il y a de primordial pour l'apostolat du prêtre ou du laïque, c'est la vie intérieure, la vie d'union à Dieu, la vie d'oraison, la vie dont parle saint Paul lorsqu'il écrit : « Vous avez une vie toute cachée en Dieu avec le Christ : *Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (Col. III, 3). Le Saint-Père répéta plusieurs fois ce texte de saint Paul et, dans la suite, il affirma avec force l'inutilité des œuvres extérieures quand elles ne sont pas fécondées par l'union au Christ Jésus. Sans la grâce divine, rien ne tient, rien ne compte, rien n'a de valeur surnaturelle. Sans vie intérieure, on tombe dans l'hérésie de l'action.

Le Pape veut l'Action Catholique. Elle est venue, m'a-t-il dit, d'une inspiration de Dieu, mais elle doit alimenter son âme, puiser son dynamisme aux sources du Seigneur ; elle ne doit point détruire, mais utiliser les associations de piété, dont le Saint-Père veut à tout prix le maintien.

2^e Consigne. — La soumission aimante à l'Eglise, au Pape et aux Evêques. Le Souverain Pontife déplore un certain fléchissement dans la discipline chrétienne, dans l'obéissance à l'Eglise. Il demande que, partout où c'est nécessaire, on restaure le sens de l'Eglise, l'obéissance au Pape, l'obéissance aux Evêques. On se permet en France de critiquer les Evêques, de discuter

leurs Directives, d'agir sans eux en matière d'apostolat. Avec insistance le Saint-Père a dit et il veut que ses paroles soient partout répétées : « Nous mettons toute Notre suprême autorité pontificale à défendre et à protéger l'autorité et les droits des Evêques, à prêcher la soumission aux Evêques ». Et le Pape a cité, cinq ou six fois ce texte des Actes des Apôtres (XX, 28) : *Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei*. Sans l'obéissance aux Evêques, sans le respect des Evêques, il n'y a plus d'Eglise.

Mais, ajouta le Saint-Père, la soumission qui est demandée c'est une *soumission d'amour*. S'il n'y a pas l'amour de l'Eglise, l'amour du Pape, l'amour de l'Evêque, il ne peut y avoir de véritable soumission.

3^e *Consigne*. — Il ne faut pas que la charité nuise à la vérité.

Après son élection, dans le premier entretien que le Pape eut avec les cardinaux, il leur commenta ce texte de saint Paul : « *Veritatem facientes in caritate. Pratiquant la vérité dans la charité* » (Eph., IV, 15). Certes, la tendresse du Pape est immense, sa compassion pour tous ceux qui souffrent, pour tous les égarés de l'esprit ou du cœur est émouvante ; mais il veut qu'on évite, en aimant ceux qui se trompent, de paraître accepter ou tolérer leurs erreurs, car l'Eglise a avant tout la mission de transmettre le message évangélique dans sa pureté et son intégrité, et le plus grand malheur qui puisse arriver à l'humanité, c'est de confondre la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur.

L'Eglise, les chrétiens doivent rendre témoignage à la Vérité avec charité, avec une charité inlassable, universelle, mais une charité bien ordonnée. Et le Saint-Père me cita ce texte de saint Paul aux Galates : « *Operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei*. Faisons le bien à tout le monde, spécialement à nos frères dans la foi » (IV, 10). La charité n'oublie personne, mais la charité a des préférences que Dieu lui impose.

Mes Frères, le Pape a parlé. Nous lui obéirons d'une obéissance d'amour.

Nouvelles diverses. — *La sainteté française.* — La Congrégation des Rites a tenu une réunion au cours de laquelle a été introduite la Cause de canonisation de Sœur Catherine Labouré, morte en 1876 et béatifiée par S. S. Pie XI.

Elle a examiné les Causes de béatification et de canonisation de la Servante de Dieu Thérèse-Marie de la Croix, fondatrice du Tiers-Ordre de Sainte-Thérèse, et de la bienheureuse Jeanne de Lestonnac, fondatrice des Filles de Sainte-Marie ; la validité de l'héroïcité des vertus de plusieurs Serviteurs de Dieu, ecclésiastiques et laïques, dont Camille Féron-Vrau.

— *Le Sanatorium du Clergé de France à Thorenc* avait dû réduire momentanément le nombre des lits et le chiffre des malades. Désormais, il a repris son activité normale et le fait mérite d'être signalé à une époque où les santés sont de plus en plus déficientes.

— *Mort chrétienne à Paris du Dr Alexis Carrel*, médecin physiologiste, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de l'Ordre de Léopold, prix Nobel (1912) de médecine. Il était âgé de 72 ans.

Elève de l'école de médecine de Lyon, candidat à fine chaire, il se vit évincé pour avoir admis les miracles de Lourdes et en avoir discuté scientifiquement. Arrivé aux Etats-Unis, il fut reçu à la fondation Rockefeller dont il perfectionna les laboratoires. Ses méthodes ont sauvé des milliers de malades. Son livre : « *L'homme, cet inconnu* », paru en 1935, d'une haute portée philosophique et chrétienne, a eu un grand retentissement.

(Doc. Cath.)

L'enquête préparatoire au mariage. — Petite plaquette de 50 pages, par l'abbé Monnier, recteur de Marcillé-Raoul (Ille-et-Vilaine), qui offre un excellent résumé de la Religion pour l'instruction des fiancés chrétiens. — En vente chez l'auteur.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Janvier-Février).

28 Janvier. Septuagésime. s. d.
29. S. François de Sales, Ev. et Dr. d.
30. S^{te} Martine, V. et Mart. s. d.
31. S. Jean-Bosco, Conf. d.
1^{er} Février. S. Ignace, Ev. et Mart. d.

2. Purification de la Vierge Marie.
d. 2^e cl.
3. S. Gildas, Abbé. s. d.
4. Sexagésime.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Melaine 1-7 Février. | Ile de Sein 8-10

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Conférence Ecclésiastique ; Semaine de l'Absent ; Décès. — Intention recommandée ; Avis de service ; Croisade Eucharistique ; Apostolat de la Prière ; Nécrologie :

M. Boule'h, ancien Recteur de Sautec ; Association d'Hulst. — *Bibliographie*. — « Le Pape nous parle... Pour bâtir la Paix » ; « Pour l'Unité Chrétienne ».

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Conférence Ecclésiastique (Mai-Juin. — ECRITURE SAINTE. — A l'occasion de la Nouvelle Encyclique sur la Sainte Ecriture (« *Divino Afflante Spiritu* »), dites : 1^o Dans quelle mentalité et dans quelles conditions techniques nous devons, nous autres prêtres, étudier la Sainte Ecriture. — 2^o Ce que nous pouvons faire pour nourrir notre piété et notre apostolat, comme le veut le Pape, des richesses de la Parole de Dieu. — 3^o Comment nous nous efforcerons de répondre au

désir du Saint-Siège sur la diffusion de la lecture et de l'étude de la Bible parmi les fidèles éclairés.

N. B. — Le texte français de l'Encyclique a été édité par la Bonne Presse.

— **HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.** — Donnez un aperçu de la « Question Romaine », de Pie VI à Pie XI. Plus que le détail des faits, surtout pour le pontificat de Pie IX, on demande de dégager les idées et les tendances qui se sont opposées, en soulignant, par exemple, le conflit entre la thèse traditionnelle sur le pouvoir temporel des Papes et le mouvement du Risorgimento vers l'unité italienne, puis les efforts des Papes pour maintenir leurs droits, enfin la préparation de la solution définitive.

Bibliographie. — La Question Romaine, par G. Mollat (Gabalda, Paris, 1932) ; Les Manuels d'Histoire de l'Eglise.

II. Semaine de l'Absent — Les chefs de paroisse qui ont expédié à l'Evêché le produit des quêtes faites pour la « Semaine de l'Absent », n'ont pas à s'inquiéter. Le Comité départemental de Quimper fera ristourne aux Comités locaux des sommes reçues.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Théophile Fily, recteur de Saint-Rivoal, décédé le 19 Janvier, à l'âge de 61 ans.

Intention recommandée. — L'Adoration de Guipronvel, du 28 Janvier au 4 Février.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. Férelloc, ancien vicaire de Mellac, aura lieu à Plougonvelin, le 25 Janvier, à 11 heures.

Croisade Eucharistique. — Le Secrétariat diocésain, dont le local brestois (3, rue d'Aiguillon) est complètement détruit, est transféré *place de Verdun, n° 7, Brest Saint-Martin* (voisin du presbytère), au 4^e étage. Ouvert le premier samedi de chaque mois, de 11 heures à midi et de 13 heures à 15 heures. — La permanence de Landerneau continue de fonctionner aux mêmes jours et heures qu'auparavant.

Apostolat de la Prière. — *Intentions pour Février* : Que le Saint-Esprit éclaire les peuples et leurs chefs ; — Que la foi des mahométans en un Dieu unique, leur soit un acheminement vers la connaissance de Jésus-Christ.

Nécrologie. — **M. BOULC'H**, ancien Recteur de Santec. — M. Boulc'h s'est éteint dans sa paisible retraite, chez les dévouées Augustines de Pont-l'Abbé, à l'âge de 80 ans, après une courte maladie.

Sa haute taille s'était à peine infléchie ; il était demeuré sec, robuste, très alerte, bon marcheur et on lui prédisait encore dix

années de vie ! La prophétie n'était nullement téméraire et la maladie qui l'a emporté paraît n'avoir eu d'autre cause qu'une chute malencontreuse qu'il fit au début de Juillet et depuis laquelle il se plaignait de vives douleurs aux reins.

A la vérité, un autre mal le minait depuis des années, avec alternatives de crises et d'accalmies : une neurasthénie très pénible qui l'avait pris aux approches de la vieillesse et qui, depuis près de dix ans, l'avait obligé à quitter le ministère paroissial.

M. Boulc'h était né à Saint-Pol, « à l'ombre du clocher à jour », unique enfant de parents bons chrétiens, modestes et laborieux. Leur petite maison faisait presque face au vieux Collège de Léon et comme l'enfant était intelligent, sage et désireux d'être prêtre, il franchit tout naturellement l'imposant portail du Collège, où nul écolier ne fut plus docile ni plus appliqué.

Après son Grand Séminaire, il revint à Saint-Pol comme maître d'études au Petit Séminaire de Kéroulas. Il n'était encore que diacre. Ordonné prêtre en 1888, il fut aussitôt nommé vicaire à Mellac, puis en 1896 à Plonévez-du-Faou et en 1899 à Cléder. Recteur au Tréhou en 1909, il fut promu à Santec en 1917. Démissionnaire en 1935, il devint chapelain de l'hospice de Saint-Pol. Trois ans plus tard, il eut la joie de célébrer en l'insigne basilique, à l'autel de sa première messe, ses noces d'or sacerdotales. Il paraissait devoir finir tranquillement son terrestre voyage, « à l'ombre du clocher à jour », mais, en 1939, une nouvelle crise nerveuse le contraignit à se retirer à Pont-l'Abbé.

Plutôt timide et, par suite, réservé, M. Boulc'h s'est toujours montré dans le ministère homme de devoir, et il a, certes, mérité la moquette de doyen honoraire que Monseigneur l'Evêque lui avait décernée à l'occasion de son jubilé de cinquantaïne. Attentif à la prospérité temporelle de ses paroissiens, — nul n'était plus au courant que le Recteur de Santec des fluctuations du marché aux légumes sur la place de Saint-Pol, — il était encore plus soucieux de leur prospérité spirituelle. Il était très exact à remplir les obligations du saint ministère. Il avait procuré à ses paroissiens de Santec le bienfait d'une grande mission et leur avait bâti une belle école libre de filles.

Préoccupé aussi de lui-même, — exagérément à certains égards, — il ne négligeait jamais le travail de sa sanctification personnelle. Avec quel respect, quelle dignité, quelle méticuleuse fidélité aux rubriques, il célébrait le Saint Sacrifice !

On le sentait pénétré de la crainte de Dieu, et de plus en plus, à mesure qu'approchait l'heure de la reddition des comptes. Il se recommandait à la Sainte Vierge par la récitation quotidienne et fervente de plusieurs chapelets.

Et la bonne Vierge l'a miséricordieusement assisté en son dernier jour, qui fut le samedi 22 Juillet. Elle a adouci son agonie. Lui qui avait eu si grand peur de la maladie et de la mort, il a vu sans trouble son heure venir, il a souffert avec courage et il a quitté cette vie, pleinement résigné.

Les confrères du canton, qu'il avait aimé visiter et aider tant que sa santé le lui avait permis, sont venus charitablement prier pour lui à son enterrement et conduire sa dépouille mortelle au cimetière de Pont-l'Abbé, où il repose tout près de la

grande croix. Il aurait voulu être transféré à Saint-Pol dans la tombe de ses parents, mais, comprenant que cela était impossible, il s'était vite résigné à ce suprême sacrifice. C'était son âme qui importait. Que le Père daigne la recevoir bientôt dans sa maison !

Association d'Hulst, 52, avenue de Breteuil, Paris (7^e). — L'association a recommencé ses expéditions de livres en prêt pour 2 mois, de Nouveautés pour 15 jours. Elle prend les inscriptions pour les revues suivantes : Les Etudes, — Esprit, — La Documentation catholique, — Les Missions catholiques, — Le bulletin paroissial liturgique, — La Revue philosophique. La cotisation annuelle est fixée à 50 francs.

Pour renseignement, s'adresser à M. Le Baccon, directeur au Grand Séminaire.

BIBLIOGRAPHIE

« **Le Pape nous parle... Pour bâtir la Paix** ». — Sous ce titre, qui est tout un programme, les Editions *Univers* (11, rue des Frères-Vaillant, à Lille), viennent de publier les principaux passages des Messages du Pape Pie XII, concernant la Paix, ses principes et ses bases. Ces passages sont accompagnés d'un commentaire qui en souligne tout le sens et la portée, ainsi que d'un plan d'études sur la Paix Chrétienne et d'une bibliographie. Pour bâtir une Paix juste, solide et durable, il est essentiel de la baser sur les principes chrétiens rappelés par le Pape et adaptés par lui aux circonstances présentes. Cette brochure est donc bien actuelle et rendra service à tous les militants d'Action Catholique et à tous les journalistes. (7 fr., franco 8 fr.).

LE ROLE DE L'EPISCOPAT FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE, par S. Exc. Mgr Guerry, archevêque coadjuteur de Cambrai. Petite plaquette intéressante et précise, en vente aux Editions *Comprendre*, 1, rue François-Baës, Lille.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Février).

4. Sexagésime, s. d.
5. Ste Agathe, V. et Mart. d.
6. S. Tite, Ev. d.
7. S. Romuald, Abbé. d.

8. S. Jean de Matha, C. d.
9. S. Cyrille, Ev. et D. d.
10. Ste Scholastique, V. d.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Melaine Morlaix	1- 7	Penmarc'h	11-14
Ile de Sein	8-10		

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Promotion épiscopale ; Nominations ; Décès. — Avis à nos abonnés ; Recommandation ;

Nécrologie : M. Emile Salaün, Recteur de Plouvien ; Retraites aux vieux travailleurs salariés ; Centrale Catholique du Cinéma et de la Radio.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Promotion épiscopale. — Le R. Père Supérieur général des Missions Etrangères de Paris nous fait savoir que le R. Père Mazé, de Henric, est nommé vicaire apostolique de Hung-Hoa (Tonkin).

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Rivoal, M. Hervé Mao, ancien recteur d'Argol ;

Vicaire à Milizac, M. Yves Auffret, vicaire à Penmarc'h.

III. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Laurent Léostic, ancien vicaire de Plozévet, décédé le 28 Janvier 1945, à l'âge de 59 ans.

Avis à nos Abonnés. — *Les charges toujours croissantes nous obligent, à notre grand regret, à porter le prix de nos abonnements de 35 à 45 francs. Nous comptons sur le dévouement de nos fidèles abonnés pour nous permettre de faire face à cette nouvelle situation.*

A ce propos, nous nous permettons de leur rappeler de tenir compte de la date d'échéance inscrite sur leur bande ; en versant le montant de leur abonnement sans retard au compte postal n° 93-81 à Nantes, ils diminueront notablement nos frais généraux.

D'autre part, pour nous éviter une perte de temps considérable, nous les prions de bien indiquer le numéro de leur bande sur le talon de versement postal. D'avance, nous les remercions.

Recommandation. — Mission de Pleyben, du 6 Février au 4 Mars.

— Adoration de Plobannalec, du 23 au 26 Février.

Nécrologie. — *M. Emile SALAÜN, Recteur de Plouvien.* — Né en 1881 à Ploudalmézeau, dans une famille qui avait déjà donné à l'Eglise M. le chanoine Salaün, curé-doyen d'Ouessant, puis M. l'abbé Salaün, mort diacre et maître d'études au collège N.-D. de Bon-Secours, et le R. P. Salaün, ancien vicaire de Plouzévédé, mort membre de la Compagnie de Marie, Emile n'éprouva aucune hésitation à marcher sur les traces de ses deux frères. Après des études solides au Petit-Séminaire de Pont-Croix, il entra au Grand-Séminaire de Quimper et il fut ordonné prêtre en 1906. A cette époque les écoles chrétiennes avaient perdu beaucoup de leurs professeurs, victimes des lois de 1901 et 1904 ; plusieurs même avaient dû fermer leurs portes ou se voir confisquées. Mgr Dubillard demanda aux jeunes prêtres de se dévouer à l'apostolat scolaire et, préalablement, de se présenter à l'examen du Brevet Élémentaire : le premier qui accepta fut M. Emile Salaün. Il enseigna donc, à Concarneau d'abord, puis à Pluguffan en qualité de directeur. Il se montra excellent professeur et administrateur, comprenant les enfants et les familles, les aimant et se faisant aimer par sa gaieté, sa rondeur en affaires, son dévouement total.

Il fut des prêtres qu'une décision injuste fit rappeler à la caserne pour un an, sous couleur de se conformer à une loi qui n'existait pas lors de leur première incorporation. La mesure fut rapportée au bout de trois mois, à la suite de réclamations fondées sur des textes officiels. En 1914, M. Salaün fut mobilisé comme combattant, dans l'infanterie. A la bataille pour la reconquête du Vauquois, de glorieuse mémoire, il fut porté blessé et disparu ; légèrement blessé, il avait été transporté en Allemagne, où il reçut l'annonce d'une citation à l'ordre du jour et de la Croix de guerre. Il rentra au titre de sanitaire et fut versé au « Bataillon des gaz », le premier créé en France, comme infirmier. Un essai de vie religieuse, chez les Pères du Saint-Esprit, n'ayant pas abouti en 1919, M. Salaün rentra dans le diocèse et reprit l'enseignement, qu'il aimait.

Sa nomination de recteur de L'Hôpital-Camfrout, où il semble qu'une tradition se soit établie en faveur de recteurs-musiciens, fut cependant accueillie avec plaisir : le zèle de M. Salaün allait pouvoir s'exercer sur un terrain plus étendu. Il ne tarda pas à s'attirer les sympathies, nécessaires pour le succès de l'apostolat ; et lorsque en 1941 il fut transféré à Plouvien, les regrets de L'Hôpital surent se manifester.

A Plouvien dès l'abord il s'occupa du chant des offices. Il développa la chorale, en quantité et en qualité, et il organisa le chant de la

messe, auquel il tenait essentiellement. Il prépara des vocations sacerdotales et religieuses ; c'était un plaisir de voir les enfants courir à sa rencontre dès qu'ils le voyaient. Il connaissait les besoins, les intérêts, les chagrins, les coutumes de « son peuple », si bien qu'on s'étonnait qu'en peu de temps il ait pu entrer si profondément dans la science du milieu familial et rural confié à ses soins. Il n'hésitait pas à parler fort, quand il le fallait, et à porter le reproche à domicile ; il allait droit son chemin, et les responsabilités ne l'effrayaient pas, quelles qu'elles fussent.

Son presbytère fut le refuge de nombreux « repliés » que sa charité délicate se plaisait à soutenir et à guider. Il savait ouvrir largement son cœur et sa main ; tout Plouvien l'aimait. Pendant l'occupation il n'accepta pas l'humiliation et le chagrin de faire taire ses cloches ; il obtint d'abord de les garder ; il sauva leurs sonneries. Elles furent supprimées. Il protesta vivement au cours d'une réunion où les curés et recteurs du rayon furent convoqués par un officier supérieur allemand. Et peu après, il obtint du commandant de Plouvien de rétablir l'usage ancien. Il en fut heureux et fier.

Les derniers jours de l'occupation virent affluer à Plouvien un très grand nombre de Brestois, bientôt suivis — mais en passant — par une troupe américaine, lorsque les Allemands eurent évacué, à peine, leurs cantonnements. Ce fut une joie débordante. Mais le 6 Août l'ennemi revint, furieux, sauvage. Il incendia des fermes, assassina 36 personnes — de 2 à 80 ans — dont plusieurs jetées vivantes dans le feu. La bataille fit rage autour du presbytère : Allemands et Américains de l'un et de l'autre côté. M. Salaün sortit pour se rendre compte de l'état de l'église visée par les projectiles. Il monta dans le clocher, lorgnette en main, sans doute pour apprécier les dégâts commis chez ses paroissiens. Comme il rentrait, un *felwebel* lui cria « Terroriste » et lui tira trois coups de revolver : il tomba entre l'église et le presbytère, mortellement blessé à la tête, à la jambe et à la poitrine. Son corps resta sur place jusqu'à la victoire américaine. Alors le vicaire M. Floch, avec Mlle Salaün, la sœur dévouée du pauvre recteur, qui avaient été bloqués dans le presbytère pendant la bataille, le relevèrent et préparèrent la sépulture.

Jusqu'au dernier instant M. Salaün avait veillé sur sa paroisse et sur son église : il est mort, en faisant le service de Dieu, dans sa simplicité.

Retraites aux vieux travailleurs salariés. — *Financement.* — La loi du 14 Mars 1941 sur la retraite des vieux travailleurs salariés n'avait prévu aucune ressource particulière pour son application. Les charges financières qui en résultaient ont été prélevées sur les recettes annuelles des Assurances Sociales consacrées à l'Assurance Vieillesse et aux réserves constituées pendant dix ans par la Caisse Générale de Garantie pour faire face aux retraites des Assurés Sociaux.

Aujourd'hui les recettes sont devenues insuffisantes et les réserves ont disparu, c'est pourquoi il a paru indispensable d'envisager d'urgence un nouveau mode de financement de la retraite des vieux travailleurs.

A partir du 1^{er} Janvier 1945, le fonds spécial de compensation établi le 20 Juillet 1942 pour les travailleurs en lieux exposés et qui avait été employé depuis à attribuer les allocations aux familles des travailleurs en Allemagne est supprimé. Les employeurs n'ont donc plus à verser la contribution de 6% destinée à l'alimenter.

A la place est instituée un fonds spécial destiné à financer la retraite des vieux travailleurs.

Il sera alimenté par une contribution : donc l'assiette est plus étendue que la précédente, si le taux en est moindre.

Tous les employeurs (excepté ceux des professions agricoles ou forestières) même ceux dont le personnel a un régime particulier d'assurance, sont tenus de verser une contribution fixée à 4% du salaire.

Les collectivités publiques ainsi que l'Etat y sont également soumis pour leur personnel non fonctionnaire.

Les employeurs de domestiques et de gens de maison devront acquitter une contribution égale à leur propre contribution forfaitaire versée au titre des Assurances Sociales, soit :

COTISATION MENSUELLE

	ASSURÉ	EMPLOYEUR		TOTAL
		Assu- rances sociales	Contri- bution spéciale	
Villes de plus de 80.000 habitants et département de la Seine :				
Hommes	84 fr	84 fr	84 fr	252 fr
Femmes	48 fr	48 fr	48 fr	144 fr
Autres communes :				
Hommes	60 fr	60 fr	60 fr	180 fr
Femmes	36 fr	36 fr	36 fr	108 fr

Le mode de versement de ces contributions spéciales est le même que pour le compte du fonds de compensation. Le N° du compte postal (3.350-00) demeurant inchangé.

A titre exceptionnel et pour l'année 1945, les dépenses des allocations aux familles des travailleurs en Allemagne seront prélevées sur le nouveau compte à concurrence de 3 milliards 500 millions.

Ordonnance du 30 Décembre 1945 (J. O. 31 Déc.). Instruction du 4 Janvier 1945 (J. O. 6 Janv.). Arrêté du 11 Janvier 1945 (J. O. 16 Janv.).

ACTION CATHOLIQUE FRANÇAISE. — Centrale Catholique du Cinéma et de la Radio, 129, faubourg Saint-Honoré, Paris (8^e), téléphone : Balzac 00-85, 00,86. — Il est fondé, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris (8^e), un « Syndicat National des Propriétaires ou Directeurs de Salles Familiales ».

Nous demandons instamment à toutes les salles familiales du diocèse d'adhérer sans tarder à ce syndicat qui assurera la défense de leurs droits.

Adresser les demandes de renseignements, statuts et bulletin d'adhésion : au Syndicat National des Propriétaires ou Directeurs de Salles Familiales, 129, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris (8^e).

BIBLIOGRAPHIE

LES CAHIERS CHANSONNIERS, revue mensuelle de la bonne chanson, paraissant sous la direction de MM. Albert GOYATTON, Henri COLAS et Jean FRAGEROLLE. — Elle publiera, au cours de l'année 45, 60 chansons, piano et chant (chansons idéalistes, familiales, enfantines, gaies ou humoristiques, toutes faciles et de bon goût) ; 20 monologues amusants, et des analyses très étudiées de chansons de tous genres, de duos et monologues, de ballets enfantins et de comédies à succès faciles à jouer.

Le premier numéro qui vient de paraître (Février 1945) contient les œuvres suivantes : *Grâce à notre amour*, chanson de noces de Henri Colas ; *C'est avec ou sans tickets*, chansonnette d'actualité de J. de Lorraine et J. Fragerolle ; *Ma belle poupée*, chanson enfantine de A. Frapier et F. Darcieux ; *Les Vieilles Demoiselles*, chanson mimée pour jeunes filles de H. Faremont et A. Goyatton ; *Quatre pinsons dans un lilas*, mélodie de P. Amiot et L. Guttinguer ; *Le Roi de Lilliput*, chanson mimée, pour garçons ou fillettes, de H. Faremont et Jac-Lyl ; *Une aide efficace*, monologue de A. Frapier ; *Pour planter un clou*, monologue-saynète de P. Buet.

Ce numéro : 15 francs franco.

Abonnement annuel pour 1945 (dix numéros) : 120 francs.

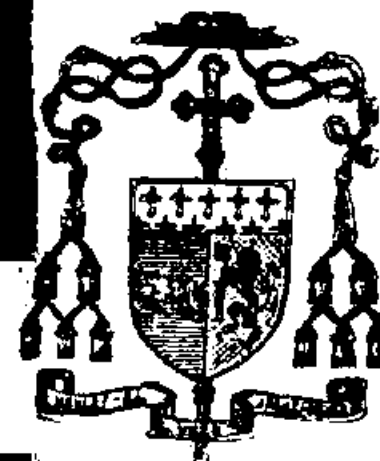
Aux Editions Musicales Arc-en-Ciel, Ambérieu (Ain), C. C. P. 731-80 Lyon.

— Les abonnements sont payables à l'inscription.

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Février).

11. Quinquagésime, s. d.	15. Férie.
12. Les Sept Fondateurs des Servi- tes. d.	16. Férie.
13. Férie.	17. S. Guévroc, Abbé, s. d.
14. Cendres.	18. 1 ^{er} dimanche du Carême.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréméoc	15-16	Lanvéoc	17-18
---------------	-------	---------------	-------

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Mandement pour le Saint Temps du Carême.

— Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

ART. II. — En raison des circonstances et en vertu des pouvoirs concédés par le Saint-Siège, Nous dispensons tous les fidèles de l'obligation du jeûne et de l'abstinence, sauf le Vendredi-Saint, jusqu'à nouvel ordre.

ART. III. — Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et

Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas le moyen de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

ART. IV. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascalle s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859, § 1, du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascalle.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascalle sous peine de manquer gravement à leur devoir.

ART. V. — La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

ART. VI. — Nous renouvelons, d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir, pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente. Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers, et Nous ordonnons qu'une quête soit faite pour les écoles chrétiennes du Diocèse, le dimanche de la solennité du T. S.-Sacrement.

ART. VII. — L'Œuvre des Vocations, dite de saint Corentin et de saint Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

ART. VIII. — Nous rappelons, au clergé et aux fidèles, la nécessité d'organiser solidement dans chaque paroisse et de développer activement « l'Action Catholique », si instamment recommandée par le Souverain Pontife.

ART. IX. — Nous autorisons la bénédiction du Très-Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement, lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 17 Janvier 1945, en la fête de Notre Dame de Pontmain.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN.,

Secrét. gén. de l'Evêché.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Œuvres pontificales. — M. le Secrétaire général de l'Evêché, trésorier des Œuvres diocésaines de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance et de Saint-Pierre-Apôtre, prie avec instance MM. les Chefs d'établissements et collèges de faire tout de suite le versement des cotisations reçues, pour qu'il puisse les faire parvenir avant le 15 Février au Comité Central des Œuvres Pontificales à Paris. (C. C. 3480, Nantes.)

III. L'Entr'aide française organise, les 10 et 11 Février, des Journées nationales pour les victimes de la guerre et les sinistrés. Nous prions MM. les Curés et Recteurs de faire un appel en chaire, le dimanche 11 Février, en faveur de la vente d'insignes qui se fera ces jours-là sur la voie publique avec le concours des « Mouvements de Jeunes ».

IV. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. le chanoine Léon Pichon, curé-archiprêtre de la Cathédrale de Quimper, vice-doyen du Chapitre, décédé le 5 Février, dans sa 72^e année.

Né à Poitiers, le 30 Septembre 1873, M. Pichon fut ordonné prêtre le 18 Décembre 1897 et nommé aussitôt vicaire à Loctudy. En 1900, il était vicaire à Saint-Pol-de-Léon, aumônier du lycée de Quimper en 1908, recteur de N.-D. de Kerbonne en 1913, curé-archiprêtre de Morlaix en 1925, curé-archiprêtre de Saint-Corentin en 1934.

— Service de huitaine, vendredi 16 Février, 10 h., cathédrale.

Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pour 1945

MOIS	DATES	JOURS DE LA SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	11	Mercredi...	Rumengol.....	Hanvec. — Saint-Eloy.
	12	Jeudi.....	Irvillac.....	Logonna Daoulas. *
	13	Vendredi..	Loperhet.....	Plougastel-Daoulas.
	14	Samedi....	Dirinon.....	Saint-Urbain.
	15	Dimanche..	Ploudiry.....	Loc-Eguiner.
	16	Lundi.....	Le Tréhou.....	Tréflévenez.
	17	Mardi.....	La Martyre.....	La Roche-M ^{re} . - Laneuffret.
	18	Mercredi...	Daoulas.....	L'Hôpital-Camfrout.
	24	Mardi.....	Plouédern.....	Trémaouézan.
	25	Mercredi...	Saint-Divy.....	La Forest.
MAY	26	Jeudi.....	Landerneau.....	Pencran. - Pens st St-Joseph.
	27	Vendredi..	Lesneven (paroisse).....	Saint-Méen.
	28	Samedi....	Lesneven (collège).....	La Retraite.
	29	Dimanche..	Le Folgoat.....	Lanarvily.
	30	Lundi.....	Ploudaniel.....	Trégarantec.
	1	Mardi.....	Saint-Frégant.....	Kernouës.
	5	Samedi....	Plouider.....	Goulven.
	6	Dimanche..	Plouneour-Trez.....	Brignogan.
	7	Lundi.....	Kerlouan.....	Guissény. *
	8	Mardi.....	Plouguerneau.....	Lilia.
	9	Mercredi...	Landeda.....	Lannilis. *
	10	Jeudi.....	Saint-Pabu.....	Tréglonou.
	11	Vendredi..	Kernilis.....	Le Drennec.
	12	Samedi....	Plouvien. — Loc-Brévalaire.	Plabennec. *
	13	Dimanche..	Kersaint-Plabennec.....	Saint-Thonan.
	16	Mercredi...	Bourg-Blanc.....	Coat-Méal. — Guipronvel.
	17	Jeudi.....	Ploudalmézeau.....	Lampaul-Ploudalmézeau.
	18	Vendredi..	Plourin.....	Lanrivaroë. — Tréouergat.
	19	Samedi....	Landunvez.....	Porspoder.
	20	Dimanche..	Brélès.....	Lanildut.
	21	Lundi.....	Plouguin.....	Milizac.
	22	Mardi.....	Plouarzel.....	Lampaul-Plouarzel.
	23	Mercredi...	Ploumoguier.....	Lambert.
	24	Jeudi.....	Le Conquet. — Trébabu...	Plougonvelin.
	25	Vendredi..	Plouzané.....	Loc-Maria-Plouzané.
	26	Samedi....	Saint-Renan.	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première.

* Les paroisses marquées d'un * sont celles où Monseigneur reste pour le repas du soir et la nuit.

N. B. — Ce tableau sera complété plus tard par une liste des paroisses sinistrées de la région de Brest.

Arrêté à Quimper, le 23 Janvier 1945.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50
Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Février).

18. 1 ^{er} dim. du Carême. s. d.	22. La Chaire de S. Pierre d'Antioche. d. m.
19. De la Férie.	23. S. Pierre Damien, Ev. et Dr. d.
20. De la Férie.	24. S. Mathias, Ap. d. 2 ^e cl.
21. De la Férie.	25. 2 ^e dim. du Carême.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Riec-sur-Bélon 19-23 — Plobannalec 24-26

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Prédicateurs de Carême ; Décès. — Monsieur le chanoine Léon Pichon ; Intention recommandée ; Avis de services ; Pour les prêtres et les paroisses sinistrés ; Baccalauréat ; Action Catholique.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Prédicateurs de Carême. — Nous rappelons que les noms des prédicateurs de Carême doivent être communiqués à M. le Vicaire général qui donnera les pouvoirs nécessaires et enverra les formules de serment.

Saint-Pol-de-Léon : Carême français : le R. P. Etienne, capucin ; Carême breton : M. Laurent, aumônier de l'Hospice.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. le chanoine André Pellé, ancien recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, décédé le 6 Février, à l'âge de 72 ans ; M. Michel Quéméré, clerc tonsuré de Tourch, décédé le 6 Février, à l'âge de 22 ans.

— Né à Clédén-Cap-Sizun, le 15 Juin 1873, M. Pellé fut

ordonné prêtre le 25 Juillet 1899. Il fut successivement vicaire à Commana en 1901 et à Plougastel-Daoulas en 1906 ; recteur de Pouldavid en 1924, de Loctudy en 1926, de Saint-Pierre-Quilbignon en 1932. Chanoine honoraire en 1939, il démissionna pour raison de santé en 1944.

Monsieur le chanoine Léon Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. — Nous sommes heureux de publier l'allocution prononcée à la cathédrale par Son Exc. Monseigneur Cogneau, aux obsèques de M. le chanoine Pichon.

Opera eorum sequuntur illos.
Leurs œuvres les suivent.
(Apoc. XIV, 13.)

MES BIEN CHERS FRÈRES,

La mort subite de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, a causé dans la paroisse, dans la ville de Quimper, j'ose dire même dans le diocèse tout entier, une émotion profonde. Elle a rempli de tristesse et de regrets l'âme de Son Excellence Monseigneur Duparc, qui avait pour lui une estime particulière et qui l'aimait comme un fils. Elle retentira comme un coup infiniment douloureux dans le cœur de Son Excellence Monseigneur Pichon, le vénérable archevêque de la lointaine Haïti, l'aîné et le dernier survivant de trois frères appelés par Dieu au sacerdoce.

Mais si la mort fut soudaine, elle n'a pas eu pour lui le caractère d'imprévu qui nous afflige et nous déconcerte. Averti il y a quelques années par une phlébite qui le tint plusieurs mois sur le lit, puis il y a un an par une sourde attaque, il se savait menacé de mort subite, et il y faisait allusion la veille même de sa mort dans une conversation avec un visiteur ami, en ajoutant : « Je suis prêt ».

Recueillons, mes Frères, pour notre consolation cette parole d'un homme qui allait si brusquement paraître devant Dieu. Le sentiment de confiance qu'elle exprime ne se justifie-t-il pas par la vie même de celui qui la prononçait ? Il n'aura pas paru devant le Souverain Juge les mains vides. Toute sa vie a été consacrée à la gloire de Dieu et au service des âmes, et il aura pu présenter au divin Maître une riche moisson d'œuvres et de travaux. C'est la seule chose qui compte pour l'éternité. La mort, en effet, nous dépouille de tout, oui de tout, hormis des œuvres que nous aurons faites pour Dieu. Comme il est dit dans l'Écriture des morts qui meurent dans le Seigneur : leurs œuvres les suivent.

Je ne vous ferai pas le récit de cette longue vie de 72 ans. Il me suffit d'en rappeler les étapes. Après une formation solide au Petit et au Grand Séminaire, il fut successivement vicaire à Loctudy, vicaire à Saint-Pol-de-Léon, aumônier du Lycée de Quimper, recteur de N.-D. de Kerbonne, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, et enfin chanoine titulaire et curé-archiprêtre de la cathédrale. Et dans ces postes de plus en plus élevés où l'appelait la confiance de son Evêque, il fit preuve d'une merveilleuse faculté d'adaptation aux exigences des milieux les plus divers et des ministères les plus variés.

C'est que Dieu l'avait doué de qualités et de talents remarquables : esprit ouvert, jugement sûr, mémoire impeccable, parole facile, d'une étonnante souplesse, se pliant à tous les sujets et à toutes les situations, caractère entreprenant et enjoué, manières simples, amabilité souriante ; tout lui facilitait l'exercice de son ministère, tout contribuait à le faire apprécier et aimer. Partout, il se créa des amitiés solides et profondes ; et son départ de Kerbonne, et plus tard de Morlaix, laissa après lui les plus vifs regrets, comme sa mort aujourd'hui jette la désolation en beaucoup d'âmes.

Tous ces dons, tout ce bel ensemble de qualités que la Providence lui avait départis, M. le chanoine Pichon les mit généreusement au service des âmes. Toute son ambition a été « de faire connaître, aimer et servir le bon Dieu ». C'est en ces termes qu'il définissait le programme qu'il se proposait d'appliquer à Morlaix, et plus tard à Saint-Corentin. A réaliser ce programme, cette ambition surnaturelle, il a consacré toutes ses forces, tout son dévouement, toute son ardeur apostolique. Il ne s'est point ménagé, il s'est dépensé sans compter au service de ses paroissiens. Sans jamais rien perdre de son autorité, constamment soucieux de remplir les multiples fonctions qu'impose au chef la direction d'une grande paroisse, il prenait néanmoins sa part, une large part, comme le plus humble vicaire, aux plus assujettissants travaux du ministère : l'enseignement du catéchisme, la visite des malades, l'assiduité journalière au confessionnal. Il a prodigué son dévouement aux communautés religieuses, aux écoles chrétiennes, aux œuvres de patronage et d'Action catholique, faisant face à toutes les obligations d'un vrai pasteur par une activité judicieusement ordonnée, qui ne reculait jamais devant le travail, la fatigue ou le sacrifice.

A ces traits par lesquels j'essaie de fixer la physionomie morale de M. le chanoine Pichon, il convient d'ajouter sa profonde piété. Elle éclatait dans son culte de l'Eucharistie, son amour des fêtes et des grandes solennités de l'Eglise, son ardeur à promouvoir les adorations et les communions des fidèles. Elle éclatait dans sa dévotion si tendre et si ardente envers la T. Sainte Vierge ; directeur des pèlerinages de Lourdes, avec quelle joie, quel entrain il prenait soin de tout ce qui pouvait en assurer le succès, avec quels accents il célébrait la gloire, la bonté, la puissance de la Vierge Immaculée, Reine du Rosaire ! Elle éclatait dans sa dévotion à saint Corentin, le glorieux patron de la paroisse, et aussi dans sa dévotion tout intime à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus !

Sa vie, vous le voyez, mes Frères, a été active, pleine, féconde. Il a été jusqu'à la fin le serviteur fidèle et prudent, placé par Dieu à la tête d'une grande famille pour lui procurer la nourriture spirituelle (1) et la conduire au Ciel ; il a été le travailleur consciencieux, l'ouvrier infatigable, qui s'endort satisfait de sa journée bien remplie, assuré de recevoir son salaire, cette couronne de justice que lui donnera le juste Juge (2), qu'il a si bien servi.

Pour nous qui le pleurons, gardons, avec son souvenir, la

(1) S. Luc, xvi, 12.

(2) II Tim. iv, 8.

ferme espérance de son salut éternel. Mais comme nous ignorons les exigences infinies de la justice de Dieu, comme sa sainteté ne souffre au Ciel aucune tache, aucune imperfection, aucune souillure, soyons fidèles au devoir de beaucoup prier pour lui. Ainsi soit-il.

Intention recommandée. — L'Adoration de Plonévez-Porzay, du 1^{er} au 6 Mars.

Avis de services. — Lundi 12 Février, à 11 heures, à Plouguin, service de huitaine pour M. l'abbé Laurent Léostic.

— Vendredi 16 Février, à 10 heures, à la cathédrale de Quimper, service de huitaine pour M. le chanoine Pichon.

Pour les prêtres et les paroisses sinistrés. — La collecte, dont l'Union Apostolique a bien voulu prendre l'initiative, doit être maintenant à peu près terminée. Les donateurs sont instamment priés de remettre sans délai, au chef-lieu de canton, les objets recueillis.

Le confrère agent de liaison et correspondant fera parvenir la liste des objets collectés avant le 25 Février, à M. l'abbé Creignou, 2, rue Saint-Antoine, Quimper.

Baccalauréat. — Note ministérielle du 31 Janvier 1945. — La question m'a été posée de savoir si les examens du baccalauréat qui seront organisés en Juin 1945 comporteront des épreuves orales.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, que dans l'intérêt même des candidats, et pour sauvegarder le prestige du diplôme, il convient de revenir, dès la session régulière de Juin 1945 au régime normal du baccalauréat. Cet examen comportera donc des épreuves orales.

Action Catholique. — Le programme d'étude d'Action Catholique des hommes est paru. Le demander à la Direction des Œuvres, Quimper. 16 francs franco.

Vous trouverez à la Direction des Œuvres la petite brochure de M. l'abbé Monnier : *L'enquête préparatoire au mariage*. 20 fr. plus le port. 16 fr. plus le port, à partir de 10 exemplaires.

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité
— QUINGAMP —

**Imprimerie
Cornouaillaise**

7, rue des Gentilshommes
QUIMPER Tél. 2.41

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Février-Mars).

25 Février. — 2^e dim. du Carême.

26. De la Férie.

27. S. Gabriel della Dolorata, C. d.

28. S. Ruellin, Ev. et C. s. d.

1^{er} Mars. — De la Férie.

2. S. Joévin, Ev. et C. s. d.

3. S. Guénolé, Abbé. d.

4. 3^e dim. du Carême.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Thonan 27-28 Février. | Plonévez-Porzay 1-5 Mars.

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Manifestation de piété en l'honneur de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Patronne de la France ; L. F. A. C. F. ; Prédicateur de Carême ; Pour la fondation de Foyers du Soldat ;

Nominations ; Décès. — Nécrologie : M. le Chau. Léon-Angé-Marie Pichon ; Intentions recommandées ; Avis de service ; Prix littéraire ; Succès universitaire ; Réunions d'Aumôniers jocistes. — Dans l'Episcopat.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Manifestation de piété en l'honneur de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Patronne de la France.

— Des fêtes très solennelles sont prévues à Paris, du 28 Février au 7 Mars, à l'occasion du séjour dans la capitale des reliques de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Ces solennités doivent mettre en relief le patronage de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus sur la France. Elles ne manqueront pas d'attirer des foules autour de la chässe vénérée et de susciter un grand élan de ferveur à Paris.

Les Cardinaux et Archevêques de France expriment le souhait que tous les diocèses de France s'unissent à ces manifestations de piété, spécialement le dimanche 4 Mars. Nous invitons donc MM. les Curés et Aumôniers à provoquer, de la façon qu'ils jugeront plus opportune, la prière de leurs fidèles en vue d'obtenir, par l'intercession de la nouvelle Patronne donnée à la France, la paix et le retour de notre chère patrie à sa vocation chrétienne.

II. L. F. A. C. F. — Le Conseil d'arrondissement de la Ligue Féminine d'Action Catholique de Brest se tiendra à Brest, 25, rue Danton, le mercredi 28 Février.

III. Prédicateur de Carême. — *Cathédrale de Quimper* : R. P. de la Chevannerie, S. J.

IV. Pour la fondation de Foyers du Soldat. — On nous demande de contribuer à la fondation de Foyers du Soldat organisés par la Croix-Rouge Française sur le front de l'Atlantique, en leur fournissant des objets utiles et distrayants. On veut bien détailler ce qui conviendrait : *jeux* (cartes, échecs, jeux d'oie, balles de ping-pong, dominos, damiers, etc...) ; *objets de bazar* (insignes, stylos, porte-cigarettes, papier, etc...) ; *livres* (romans honnêtes, revues, livres sérieux, et ces derniers en grande quantité...). Ce n'est pas seulement le bien-être matériel que la Croix-Rouge désire assurer aux soldats, mais encore et surtout le bien moral. On insiste sur l'importance des livres sérieux, instructifs, substantiels, pour les salles de lecture.

Les personnes qui voudraient aider à cet approvisionnement spirituel des Foyers du Soldat sur le front de l'Atlantique sont priées de vouloir bien remettre les objets et livres dont elles pourraient disposer en faveur de cette œuvre, à Mlle de Boisanger, à Landévant.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, a été nommé chanoine titulaire et curé-archiprêtre de la Cathédrale.

M. le chanoine Barvet, curé de Saint-Martin de Brest, est délégué, à titre temporaire, dans les pouvoirs et les fonctions d'archiprêtre dans le ressort de l'archiprêtré de Brest.

Ont été nommés : recteur de Brasparts, M. Xavier Belbéoc'h, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

Recteur de Saint-Ségal, M. Alphonse Poupon, vicaire à Plouescat ;

Recteur de Trégourez, M. Jean Le Gall, vicaire à Guiclan, en remplacement de M. Henri Didou, démissionnaire pour raison de santé ;

Vicaire à Ploumoguier, M. Louis Kerboul, qui continuera d'exercer à l'école les fonctions d'instituteur.

VI. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. François-Marie Le Roux, recteur de Brasparts, décédé le 15 Février, à l'âge de 67 ans.

Né le 21 Février 1877, à Tréglonou, prêtre le 25 Juillet 1903, M. Le Roux fut aussitôt nommé vicaire de l'importante paroisse de Crozon ; en 1927, il devint recteur de La Roche, puis de Brasparts en 1937.

Nécrologie. — M. le Chanoine Léon-Angé-Marie PICHON, Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin, Vice-Doyen du Chapitre. — Né à Poitiers en 1873 — son père y était fonctionnaire — M. Pichon manifesta dès l'enfance la volonté de suivre dans le ministère ecclésiastique ses deux frères Jules et Eugène, dont le premier ancien archevêque-évêque des Cayes (Haïti) lui survit, et le second, après avoir été vicaire à Concarneau et au Pilier-Rouge, est mort sous le froc bénédictin à Kergonan. Il fit de solides et brillantes

études au Petit Séminaire de Pont-Croix et au Grand Séminaire de Quimper, se distinguant parmi les élèves du cours exceptionnellement remarquable des Jean-Marie Pilven, François Cornou, Yves Laurent, etc., pour ne citer que ces trois disparus, ses amis. Extrêmement sensible, et même excessivement, artiste et curieux de toute science, impressionnable au point qu'un cil dérangé lui causait un malaise profond, il combattit ces tendances juvéniles par une pratique fermement volontaire du devoir quotidien et par les deux dévotions de sacrifice : l'Eucharistie et la Vierge. Le diocèse en a connu les fruits.

D'abord vicaire à Locudy (1897), il entra dans la voie ouverte par son ami Eugène Le Berre, qui avait créé — déjà — un Cercle de jeunes gens et une maîtrise de valeur dès 1894. Promu à Saint-Pol, il donna l'exemple de la bonté, de l'entraîn, de la fidélité à ses multiples devoirs dans une paroisse à la fois urbaine et rurale, toujours digne de ses grands souvenirs ; quand il la quitta pour l'aumônerie du Lycée de Quimper, ce ne fut pas sans regrets, de sa part et des paroissiens. Il ne pouvait cependant manquer d'être égal à sa tâche dans ce milieu assez nouveau pour lui : une forte culture théologique, la parfaite formation classique de Pont-Croix complétée depuis par des lectures et des études judicieuses, un sentiment de la mesure et du possible, un bon sens jamais en défaut, et un zèle qui allait jusqu'au bout du devoir, en droiture et sans éclats, telles furent les qualités qui donnèrent à son apostolat une efficacité incontestée. C'est alors aussi qu'il commença de prêter son concours à l'organe diocésain de l'Apostolat de la Prière, le *Kannad*, fondé et dirigé par M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau, qui lui en sut une vive reconnaissance.

Sa première paroisse fut N.-D. de Kerbonne, où le premier recteur M. J.-M. Daniélou, après avoir beaucoup travaillé et avec quelle énergie, laissait beaucoup à faire. M. Pichon s'adapta aussitôt. L'église fut à peu près achevée, décorée de peintures de style moderne qui à plusieurs semblaient d'une hardiesse renversante, meublée, consacrée (par S. Exc. Mgr Duparc), surtout remplie de fidèles et même de pratiquants intermittents que des fêtes familiales, professionnelles et patriotiques attiraient et souvent ont retenus. Le recteur savait si bien se faire tout à tous ! Sa parole en chaire était si simple, si claire, si substantielle ! Les paroissiens se doutèrent-ils que leur pasteur travaillait ses prônes « dans » les œuvres des Pères de l'Eglise et dans la Bible commentée par Cornelius à Lapidé ? Telles étaient ses sources assidûment fréquentées... Un patronage provisoire fut installé dans une ancienne chapelle et un terrain acheté pour une construction définitive. L'école réputée des Sœurs de la Sagesse fut soutenue et développée. La confrérie Sainte-Anne groupa les nombreuses et chrétiennes blanchisseuses de tout âge. L'action sur les jeunes gens fut amorcée... Et il fallut partir (1921).

Ce fut un déchirement, dont la douleur ne s'apaisa qu'après de longs mois, et encore !... Cependant le curé-archiprêtre de Morlaix, chanoine honoraire, se donnait à sa nouvelle et bonne paroisse, de toute son âme, et il conquiert rapidement toutes les sympathies, dans tous les milieux. Son action fut profonde : par le ministère de la prédication, du confessionnal, des malades, des œuvres, des écoles, des maisons religieuses, de la Presse catholique, des familles pauvres ; — par le conseil sage et prudent, par la discrétion du commerce habituel, par le dévouement que nulle difficulté ne déconcertait, par l'ampleur des vues, par l'indulgence jamais aveugle et toujours bienveillante, il réalisa un idéal du pasteur, rarement rencontré à ce degré. Il venait d'acquérir un terrain vaste et bien situé, où il traçait déjà le plan de futures créations, lorsque la nomination de son ancien vicaire de Kerbonne, M. le chanoine Mesguen, à l'évêché de Poitiers (1934), laissa vacante la cure de la Cathédrale... M. Pichon venait de doter Morlaix d'une deuxième maison des Sœurs de Jésus au Temple ; il avait dépassé la soixantaine ; il comptait mourir curé de Morlaix et il n'avait aucun goût pour un emploi dont il avait pu apprécier les aspects multiples et malaisés : c'est lui qui fut appelé à succéder au jeune évêque.

A voir son entraîn dès le premier jour, combien purent songer au deuil qu'endurait l'âme du bon prêtre, brusquement séparée d'une paroisse très aimée ?... Il aima Saint-Corentin, au moins autant. Il se dépensa et surdépensa, sans tenir compte des fatigues et des dégoûts. Digne et souriant, simple et fort cultivé, heureux des succès de vicaires qui étaient pour lui

Comme des fils et des frères, ami d'une nécessaire détente à certains jours — et lui-même le premier riant des culambours et des à-peu-près que lui inspirait une humeur restée joyeuse en dépit de l'âge et des épreuves — M. Pichon allait à ses tâches avec un optimisme courageux. Sa bonté se donnait et elle reconfortait. Le Pensionnat Sainte-Anne, l'Ecole des Frères « d'en-bas », le Patronage de la Sainte-Famille, les œuvres paroissiales de jeunesse, la Croisade Eucharistique, le bulletin « La Voix de Saint-Corentin » dont il était fier à juste titre et où sa plume élégante et facile prodiguait récits et leçons avec une douce autorité, l'Action Catholique, etc., toutes les œuvres profitaient de son zèle qui jamais ne se refusait. Comment oublier son dévouement et sa dévotion à N.-D. de Lourdes ? Ne l'a-t-on pas vu, boitant encore d'une phlébite qui l'avait retenu immobile, au lit, pendant près de quatre mois, reprendre la direction spirituelle du Pèlerinage diocésain ? Avec quel accent il lançait les invocations devant les malades, d'une voix puissante qui étonnait un peu dans un homme de la taille de Zachée, ou presque, et avec quelle netteté il donnait les consignes utiles aux âmes ! De même, on se rappelle son esprit de foi au récent passage de N.-D. de Boulogne. A plusieurs reprises, M. Pichon avait subi des ennuis de santé, et le poids des ans ne l'épargnait pas. Cependant il tint à conduire Notre-Dame, pieds nus, sous la pluie de Novembre, jusqu'à « la Mère-de-Dieu » et dans les processions de l'arrivée et du départ. Au total, il se montra le digne successeur de la lignée des grands curés de Saint-Corentin, depuis les confesseurs de la foi MM. Dumoulin, de Leissègues, Le Flô de Branhon... jusqu'aux apôtres MM. de Penfentenyo, Coat, Orvoën et Mesguen, qui donnèrent un élan si fort à la paroisse cathédrale.

L'échéance de la 72^e année n'avait pas laissé d'occuper l'esprit de M. Pichon. Il répétait souvent à un ami : « Je suis entre les mains de Dieu », comme s'il était hanté par la pensée de la mort subite. A un autre il écrivait l'impression de l'approche des années éternelles. Cependant rien ne laissait prévoir une mort prochaine. Le dimanche de la Sexagésime — 4 Février — il se trouva indisposé ; mais l'état du cœur permettait toute la sécurité possible ; et le lendemain matin le bon et saint curé fut trouvé mort, le chapelet passé au cou comme d'habitude : la Vierge qu'il a tant aimée l'avait remis, en son mois de Lourdes, aux mains du bon Dieu, dont il a voulu être, au cours de sa longue vie, le serviteur sans défaillance.

Intentions recommandées. — Saint-Méen : les Retraites de jeunes filles et de jeunes gens, du 26 Février au 4 Mars.

— Lannédern : l'Adoration qui aura lieu du 4 au 11 Mars.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté au Drennec, mardi 6 Mars, à 11 heures, pour M. Jacopin, recteur de Poullaouen.

Réunions d'Aumôniers jocistes. — Des réunions d'aumôniers jocistes se tiendront : 1^o à Morlaix : le mercredi 28 Février, à la salle des Œuvres, rue Daumesnil ; — 2^o à Landerneau : le jeudi 1^{er} Mars, à la Providence ; — 3^o à Quimper : le vendredi 2 Mars, à la Retraite ; — 4^o à Douarnenez : le samedi 3 Mars.

Prière d'apporter ses tickets et d'avertir : pour Morlaix : l'abbé Dantec, vicaire à Saint-Mathieu ; pour Landerneau : l'abbé Favé, vicaire à Landerneau ; pour Quimper : l'abbé Kérautret, 14, place Saint-Corentin.

Prix littéraire. — Sur la proposition de la Commission d'Histoire de Bretagne, la Préfecture régionale de Rennes vient d'attribuer à M. le chanoine Pérennès un prix « pour l'ensemble de ses ouvrages ».

Nous offrons au docte chanoine Pérennès nos plus vives félicitations.

Succès universitaire. — Nous apprenons que le R. P. Henri Morice, de Quimperlé, capucin, a été reçu docteur ès-lettres avec mention très honorable et les félicitations du jury, et qu'il vient d'être nommé professeur de littérature française à l'Université Catholique d'Angers.

Dans l'Episcopat. — Pour raison de santé, Leurs Excellences Mgr du Bois de la Villerabel, archevêque d'Aix, et Mgr Roland-Gosselin, évêque de Versailles, ont offert leur démission au Saint-Père, qui l'a acceptée.

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mars).

4 Mars. — 3 ^e dim. du Carême.	8. S. Jean de Dieu, C.
5. De la Férie.	9. Ste Françoise Romaine, V.
6. Stes Perpétue et Félicité, M.	10. Les 40 Martyrs, sd.
7. S. Thomas d'Aquin, C. et D.	11. 4 ^e dim. du Carême.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Garlan	6-7 Mars	Roscoff	10-11 Mars
Lannédern	8-9 —	Kerlaz	15-16 —

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Lettre de S. S. Pie XII à l'Episcopat français. — A Nos Chers Fils, le Cardinal Achille Liénart, Evêque de Lille ; le Cardinal Emmanuel-Célestin Suhard, Archevêque de Paris ; le Cardinal Pierre Gerlier, Archevêque de Lyon, et aux Vénérables Frères, les Archevêques et Evêques de France,

PIUS P. P. XII

Nos Chers Fils et Vénérables Frères,
Salut et Bénédiction Apostolique.

Au moment où la terrible épreuve s'abattait sur votre chère patrie, Nous fîmes à vous dire le retentissement profond qu'une pareille calamité avait eu dans Notre cœur et la part très vive que Nous prenions à votre douleur.

Sachant bien pourtant de quelles ressources spirituelles disposait la France pour trouver, dans sa disgrâce même, l'élan vers de nouvelles ascensions, Nous vous adressâmes des paroles de réconfort et de solide espérance et Nous les avons renouvelées chaque fois que l'occasion s'en présentait. Récemment encore, voulant pour ainsi dire préluder à leur réalisation, Nous fîmes heureux de proclamer Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus patronne secondaire de la France, avec Sainte Jeanne d'Arc, sous l'égide de Notre Dame, qui en est la patronne principale dans le sublime mystère de son Assomption. Mais voici que, devançant même toutes les prévisions humaines, la Divine

Volonté s'est manifestée en faveur de votre bien-aimée Patrie, et que, déjà, l'œuvre de la reconstruction nationale reprend sur un rythme accéléré.

Aussi voulons-Nous vous dire avec quelle joie Nous vous sommes intimement uni à l'aube de cette résurrection, comme Nous l'étions au temps de la douleur et de l'abattement.

Certes, Nous n'ignorons pas que, ressuscitée, la France conserve encore les stigmates dont elle fut marquée par cette guerre dévastatrice, qui, n'épargnant ni les hommes, ni les choses, a porté l'humaine souffrance à un degré qu'elle n'avait sans doute jamais atteint dans le passé.

Cependant, tout en Nous réjouissant à constater les signes visibles des nouvelles ascensions auxquelles le Seigneur prépare votre cher Pays, Nous partageons aussi les peines qui accablent encore vos fils, présents ou absents bien loin de lui. Nous voudrions que tous, même ceux qui peut-être se croient séparés de Nous, sachent à quel point le Père Commun ressent les douleurs de Ses enfants, de tous sans aucune exception, et de quel cœur Il supplie la Divine Providence de les soulager et de mettre un terme à de si dures et si nombreuses séparations, en accélérant le retour de la paix.

Nous voudrions surtout que, mûris dans la commune souffrance, les cœurs, loin de s'aigrir et de se resserrer, se dilatent au contraire par les voies du Seigneur dans une réciproque et fraternelle compréhension, dans la persuasion de la valeur purificatrice et rédemptrice de la douleur et de la croix. Nous voudrions enfin voir toute l'activité s'appuyer sur la base de cette authentique charité dont vous avez, dans l'épreuve, donné de magnifiques exemples et qui est indispensable pour la reconstruction d'un monde ébranlé jusque dans ses fondements.

C'est bien, en effet, un monde nouveau, qu'il s'agit de faire surgir des ruines accumulées par la présente guerre ; un monde mieux ordonné dans sa structure juridique, un monde plus équitable, plus sain, dans lequel les hommes s'attachent à supprimer les plus criantes injustices et à rechercher les motifs de rapprochement fraternel plutôt que les raisons de discordes ou de rancunes.

Problème des plus ardu, dont dépend l'avenir de la civilisation, mais qui n'est pourtant pas pour décourager l'Eglise, laquelle dispose d'institutions tout à la fois fermement traditionnelles et éminemment actuelles. Dépositaire du patrimoine de vérités et de moyens de salut transmis par son Divin Fondateur, elle fait siennes, aujourd'hui comme toujours, les paroles que l'Apôtre prononçait devant le monde païen : « *Omnia possum in eo qui me confortat* ». L'Eglise, d'ailleurs, peut compter sur la collaboration du clergé et du laïcat. L'un et l'autre, notamment sur la terre de France, ont montré par leur exemple ce que peut, même sur le plan humain, le dévouement capable de s'élever jusqu'au sacrifice de la liberté et de la vie, généreusement consenti pour les intérêts suprêmes de la Patrie.

Puissions-Nous voir bientôt, des rangs de vos splendides organisations, se lever un grand nombre de personnes, fermes sur les principes, exactement informées de la doctrine de l'Eglise, adonnées à faire pénétrer dans le domaine social, économique et juridique, le véritable esprit chrétien, à assurer, par leur action civique et politique, la sauvegarde des intérêts religieux.

Puissions-Nous voir surtout, grâce aux efforts conjugués de l'Eglise, de l'Etat et des institutions familiales, la famille — milieu naturel où se développe normalement la personne humaine, et dont la guerre, hélas ! a fait une de ses grandes victimes — recouvrer au plus tôt en France sa stabilité et sa fécondité.

Cependant, ne vous laissez pas de rappeler à vos fils qu'ils ne pourront rien donner au monde que dans la mesure où eux-mêmes auront su participer à la « plénitude du Christ ». Qu'ils sachent bien que appelés à répondre aux intimes aspirations de la société, ils n'accompliront leur mission que selon le degré où ils seront parvenus dans la connaissance du Christ, de son œuvre, de sa doctrine, de l'Eglise qu'il a fondée en vue de perpétuer sa vie dans les âmes.

Tout cela regarde en particulier le Clergé et les jeunes gens qui, à l'ombre du Sanctuaire, se préparent à devenir un jour le sel et la lumière de la terre. Nous n'ignorons pas, certes, de quelle sollicitude empressée vous les entourez dans vos Séminaires, avec quel zèle et quel esprit de sacrifice vous cherchez à former leurs intelligences et leurs cœurs. Aussi bien, cette sollicitude et ce zèle ont-ils été déjà, en partie du moins, récompensés par la Divine Bonté. Il Nous revient, en effet, que, malgré les très graves difficultés de l'heure, plusieurs Séminaires se sont rouverts cette année avec un nombre très consolant de jeunes candidats au sacerdoce, tout comme il Nous revient aussi que, jusque dans les camps de prisonniers, a germé plus d'une vocation. Plaise à Dieu que nous voyions se perpétuer dans tous vos Séminaires les grandes traditions de science et de piété qui ont formé dans le passé tant de prêtres et de prélats illustres.

Veillez donc à ce que, dès les premières années, vos jeunes clercs croissent dans la science des Saints, c'est-à-dire dans la pratique du sacrifice et de la prière, et à ce que leur culture se développe dans un terrain riche et fécond.

D'autre part, étant donné que Dieu appelle ses enfants à agir dans des circonstances déterminées de temps et de lieu, de personnes et d'exigences concrètes, ayez soin en outre de pourvoir à ce que votre Clergé, tout en demeurant immuablement fidèle aux principes, s'efforce constamment de s'adapter en toute sagesse, dans son action, aux nécessités de l'heure présente. Encouragé par votre parole et par votre exemple, il cherchera à se rendre compte de telles nécessités, en approfondissant l'étude des problèmes sociaux, d'où dépend, s'ils sont résolus à la lumière de l'Evangile et des enseignements répétés de cette Chaire Suprême, l'ascension des travailleurs à un niveau de vie plus convenable et plus conforme à l'éminente dignité de la personne humaine.

Notre Ministère apostolique Nous fait également un devoir d'attirer l'attention de Nos chers Fils du Clergé et du laïcat français sur ce que l'on peut considérer à bon droit comme la souveraine condition de toute légitime et fructueuse collaboration à l'apostolat hiérarchique, à savoir la dépendance filiale à l'égard de ceux que le Saint-Esprit a placés pour régir l'Eglise de Dieu.

De cette conformité des buts et des moyens qui doit unir les Evêques entr'eux et les fidèles avec leurs Pasteurs, Nous aimons tirer d'heureux présages pour l'efficacité d'une action toute destinée au bien commun et à la reconstruction de la Patrie, toute tendue vers l'abolition de cette humaine « *vetustas* ».

que la venue du Christ sur la terre a rejetée pour faire resplendir dans la société ces enseignements qui apportent au monde lumière et paix.

Avec plus de conviction encore qu'il y a bientôt huit ans, Nous vous redisons les paroles que Nous prononcions du haut de la chaire de Notre-Dame : « Soyez fidèles à votre traditionnelle vocation ! Jamais heure n'a été plus grave pour vous en imposer les devoirs, jamais heure plus belle pour y répondre. Ne laissez pas passer l'heure, ne laissez pas s'étioler des dons que Dieu a adaptés à la mission qu'il vous confie ; ne les gaspillez pas, ne les profanez pas au service de quelque autre idéal trompeur, inconsistant ou moins noble et moins digne de vous ! »

En témoignage de très spéciale bienveillance et comme gage des souhaits ardents avec lesquels Nous vous accompagnons dans l'exécution de cette grande tâche, Nous vous donnons de tout cœur, à vous Chers Fils et Vénérables Frères, au Clergé et au peuple commis à vos soins, à la noble Nation française et à ceux qui en régissent les destinées, Notre paternelle Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la solennité de l'Épiphanie, le 6 Janvier de l'année 1945, la sixième de Notre Pontificat.

PIUS PP. XII.

Nous engageons MM. les Curés et Recteurs à lire cette lettre en chaire.

II. Quête pour les Œuvres Maritimes. — Comme chaque année, pour venir en aide aux Œuvres Maritimes qui se développent et prospèrent dans notre diocèse, une quête se fera dans toutes les paroisses du diocèse le dimanche 11 Mars. Elle sera annoncée le dimanche 4 Mars et le produit en sera expédié immédiatement au Secrétariat de l'Évêché (C. C. P. Nantes 3.480).

III. Prédicateurs de Carême. — QUIMPER (Sainte-Thérèse) : R. P. Quéré, O. M. I., de Saint-Brieuc. — Saint-Mathieu : R. P. Rozet, O. M. I., de Mons-en-Barœuil.

PLOARÉ : R. P. Rannou, de Saint-Brieuc.

DOUARNENEZ : R. P. Berthon, de la Compagnie de Marie.

IV. Itinéraire des Confirmations. — Les dates des élections coïncidant avec celles de la tournée pastorale, quelques modifications doivent être apportées au Tableau publié dans la *Semaine religieuse* du 9 Février.

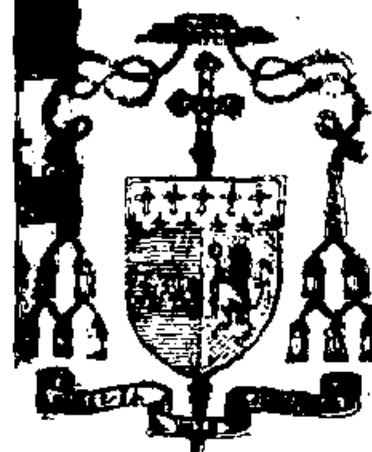
Voici les nouvelles indications auxquelles on devra se conformer :

		Matin		Soir	
AVRIL	23	Lundi.....	Kersaint-Plabennec.....	Saint-Thonan.	
	2	Mercredi....	Le Folgoat.....	Lanarvily.	
	3	Jeudi.....	Ploudaniel.....	Trégarantec.	
	4	Vendredi....	Saint-Frégant.....	Kernouës.	
MAI	14	Lundi.....	Bourg-Blanc.....	Coat-Méal. — Guipronvel.	
	15	Mardi.....	Plourin.....	Lanrivouaré. — Tréouergat.	
	16	Mercredi....	Brèles.....	Lanildut.	
	17	Jeudi.....	Ploudalmézeau.....	Lampaul-Ploudalmézeau.	
	18	Vendredi....	Landunvez.....	Porspoder.	
	19	Samedi.....	Plouguin.....	Milizac.	

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Évêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mars).

11. 4^e dim. de Carême.
12. Saint Pol de Léon, Ev. et C.
13. De la Férie.
14. De la Férie.

15. De la Férie.
16. De la Férie.
17. S. Patrice, Ev. et C.
18. Dim. de la Passion.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Berlitz 15-16 | Collège Lesneven 20-21
Landerneve 17-19 | Ecole Saint-Yves 22-23

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Évêché : Quête pour les Œuvres Maritimes ; Vacances ; Prédicateurs de Carême ; Action Catholique ; Décès. — Le mois de saint Joseph ;

Apostolat de la Prière ; Intentions recommandées ; Succès universitaire. — Comment la Basilique de Lisieux fut préservée ; S. Exc. Mgr Valerio Valeri, etc.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Évêché.

I. Quête pour les Œuvres Maritimes. — Nous rappelons que cette quête doit se faire à toutes les messes du dimanche 11 Mars.

II. Vacances. — Par ordonnance de Son Excellence Monseigneur l'Évêque, les établissements secondaires du diocèse ont faculté de prendre le congé de Pâques, à leur choix, du samedi 9 Mars au lundi 9 Avril inclus, ou du mercredi 28 Mars au jeudi 12 Avril inclus.

III. Prédicateurs de Carême. — Landerneau : M. le chanoine Le Grand, officiel.
Brest (Saint-Martin) : M. le chanoine Coëffeur.
Morlaix (Saint-Mathieu) : le R. P. Rozec, de la Compagnie de Marie.
Pont-l'Abbé : le R. P. Le Quéré, de la Compagnie de Marie.

IV. Action Catholique. — Veillée de prières. — La J. A. C. demande aux Sections d'organiser dans les paroisses la veillée de prières traditionnelle du dimanche de la Passion, le samedi 17 Mars ou le dimanche 18, en union avec le pèlerinage annuel des agriculteurs catholiques de France à Montmartre.

Des brochures de prières sont à la disposition des paroisses à la Direction des Œuvres, version française et version bretonne (*Karomp hon nesa*), au prix de 3 fr. l'exemplaire, port en sus.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Paul Monot, ancien recteur de Saint-Ségal, décédé le 6 Mars, à l'âge de 67 ans.

Né à Lesneven le 28 Avril 1878, M. Monot fut ordonné prêtre le 25 Juillet 1903 ; nommé vicaire à Cléden-Poher en 1905 et à Plouzané en 1912, il devint recteur de Saint-Ségal en 1929. Le mauvais état de sa santé l'obligea à démissionner, il y a quelques semaines.

Apostolat de la Prière. — Intentions pour le mois de Mars. — Intention générale : Le retour de la vérité et de la droiture dans la vie privée et publique.

Intention missionnaire : Les nations de langue arabe.

Le mois de Saint Joseph. — Saint Joseph fut le Chef de la Sainte Famille : il est le Patron de l'Eglise universelle qui l'honore d'un culte fervent et l'invoque surtout avec une filiale confiance. Notre diocèse lui témoigna toujours une dévotion particulière ; toutes nos paroisses trouveront dans le mois qui lui est consacré une occasion de mieux s'appliquer à le connaître, de mieux se pénétrer de ses vertus, de mieux le prier, de mieux mériter sa protection.

Cette protection nous est si nécessaire dans les terribles épreuves qui affligent le monde entier ! Implorons-le spécialement pour la victoire de nos armes, pour l'établissement d'une paix juste et durable, pour la réparation des ruines matérielles et morales accumulées par la guerre. Que Saint Joseph obtienne à notre pays le retour à la foi, à la pratique religieuse et aux vertus chrétiennes de toutes les familles françaises.

Intentions recommandées. — Mission de Rumengol, du 7 au 25 Mars.

— L'Adoration de Landrévarzec, 17-24 Mars.

— Les Retraites de Lothey, 25 Mars-1^{er} Avril.

— L'Adoration de Locmélar, 15-22 Avril.

— Les Retraites de jeunes filles et jeunes gens de Plougar, 11-18 Mars.

Avis de service. — Service anniversaire pour M. Le Moigne, ancien recteur d'Hanvec, à Hanvec, le 22 Mars, à 11 heures ; à Crozon, le 26 Mars, à 11 heures.

Succès Universitaire. — M. l'abbé Abiven, prêtre-étudiant à l'Université Catholique de l'Ouest, a subi avec succès les épreuves du Certificat de Psychologie.

Comment la Basilique de Lisieux fut préservée. — Au moment où Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus reçoit à Paris de solennels hommages, il nous a paru intéressant de publier la lettre suivante que la R. Mère Agnès de Jésus, sœur aînée de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et prieure du Carmel de Lisieux, a adressée à Mgr Grente, Archevêque du Mans :

« D'après la marche des événements, on nous disait que notre région serait probablement encerclée, et que nous n'aurions pas de batailles à Lisieux. Cependant, dès le 19 Août, nous nous trouvions sous le feu des batteries. L'armée qui se repliait avait sacrifié 2 divisions, chargées de protéger sa retraite et de défendre notre ville.

Dès ce jour-là, les obus passaient en sifflant, au-dessus de nous, et leur éclatement faisait trembler la Basilique. Les avions ne cessaient de nous survoler et de bombarder les campagnes avoisinantes.

Dans la nuit du 20 au 21 Août, grande émotion ! Des Allemands font irruption en notre paisible crypte, demandant d'y passer le reste de la nuit. (Il était 2 h. du matin.) On leur indique la Basilique supérieure qui est libre, car ils insistent. Ils sont environ 200. Quelle angoisse ! Malgré nous, le souvenir du Mont-Cassin hantait notre esprit. N'allaient-ils pas attirer sur nous le tir des adversaires ?

Ils partent vers 5 h. 30 du matin, mais nous constatons que le parvis est plein de soldats, avec canon mitrailleuse, voitures de munitions, etc. Un brouillard providentiel nous vaut un calme relatif et, bientôt ils libèrent l'esplanade, ce qui ne diminue pas nos craintes, car des batteries sont installées par eux, non loin de nous.

Nos prières sont incessantes ; devant la Vierge du Sourire, la récitation du Rosaire se poursuit, ininterrompue.

A 11 heures la bataille commença.

On se battit dans les rues et sur le grand boulevard du côté des Buissonnets (miraculeusement préservés), mais surtout aux pieds de notre colline sainte !

Nous ignorions que des mitrailleuses venaient d'être placées tout le long du sous-parvis. Elles firent rage bientôt sur les chars anglais qui débouchaient, en regard, par la voie ferrée. Bientôt, ce fut infernal. De grosses pièces d'artillerie placées sur les hauteurs environnantes : route de Paris, route de Rouen, se mirent à tirer. Les canons des chars répondaient aux mitrailleuses, les obus éclataient tout près de nous.

L'un d'eux, vers 7 h. 30 du soir, vint tomber, avec un bruit effrayant, dans une des cours anglaises, près de la crypte. Le Salut du Saint-Sacrement fut interrompu : on croyait la Basilique touchée, il semblait que le dôme s'écroulait !

Toute la nuit se passa en prières sous cette rafale. Nous étions dans l'obscurité, mais plusieurs crurent percevoir la ronde d'un soldat faisant l'inspection en sourdine. (Les portes faussées ne fermaient plus.)

Enfin, vers midi et demi, le 23, première apparition des soldats anglais. Toutefois, la bataille ne se termina que vers 6 heures du soir.

Le lendemain, l'officier d'une des troupes d'avant-garde adressa la parole aux réfugiés de la crypte, pour une question de ravitaillement. Nous l'entourions, et comme sœur Geneviève, qui se trouvait, par hasard, au premier rang, faisait allusion à la demande du Saint-Père, et s'étonnait que les bords de la Basilique eussent été visés et bombardés à ce point, celui-ci répondit : « La Basilique ! mais elle devait être rasée : On nous avait assuré qu'elle était pleine d'Allemands. Elle devait être détruite. Le pointage était même fait avec précision. Nous n'attendions plus que l'ordre de tirer. Mais une personne nous ayant assuré qu'elle n'abritait que des religieuses et des civils, nous avons voulu aller aux preuves, et nous avons envoyé une estafette pour nous renseigner, car on ne détruit pas à la légère un tel monument. C'est ainsi que vous avez été épargnées, mais vous l'avez échappé belle ! »

La Sainte Vierge nous avait miraculeusement protégées. Elle s'était servie pour cela, pensons-nous, d'un des vicaires de la paroisse Saint-Jacques qui se rendait à la campagne, le 22, pour son ministère et avait rencontré des soldats anglais. Leur ayant adressé la parole, il leur dit qu'il venait de la Basilique, où il était hébergé dans la crypte avec d'autres réfugiés.

« La Basilique ne contient donc pas d'Allemands ? On nous avait dit qu'on y avait placé des mitrailleuses. » Le bon abbé démentit la chose, et c'est ainsi que dans la nuit, une patrouille anglaise avait fait incognito la visite des lieux.

Le 27 Août, après une cérémonie d'actions de grâces, nous sommes rentrées processionnellement au Monastère, portant sur nos épaules la châsse de notre petite Sainte et escortées d'une foule nombreuse et sympathique qui récitait le chapelet.

S. Exc. Monseigneur Valeri. — Le Gouvernement français vient de décerner la grand'croix de la Légion d'honneur à S. Exc. Mgr Valerio Valeri, ancien nonce apostolique à Paris. C'est la cinquième fois que la France confère cette haute distinction à une personnalité ecclésiastique de la Curie romaine ; ce geste réjouira tous les catholiques de notre pays.

Productions cinématographiques. — Après accord avec S. Exc. Mgr Petit de Julleville, Archevêque de Rouen et Président de la Commission Nationale du Catéchisme, les « Productions Françaises Cinématographiques » (siège social : 69, quai d'Orsay, Paris (7^e), se proposent de réaliser et d'éditer sous la marque déposée « Films Saint-Joseph » des films d'enseignement religieux.

La première œuvre entreprise est un Catéchisme en 40 films-fixes préparés selon une formule toute nouvelle par M. le chanoine Quénec. Ces films ont seuls le privilège de pouvoir porter la mention « Publiés avec l'approbation et sous le contrôle direct de la Commission Nationale du Catéchisme ».

Les conférences de Notre-Dame de Paris (CARÊME 1945), par le R. P. PANICL. — Christianisme et valeurs vitales : *Le Christ et la Révolution*.

18 Février : *Le Christ et la vie*. — 25 Février : *Le Christ et la vraie révolution*. — 4 Mars : *Le Christ et l'égalité*. — 11 Mars : *Le Christ et la justice sociale*. — 18 Mars : *Le Christ et la cité terrestre*. — 25 Mars : *Le Christ et l'amour du prochain*.

RETRAITE PASCALE : Frères dans le Christ : les autres et nous.
Lundi Saint : *L'existence de nos frères*. — Mardi Saint : *La vie de nos frères*. — Mercredi Saint : *Nos frères et Dieu*. — Jeudi Saint : *L'Eucharistie et nos frères*. — Vendredi Saint : *La mort du Christ et nos frères*.

Les Conférences paraissent en six fascicules immédiatement après le prononcé de chacune d'elles. — La Retraite forme un septième fascicule plus important que les six premiers.

Abonnements aux fascicules (Service hebdomadaire) : 80 francs franco. — Vente au fascicule : Chacune des 6 conférences : 9 fr. 50 ; La Retraite Pascale : 23 francs.

CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE. — C'est un fait que le vote des femmes a surpris bon nombre de Françaises insuffisamment préparées à la vie sociale et civique. Pour faciliter cette préparation, la Chronique Sociale de France publie trois plans de conférences sur le vote des femmes :

Le vote des femmes ; La femme dans la vie civique ; Le devoir électoral. Ces plans, très détaillés, peuvent permettre de préparer, avec un minimum de travail, des conférences d'environ une demi-heure. Ils seront particulièrement utiles pour toutes les militantes des mouvements féminins d'Action catholique ou d'Action temporelle.

En vente à la Chronique Sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon (2^e), au prix de 3 fr. franco 4 fr. C. C. P. 65-78 Lyon.

« L'UNION », revue mensuelle du Clergé paroissial éditée à l'Union des Œuvres Catholiques de France, 31, rue de Fleury, Paris (6^e). Abonnement normal : 100 francs. C. C. P. Paris 414.72.

Elle a pour directeur-gérant M. l'abbé G. Courtois et est conçue de telle façon que ses feuillets puissent constituer des « fiches mobiles ». Curés, vicaires ou militants y trouveront une matière abondante pour leur méditation et leur apostolat. Des pages de spiritualité, de pastorale (par ex. de judicieux « conseils à un jeune prêtre », qui paraîtront bientôt en volume) et sous la rubrique « Entraide sacerdotale ». Une mine de renseignements pratiques font de cette publication un excellent instrument de travail.

**Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église**

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité
— QUINGAMP —

**Imprimerie
Cornouaillaise**

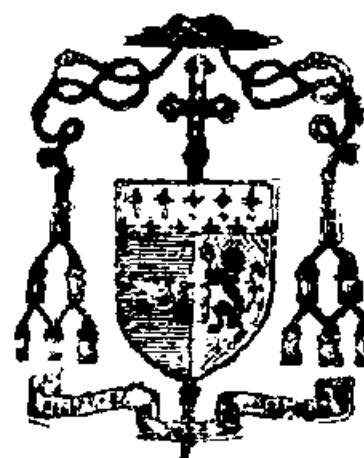
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER Tel. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mars).

18. Dim. de la Passion.

19. S. Joseph, C.

20. De la Férie.

21. S. Benoît, Abbé.

22. De la Férie.

23. N.-D. des Sept Douleurs.

24. S. Gabriel, Archange.

25. Dim. des Rameaux.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Collège de Lesneven

20-21

Ecole Saint-Yves

22-23

Ecole libre des filles Kérinou. 24

Ecole du Nivôl

25-26

Ecole St-Blaise, Douarnenez... 27-28

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : Ordonnance de Mgr l'Evêque de Quimper relative aux honoraires des messes ; Quête pour les églises sinistrées du diocèse ; Ordination ; Nominations ; Décès ; Ordre des Confirmations dans les pa-

roisses sinistrées de la région bretonne. — Recommandation ; Succès universitaires ; Décès. — Les vœux des Directeurs diocésains de l'Enseignement libre ; Liberté d'enseignement ; L'assemblée générale de la F. N. C., etc.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Quimper relative aux honoraires des messes — L'élévation croissante du prix de la vie, fortement accélérée en ces derniers temps par suite des événements et du relèvement des traitements et des salaires, Nous oblige à modifier une fois de plus le taux des honoraires de messes, et à prendre à ce sujet les mesures suivantes :

1^o Nous fixons à 40 francs l'honoraire de la messe manuelle à partir du dimanche de Pâques, 1^{er} Avril prochain.

2^o Les honoraires des messes comprises dans les tarifs paroissiaux seront tous majorés de 10 francs.

3^o L'application de cette mesure aux fondations nécessitera un nouvel aménagement des charges, pour lequel on devra recourir à l'autorité diocésaine.

4° Conformément à une récente prescription de la Sacrée Congrégation du Concile (1^{re} Août 1941), dans chaque église sera placé un tronc spécial destiné à recevoir les offrandes des fidèles peu fortunés qui, sans pouvoir verser l'honoraire intégral, désirent avoir part au fruit du Saint Sacrifice. Les quêtes dominicales et autres pour les défunts ne suffisent pas pour l'exécution des Instructions de Rome, les fidèles pouvant avoir et ayant fréquemment d'autres intentions.

Quimper, le 12 Mars 1945.

† ADOLPHE-YVES-MARIE, Evêque de Quimper et de Léon.

II. Quête pour les églises sinistrées du diocèse.

— Par ordonnance de Monseigneur, une quête pour les églises, maisons d'œuvres, presbytères sinistrés du diocèse sera faite dans toutes les églises et chapelles, à toutes les messes du dimanche des Rameaux, 25 Mars.

Cette quête sera annoncée en chaire dimanche prochain 18 Mars.

III. Ordination. — Nous recommandons aux prières les ordinations qui seront faites par Son Excellence Monseigneur Cogneau, en la chapelle du Grand Séminaire, les 17 et 18 Mars, à 9 heures.

IV. Prédicateurs de Carême. — Concarneau : quinzaine pascale : M. l'abbé Kérautret, sous-directeur des Œuvres.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Recteur de Loqueffret, M. Jean-Marie Le Bot, vicaire à Plougoulin, en remplacement de M. Jean-Marie David, démissionnaire pour raison de santé.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. le chanoine François Kervella, ancien recteur de Guiclan, décédé le 9 Mars, à l'âge de 83 ans.

— Né à Roscanvel, le 6 Janvier 1862, M. Kervella fut ordonné prêtre le 24 Avril 1886. Vicaire à Pouldreuzic en 1886, à Ergué-Armel en 1889, il devint aumônier des Bretons à Angers en 1897, puis recteur de Guiclan en 1910. Le 31 Mai 1935, il fut promu chanoine honoraire. Il démissionna en 1942 pour raison de santé.

— Un câblogramme de Lomé (Togo), reçu le 12 Mars, nous annonce la mort de Son Excellence Monseigneur Jean-Marie Cessou, vicaire apostolique du Togo, survenue le 3 Mars.

— Monseigneur Cessou, évêque titulaire de Verinopolis, était né à Quimper le 18 Décembre 1884. Prêtre des Missions africaines de Lyon, le 19 Juillet 1908, il partit aussitôt pour l'Afrique. Administrateur du vicariat apostolique du Togo en Janvier 1921, il en devint évêque le 22 Mars et fut sacré à Lomé le 15 Juillet.

Monseigneur l'Evêque le recommande instamment aux prières de ses diocésains.

VII. Ordre des Confirmations dans les paroisses sinistrées de la région brestoise :

			<i>Matin</i>	<i>Soir</i>
MAI	28	Lundi.	Guipavas	Le Relecq-Kerhuon.
	29	Mardi	Gouesnou	Bobars. — Guilers.
	30	Mercredi	N.-D. de Kerbonne....	Saint-Pierre-Quilbignon. — Recouvrance.
	31	Jeudi	Saint-Marc	Lambézellec.
JOIN	1	Vendredi	Saint-Martin	St-Joseph du Pilier-Rouge.

Recommandation. — L'Adoration de Landrévarzec, du 17 au 24 Mars.

Décès. — R. P. Fulbert Maurice-Monat, de Poullan, F. M. Capucin, décédé au Couvent de Roscoff le 7 Mars 1945, dans la 59^e année de son âge et après 35 ans de profession.

Succès universitaires. — M. l'abbé Maurice Dilasser, professeur à l'Institution Saint-François de Lesneven, étudiant à l'Université Catholique d'Angers, vient d'obtenir en vue de la licence le certificat d'Etudes latines.

Les Vœux des Directeurs Diocésains de l'Enseignement Libre. — Les directeurs diocésains de l'Enseignement libre, réunis en Assemblée générale pour la première fois depuis la libération,

Ardemment désireux de voir la reconstruction française s'accomplir dans un climat d'union et de paix favorable aux réformes de structure indispensables ;

Préoccupés de contribuer à la pacification des esprits en travaillant à la formation des jeunes Français dans la communauté nationale ;

Certains de répondre aux vœux d'un grand nombre de familles françaises ;

Unanimes à souhaiter l'établissement d'une paix scolaire juste et durable ;

Estimant que le désir d'union proclamé par tous les partis doit rendre plus facile aujourd'hui un accord dans le respect de toutes les autorités intéressées à l'éducation, rappelant toutefois que l'union n'est réelle et solide que si elle respecte la diversité des familles spirituelles ;

Témoins de l'attachement des populations catholiques urbaines et rurales de toutes conditions sociales à la liberté de l'enseignement inscrite dans les lois fondamentales de la République, attachement manifesté par les sacrifices pécuniaires importants et prolongés, ils constatent l'impossibilité pour les familles seules d'assurer aux maîtres une rétribution décente dans le cadre des difficultés actuelles de la vie :

Demandent le maintien loyal et sincère de la liberté familiale d'éducation,

Affirment que cette liberté, pour être effective, doit disposer des moyens matériels de s'exercer sous peine d'être un leurre,

et mandatés par la hiérarchie, sont prêts à examiner les modalités de tout système nouveau qui respecte la liberté et le droit des parents, assure l'égalité des familles devant les charges scolaires et permette ainsi l'établissement d'une véritable fraternité française.

(Cf. Croix de Paris, 6 Février 1945.)

Liberté d'Enseignement. — Recevant une délégation du personnel enseignant, nombreux en son diocèse, S. Em. le cardinal Liébart, évêque de Lille, à la question : « Y aura-t-il des subventions ? » a répondu :

« Nous les demandons depuis longtemps comme un acte de justice... Que fera le gouvernement du général de Gaulle ?... La gravité du problème et l'impossibilité où nous sommes de faire face aux obligations annuelles qui s'élèvent, rien que pour le diocèse de Lille, à plus de 66 millions, ne lui échappent pas. Du point de vue financier, la disparition des écoles privées causerait à l'Etat un préjudice considérable, comme le prouve la constatation suivante : à l'école publique, un enfant coûte 3.500 francs par an ; à l'école privée, il ne coûte que 1.300 francs. Comme il y a dans les écoles libres un million d'enfants, même si l'Etat donnait un milliard pour les subventionner, il réaliserait encore une économie annuelle de deux milliards par rapport à la dépense qu'il faudrait, si tous ces enfants allaient à l'école publique. Ce simple calcul éclairera-t-il ceux qui, à l'exemple des dictateurs, veulent la suppression de cette liberté, dût-il en coûter cher à la nation ? Nous osons l'espérer. »

L'Assemblée générale de la F.N.C. — La Fédération nationale catholique a tenu son assemblée générale annuelle à Paris, le 18 Février. Malgré les difficultés actuelles des communications, 44 diocèses étaient représentés, certains délégués ayant dû faire plusieurs jours de voyage pour arriver à temps et passer une seule journée à Paris.

Après la messe entendue en commun à l'église Notre-Dame-des-Champs, les réunions se sont tenues dans une des salles de la paroisse Notre-Dame-des-Champs. Il s'agissait de renouveler le Comité directeur et de préparer la transformation de la F. N. C. en mouvement général d'Action catholique, sous la forme d'une fédération d'Unions paroissiales.

Le vice-président, M. Le Cour Grandmaison, présenta avec une éloquente émotion l'éloge du général de Castelnau et rappela les directives qu'il avait données six jours avant sa mort, en accord avec la hiérarchie, en vue de cette transformation. Il s'agit actuellement de les mettre en pratique et de travailler à reconstruire ou à développer dans tous les diocèses les Unions paroissiales qui sont à la base de ce mouvement.

Son Em. le cardinal Suhard avait bien voulu honorer de sa présence la réunion de l'après-midi et donner aux délégués diocésains les directives de l'Eglise sur l'action à mener pour le relèvement chrétien de notre chère France.

M. Le Cour Grandmaison indiqua ce qu'exige des catholiques la « libération » : La France ne trouvera la liberté, dit-il, que dans la mesure où elle se soumettra à la vérité. Cette vérité, nous la trouvons nettement formulée dans les Encycliques pontificales qui doivent être le guide spirituel d'une action pour restaurer l'ordre social chrétien dans l'individu, dans la famille, dans la nation, seul efficace pour le salut du pays. En suivant ces directives pontificales, nous montrerons aux âmes individuelles, comme à notre patrie bien-aimée, la voie de la véritable libération.

FATIMA, AURORE DE PAIX !... — Afin de permettre aux prêtres et aux groupements religieux de répandre facilement le message de Fatima, « En Cordée » — revue des Frères des Ecoles chrétiennes de Savoie — vient d'éditer :

1° Un Album de propagande (grand format 22x27. Plus de 150 illustrations de Jean-Marie BRETON et de Frère VENANT Emile. Impression en deux couleurs. Texte abondant et bien présenté faisant connaître ce que l'on sait de plus récent sur Fatima : les Voyants, le Secret, le Message...).

Prix franco : 15 francs.

2° Une série de 9 Images-Feuilles de propagande.

Prix franco de la série : 6 francs.

Ecrire à « En Cordée », 11, rue Dupanloup, Annecy (Haute-Savoie).

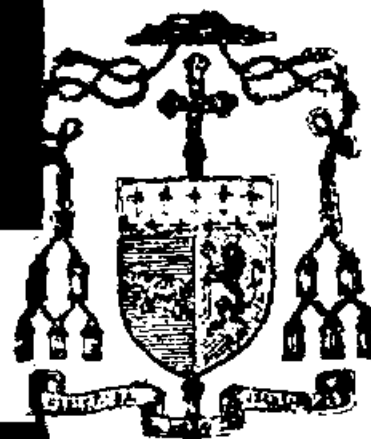
Le paiement peut se faire par C. P. P. Gruffaz-Guérin 1580/50 Lyon ou par timbres-postes.

Prix spéciaux pour les commandes importantes.

Le tirage étant très limité, ne tardez pas à nous passer vos commandes.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mars-Avril).

25 Mars. Dim. des Rameaux.
26. De la Férie.
27. De la Férie.
28. De la Férie.

29. Jeudi-Saint.
30. Vendredi-Saint.
31. Samedi-Saint.
1^{er} Avril. PAQUES.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital Quimperlé	1-2	Filles de la Croix (rue Yves-	
Hôpital Landerneau	3-4	Collet, Brest)	5-6

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Dom Bernard, Abbé de Melleray ; Denier de Saint-Pierre ; Quête pour les églises sinistrées du diocèse ; Prêtres et Séminaristes mobilisés ; Honoraires de messes ; Ordina-

tions ; Nominations. — Croisade Eucharistique ; Intentions recommandées ; Décès ; Avis ; Prêtres et paroisses sinistrées du diocèse ; L'Association du Mariage Chrétien.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Dom Bernard, Abbé de Melleray. — Le mardi 13 Mars, Dom Bernard Pape a été élu Abbé de Notre-Dame de Melleray.

Né en 1889, à Lanmeur, près de Morlaix, Dom Bernard fit ses études ecclésiastiques au Grand Séminaire de Quimper et fut ordonné prêtre en 1914 par Monseigneur Duparc. Après quelques années de professorat au Petit Séminaire de Pont-Croix, il entra à l'Abbaye de Melleray en 1930. Depuis la mort de Dom Corentin survenue le 16 Novembre 1940, le R. Père Bernard était supérieur du monastère.

Sa bénédiction abbatiale aura lieu le mercredi 25 Avril, en la fête de saint Marc, dans l'église de Notre-Dame de Melleray.

A Dom Bernard, 37^e Abbé de Melleray depuis la fondation de l'abbaye qui eut lieu en 1142, l'Evêque et le diocèse de Quimper offrent leurs vœux de long et fructueux ministère. *Ad multos annos !*

II. Denier de Saint-Pierre. — Monseigneur l'Evêque a reçu de Son Excellence le Nonce Apostolique la lettre suivante :

EXCELLENCE RÉVÉRENDISSIME,

J'ai bien reçu la généreuse offrande que les fidèles du diocèse de Quimper ont bien voulu destiner au Souverain Pontife. Je vais en donner communication à la Secrétairerie d'Etat. En attendant que celle-ci le fasse directement, je prie Votre Excellence et, par son intermédiaire, ses chers diocésains, de trouver ici l'expression de mes plus vifs remerciements pour cet acte de filial attachement au Saint Père qui, en ces heures tragiques pour l'humanité, s'efforce de soulager quelques-unes des nombreuses misères qui frappent le monde entier.

Que Votre Excellence veuille bien agréer l'assurance de mon sincère et fraternel dévouement en Notre Seigneur.

III. Quête pour les églises sinistrées du diocèse.

— Nous rappelons que cette quête doit se faire dans toutes les églises et chapelles du diocèse, à toutes les messes du dimanche des Rameaux.

Le produit en sera adressé au Secrétariat (C/C. 3480 Nantes).

IV. Prêtres et Séminaristes mobilisés.

— MM. les Vicaires généraux prient MM. les Curés et Recteurs, et MM. les Chefs d'établissement de leur faire connaître les noms et adresses de leurs vicaires ou professeurs mobilisés.

Ils donneront les mêmes renseignements à M. le Supérieur du Grand Séminaire pour leurs séminaristes mobilisés.

V. Honoraires de messes.

— Comme suite à la note parue la semaine dernière, le Secrétariat de l'Evêché, — à partir de Pâques — ne recevra plus d'honoraires de messes inférieurs au tarif fixé.

VI. Ordinations. — Ordination du 17 Mars en la chapelle du Grand Séminaire : 29 sous-diacres.

SOUS-DIACONAT :

MM.

Auguste Bodénès, de Plouguerneau ;
Louis Cabioch, d'Henvic ;
Albert Calvarin, de Plourin-Ploudalmézeau ;
Jean Calvez, de Plouguerneau ;
Albert Coatmeur, de Pouldavid ;
Maurice Collet, de Plouarzel ;
Jean-Marie Conseil, de Cléder ;
Marcel Coz, de Lambézellec ;
Joseph Créac'h, de Roscoff ;
Pierre Falhun, de Plounéour-Trez ;
René Gauthier, de St-Martin-de-Morlaix ;
Joseph Jacob, de Roscoff ;
Pierre Jullien, de Saint-Sauveur de Brest ;
Joseph Kerbaul, de Lanneuffret ;

MM.

Yves Kerléguer, de Plouider ;
Jean-Yves Kérouanton, de Lanhorneau ;
Pierre Kervennic, de St-Pierre-Quilbignon ;
Lucien Lebreton, de Lambézellec ;
Louis Le Lann, de Plounévez-Lochrist ;
Jean-Yves Le Moigne, de Gouézec ;
Adrien Léon, du Bourg-Blanc ;
Hervé Loaec, de Loperhet ;
Yves Marzin, de Brie ;
Marcel Person, de Landerneau ;
Jean Pouliquen, de Guimiliau ;
Emile Rolland, de Landerneau ;
Jean-Louis Roudaut, de Plabennec ;
René Thomas, de Plovan ;
Jean Troadec, de Landerneau.

Ordination du 18 Mars. — 12 prêtres dont 7 au titre de la Province ecclésiastique d'Haïti ; — 29 diacres ; — 10 acolytes ; — 10 exorcistes ; — 7 tonsurés.

Ont été ordonnés diacres, les 29 sous-diacres de la veille.

Ont été ordonnés prêtres :

MM.

Pierre Guichou, de Saint-Thégonnec ;
Jean-Louis Le Bras, de Plounéventer ;
Joseph Le Guen, de Ploudiry ;
François Saout, de Plougar ;

MM.

Jacques Bloc'h, Yves Cabon, René Fresnay, Jean Le Bézu, Jean Le Dû, Yves Villalard, Charles Wunderlich, de la Province ecclésiastique de Haïti.

VII. Nominations — Monseigneur l'Evêque a nommé chanoine honoraire M. Louis Soubigou, professeur au Grand Séminaire.

— Son Excellence a autorisé M. Jean-Louis Calvez, directeur de l'école Saint-Joseph de Morlaix, à porter la mosette des doyens.

Croisade Eucharistique. — Une réunion de zéloteurs et zélatrices de Croisade Eucharistique aura lieu le jeudi 5 Avril, à Quimper (Retraite, rue Verdelet) ; le samedi 7 Avril, à Landerneau (Providence, rue du Général-Goury).

Dans les deux centres, réunions à 10 heures et à 14 heures.

Intentions recommandées. — *Plougonvelin* : retraites pascales par le P. Briec, de Roscoff, du 18 Mars au 1^{er} Avril.

Lothey : retraites d'hommes mariés et de jeunes gens par le P. Le Jollec, S. J., du 24 Mars au 1^{er} Avril.

Tréméven : mission paroissiale du 12 au 29 Avril.

Décès. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le R. P. Pierre Cozanet, Oblat de Marie-Immaculée, missionnaire dans l'Alberta, décédé le 1^{er} Mars 1944.

Le R. P. Cozanet était le frère de M. Bernard Cozanet, ancien vicaire auxiliaire de Plabennec.

Avis. — Les Tertiaires des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie (Tertiaires de Saint-Jean-Eudes) qui ne reçoivent plus leur Bulletin, sont priées d'indiquer leur adresse actuelle au R. P. Jégo, 31, rue d'Antrain, Rennes (I.-et-V.).

Prêtres et paroisses sinistrés du diocèse. — La collecte organisée en leur faveur a donné d'excellents résultats. Un merci très cordial à tous les donateurs : paroisses, communautés religieuses, personnes isolées.

Voici une liste partielle des principaux objets recueillis :

Pour le culte : 125 ornements pour la messe, complets et en bon état ; — 24 chapes ; — 37 aubes ; — 15 calices ; — 100 corporaux ; — 110 purificatoires ; — 88 pales ; — 124 amicts ; — 65 manuterges ; — 17 missels ; — 19 étoles ; — 10 bourses ; — 6 pavillons de ciboire ; — 32 chandeliers ou candélabres ; — 1 ostensor ; — 2 encensoirs ; — 60 bouteilles de vin de messe.

Objets personnels : 60 draps ; — 16 couvertures ; — 25 taies d'oreiller ; — 24 chemises ; — 14 flanelles ; — 10 paires de bas ; — 66 serviettes de

table ; — 53 serviettes de toilette ; — 4 soutanes ; — 3 douillettes ; — livres divers ; — 10.000 francs.

Le Comité des Prêtres sinistrés de la région de Brest, présidé par M. le chanoine Barvet, curé de Saint-Martin, s'occupe en ce moment de la répartition équitable des secours aux intéressés. Les confrères isolés, qui ne pourront pas facilement se rendre à la réunion que doit organiser le Comité, sont priés de lui faire connaître leurs besoins, sans délai.

Les doyennés voudront bien attendre des instructions ultérieures pour la livraison de leurs dépôts.

On serait très reconnaissant aux paroisses, communautés ou confrères de procurer encore — si possible — un peu de *vin de messe* (ne serait-ce qu'une bouteille par maison), et aussi des ouvrages divers : Théologie, Ecriture Sainte, Spiritualité, Revues, etc...

Que Dieu le rende à tous au centuple !

L'Association du Mariage Chrétien. — Après quatre années de demi-sommeil, l'Association du Mariage Chrétien reprend son activité. Elle vient d'inaugurer à l'Institut Catholique de Paris la troisième session de l'Ecole Catholique des Sciences Familiales.

En même temps, elle reprend ses publications qui s'adressent aux prêtres, aux parents et aux éducateurs, aux jeunes gens et aux jeunes filles. Avec la même sécurité de doctrine et le même sérieux que le passé, elles se consacrent à tous les problèmes relatifs à la sanctification de la famille.

L'Association du Mariage Chrétien, section familiale de l'Action Catholique, qui a reçu de l'Eglise une mission très précise ne donne, présentement, son patronage à aucune autre publication ou cahiers périodiques.

BIBLIOGRAPHIE

SYNDICALISME CHRÉTIEN. — Il ne suffit pas d'avoir délivré la France. Maintenant il faut reconstruire. Pour leur part, les Syndicats de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) ont déjà commencé à s'y employer. Déjà aussi, les adhésions y affluent de toutes parts.

Il importe qu'aucun salarié — depuis le manoeuvre jusqu'au directeur — qui se réclame, dans sa vie personnelle et familiale de l'idéal chrétien, ne s'abstienne d'apporter son adhésion au Syndicat chrétien de sa catégorie professionnelle. Dans les circonstances présentes, cette adhésion, à quoi doit s'ajouter, si possible, une participation active à la vie syndicale, est un véritable devoir de conscience.

A ce prix seulement sera réalisé un ordre social chrétien. A ce prix seulement, et non par l'abstention ou l'adoption de positions stérilement « anti », pourront être évitées de grandes perturbations sociales et le totalitarisme, sous quelque forme et sous quelque étiquette qu'il se présente.

Le siège social de la C.F.T.C., des Syndicats ouvriers, des Syndicats des travailleurs de la terre, des Syndicats des fonctionnaires, des Syndicats des ingénieurs et des cadres est installé 11 bis, rue Roquépine, Paris (8^e). Celui des Syndicats des employés, et des cheminots demeure : 5, rue Cadet, Paris (9^e).

Les organes des Syndicats chrétiens sont : *L'Ouvrier agricole* pour les travailleurs de la terre à l'adresse suivante : « L'Ouvrier agricole » 11 bis, rue Roquépine, Paris (8^e). C. C. Paris 2055.73 : Fédération des Syndicats libres des travailleurs de la terre. Abonnement annuel : 22 francs.

Le *Syndicalisme* pour les autres Syndicats. Adresse : « Syndicalisme », 11 bis, rue Roquépine, Paris (8^e). C. C. Paris 285.24 : Confédération française des travailleurs chrétiens. Abonnement annuel : 130 fr. ; six mois : 70 fr.

LIBERATION DES AMES. R. P. VARILLON. S. J., Chronique Sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon (2^e). — Prix : 6 fr. ; franco 7 fr.

Cette brochure réunit les premières allocutions données par le R. P. Varillon, au poste de Radio-Lyon.

Ces pages, à la fois enthousiastes et modérées, où vibre le plus pur esprit chrétien, sont indispensables à qui, dans les obscurités de notre temps, veut voir clair et agir juste.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

- | | |
|-----------------|-------------------|
| 1. PAQUES. | 5. De l'Octave. |
| 2. De l'Octave. | 6. De l'Octave. |
| 3. De l'Octave. | 7. De l'Octave. |
| 4. De l'Octave. | 8. Dim. in albis. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital Quimperlé	7-8	Juvénat de l'île Blanche	13-14
Adoration Morlaix	9-10	Saint-Julien Lanterneau	15-16
Adoration Quimper	11-12		

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France (extrait) ; Prescriptions relatives à la Confirmation ;

Entr'aide Française ; Ordination ; Réunion des Conseils paroissiaux ; Nomination. — Apostolat de la Prière ; Intention recommandée ; Catéchismes bretons, etc.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France (Extrait). — LE PROBLÈME SCOLAIRE. — Nous attendons de l'Etat qu'une solution de justice soit apportée au problème de l'école. Nous désirons ardemment la paix scolaire, indispensable au bien du pays et à l'unité nationale. Nous souhaitons vivement qu'une entente complète existe entre tous ceux qui, prêtres et instituteurs, sont appelés à la belle mission de former l'âme des enfants de France. Trop longtemps, on a opposé, au mépris de la charité et souvent de la justice, les éducateurs qu'aurait dû rapprocher leur commun dévouement à la même œuvre.

Nous demandons que la liberté de l'enseignement, inscrite dans les lois républicaines, soit effectivement assurée comme elle l'est déjà dans tous les autres pays démocratiques.

Cette liberté, nous la demandons au nom des droits les plus sacrés des familles. Les parents sont les premiers responsables de la formation de leurs enfants ; ils ont le droit imprescriptible de choisir, sans pression d'aucune sorte, l'école où ils pourront leur faire donner l'instruction et l'éducation, inséparables l'une de l'autre. Mais cette liberté d'enseignement ne doit pas être le privilège de l'argent ; elle doit être assurée à tous, y compris les familles des milieux populaires. On ne comprendrait donc pas que les parents soient contraints de s'imposer une double contribution, parce qu'ils veulent accomplir leur devoir.

Nous la demandons au nom des droits de la personne humaine et de ses libertés essentielles ; la liberté de l'enseignement n'étant que le corollaire naturel et la condition pratique de la liberté de conscience et de pensée.

Nous la demandons au nom de la vraie mission de l'Etat. Le sens même de cette guerre et de notre victoire est la condamnation de l'Etat totalitaire. La mission de l'Etat n'est pas d'enseigner une doctrine unique dans une école unique, mais, à côté de ses propres écoles ouvertes à tous et respectueuses des convictions de tous, de contrôler, soutenir, stimuler l'enseignement donné par les différentes familles spirituelles de la nation, afin que chacune apporte à l'unité nationale, qui doit être une plénitude, non un étouffement, les richesses propres de son patrimoine moral et culturel.

Nous demandons enfin cette liberté au nom des droits de l'Eglise et de sa mission d'enseignement, au nom des éminents services qu'elle a rendus à la civilisation dans le passé et qu'elle continue à rendre chaque jour à la nation par ses écoles libres, ses collèges et ses Universités.

Dès lors que ces principes sont respectés, nous sommes prêts à étudier toute modalité qui permettra l'apaisement de conflits si gravement dommageables au bien de la France.

II. Prescriptions relatives à la Confirmation. —

Nous renouvelons les recommandations habituelles en les précisant sur certains points.

1° Nous demandons qu'on s'abstienne encore cette année d'organiser des cortèges pour venir à la rencontre de l'Evêque à la limite des paroisses. L'Evêque devra être reçu à petite distance de l'église par les enfants rangés en procession, et conduit ainsi jusqu'à l'entrée, conformément aux indications de la brochure : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1).

En ce qui concerne spécialement l'*Antienne du Patron de la paroisse*, avec verset correspondant, on aura soin de l'entonner dès que le Curé aura chanté à l'autel l'oraison prescrite (2).

(1) En vente à Quimper, chez MM. Le Goaziou et Guivarch, libraires.

(2) Dans les communautés religieuses et pensionnats, on observe pour la réception de l'Evêque un cérémonial plus simple : l'aumônier, en simple surplis, présente l'eau bénite à l'Evêque à l'entrée de la chapelle et le conduit au chœur. On chante quelques couplets d'un cantique. L'Evêque adresse une allocution aux confirmands et commencera aussitôt la cérémonie de la Confirmation, comme il est dit au chap. IV, p. 8, de l'Opuscule mentionné plus haut.

2° MM. les Curés et Recteurs exigeront des parents que les enfants soient vêtus modestement. Les petites filles doivent porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

Dans l'église, ils auront soin de placer les garçons du côté de l'Epître et les filles du côté de l'Evangile.

3° Tous les confirmands doivent être présents quand l'Evêque récite à haute voix les prières générales prescrites pour l'administration de ce sacrement au commencement et à la fin de la cérémonie. On veillera spécialement à ce que les *enfants de chœur*, qui seront confirmés, ne quittent pas l'église à ces moments-là.

On veillera pareillement à ce que les enfants, quand ils vont se faire confirmer, tirent leurs gants et laissent à leurs places tous les objets qui peuvent les embarrasser : chapeaux, livres, chapelets, etc... En se présentant devant l'Evêque, les petites filles auront les mains croisées, les garçons les bras croisés.

4° Les billets de Confirmation doivent être écrits *très lisiblement*. Ils doivent porter en première ligne, et en caractère assez grand, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et, enfin, la signature du curé, ou d'un vicaire.

5° Après la cérémonie, Monseigneur sera conduit processionnellement au presbytère, où il recevra le Conseil paroissial, puis les Comités de l'Action Catholique et des Œuvres de jeunesse. A ce propos, nous devons faire remarquer qu'il ne s'agit pas de faire entrer au presbytère ou dans une salle la masse des hommes qui se trouvent présents aux cérémonies de la Confirmation. Le désir de l'Evêque est avant tout de connaître et d'entretenir les dirigeants de l'Action Catholique dans les paroisses, ceux des groupes de jeunesse et des œuvres paroissiales. Ce sont les membres de ces Comités qu'il faut lui présenter et lui faire connaître.

L'Action Catholique des hommes a dû ralentir son activité pendant les années d'occupation ; en beaucoup de paroisses, elle se trouve plus ou moins désorganisée. Il faut que partout elle se reconstitue, qu'elle mette à sa tête des chrétiens zélés et actifs, tienne des réunions et reprenne son travail d'œuvres, de propagande et d'apostolat.

Monseigneur visitera ensuite, comme de coutume, les écoles chrétiennes.

Disposition nouvelle. — Nous rappelons la modification importante introduite l'année dernière dans l'ordre de la cérémonie de la Confirmation. Pour permettre au Vicaire général de faire la vérification des Registres paroissiaux, telle qu'elle est prescrite par le décret *Sacrosanctum*, Monseigneur l'Evêque se fera assister à l'autel, non par le Vicaire général, mais par le Curé-Doyen, s'il est présent, ou par un autre prêtre, et par le Recteur de la paroisse intéressée.

Le Vicaire général devra trouver rassemblés soit dans une chambre ou salle du presbytère, s'il est à proximité de l'église, soit à la sacristie, s'il en est éloigné, tous les registres et documents qu'il a charge de vérifier, à savoir :

a) Les registres des Baptêmes, Mariages, Enterrements de l'année en cours, — et le registre contenant la liste des enfants confirmés lors de la dernière visite pastorale (1941).

b) La collection des registres des années antérieures ;

- c) Le cahier d'inscription des premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;
 d) Le livre-journal des recettes et dépenses avec la série des Comptes et Budgets, depuis 1941 ;
 e) Le registre spécial prescrit pour l'exécution des fondations (art. 380 des Statuts).

III. Entr'aide Française. — Une collecte d'œufs commencera le 9 Avril en faveur des sinistrés, réfugiés et nécessiteux.

Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de l'annoncer en chaire le dimanche de Pâques et de la recommander avec instance pour le soulagement des misères dues à la prolongation de la guerre.

IV. Ordination. — Aux jeunes prêtres ordonnés le 18 Mars par Son Excellence Monseigneur Cogneau, il faut ajouter M. Albert Le Floch, de Guengat, qui a reçu la prêtrise, à Paris, des mains de Son Eminence le cardinal Suhard, au mois de Février.

V. Réunion des Conseils paroissiaux. — Les Conseils paroissiaux tiendront le 8 Avril prochain, dimanche de la Quasimodo, leur réunion habituelle pour l'examen et l'approbation des Comptes et Budgets.

Nous rappelons que ces Comptes et Budgets doivent être expédiés, en double exemplaire, à l'Evêché, dans le délai d'un mois après la séance de Quasimodo. Joindre un timbre pour le renvoi.

VI. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Jean-François Le Bars, vicaire à Saint-Ségal, est nommé vicaire auxiliaire à Dirinon.

Apostolat de la Prière. — Semaine du Centenaire, à la Basilique de Montmartre (11-18 Juin). Congrès des Directeurs diocésains d'Apostolat et de Croisade, les 11-12-13 Juin. Congrès national du Sacré-Cœur : 14-15-16 Juin. Consécration de la France au Sacré-Cœur par la Famille française, par des délégués de tous les diocèses : dimanche 17 Juin. Journée-rencontre des Secrétariats diocésains d'Apostolat et de Croisade : lundi 18 Juin.

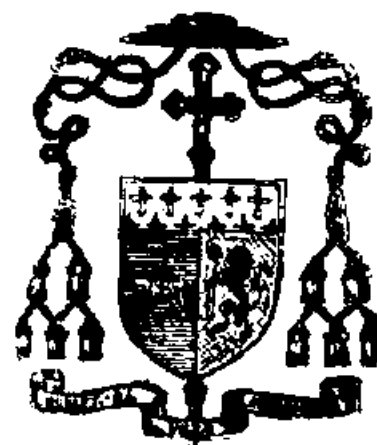
Intentions générales pour le mois d'Avril : le Recrutement sacerdotal ; les Mahométans vivant parmi les chrétiens.

Intention recommandée. — Plounevez-Lochrist : grande Mission, du 12 au 29 Avril.

Catéchismes bretons. — Nous signalons l'arrivée d'un nouveau stock de *Katekiz Krenn* dans les dépôts habituels. Nous serions reconnaissants aux chefs de paroisses et des écoles, s'ils voulaient faire dès maintenant leur commande en vue de la rentrée d'Octobre ; cela nous permettrait de calculer au plus tôt l'importance de la nouvelle réimpression ; ils y ont d'ailleurs tout intérêt, car le prix de revient de la nouvelle édition sera très supérieur à celui de la première. Nous rappelons que l'on peut s'adresser aux écoles libres de filles de Landivisiau, Landerneau, Lesneven, Saint-Renan, Saint-Pol (la Charité), Morlaix (N.-D. du Mor), Châteaulin, Carhaix, Douarnenez, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, et à l'Inspection diocésaine. Prière de se munir de l'emballage nécessaire.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
 Prix uniforme, France, 45 francs - Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 - Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril)..

8. Dim. in albis.

9. Annonciation de la Ste Vierge.

10. De la Férie.

11. S. Léon.

12. De la Férie.

13. S. Herménégilde, M.

14. S. Justin, M.

15. 2^e dim. après Pâques.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cours Normal, Landerneau... 17-18
 Saint-Herbot - 19
 Loemélard 20-21

Pencran 22-23
 Rumengol 24-25

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : Aux Prêtres mobilisés ; Défense de l'Enseignement

libre ; Pour les Foyers du Soldat ; Décès ; Tableau de la Confirmation. — M. le vicaire général Joncour, etc.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Aux Prêtres mobilisés. — Quelques décisions romaines concernant la Messe, la Communion, le Sacrement de Pénitence. — Les prêtres mobilisés dans la zone des armées peuvent célébrer la Messe tous les jours, s'il n'y a pas d'église, en tout lieu décent et même en plein air, quand c'est nécessaire, deux fois par jour, sans être à jeun et même une heure après-midi.

Il leur est permis de célébrer sans servants, en cas de nécessité.

Les soldats sur le front, étant en péril de mort, peuvent communier en viatique.

Dans les hôpitaux, les soldats malades ou blessés peuvent être dispensés du jeûne eucharistique, en raison de leur état grave.

Tous les prêtres mobilisés, pourvu qu'ils soient approuvés dans leur propre diocèse, ou même dans un autre diocèse seule-

ment, ont juridiction pour entendre les confessions de tous les *fidèles* (civils, militaires, prisonniers) dans la zone des armées et en captivité.

LA MESSE. — Le Saint-Père a confirmé le décret de la S. C. des Rites du 15 Avril 1915, qui autorisait, *durante bello*, les prêtres des unités combattantes et ceux qui étaient en captivité à dire, les dimanches et fêtes du Seigneur, la Messe de la Trinité ; dans les autres fêtes doubles de 1^{re} ou de 2^e classe, la Messe de *Sancta Maria a Pentecoste ad Adventum*, et, les autres jours, soit cette Messe, soit la Messe *pro tempore belli* ou la Messe *pro defunctis*.

LE BRÉVIAIRE. — 1° Selon une déclaration de la S.-C. du 17 Mars 1916, l'obligation de réciter le bréviaire aux heures libres, de la meilleure façon possible, subsiste en principe pour les Clercs dans les Ordres sacrés, contraints de participer à la guerre. Les prêtres-soldats sont excusés de cette obligation quand ils sont effectivement au front, c'est-à-dire sur la ligne et le lieu du combat.

2° Dans les autres circonstances, s'il y a des causes excusantes (manque d'un bréviaire, repos nécessaire après une grande fatigue, soin des blessés, sacrements à donner, impossibilité de se ménager le silence nécessaire, etc.), le prêtre-soldat, après avoir pris, si possible, l'avis de son Confesseur, peut se considérer, d'après les règles générales de la théologie, comme excusé de dire tout ou partie de son bréviaire.

3° Les aumôniers militaires sont autorisés « *intra confessionem* » à commuer en d'autres prières l'obligation du bréviaire pour les prêtres-soldats, quand ceux-ci se trouvent dans la zone des armées. (Rescrit de la S.-C. du Concile à Mgr Bruley des Varennes, 3 Mai 1916) Cf. « *Le Prêtre aux Armées* », 1^{er} Octobre 1939.

LA CONFESSION. — 1° La Nonciature apostolique de Paris a communiqué en 1939 : « La S. P... accorde à tous les aumôniers militaires et prêtres mobilisés en France la faculté d'entendre, en quelque endroit que ce soit, les confessions de tous les hommes de troupe : officiers et soldats. Il faut cependant que ces aumôniers et prêtres aient déjà reçu de leurs Ordinaires respectifs l'approbation pour les confessions.

2° Les pouvoirs et facultés accordés aux aumôniers militaires pour les confessions sont ceux qui leur ont été reconnus pendant la dernière guerre. (Voir *Manuel de l'Aum. milit.*, par l'abbé de Dartéry et P. Decourt. Editions Alsatia.)

3° Tout prêtre, mobilisé ou non, peut absoudre, même sans juridiction antérieure, tout soldat mobilisé qui a recours à son ministère, de tous les péchés, censures et cas réservés au Pape, ou aux Ordinaires. Le soldat mobilisé est, en effet, assimilé au soldat en danger de mort (Rép. de la S. P., 18 Mars 1912, 29 Mai 1915). Ce prêtre, dans l'usage du pouvoir qui lui est accordé en ce cas pour le for interne seulement, suivra les règles contenues dans les canons 882 et 2252 du C. J. C.

4° Les prêtres-soldats peuvent absoudre, dans la limite des pouvoirs qu'ils ont reçus de l'Ordinaire du lieu où ils se trouvent, tous les fidèles non mobilisés ou civils qui ont recours à leur ministère.

(La Vie Diocésaine de Rouen.)

II Défense de l'Enseignement libre. — Un premier envoi de 115.906 signatures a été adressé au général de Gaulle, le 30 Mars 1945.

Un autre envoi suivra le 10 Avril. Les paroisses retardataires sont invitées à adresser leurs listes le plus tôt possible à la Direction des Œuvres.

III. Pour les Foyers du Soldat. — En cette ultime période de la guerre, le Centre d'Action Sociale fait un pressant appel à la générosité de tous les catholiques pour les Foyers du Soldat du front de l'Atlantique.

Par les soins de l'Autorité militaire, le C. A. S. achemine directement vers les Foyers les envois de livres, jeux et lainages. Il sera très reconnaissant des dons qui lui seront encore remis ou expédiés, 14, place Saint-Corentin, Quimper.

IV Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Lespagnol, recteur de Guissény, est nommé président des Retraites de Conscrits de Lesneven.

V Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Pierre Joncour, vicaire général, décédé le 28 Mars, à l'âge de 81 ans.

— Né à Landudec le 10 Août 1864, ordonné prêtre le 10 Août 1888, M. Joncour fut pendant 5 ans précepteur dans une famille de Loc-Maria-Quimper. Vicaire à Saint-Louis de Brest en 1894, il devint recteur de Gouesnou en 1908 et curé de Bannalec en 1912. C'est là que Monseigneur l'Evêque le prit en 1925 pour en faire son vicaire général.

VI. Tableau de la Confirmation.

Avril	Matin	Soir
11 Mercredi ..	Rumengol	Hanvec. — Saint-Eloy.
12 Jeudi	Irvillac	Logonna-Daoulas.
13 Vendredi..	Loperhet	Plougastel-Daoulas.
14 Samedi....	Dirinon.....	Saint-Urbain.
15 Dimanche.	Ploudiry.....	Loc-Eguiner.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Messenger.

M. le vicaire général Joncour. — Son Excellence Monseigneur Cogneau a fait dans les termes suivants l'éloge de M. le vicaire général Joncour, au cours des obsèques célébrées en l'église Saint-Mathieu de Quimper :

MES BIEN CHERS FRÈRES,

C'est avec une extrême douleur qu'au soir du Jeudi-Saint, j'ai vu s'éteindre mon vieil ami de collège et de séminaire, devenu depuis vingt ans mon compagnon de travail, Monsieur le chanoine Joncour, vicaire général. Et les regrets que j'éprouve sont partagés, je le sais, non seulement par Monseigneur l'Evêque, chef du diocèse, qui perd en lui un collaborateur fidèle, un conseiller sûr, un ami de cœur, mais encore par toute la famille épiscopale, par tout le clergé du diocèse, pénétré à son égard de sentiments de vénération, d'affection et de confiance, par les communautés religieuses dont il était le père et auxquelles il a donné tant de preuves de son dévouement et de sa sollicitude.

Depuis plus d'un an sa santé, qui ne fut jamais robuste, était sérieusement ébranlée. Atteint à la jambe d'un mal grave et sans remède, il se vit dépérir peu à peu. Bientôt la marche, d'abord pénible, lui devint impossible. Il dut se priver de la consolation de dire la sainte messe. Il en souffrit beaucoup ; mais, courageux, envisageant avec calme sa fin prochaine, il se prépara silencieusement dans le travail et la prière, à paraître devant Dieu. Enfin une pneumonie se déclara, et l'emporta au bout de deux jours. Sa mort fut douce et pieuse : réconforté par les derniers sacrements, enveloppé et soutenu par les dernières prières, sans secousse, sans agonie, il rendit l'âme, allant à Dieu simplement comme un bon serviteur qui répond à l'appel de son maître.

Il meurt plein de jours, plein de mérites aussi. Car sa vie a été bien remplie, tout entière consacrée au service de Dieu et des âmes. Dans tous les postes où la Providence l'a placé, soit dans son préceptorat à Loc-Maria, soit dans les belles années de son vicariat à Saint-Louis de Brest, années si favorables aux travaux d'apostolat : patronage, jeunesse catholique, œuvres sociales et ouvrières, et qui finirent dans les troubles de la persécution religieuse ; soit dans le sage gouvernement de la chrétienne paroisse de Gouesnou, soit dans les luttes et les fatigues de son ministère de curé-doyen à Bannalec, partout il s'appliqua, avec cet esprit de foi et cette énergie de volonté qui faisait le fond de son caractère, à remplir fidèlement, consciencieusement, en perfection, les obligations qui lui incombait. Partout il a fait preuve des qualités et des vertus les plus hautes : jugement sûr, amour du travail, piété profonde, zèle apostolique. Partout, même dans les conditions les plus difficiles et les plus ingrates où il a dû parfois exercer son ministère, il a fait honneur à son sacerdoce par son esprit surnaturel, par la dignité de sa vie, par la droiture et la fermeté de son caractère.

Je n'essaierai pas de m'étendre sur les services qu'il a rendus au diocèse comme vicaire général. A l'exercice de ces hautes et délicates fonctions, il apporta un esprit avisé, une rare puissance de travail, une grande expérience des hommes et des choses. Simple et bon, accessible à tous et à toute heure, il acquit sur ses confrères, sur tous ceux qui dépendaient de lui, une autorité, une influence qui facilitèrent sa tâche. Il ne se confina pas du reste dans les préoccupations purement administratives. Quand l'occasion lui était offerte, son goût pour l'apostolat le reprenait, il aimait à prendre part aux travaux du ministère, à prêter son concours aux confessions, aux cérémonies religieuses ; et la paroisse de Saint-Mathieu de Quimper n'a pas été seulement édifiée par sa piété exemplaire, souvent elle a bénéficié de son activité et de son zèle sacerdotal.

Telle fut la vie de ce bon prêtre. Simple et modeste, quand les honneurs vinrent à lui, il demeura fidèlement attaché à sa famille, à sa paroisse natale de Landudec, à la cause bretonne, qu'il servit avec intelligence et intrépidité.

Nous lui devons beaucoup. Prions pour son âme en reconnaissance du bien qu'il a fait parmi nous. Et puisse cette assurance adoucir la douleur de sa famille, et de tous ceux qui l'ont aimé et vénéré.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. le chanoine J.-F. Herry, ancien curé de Sizun, sera chanté à Lampaul-Guimiliau, le jeudi 12 Avril, à 11 heures (heure officielle).

FATIMA. — Histoire illustrée des apparitions de Fatima, en breton, par le P. Médard, capucin.

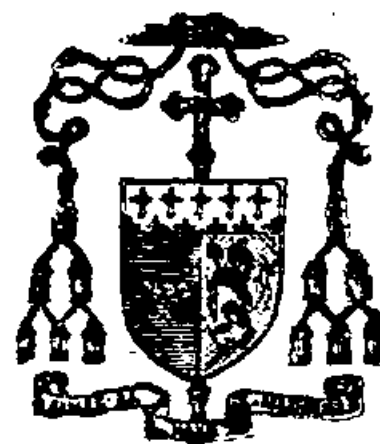
Ce livre peut être utilisé dans les paroisses bretonnes comme *Mois de Marie*.

Prix 50 fr. Couvent des Capucins, Roscoff. C/C 209-81 Nantes.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

15. 2^e dim. après Pâques.
16. S. Patern, Ev.
17. S. Anicet, P. et M.
18. S. Joseph.

19. Octave de S. Joseph.
20. Octave de S. Joseph.
21. S. Anselme, Ev. et D.
22. 3^e dim. après Pâques.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pencran	22-23	Plomelin	26-28
Rumengol	24-25	Locronan	29-30

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Pension de MM. les Vicaires ; Service national ; Prix Vulpian ; Décès ; Tableau de la Confir-

tion. — Avis de services ; La Station de Carême à Saint-Corentin ; Pleyben : La Mission. — Dans l'Episcopat : Décès, Distinction.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. La pension de MM. les Vicaires est portée à 1.000 francs par mois à dater du 1^{er} Avril.

II. Service national. — En raison des circonstances exceptionnelles qui nécessitent la mise en route rapide des wagons de marchandises pour le ravitaillement des armées alliées et celui des grandes villes, comme pour l'expédition urgente des pommes de terre de semence, Monseigneur l'Evêque autorise à travailler le dimanche au chargement et déchargement des wagons, tant que la nécessité s'en imposera.

III. Prix Vulpian. — Le prix annuel fondé par le docteur de Vulpian sera décerné au début de Mai. Rappelons les conditions : 1^o La famille devra avoir au moins dix enfants, être catholique pratiquante et s'être distinguée par la façon dont les

enfants auront été élevés ; 2° Toute demande devra être présentée par le chef de la paroisse. Une formule sera adressée aux chefs de paroisses qui le désireront.

— Les dossiers envoyés les années précédentes conservent leur valeur et seront soumis à l'examen de la commission.

MM. les Curés et Recteurs qui auraient des candidatures à présenter ou des modifications à apporter aux dossiers déjà envoyés voudront bien le faire avant le 30 Avril.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Paul Bihan, ancien recteur de Plouvien, décédé le 6 Avril, à l'âge de 86 ans,

Né à Saint-Frégant le 24 Mars 1859, ordonné prêtre le 10 Août 1885, M. Bihan fut vicaire à Plouézoc'h, à Plouarzel et à Plougastel-Daoulas. Recteur de Saint-Thois en 1906, puis de Plouvien, en 1916, il se retira du saint ministère en 1941.

et M. Jean-M^{re} David, ancien recteur de Loqueffret, décédé le 9 Avril, à l'âge de 71 ans.

Né à Quimper le 6 Octobre 1874, ordonné prêtre le 17 Décembre 1898, M. David fut vicaire à Tréflaouénan, puis à Plougar. Il devint, en 1923, recteur de Lannéanou, en 1934, recteur de Loqueffret. Son état de santé l'avait amené à démissionner il y a un mois.

V. Tableau de la Confirmation.

Avril	Matin	Soir
16 Lundi.....	Le Tréhou.....	Tréflévénez.
17 Mardi.....	La Martyre.....	La Roche-M ^{re} . — Laneuffret.
18 Mercredi..	Daoulas.....	L'Hôpital-Camfrout.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Messenger.

Avis de services. — Service de huitaine pour M. le vicaire général Joncour, le 18 Avril, à 10 heures, à Saint-Mathieu de Quimper ; — le 19 Avril, à 11 heures, à Landudec.

— Un service sera chanté à Loqueffret, mercredi 18 Avril, à 11 heures, pour M. David, ancien recteur, et le vendredi 20 Avril, à 10 heures, à l'église Saint-Mathieu de Quimper.

La Station du Carême à Saint-Corentin. — Elle fut splendide et suivie par une foule qui a envahi jusqu'au grand chœur de la cathédrale. On savait le R. P. de la Chevasnerie excellent conférencier. Il s'est révélé orateur de grande classe. Dans sa retraite aux hommes, il a atteint les plus hautes cimes de l'éloquence et fait frissonner son auditoire.

Qu'a-t-il prêché ? Le Christ, tel qu'il vécut en Palestine, tel qu'il vit au milieu de nous. Une Station du Chemin de la Croix placée au frontispice de chaque sermon fait apparaître sa divine figure. Dans ce tableau, un détail retient l'attention et fournit matière à un enseignement. Point d'abstraction ni de dissertation. Pour mettre en lumière une vérité, le prédicateur l'enchaîne dans une scène de l'Evangile ou un fait de la vie courante. Est-il besoin de dire que lettrés et gens du peuple ont été ravis du procédé et charmés par le talent du R. P. de la Chevasnerie qui possède, avec de brillantes qualités d'esprit et de cœur, l'art de bien dire et, quand il le faut, le secret d'enthousiasmer son auditoire.

Au soir de Pâques, Son Excellence Mgr Cogneau a exprimé, en termes délicats au Révérend Père, son admiration personnelle et la gratitude de la foule. La voix du prédicateur, qui a trouvé des accents d'une « vigueur apostolique », n'a pas retenti dans le désert ; à plusieurs qui l'avaient oublié, il a fait retrouver le chemin de la Sainte Table.

PLEYBEN. — La Mission. — La mission, qui dura quatre semaines, du 6 Février au 4 Mars, fut prêchée par les RR. PP. Provost, Gourvest et Richard, Oblats de Marie, qui surent, dès la première heure, conquérir tous les cœurs.

La première semaine fut consacrée aux enfants : plus de 700 communions. Pour les grandes personnes, les deux premières semaines sont prêchées en breton et la troisième en français. Assistance toujours très satisfaisante. Les prédications du soir attirèrent également une foule fidèle et nombreuse. Plus de 3.000 communions furent distribuées aux messes de clôture.

Signalons l'impression profonde produite par les fêtes organisées par les missionnaires : fête du sacerdoce catholique, fête de la consécration de la paroisse à Marie, fête de la réparation.

Le 4 Mars, journée de la clôture, fut un triomphe. Toute la paroisse, peut-on dire, se trouvait réunie. A la procession, prenaient place les statues des patrons et patronnes des chapelles de la paroisse : 7 statues vénérables placées sur des brancards artistement ornés et portées par des hommes. Par un temps splendide, au chant des cantiques, la procession se déroula de la grande place, et, c'est là, en plein air, que l'on chanta les vêpres.

Puis, pour terminer, c'est l'adieu touchant des missionnaires. En souvenir de ces jours de grâce, M. le Curé promet à ses paroissiens l'érection d'un nouveau calvaire à Pont-Coblant.

Décès. — Le R. P. Louis Perrot, O. M. I., à Ceylan, nous apprend la mort du R. Père Maurice Le Goc, victime d'un accident d'automobile, le 16 Mars dernier.

Le R. P. Le Goc était depuis deux ans vicaire général de Colombo. Natif de Mellac, il fit ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix, dont il fut l'un des plus brillants élèves.

Nous le recommandons aux prières du clergé et de ses nombreux amis.

Dans l'Episcopat. — Décès. — Son Excellence Mgr Besson, évêque de Genève, Lausanne et Fribourg, est décédé à Fribourg, le 24 Février, à l'âge de 69 ans. Grand ami de la France, il prêcha maintes fois dans les chaires de nos églises, notamment en 1934 aux fêtes de Jeanne d'Arc, à Orléans. Les prisonniers et déportés regretteront la disparition d'un prélat qui a si souvent intercédé pour eux et les a aidés par l'entremise de la Mission Catholique Suisse dont il est le fondateur.

— D'autre part, la Croix du 27 Mars a annoncé la mort de Son Excellence Monseigneur Durand, évêque d'Oran.

— *Mgr du Bois de La Villerabel, archevêque titulaire d'Enos.* — Son Exc. Mgr Florent du Bois de La Villerabel, ancien archevêque d'Aix, qui renonça à son siège à Noël dernier pour raison de santé, a été nommé archevêque titulaire d'Enos.

Quand Mgr du Bois de La Villerabel fut élu évêque auxiliaire avec future succession à Tours, en 1920, il fut déjà nommé au siège titulaire d'Enos, qui était alors conféré comme évêché.

Université Catholique de l'Ouest. — *Ecole Supérieure Agricole et Ménagère de Savennières (Maine-et-Loire).* — Le prochain concours d'entrée à l'Ecole Supérieure Agricole et Ménagère de Savennières (Maine-et-Loire), aura lieu les 20 et 21 Juillet prochains, au siège même de l'Institution. Le niveau de cet examen est à peu près celui de la deuxième partie du baccalauréat : cependant, il n'est demandé ni mathématiques, ni langues vivantes. Une jeune fille, ayant fait de bonnes études primaires, pourrait avoir des chances de réussir, si elle se prépare à l'examen.

La liste des inscriptions sera close le premier Juillet. Pour être admise à se présenter, il faut avoir l'esprit rural — posséder une bonne santé. — Il est exigé au moins deux références garantissant les qualités de sérieux — de travail — et d'esprit religieux des candidates...

L'Ecole de Savennières travaille à former des élites féminines terriennes : les études durent au moins deux ans. Toutes les élèves se présentent actuellement aux examens officiels de Monitrices d'Enseignement Ménager Familial. A la dernière session d'examens, en Février 1945, sur 35 candidates définitivement reçues, 10 avaient été préparées à Savennières.

L'Ecole délivre également un diplôme agricole et ménager qui, vraisemblablement, sera reconnu l'an prochain par l'Etat.

Ces titres donnent droit à une situation répondant admirablement à une vocation féminine et apostolique à la campagne...

Au point de vue financier, le traitement d'une monitrice d'Enseignement ménager familial rural est en rapport avec la hausse du coût de la vie : il est prévu des augmentations régulières, au choix et à l'ancienneté...

A partir d'Octobre 1945, l'Ecole formera des candidates au professorat d'Enseignement ménager familial. C'est la première fois qu'une Ecole de l'Ouest prépare cet examen officiel, qui permet de concourir avec les agrégées d'Etat.

Les institutrices qui possèdent le Brevet élémentaire et trois ans d'enseignement, peuvent également venir à Savennières, préparer le Certificat d'Aptitudes à l'Enseignement Agricole et Ménager. Plus de quarante de nos élèves ont été déjà reçues à cet examen.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Ecole Supérieure Agricole et Ménagère de Savennières (Maine-et-Loire).

« JEUNE PRÊTRE ». — Tous les jeunes prêtres liront avec profit ces « notes de pastorale pratique ».

Les douze chapitres du livre, dont la plupart ont été publiés dans la revue « l'Union », contiennent les conseils éclairés d'un prêtre expérimenté qui connaît bien les difficultés de ses jeunes confrères lorsqu'ils sortent du séminaire. Ils se trouvent face à face avec la vie pastorale.

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité
— GUINGAMP —

**Imprimerie
Cornouaillaise**

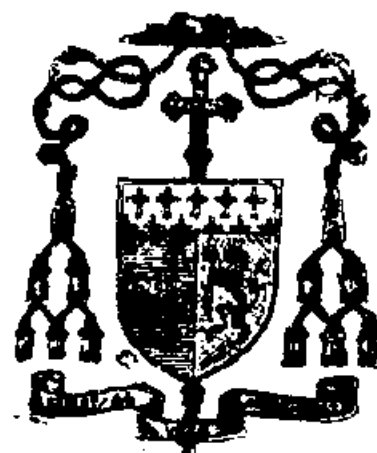
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril).

22. 3^e dim. après Pâques.

23. S. Georges, M.

24. S. Fidèle, M.

25. S. Marc, Evang.

26. Ss. Clet et Marcellin, Pp. et Mm.

27. S. Pierre Canistius, D.

28. S. Paul de la Croix, C.

29. 4^e dim. après Pâques.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Locronan 29-30 Avril. | Plouhinec 1-5 Mai.

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Croix-Rouge Française ; Taxe des chaises ; Etat-Major F. F. I. : Etat-Civil ; Nomination ; Décorations diocésaines ; Tableau de

la Confirmation. — Abonnements ; Intention recommandée ; Avis de service ; Conférence Ecclésiastique — Le Problème scolaire ; Bibliographie ; S. N. C. F.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Croix-Rouge Française. — Comme la plupart des œuvres charitables, la Croix-Rouge voit diminuer ses ressources et croître ses besoins. Jadis les tâches qu'elle se proposait étaient relativement modestes, et de larges concours permettaient un équilibre facile de son budget. La situation a changé.

On a pu dire justement que la Croix-Rouge est à la fois très connue et très ignorée. Son emblème chrétien est familier à tous ; mais combien peu se font une idée de ses multiples activités : dispensaires qui assurent les soins médicaux aux nécessiteux, garderies d'enfants, écoles d'infirmières ; assistance sociale des familles besogneuses par des distributions de layettes et de lait condensé ; secours aux prisonniers, déportés ou internés ; transmission de correspondances, et combien d'autres initiatives suscitées par les événements ! En un mot,

la Croix-Rouge lutte partout contre la souffrance, la misère et les calamités de tout genre.

Elle fait appel, pour l'aider à remplir sa belle mission, à tous et à toutes les volontaires qui ont les moyens de s'enrôler dans ses cadres ou d'apporter au moins une obole secourable. Monseigneur l'Evêque recommande instamment cette œuvre éminemment bienfaisante à la bienveillance et à la charité de ses diocésains.

Cette note est à lire en chaire dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

II. Taxe des chaises. — Une autorité militaire de la Région signale que dans certaines paroisses les employés d'église exigent rigoureusement des soldats le prix fixé pour les chaises. Monseigneur l'Evêque demande à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien exempter de cette taxe tous les soldats qui se présentent aux offices de leur église.

III. Etat-Major F.F.I. Etat-Civil. — Le capitaine Hémery, chargé de l'état-civil F.F.I. à la Subdivision militaire de Quimper, invite les Directeurs de paroisses à lui fournir le plus tôt possible, sous franchise postale, les renseignements suivants :

1° Noms et prénoms des militaires F.F.I. décédés de faits de guerre ou fusillés par les Allemands et inhumés dans leurs paroisses (à l'exclusion des victimes civiles) ;

2° Date et lieu de leur inhumation.

IV. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Kerrien, professeur à l'école Saint-Yves, a été nommé aumônier diocésain des Rapatriés.

V. Décorations diocésaines — A l'occasion de la Confirmation, Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Jean-Marie Bourlès et Christophe Kerhoas, de Hanvec, au service des chapelles de la paroisse depuis 70 ans ;

à MM. Guillaume Brenaut, Alain Quémener, Alain Diverres, du Tréhou, conseillers paroissiaux depuis plus de 30 ans ; à Mme Guénolé, du Tréhou, au service de l'église depuis 42 ans ;

à MM. Jean-Marie et Auguste Abgrall, de La Martyre, sacristain et chantre depuis 45 ans ;

à Mlle Kerbaul, de Lanneufret, au service de l'église depuis 45 ans ;

à M. Charles des Déserts, de Daoulas, conseiller paroissial depuis 33 ans ; à Mlles Valentine et Marie des Déserts, à Mme de Sagazon, de Daoulas, catéchistes volontaires depuis 50, 35 et 34 ans.

VI. Tableau de la Confirmation.

Avril	Matin	Soir
23 Lundi.....	Kersaint-Plabennec.....	Saint-Thonan.
24 Mardi.....	Plouédern	Trémaouézan.
25 Mercredi ..	Saint-Divy	La Forest.
26 Jeudi	Landerneau.....	Pens ^{at} St-Joseph. — Pencran.
27 Vendredi..	Lesneven (paroisse).	
28 Samedi....	Lesneven (collège).....	Saint-Méen.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Moënner.

Abonnements. — NOTE DE L'ADMINISTRATEUR. — Les abonnements venant à expiration fin de mois, cesseront d'être servis le 15 s'ils n'ont pas été renouvelés.

Pour éviter toute interruption du service, nos lecteurs sont instamment invités à prendre connaissance des renseignements portés à leur intention sur la bande d'expédition. Se rappeler que l'abonnement est payable d'avance.

Intention recommandée. — Pencran : l'Adoration, du 20 au 23 Avril. — Querrien : Mission, du 3 au 20 Mai.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. le chanoine J.-F. Herry, ancien curé de Sizun, sera chanté à Sizun, le mardi 24 Avril, à 11 heures (heure officielle).

Conférence Ecclésiastique. — M. le Curé de la Cathédrale fait savoir aux prêtres de son doyenné que la prochaine Conférence Ecclésiastique aura lieu au presbytère de Saint-Corentin, mardi 24 Avril, à 10 heures.

Brevet d'Instruction Religieuse le 23 Mai. Inscription jusqu'au 10 Mai, dernier délai.

Le Problème scolaire. — Dans une allocution aux fidèles de sa cathédrale, S. Exc. Mgr Roques, archevêque de Rennes, a évoqué la question scolaire. Sans vouloir rappeler les principes qui en commandent la solution, exposés dans la récente Déclaration des Cardinaux et Archevêques de France, le Prélat s'est proposé de réfuter quelques griefs formulés contre l'enseignement libre.

« L'école libre, a-t-il dit, n'est pas une école de division... Les enfants de l'enseignement libre et ceux de l'enseignement public se sont parfaitement entendus dans la Résistance, comme ils s'entendent et s'entendront sur tous les terrains où l'intérêt de la France est en jeu. Respectueux des institutions démocratiques que s'est données notre pays et soucieux, nous aussi, de la réconciliation nationale, nous souhaitons que cessent les rivalités entre ceux qui sont investis de la haute et délicate mission de préparer la France de demain. Mais qu'on respecte notre droit à la vie et aussi le droit naturel des familles ; le contraire signifierait que nous n'avons plus droit de cité et que l'on ne veut plus compter sur nous pour le grand redressement national auquel nous invite la victoire de demain... Il y eut peut-être des excès dans le passé ; regrettons-les, mais convenons qu'ils ne vinrent pas toujours du même côté. Aujourd'hui, du moins, rien ne s'oppose à ce que, après le fracas des batailles, dans l'intérêt de la paix intérieure et dans le respect des opinions, il y soit mis fin par un désarmement réciproque qui transformerait la concurrence en une émulation bienfaisante. Toutefois, ce résultat ne serait pas obtenu si l'école libre et ses usagers se trouvaient brusquement dépouillés de leurs droits et privés des garanties économiques que postule la véritable liberté... »

« La justice se sentirait blessée si les deniers versés par tous au trésor commun de l'Education nationale restaient toujours et en totalité réservés à quelques-uns au préjudice des autres, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, la liberté reconquise au prix de tant de souffrances et de sang devenait le privilège de l'argent ou contraignait

les moins fortunés, les enfants du peuple, au sacrifice de leurs convictions. L'égalité devant l'impôt s'accommoderait mal d'une inégalité persistante dans la répartition des ressources. S'il en était autrement, dans une France qui veut se renouveler par le concours et l'effort de tous, certains de ses fils seraient frappés d'ostracisme et en quelque sorte exclus de la communauté nationale.

L'école libre d'ailleurs, n'est pas un service d'enseignement « d'organisation inférieure », comme certains le prétendent ; elle a donné au pays des hommes de premier plan. L'école libre n'a pas démerité dans l'oppression ; ses maîtres furent souvent chassés ou brimés par l'ennemi et ses bâtiments dévastés, détruits ou incendiés. L'école libre sert la Nation et c'est dans les régions où le réseau de ses établissements est le plus serré que le coefficient de la natalité est le plus élevé.

« En résumé, ajoute Mgr Roques, nous regrettons que le problème scolaire, si grave pour l'avenir de la France, suscite tant de polémiques et nous souhaitons qu'il soit reconsidéré dans un climat d'apaisement, avec le seul souci de servir le pays et de fournir à chaque famille l'école de son choix. »

S'il en était autrement, continue l'archevêque de Rennes, « nous protesterions avec une indomptable fermeté contre un si cruel ostracisme, nous revendiquerions sans arrêt notre droit à la justice et nous constaterions avec une peine infinie que la France, que l'on veut rajeunir et aérer, n'a pas su trouver pour son régime scolaire des temps nouveaux, la formule largement compréhensive qui fait honneur à des pays rajeunis et évolués tels que la Belgique, la Hollande ou l'Angleterre ».

Rappelant une formule de M. Cogniot, rédacteur en chef de « l'Humanité », Mgr Roques proclame qu'une « liberté privée des moyens matériels de s'exercer est un leurre » et précise que « si les familles étaient placées dans l'impossibilité matérielle d'exercer leur droit à la liberté scolaire nous tomberions dans le totalitarisme dont nous avons vu les conséquences désastreuses et la guerre ne nous aurait rien appris ».

Et l'archevêque de Rennes conclut : De toute façon, nous croyons à la force du Droit et nous espérons que la France victorieuse aura assez de grandeur d'âme, assez d'amour pour tous ses enfants sans distinction, pour ne pas commettre l'irréparable. Si étrange que cela puisse paraître, l'unité engendrerait la division et ce serait au détriment du pays.

LA FRANCE CATHOLIQUE, Correspondance hebdomadaire de la F.N.C., tant attendue des dirigeants et des militants d'Action Catholique, vient de paraître. On trouvera dans son premier numéro le compte-rendu de l'Assemblée générale du 18 Février et les rapports du général Tournès et de M. Le Cour Grandmaison. Le prix de l'abonnement est de 130 fr. (3 fr. le numéro). Rédaction et administration : 12, rue Edmond-Valentin, Paris-VII^e C. C. 710-61.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

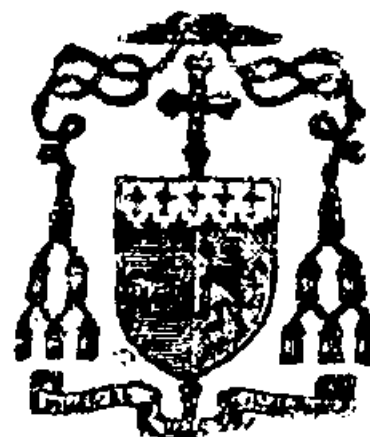
A partir du lundi 9 Avril 1945, de nouveaux trains de voyageurs seront mis en circulation entre Plouaret-Lannion et vice-versa et entre Morlaix-Roscoff et vice-versa, tous les jours, sauf dimanches et fêtes, suivant les horaires ci-après :

Tr. 5583 : Plouaret dép. 9.30, Kérauzern 9.46, Lannion arr. 10.03.
Tr. 5586 : Lannion dép. 16.50, Kérauzern 17.17, Plouaret arr. 17.35.
Tr. 5585 : Morlaix dép. 8.58, Taulé 9.19, Taulé-Henvic 9.36, Henvic-Carantec 9.44, Plouénan 10.05, Saint-Pol-de-Léon 10.35, Roscoff arr. 10.50.
Tr. 5588 : Roscoff dép. 15.48, Saint-Pol-de-Léon 16.15, Plouénan 16.43, Henvic-Carantec 16.55, Taulé-Henvic 17.18, Taulé 17.27, Morlaix arr. 17.45.

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniformes, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Avril-Mai).

29 Avril. 4 ^e dim. après Pâques.	3. Invention de la Sainte-Croix.
30. St ^e Catherine de Sienne, V.	4. St ^e Monique, V ^{ve} .
1 ^{er} Mai. Ss. Philippe et Jacques, Ap.	5. S. Pie V, Pape.
2. S. Athanase, Ev. et D.	6. 5 ^e dim. après Pâques.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouhinec 1-5 | Kerfeunteun 6-10

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché : Le Mois de Ma- rie ; Croisade Eucharistique ; Le Ré- férendum ; Inspection diocésaine ; Prêtres rapatriés ; Nomination ; Dé-	cès ; Tableau de la Confirmation. — Intention recommandée ; Avis de ser- vices ; Pour les paroisses et prêtres sinistrés ; Lesneven : Retraite bre- tonne pour jeunes filles, etc...
--	--

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Le Mois de Marie. — N. S. Père le Pape demande encore avec instance aux fidèles du monde entier de redoubler leurs prières, à l'occasion du prochain mois de Mai, pour que, par l'intercession de la miséricordieuse Vierge Marie, nous obtenions enfin de son divin Fils la paix et la fin de nos malheurs, et aussi pour que ceux qui seront chargés de régler les conditions de paix obtiennent du Ciel les lumières dont ils auront si grand besoin.

Nous joignons notre appel à celui du Souverain Pontife. Que nos diocésains redoublent de ferveur dans leurs prières et invoquent avec une inébranlable confiance *Notre Dame de Lourdes, Reine de la Paix*, pendant le mois de Mai. Qu'ils s'efforcent d'assister nombreux et de faire assister leurs enfants aux exercices du mois de Marie.

Les personnes qui ne pourraient pas assister au mois de Marie sont invitées à dire au moins une dizaine de chapelet en leur particulier ou, de préférence, le soir en famille.

— Nous rappelons les indulgences du mois de Marie.

1° Aux fidèles qui, durant le mois de Mai, assistent au pieux exercice qui, chaque jour du mois, se fait *publiquement*, en l'honneur de la Très Sainte Vierge :

— *Indulgence de 7 ans*, chaque jour du mois ;

— *Indulgence plénière*, s'ils ont assisté dix jours au moins à ce pieux exercice et si, en outre, ils se sont confessés, ont communie et prié aux intentions du Souverain Pontife.

2° A ceux qui, durant le mois de Marie, honorent en leur particulier la Très Sainte Vierge par des prières spéciales ;

— *Indulgence de 5 ans*, une fois, chaque jour du mois ;

— *Indulgence plénière*, aux conditions ordinaires, pourvu qu'ils aient été, chaque jour, fidèles à cette pieuse pratique. Mais là où un pieux exercice se fait *publiquement* en l'honneur de la Très Sainte Vierge, cette indulgence ne peut être gagnée que par ceux qui ont été légitimement empêchés d'y assister.

II. Croisade Eucharistique. — Les deux réunions diocésaines sont fixées au jeudi 17 Mai, au Folgoat (M. le chanoine Calvez, curé-doyen de Lesneven, président), et au jeudi 7 Juin, à la Cathédrale de Quimper (M. le chanoine Courtet, archiprêtre, président). — Les directeurs de groupes sont priés de faire savoir au Secrétariat de Brest (Mlle Blanchet), 7, place de Verdun, Brest), ou au Sous-Secrétariat de Quimper (Mlle Letondeur), patronage de la Sainte-Famille, rue Valentin, Quimper), le nombre de Croisés et Croisées, de Cadets et de Cadettes qui ont l'intention de participer à ces Journées. — Si des groupes en nombre suffisant nous informent qu'ils désirent prendre le train pour Le Folgoat à Lambézellec, Le Rufa, Gouesnou, Plabennec, Locmaria, un train spécial pourra être demandé.

III. Le Referendum. — Les organisateurs du referendum pour la liberté de l'enseignement attendent impatiemment les résultats. Il manque encore à l'appel un doyenné tout entier et plusieurs paroisses isolées. Que les retardataires se hâtent enfin pour arriver avant la clôture, irrévocablement fixée à la fin du mois. A la date du 15 Avril, jour du deuxième envoi à Paris, le nombre des signatures s'élevait à 214.005.

IV. Inspection diocésaine. — *Brevet élémentaire*, 1^{re} session, 19 Juin ; 2^e session, 9 Octobre.

B. E. P. S., 1^{re} session, 26 Juin ; 2^e session, 2 Octobre.

Les demandes d'inscription devront parvenir à l'Inspection Académique, un mois avant la date de l'examen.

V. Prêtres rapatriés. — L'avance victorieuse des armées alliées a libéré un grand nombre de nos prisonniers, requis et déportés. Plusieurs prêtres prisonniers sont rentrés. En voici la liste qui, nous l'espérons, s'allongera rapidement.

MM. : Louis Le Menn (Oflag X B), vicaire au Pilier-Rouge ; J.-M. Pérès (St. IX B), professeur à l'école Saint-Yves ; A. Kervail (St. VIII C), vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé ; Y. Mazeau (St. IX B), professeur à N.-D. de Bon-Secours ; V. Perrot

(St. IX A), vicaire à Pont-l'Abbé ; Armand Couloigner (St. IX A), vicaire à Recouvrance.

Cette liste sera complétée par les soins de M. l'abbé Kerrien, aumônier diocésain des Rapatriés (école Saint-Yves, Quimper), à qui nous prions les prêtres rapatriés d'annoncer leur retour.

VI. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque a été nommé :

Recteur de Lennon, en remplacement de M. Jean-Marie Le Stum, démissionnaire pour raison de santé, M. Paul Guillou, vicaire à Ergué-Gabéric.

VII. Décès. — A la suite d'un article paru dans le journal *Le Monde*, dont nous donnons ci-dessous un émouvant extrait, nous croyons pouvoir annoncer le décès de M. Joseph Tanguy, recteur de Pont-Aven, déporté en Allemagne.

Voici ce qu'écrivait dans *Le Monde* l'un de ses compagnons de captivité, M. Rémy Roure (Pierre Fervaque) :

« Je voudrais seulement, pour finir, évoquer la sainte mémoire du vénérable recteur de Pont-Aven, l'abbé Tanguy, qui, à Auschwitz-Birkenau comme à Buchenwald, fut pour nous tous un magnifique modèle de patience, de fermeté d'âme, d'amour humain. Il était devenu l'incarnation véritable de la France meurtrie. Nu comme nous tous pendant des heures et des heures, il subit toutes les humiliations et toutes les souffrances, y compris l'immonde tatouage de son numéro de bagnard sur le bras gauche. Il cédait sa place à ses camarades qui ne pouvaient s'allonger pour dormir, et s'en allait lui-même près de la porte, dans le froid glacial. Le recteur de Pont-Aven est mort d'une pneumonie ainsi contractée, dès son arrivée de Birkenau à Buchenwald, il y a un an déjà. Il faudra écrire un jour la vie et le martyre de ce saint dont l'Eglise de France peut vraiment être fière. »

On ne pouvait assurément faire plus grand éloge de M. le Recteur de Pont-Aven.

Monseigneur le recommande aux prières du clergé et des fidèles.

— Né à Morlaix le 8 Juillet 1882, prêtre en 1905, après avoir pris à Rome ses grades de docteur en philosophie et en théologie, M. Tanguy fut, pendant un an, vicaire aux Carmes de Brest. En 1908, il fut nommé professeur au Grand Séminaire, et recteur de Pont-Aven en 1926.

Arrêté par la Gestapo, en fin de 1943, il fut bientôt déporté en Allemagne.

VII. Tableau de la Confirmation.

Mai	Matin	Soir
2 Mercredi ...	Le Folgoat.....	Lanarvily. - R ^{te} de Lesneven
3 Jeudi	Ploudaniel.....	Trégarantec.
4 Vendredi...	Saint-Frégant.....	Kernouës.
5 Samedi	Plouider.....	Goulven.
6 Dimanche..	Plounéour-Trez.....	Brignogan.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Messenger.

Intention recommandée. — Plouhinec : Retraite-Adoration, 29 Avril-6 Mai.

Avis de services. — Un service sera chanté, le jeudi 3 Mai, à 10 heures, à Pont-Aven, pour M. Joseph Tanguy, recteur, déporté et décédé à Buchenwald (Allemagne).

— Service anniversaire de M. Louis Tanguy, ancien aumônier du Sana de Roscoff, aura lieu à Plouvorn, le mardi 1^{er} Mai, à 11 heures.

Pour les paroisses et prêtres sinistrés. — Sur l'initiative de M. le chanoine Barvet, curé de Saint-Martin de Brest, une première réunion de prêtres sinistrés a eu lieu, en vue de procéder à l'attribution des objets recueillis en leur faveur et d'arrêter les moyens les plus pratiques de mettre chaque intéressé en possession de sa part.

L'école Sainte-Anne, rue de l'Observatoire (quartier de l'Harteloire), offre aimablement un local pour servir d'entrepôt.

MM. les Curés-Doyens sont donc priés de bien vouloir diriger, par les moyens dont ils peuvent disposer, leurs dépôts respectifs, soit directement sur Brest, soit sur Quimper, Châteaulin ou Landerneau.

M. le chanoine Foll, à Kervao, Lambézellec, veut bien se tenir à leur disposition.

LESNEVEN. — Une retraite bretonne pour les jeunes filles s'ouvrira, à la Retraite de Lesneven, le lundi 14 Mai, à 18 heures, pour se terminer le samedi matin 19. Une centaine de places seulement étant disponibles, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer en chaire et recommander cette Retraite à leurs paroissiennes.

Mme la Supérieure de la Retraite de Lesneven demande aux retraitantes de vouloir bien apporter : leurs draps et serviettes de table et de toilette ; leur sucre, café et beurre ; leur pain ou des tickets de pain.

Les religieuses seraient reconnaissantes envers les personnes qui pourraient les aider en apportant un peu de ravitaillement.

Pour nos écoles de garçons et pour nos patronages et groupements de jeunes... Un jeu éducatif et passionnant. — Ce jeu nouveau consiste à faire construire par les garçons eux-mêmes un réseau complet de chemin de fer, avec ses voles, aiguillages, gares, signaux, ouvrages d'art et ensuite à l'exploiter sur le modèle de la réalité avec des horaires, des livrets de marche des trains, des services.

Depuis 10 ans ce jeu a été mis au point avec plein succès par des garçons de 10 à 16 ans dans un collège, avec un matériel de construction et un outillage extrêmement simples. Comme jusqu'ici, à la différence des maquettes d'avions et de bateaux, on n'avait jamais expliqué aux jeunes la façon de construire leur réseau, cette expérience nouvelle vient d'être décrite pour vous dans un ouvrage pratique, vivant, illustré de nombreux dessins et photos.

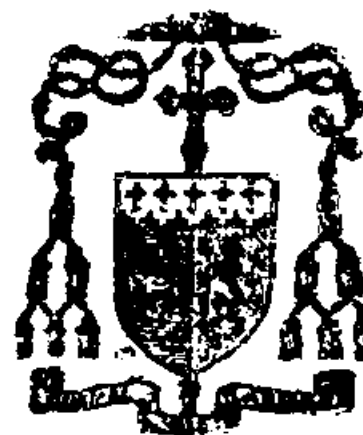
MON RÉSEAU, bel album 21x27 de 100 pages, 120 illustrations, couverture gravure sur bois en deux couleurs. Prix : franco 75 fr. Adressez votre commande à Dom LÉON HARMEL, O.S.B., Collège de La Pierre-qui-Vire, par Saint-Léger-Vauban (Yonne). C. C. P. 777.80 Dijon.

RÉFÉRENCES. — M. le Ministre de l'Éducation Nationale a encouragé vivement cette initiative par sa lettre du 12 Janvier 1945.

Les dirigeants de la S.N.C.F., qui se sont rendus sur place pour voir les réalisations obtenues, ont commandé plusieurs centaines d'exemplaires de l'ouvrage pour les apprentis des chemins de fer.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai).

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 6. 5 ^e dim. après Pâques. | 11. Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol. |
| 7. S. Stanislas, Ev. et M. | 12. Ss. Nérée et ses Compagnons, M. |
| 8. Apparition de S. Michel. | 13. Dim. dans l'Octave de l'Ascension. |
| 9. S. Grégoire de Nazianze, Ev., D. | |
| 10. ASCENSION. | |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Spézet 11-15 Mai

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Pouvoirs accordés aux Prêtres mobilisés ; Quête pour l'Université Catholique de l'Ouest ; Quête pour la Pologne ; Inspection	diocésaine ; Prêtres rapatriés ; Tableau de la Confirmation. — Caisse d'Allocations Familiales de l'Enseignement privé et des Cultes de la région de l'Ouest ; Nouvelles religieuses.
---	---

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Pouvoirs accordés aux Prêtres mobilisés.

Monseigneur l'Evêque de Quimper accorde à tous les prêtres mobilisés séjournant dans son diocèse et jouissant dans leur propre diocèse des pouvoirs de la confession, le pouvoir de confesser les fidèles qui se présenteront au saint tribunal.

II. Quête pour l'Université Catholique de l'Ouest.

— Le jour de l'Ascension ramène la quête annuelle pour les Facultés Catholiques de l'Ouest. Cette quête doit être faite à tous les offices et le produit doit en être envoyé *intégralement* au Secrétariat de l'Evêché. MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers et Chapelains tiendront à en favoriser le succès de *tout leur pouvoir*. Ils liront en chaire, dimanche prochain 6 Mai, à chacune des messes, la note ci-dessous qui fait ressortir l'import-

tance de l'Enseignement Supérieur Chrétien, en même temps qu'elle montre les besoins de l'Université Catholique. Ils répondront au désir de Monseigneur l'Evêque en mettant cette note à la portée de leurs fidèles par quelques paroles appropriées et encourageantes.

NOTE A LIRE EN CHAIRE. — « L'Eglise a reçu de Notre-Seigneur la mission d'enseigner la vérité à tous : Elle ne peut s'y dérober. Aussi a-t-elle toujours entretenu, grâce à la générosité de ses fils, des Ecoles, des Collèges, des Universités pour la formation intellectuelle des enfants et des jeunes gens. Notre diocèse a ses Ecoles chrétiennes paroissiales et aussi ses Collèges catholiques florissants. Il s'est uni aux autres diocèses de l'Ouest pour établir, à Angers, afin de procurer aux jeunes catholiques l'achèvement de leurs études, une Université Catholique Régionale.

Cette Université Catholique se compose des Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences, d'une section d'Etudes Physiques, Chimiques et Biologiques, des Ecoles Supérieures d'Agriculture et de Commerce, d'une Ecole Normale Sociale, d'une Ecole Supérieure Agricole et Ménagère. Elle compte aujourd'hui plus de 1.600 étudiants.

Il s'agit d'assurer la prospérité de cette grande institution en plein développement.

Notre diocèse doit prendre généreusement sa part des charges qu'impose son bon fonctionnement. Ces charges sont nombreuses : bibliothèques, laboratoires, entretien des bâtiments, traitement des professeurs, etc... Elles sont lourdes : les sommes annuellement versées par l'Etat aux Facultés de l'Etat comparables à nos Facultés Catholiques se chiffrent par millions. Notre Université Catholique, bien que reconnue d'utilité publique, devra toujours compter en tout état de cause, surtout sur la générosité des catholiques éclairés qui savent que son enseignement est pour *notre pays une condition de salut*. Ses maîtres, dont un bon nombre sont pères de famille, donnent l'exemple d'une magnifique générosité : avec le plus parfait désintéressement, ils dévouent toute leur vie.

Vivement encouragés par le Souverain Pontife, vos Evêques vous demandent de vous associer au sacrifice que font à leur foi ces savants éminents et de les aider à former des professeurs pour nos Collèges, à confirmer dans la science et dans la foi, les jeunes étudiants qui sont destinés à constituer l'élite dirigeante spirituelle, professionnelle, sociale, condition de salut national.

En soutenant l'Université Catholique, vous promouvrez, du même coup, le progrès des Sciences et l'honneur de l'Eglise ; surtout vous contribuerez pour votre part, à établir le règne du Christ sur l'intelligence française et dans la vie nationale, autant dire, vous contribuerez puissamment à refaire la France chrétienne, et, dans la même mesure, à relever la Patrie.

C'est pour un catholique français, la première des missions.

III. Quête pour la Pologne. — Conformément au vœu émis par les Cardinaux et Archevêques de France, à leur dernière Assemblée, Nous prescrivons qu'une quête soit faite le dimanche 13 Mai dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

pour la malheureuse Pologne. On n'y compte plus les destructions d'églises et d'édifices religieux, les suppressions de congrégations et de communautés, les morts ou déportations de prêtres. En recommandant cette quête à la générosité des fidèles, on voudra bien dire au prône une prière spéciale pour la nation du monde la plus terriblement éprouvée par la guerre.

Le produit de la quête sera adressé à l'Evêché.

IV. Inspection diocésaine. — 1° *Vacances de la Pentecôte*, du samedi soir 19 au jeudi matin 24 ; départ des internes dans la journée du samedi, rentrée le mercredi, classe jeudi.

2° En raison de ces vacances, le *Brevet d'Instruction religieuse* est reporté au vendredi 25 Mai.

3° Le *Brevet élémentaire* a lieu le 26 Juin et non le 19.

4° Les *grandes vacances* commenceront le jeudi 12 Juillet.

5° Nous recommandons aux élèves la *collecte de laine* organisée par l'Entr'aide française.

V. Prêtres rapatriés. — Nous avons le plaisir de saluer le retour d'Allemagne de MM. : Arsène Le Roux (Stalag IX B), vicaire à Pouldreuzic ; Yves Kerboul (St. XI B), vicaire à Douarnenez ; François Cuff (St. II D), vicaire à Riec-sur-Bélon ; Jean-M^{re} Ollivier (Of. XVII A), vicaire à Scaër ; Guillaume Piriou, vicaire à Bannalec ; Joseph Quéménéur (St. IX A), vicaire à Landivisiau.

VI. Tableau de la Confirmation.

Mai	Matin	Soir
2 Mercredi ..	Le Folgoat	Lanarvily. - R ^{te} de Lesneven
3 Jeudi	Ploudaniel	Trégarantec.
4 Vendredi ..	Saint-Frégant	Kernouës.
5 Samedi	Plouider	Goulven.
6 Dimanche ..	Plouneour-Trez	Brignogan.
7 Lundi	Kerlouan	Guissény.
8 Mardi	Plouguerneau	Lilia.
9 Mercredi ..	Landéda	Lannilis.
10 Jeudi	Saint-Pabu	Tréglonou.
11 Vendredi ..	Kernilis	Le Drennec.
12 Samedi	Plouvien. — Loc-Brévalaire.	Plabennec.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le chanoine Perrot, secrétaire général.

Avis de service. — Un service solennel sera chanté à Saint-Martin de Morlaix, le lundi 7 Mai, à 10 heures, pour M. Joseph Tanguy, recteur de Pont-Aven, décédé en captivité.

Caisse d'Allocations Familiales de l'Enseignement privé et des Cultes de la région de l'Ouest, 27, rue Volney, Angers. — *Assemblée générale du mercredi 16 Mai 1945.* — La Commission de gestion de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Enseignement Privé et des Cultes de la Région de l'Ouest fait connaître à tous les adhérents que l'Assemblée générale statutaire annuelle se tiendra, le mercredi 16 Mai 1945, à 15 h. 30, au Siège de la Caisse, 27, rue Volney. Ordre du jour : Exposé, pour approbation, des comptes de l'exercice 1944. Prévisions pour

l'exercice en cours. Election de 2 membres de la Commission. En raison des circonstances difficiles et de la pénurie de papier, il n'est pas envoyé de convocation individuelle. D'autre part, MM. les Directeurs diocésains de l'Enseignement chrétien seront considérés comme mandataires acceptés de tous les adhérents de leurs diocèses qui n'auront pas fait connaître pour le 13 Mai leur intention d'être représentés par un autre adhérent de leur choix.

Pour la Commission de gestion,
Le Président : P.-M. LE HELLOCO.

Nouvelles religieuses. — Mort de S. Em. le cardinal Seredi. — Radio-Vatican a annoncé vendredi soir la mort du cardinal Seredi, prince primate de la Hongrie, archevêque d'Esztergom. Mgr Seredi était l'un des hommes les plus éminents de la Hongrie. Il avait attaqué avec courage les doctrines nazies. Lors de l'évacuation d'Esztergom par les Allemands, les nazis déportèrent le Cardinal dans un camp de concentration. Sénateur de droite, le cardinal Seredi était Docteur *honoris causa* de Budapest et d'Oxford. Il organisa magistralement en 1938, le 34^e Congrès Eucharistique international qui se tint dans la capitale hongroise sous la présidence de S. Em. le cardinal Pacelli, légat du Pape.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Modification dans le service des trains de voyageurs.

A partir du mercredi 19 Avril 1945, le train 5.588 ayant lieu entre Roscoff et Morlaix, tous les jours sauf dimanches et fêtes, circulera selon l'horaire suivant :

Roscoff dép. 15.10 ; Saint-Pol-de-Léon 15.27/37 ; Plouénan 15.50/16. Henvic-Carantec 16.12/13 ; Taulé-Henvic 16.21/33 ; Taulé 16.41/42 ; Morlaix 17 h.

Modifications dans le service des trains de voyageurs.

A partir du 16 Avril 1945 (nuit du 16 au 17) :

— Le train express 523 Paris MP (dép. 19.50) à Brest est avancé au départ de Rennes ;

— Un train 525 est mis en circulation entre Rennes et Brest dans l'ancien horaire du train 523 (express Rennes-Saint-Brieuc, omnibus St-Brieuc-Brest).

A partir du 17 Avril 1945 (nuit du 16 au 17) :

— Un train 522 est mis en circulation entre Brest et Rennes dans l'ancien horaire du train 524 (omnibus Brest-Saint-Brieuc, express St-Brieuc-Rennes) ;

— Le train express 524 est retardé entre Brest et Rennes, Brest dép. 19.20, Paris MP arr. 7.46.

Ci-dessous les horaires aux principales gares :

Rennes.....	2 28/43	3.26	Brest.....	17.23	19.20
Saint-Brieuc..	4.27/42	5.27/42	Morlaix.....	19.17/23	20.47/53
Morlaix.....	6.34/41	8.13/20	Saint-Brieuc..	22.02/18	22.51/23.09
Brest.....	8.06	10.14	Rennes.....	0.14	0.44/59

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité
— GUINGAMP —

**Imprimerie
Cornouaillaise**

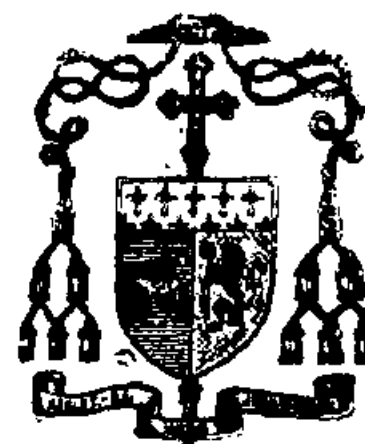
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai).

13. Dim. dans l'Oct. de l'Ascension.	17. Octave de l'Ascension.
14. S. Brieuc, Ev. et C.	18. S. Venant, Mart.
15. S. Jean-Baptiste de la Salle, C.	19. Vigile de la Pentecôte.
16. S. Ubald, Ev. et C.	20. PENTECÔTE.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kersaint-Plabennec	16-17	Saint-Goazec	21-23
Pluguffan	18-20		

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque pour annoncer l'Armistice.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

L'Armistice, qui annonce la fin de la guerre en Europe, a été proclamé le 8 Mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans par sainte Jeanne d'Arc.

De ce grand événement, Nous avons à cœur de remercier Dieu. Depuis cinq ans et demi, nous n'avons pas cessé de le prier dans nos réunions religieuses et dans l'intimité du foyer domestique. La reconnaissance nationale nous fait un devoir de chanter enfin le *Te Deum* solennel que Nous avons longtemps retardé parce que cette guerre nous donnait autant d'inquiétude que de gloire, tant l'ennemi, même vaincu, demeurerait redoutable. L'heure est venue, cette fois, d'exprimer à Dieu toutes nos louanges et toutes nos actions de grâces.

Là où la chose n'a pas encore été faite, Nous demandons aux pasteurs de convoquer leurs fidèles, plus spécialement le dimanche de la Pentecôte ou à tout autre dimanche de leur choix, pour accomplir ce grand devoir, et Nous y invitons avec eux toutes les autorités civiles et militaires, dont la présence imprimera à la cérémonie un caractère plus complètement national.

Comme, après Dieu, il convient de remercier aussi ceux de Nos frères qui sont morts pour nous, sur les champs de bataille ou dans les camps de prisonniers, Nous recommandons d'ajouter au *Te Deum* un *Libera* pour toutes les victimes de la guerre.

Et maintenant, il faut penser à la paix, car un armistice n'est pas un traité de paix. Il l'annonce seulement et le prépare. Vous n'ignorez pas combien les négociations de ce genre sont compliquées, surtout quand elles doivent, comme aujourd'hui, embrasser, avec nos propres intérêts, ceux de nos Alliés et, l'on pourrait dire, du monde entier.

Il n'y a pas à douter du génie et de la prudence des négociateurs que les Alliés chargeront de cette grande mission. Mais pour qu'ils aboutissent à une paix durable, ils devront tourner tant d'obstacles, concilier tant d'intérêts divergents, jeter sur le présent et sur l'avenir un regard si sûr et si juste, avoir si exactement le sens des choses possibles, que peu d'hommes seraient capables d'un si parfait jugement, si Dieu n'intervenait pour diriger de haut les délibérations et inspirer les décisions.

Pourquoi faut-il que l'homme qui représenterait Dieu avec autorité dans cette grave assemblée en soit écarté d'avance par des nations que nous aimons ? Le grand Pape que nous avons vu, depuis le début de la catastrophe, toujours empressé à en adoucir les horreurs et à en hâter la fin, Celui qui a, maintes fois, rappelé aux peuples les principes qui doivent régir la guerre et invité les chefs d'Etat à préparer une paix juste et durable, aurait assurément exercé par son représentant une action heureuse sur les discussions et les résolutions du Congrès des diplomates, et ce n'est pas notre chère France qui aurait pu avoir à se plaindre de son intervention.

Le Pape priera avec nous pour la paix. Mettons dans cette prière toute notre âme ; souvent, peut-être, notre tiédeur, nos négligences, nos péchés ont retardé le succès de nos prières pendant la guerre. La paix tant désirée ne sera assurée pleinement que par notre ferveur. Recommandons la France et ses Alliés au Sacré-Cœur de Jésus par le Cœur Immaculé de Marie.

A ces causes, Nous prescrivons ce qui suit :

1. — Un *Te Deum* sera chanté dans toutes nos paroisses, de préférence un dimanche à la messe, pour remercier Dieu des victoires remportées par la France et par ses Alliés, et de l'Armistice qui en est le premier fruit. Ce *Te Deum* sera suivi d'un *Libera* pour les morts de la guerre.

2. — Les prêtres continueront à dire jusqu'à la signature du traité de paix l'oraison *pro pace*. A tous les Saluts du Saint-Sacrement on chantera le *Da pacem Domine*.

Et sera la présente Lettre-Circulaire lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, le 10 Mai 1945, au jour de la fête de l'Ascension de N. S. J.-C.

† ADOLPHE, Evêque de Quimper et de Léon.

II. Fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc. — La fête de Sainte Jeanne d'Arc devra être célébrée avec toute la solennité possible le dimanche 13 Mai.

Tous les Français aimeront à fêter la Sainte de la Patrie avec une joie confiante et reconnaissante.

Une allocution sera donnée dans toutes nos églises et un *Te Deum* sera chanté à l'une des messes ou à l'un des offices du jour.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien y inviter les autorités civiles et leur réserver des places à l'église.

III. La Journée Missionnaire des malades. — Le Saint-Siège a chargé l'Union Missionnaire du Clergé de promouvoir chaque année, parmi les malades, une Journée Missionnaire, en la fête de la Pentecôte.

C'est donc le dimanche 20 Mai prochain que les malades sont invités à offrir silencieusement leurs souffrances et à unir

simultanément leurs prières, à l'intention des missions, sans qu'il soit nécessaire de revêtir cette journée de manifestations extérieures.

On peut demander gratis au Secrétariat de l'Union Missionnaire du Clergé (5, rue Monsieur, Paris, 7^e) des images avec prière spéciale.

IV. Conférences ecclésiastiques. — 2^e Conférence de Morale. — Maria, mulier, a quatuor vel quinque menses praegnans, in summo vitae periculo constituitur, et videtur jamjam animam efflatura. Praeter medicum ordinarium, tres alii advocantur consilii capessendi causa. Re sedulo perpensa, sic unanimiter resolvunt : si ope artis medicalis procuretur ejectio foetus, hic quidem peribit, sed probabiliter poterit baptizari antequam extinguatur, et mater certo mortis periculo eripietur. E contrario, nisi ita fiat actum est tum de matre, tum de prole, et haec beneficio Baptismi carebit. His statutis, concludunt ad abortum procurandum. Eventus praevisionem medicorum probavit proles enim ejecta, et baptizata illico extincta est, et Maria salva e tanto periculo evasit.

Hinc :

Quid juris ? Seu an, stante casu ut jacet, abortus procurari poterit ?

2^e Conférence de Dogme : De la liberté de l'acte de foi. — Préciser le rôle de la volonté dans l'acte de foi et montrer comment son intervention garantit la liberté de l'acte de foi, même dans le cas de parfaite évidence du fait de la Révélation.

V. Inspection diocésaine. — 1^e Une session pour l'obtention du diplôme officiel de monitrice de colonies de vacances se tiendra à Lesconil, du 19 au 25 Mai. Nous autorisons les institutrices qui s'y sont fait inscrire à s'absenter le temps nécessaire pour y participer.

2^e Prière de hâter l'envoi à l'Inspection diocésaine des renseignements demandés à propos du Référendum.

3^e Certificats d'Etudes libres. — Réponses à quelques questions : 1) les candidats inscrits aux séries C des 2^e et 3^e degrés (6^e et 5^e classique) n'ont pas de devoir de Mathématiques ; 2) le devoir d'Anglais est obligatoire pour les séries B et C (sections moderne et classique des Cours secondaires) ; facultatif pour les séries A (Cours complémentaires) ; 3) l'épreuve de Breton est facultative à toutes les séries ; 4) les sujets des devoirs facultatifs, anglais et breton, ne seront envoyés qu'aux écoles qui auront préalablement inscrits leurs candidats pour ces épreuves ; 5) il n'y aura pas de devoir de géographie, mais, pour chaque série, un devoir d'histoire et un devoir de sciences ; 6) nous rappelons que nous n'accepterons pas de liste de candidats après le 24 Mai.

VI. Colonies de vacances. — La F. P. F. organise une Session de formation de directrices et monitrices de colonies de vacances en internat, à Lesconil, du samedi 19 au vendredi 25 Mai.

Cette Session permet l'obtention du diplôme de monitrice de colonie de vacances aux plus de 18 ans ayant fait un stage suffisant.

Une journée réservée aux directrices aura lieu à Quimper, 5, rue Valentin, le samedi 26 Mai, permettant l'obtention du diplôme d'équivalence de directrice de colonie de vacances.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Brault, 5, rue Valentin, Quimper.

VII. Prêtres rapatriés. — Deux prêtres de plus sont nouvellement rentrés : MM. Louis Pavec, prêtre de 1939 (Stalag IX B), et Louis Tirilly (St. XIII A), instituteur à Crozon.

VIII. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. François Guivarch, recteur de Lambert, décédé le 6 Mai, à l'âge de 47 ans.

IX. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à Mme Pauline Laperdrix, de Landerneau, au service des œuvres paroissiales depuis 42 ans ;

à MM. Yves Gestin et François Pouliquen, de Plouédern, conseillers paroissiaux depuis 47 et 41 ans ;

à Mlle Marguerite Corbé, de Pencran, au service de l'église depuis 31 ans ;

à M. Claude Le Roux, de La Forest, sacristain pendant 50 ans.

X. Tableau de la Confirmation.

Mai	Matin	Soir
14 Lundi.....	Bourg-Blanc	Coat-Méal. — Guipronvel.
15 Mardi.....	Plourin	Lanrivaro. — Tréouergat.
16 Mercredi..	Brèles	Lanildut.
17 Jeudi.....	Ploudalmézeau	Lampaul-Ploudalmézeau.
18 Vendredi..	Landunvez	Porspoder.
19 Samedi....	Plouguin	Milizac.

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Moënner.

Avis de service. — Un service sera chanté le vendredi 18 Mai, à 11 heures, à Lambert et un autre le mercredi 23, à 10 h. 30, à Mespaul, pour M. l'abbé Guivarch, recteur de Lambert.

Croisade Eucharistique. — Réunion du Folgoat le 17 Mai. Promesse avec instruction à 10 heures.

A l'issue, séance d'études.

A 14 heures, vêpres, procession, instruction, Salut.

A l'issue, séance récréative eucharistique.

Avis. — PAROISSE SINISTRÉE des environs de Brest recevrait avec reconnaissance tentures de dais non utilisées pour remplacer tentures détruites par incendie.

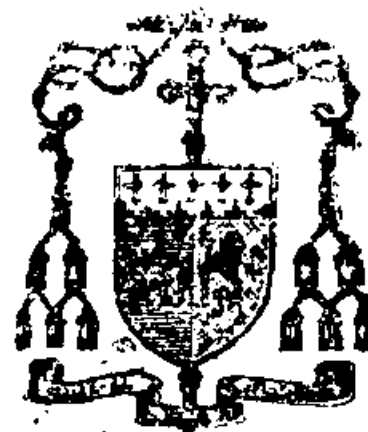
L'UNION, revue mensuelle du clergé paroissial (Fiches pastorales), 31, rue de Fleurus, Paris. — Abonnement : 100 fr. C/C 414-72 Paris.

LA GRANDE PITIÉ DE NOS PAROISSES RURALES, par René PINON. — (Bonne Presse : 18 francs.)

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai).

20. PENTECÔTE.	24. De l'Octave.
21. De l'Octave.	25. De l'Octave.
22. De l'Octave.	26. De l'Octave.
23. De l'Octave.	27. Dimanche de la Trinité.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Dirinon	24-25	Trégourez	29-31
Saint-Nic	26-28		

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. La Paix — Voici enfin la paix... non pas encore complète, car l'Extrême-Orient est encore en feu, mais du moins en Europe les hostilités ont cessé.

Une cérémonie d'actions de grâces eut lieu à Quimper le jour de l'Ascension. De la cathédrale, trop petite, la foule des fidèles débordait sous les porches à la messe d'actions de grâces célébrée à 9 heures. Aux premiers rangs du groupe compact des personnalités quimpéroises se tenaient MM. Lecomte, préfet du Finistère ; le colonel Berthaud et M. Marchand, maire de Quimper. Le trône épiscopal se trouvait vide, l'état de santé de Mgr Duparc ne lui permettant pas la fatigue d'une cérémonie officielle et Mgr Cogneau étant actuellement en tournée de Confirmation. En l'absence des prélats, M. le chanoine Moënner, vicaire général, souligna, en chaire, le sens de ces heures émouvantes, lourdes de joie et de grandeur dans le présent et de responsabilité face à l'avenir.

Rappelant le mot de Jeanne d'Arc : « Les gens gagnent les batailles, Dieu donne la victoire », l'orateur insista sur l'immense tâche de redressement moral qui reste à accomplir et qui seul permettra de féconder la victoire militaire.

Aux accents des grandes orgues, le *Te Deum* jaillit avec force à la fin de la cérémonie.

Que la paix trouve les hommes de bonne volonté, car ce n'est pas tout que les combats aient cessé. C'est par l'effort tenace des hommes que se construira le monde de demain, c'est par l'union vraie des Français que grandira une France prospère.

II. Prêtres Prisonniers et Déportés. — M. l'abbé Caro, aumônier détaché aux Prisonniers et Déportés, écrit de Paris à Son Excellence Monseigneur l'Evêque :

« EXCELLENCE,

« Au nom de l'abbé Jean Loïc, vicaire d'Audierne, libéré à Dachau, j'ai la joie d'ajouter le nom de l'abbé Cariou Pierre, né le 5-5-10, vicaire à Douarnenez, qui se trouve au nombre des heureux rescapés vivants.

« J'ai toutefois le regret de ne pouvoir vous renseigner sur leur état de santé actuel. Aucun déporté libéré à Dachau n'a été encore rapatrié.

« Moi-même je pars en Allemagne cette semaine visiter des camps de déportés, et ce pour plusieurs semaines.

« Veuillez agréer... »

III. Prêtres rapatriés. — Sont nouvellement rentrés, MM. André Pailler, aumônier-adjoint du Stalag XI B, professeur au Grand Séminaire ; Yves Bertévas, Stalag XI A, instituteur à Arzano ; Albert Villacroux, professeur au Petit-Séminaire ; François Merrien, Stalag VIII C, instituteur à Concarneau.

IV. Décorations diocésaines — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite Diocésain à MM. Jean-Marie Simon, de Loc-Brévalaire, conseiller paroissial depuis 40 ans, et François Simon, de Loc-Brévalaire, sacristain depuis 48 ans ; — à Mlle Le Berre, de Plouider, institutrice libre depuis 36 ans ; à MM. Michel Bodennec, Jean Affret et Yves Tanguy, de Plouider, conseillers paroissiaux depuis 30, 31 et 32 ans ; — à M. Le Floc'h, de Plouider, chantre depuis 30 ans ; — à M. François Tanguy, de Landéda, sacristain depuis 33 ans ; — à MM. Landuré et Roudaut, de Kernilis, conseillers paroissiaux depuis 30 ans ; — à Mlle Gabrielle Gélébart, du Drennec, catéchiste volontaire depuis 45 ans.

V. Tableau de la Confirmation.

Mal-Juin	Matin	Soir
22 Mardi....	Plouarzel.....	Lampaul-Plouarzel.
23 Mercredi..	Ploumoguier.....	Lambert.
24 Jeudi.....	Le Conquet. — Trébubu....	Plougonvelin.
25 Vendredi..	Plouzané.....	Loc-Maria-Plouzané.
26 Samedi....	Saint-Renan.	
28 Lundi....	Guipavas.....	Le Relecq-Kerhuon.
29 Mardi....	Gouesnou.....	Bohars. — Guilers.
30 Mercredi..	N.-D. de Kerbonne.....	St-Pierre-Quil.-Recouvrance.
31 Jeudi.....	Saint-Michel de Brest.....	Lambézellec.
1 Vendredi..	Brest-Saint-Martin.....	St-Joseph du Pilier-Rouge.
2 Samedi....	Saint-Marc.	

Son Excellence Monseigneur Cogneau donnera la Confirmation dans ces paroisses et sera accompagné de M. le vicaire général Moënnier.

Colonies de vacances. — La journée d'information du 26 Mai pour l'obtention du diplôme d'équivalence de Directrice est ouverte également aux Directeurs. M. Bélanger, de la F.G.S.P.F., nous assure de sa présence. Nous insistons près des Directeurs et des Directrices pour qu'ils assistent à cette journée, 5, rue Valentin. Les Directeurs sont priés de s'inscrire au Secrétariat de la Direction des Œuvres.

Succès aux examens. — M. Jean Tromeur, du Séminaire Universitaire, a subi avec succès les épreuves de la Licence en Théologie à l'Université Catholique d'Angers.

Ligue Féminine d'Action Catholique Française. — Horaire du Pèlerinage d'Arrondissement de Brest au Folgoët, le lundi 21 Mai : 9 heures, messe de Communion ; 11 heures, grand'messe ; 13 h. 45, conférence par Mlle de Châteaurocher ; 15 heures, vêpres.

RUMENGOL. — Pardon de la Trinité (25, 26 et 27 Mai), sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Cogneau, évêque auxiliaire de Quimper et de Léon.

Vendredi 25. — Messes basses à partir de 7 heures ; grand'messe à 11 h. 30. Vêpres et bénédiction à 15 heures. Prières à 21 heures.

Samedi 26. — Messes basses à partir de 6 heures ; grand'messe à 11 h. 30, en plein air, chantée par M. le chanoine Le Ster, inspecteur des écoles libres ; sermon breton par M. le chanoine Cotten, curé de Saint-Mathieu de Quimper. A 15 heures, vêpres, procession dite des miracles, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Prières à 21 heures. L'église restera ouverte toute la nuit.

Dimanche 27. — Messes basses à partir de 3 heures ; grand'messe à 11 heures, en plein air, chantée par M. le chanoine Cotten, sermon breton par M. le chanoine Le Ster. A 15 heures, vêpres solennelles, allocution française par M. le chanoine Aubert, curé-doyen de Landerneau, bénédiction du T. Saint-Sacrement, procession et retour à l'église.

N. B. — Arrêt des trains à la halte de Rumengol : sens Quimper-Landerneau, à 8 h. 30 et à 17 h. 20 ; sens Landerneau-Quimper, à 8 h. 10 et à 17 h. 45.

RUMENGOL. — La Mission (8-25 Mars). — « Vous oserez, Monsieur le Recteur, donner une mission à vos paroissiens en ce temps de guerre, quand vos prisonniers ne sont pas encore de retour et que vos jeunes soldats sont absents ? » — « Oui, j'oserai, j'aurai bien soin de mes prisonniers, quand ils nous reviendront, et de mes jeunes soldats que je souhaite si vivement de revoir tous et chargés de gloire. Mais je ne saurais retarder pour les paroissiens présents l'immense bienfait d'une mission. »

Ses paroissiens remercient bien vivement leur recteur de ne s'être pas laissé arrêter par les difficultés : les 480 habitants de Rumengol sont ravis de leur mission.

Les exercices ont été dirigés de main de maître par le R. P. Le Provost, jésuite, que le R. P. Le Carre aidait de son jeune talent. Le temps a été idéal, facilitant ainsi toutes choses.

Les enfants furent les premiers appelés : 20 garçons et 40 filles ont écouté la parole des missionnaires avec un recueillement soutenu, ce qui n'étonne pas de la part des filles soigneusement entraînées par les religieuses, mais qui surprend heureusement de la part des garçons, étant donnée la turbulence naturelle de leur sexe et de leur âge.

La première semaine des grandes personnes se termina le samedi de la Passion par 138 communions : 45 hommes et 93

femmes ; la deuxième semaine le samedi des Rameaux par 167 communions : 54 hommes et 113 femmes ; et à peu près tous ont fait encore la sainte communion le dimanche des Rameaux.

Les missionnaires ont été contents de la piété recueillie et de l'attention soutenue de leur auditoire ; l'auditoire a été conquis par la clarté et l'autorité doctrinale ainsi que par la flamme apostolique de leurs missionnaires.

Les exercices furent clôturés le dimanche des Rameaux après vêpres par une splendide procession, unique dans les annales pourtant si riches de Rumengol : Notre Dame descendit de son trône, chose qui ne s'est vue que deux fois en un siècle, et s'en alla visiter son bourg, de la chapelle de Saint-Jean à la croix de Kergadiou, portée sur les robustes épaules de ses paroissiens, 15 équipes de 4, 60 hommes qui viennent d'achever leur mission et représentent chacun une famille. C'était pour eux-mêmes un spectacle inouï, puisque Notre Dame avait toujours été portée par des prêtres jusque-là.

Cette mission fera date pour les habitants de Rumengol. La masse qui a suivi les exercices plaint les quelques défaillants qui n'ont pas su ou pu ouvrir leur âme à la grâce et remercie cordialement les bons missionnaires qui les ont transportés au ciel durant ces saintes journées trop brèves.

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST. — Mission, du 12 au 29 Avril. — La Mission a été dirigée et prêchée par les RR. Pères Pronost, Rannou et Richard, Oblats de Marie. Ils furent aidés pour les confessions par des prêtres du diocèse.

Les premiers jours de la Mission, du 12 au 15 Avril, furent consacrés aux enfants. Tous les enfants des communions solennelles et les enfants plus jeunes qui avaient déjà communie ont suivi la Mission. 280 garçons et 270 filles ont communie le dimanche 15, jour de la Communion solennelle. Aux vêpres de ce jour, la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême et la consécration des enfants à la Sainte Vierge eurent un caractère vraiment impressionnant. Les grandes personnes ont eu deux semaines de Mission. Dès les premières réunions, l'assistance était très nombreuse et les fidèles ont écouté les instructions avec attention et chanté avec entrain.

Quelques cérémonies furent particulièrement touchantes : la fête du sacerdoce, la consécration de la paroisse à la Sainte Vierge, la fête de réparation devant le Saint-Sacrement exposé et la consécration au Sacré-Cœur.

425 hommes et 611 femmes ont communie la première semaine ; 616 hommes et 671 femmes la seconde semaine. De plus, 56 malades ou infirmes ont été communies à domicile. Ce qui porte le total des communions à 2.929 pour une population de 3.858, dont une centaine sont encore prisonniers. En raison des élections du 29, la clôture de la Mission a eu lieu le samedi 28.

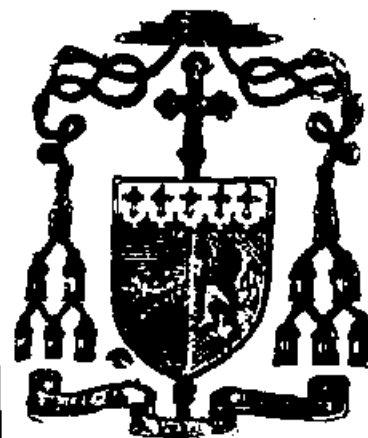
Puissent ces jours de grâces et de bénédictions porter des fruits durables de sanctification et de salut.

Ecole d'Agriculture du Nivot, en Lopérec (Finistère). — Les inscriptions des candidats au concours d'entrée sont reçues dès à présent. Ecrire au Directeur de l'Ecole en spécifiant l'âge des élèves et leurs études antérieures.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 Juin et les examens auront lieu à partir du 25 dans des centres qui seront indiqués aux candidats dans des convocations individuelles. Ces centres seront multipliés pour réduire les déplacements.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai-Juin).

27 Mai. — Dim. de la Sainte Trinité.	31. SAINT-SACREMENT.
28. St Augustin, Ev. et C.	1 ^{er} Juin. — De l'Octave.
29. St ^e Marie-Madeleine de Pazzis, V.	2. De l'Octave.
30. St ^e Jeanne d'Arc, V.	3. 2 ^e dimanche après la Pentecôte.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lopérec 1-3 | Arzano 4-6

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché : Retraites sacerdo- tales ; Retraite des Professeurs ; Examen de Rectorat ; Avis aux prêtres mobilisés ; Prêtres rapatriés : Prix de	Vulpian ; Nominations ; Décès. — Apostolat de la Prière ; Croisade Eucharistique ; Décès ; Intention recommandée ; Un nouveau Prélat ; Presse Catholique ; Parmi les revues.
---	--

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Retraites sacerdotales. — Toutes les retraites sacerdotales se donneront au Grand Séminaire.

La première retraite commencera le lundi soir 9 Juillet et se terminera le samedi matin 14 Juillet.

La deuxième retraite commencera le lundi soir 16 Juillet et se terminera le samedi matin 21 Juillet.

Devront prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites tous les prêtres placés dans le ministère paroissial et dans l'enseignement primaire libre qui n'ont pas encore terminé leurs examens réglementaires. Sont officiellement convoqués à la première retraite ceux d'entre eux qui ont été ordonnés en 1937, 1938, 1939, 1940 et antérieurement ; — à la deuxième retraite ceux qui ont été ordonnés en 1941, 1942, 1943 et 1944.

Les examens auront lieu les lundis 9 et 16 Juillet et commenceront dès 8 heures. Les prêtres qui ont l'intention d'arriver la veille pour le repas du soir, à 8 heures, devront en aviser M. l'Econome du Grand Séminaire.

Avis. — Tous les prêtres officiellement convoqués à la retraite auront leur place réservée ; mais les autres devront prévenir M. l'Econome du Grand Séminaire et lui indiquer à laquelle des deux retraites ils désirent prendre part.

MM. les Retraitants sont tous priés d'apporter avec eux leur carte d'alimentation.

Pour éviter l'encombrement et maintenir l'ancien roulement seuls les prêtres qui auraient dû faire leur retraite l'an dernier sont tenus de la faire cette année au Grand Séminaire, mais tous les autres sont vivement exhortés à se retirer quelques jours dans une solitude de leur choix pour vaquer aux exercices spirituels.

Quant aux *prisonniers libérés*, ils seront convoqués à une retraite spéciale dont la date sera fixée dès que ce sera possible.

II. Retraite des Professeurs. — Une retraite particulière sera prêchée cette année, du mardi soir 11 Septembre au samedi matin 15 Septembre, à MM. les Professeurs de nos Maisons d'enseignement secondaire libre. Tous devront y prendre part.

Les professeurs soumis à l'examen, qui commencera le mardi matin dès 8 heures, seront reçus au Séminaire dès le lundi soir ; il leur suffira de faire connaître leur intention à M. l'Econome.

III. Examen de Rectorat. — L'examen de Rectorat aura lieu au Grand Séminaire le mardi 11 Septembre et commencera dès 8 heures.

Devront se présenter à cet examen les prêtres ordonnés en 1930 ainsi que les retardataires susceptibles d'être appelés à recevoir charge d'âmes.

IV. Avis aux prêtres mobilisés. — Nous recommandons instamment à tous nos prêtres mobilisés de se mettre au plus tôt en contact avec leurs Aumôniers divisionnaires, et aussi de faire connaître directement à la Direction Générale de l'Aumônerie Militaire Catholique, 120, rue du Cherche-Midi, Paris (6^e), qui se propose de les aider toujours dans la mesure de ses possibilités, leur position exacte au point de vue militaire.

V. Prêtres rapatriés. — Sont nouvellement rentrés : MM. Pierre Cariou, vicaire à Douarnenez, du camp de Dachau ; M. Dibit, de Pleyben (Stalag III A) ; J.-F. Bianeis (St. XVII B), vicaire à Pleyben ; Jean Cariou (St. IV D), vicaire à Crozon ; Charles Le Goaster (St. VI F), instituteur à Guipavas ; François David, dir. d'école à Plougastel-Daoulas ; Henri Le Bihan, vicaire à Concarneau ; Louis Cariou, dir. d'école à Portsall ; J.-M. Olivier, vicaire à Scaër ; Jean Feunteun, instituteur à Crozon ; Marcel Chalm, professeur au Collège Saint-Louis ; Alain Calvez, de Plabennec (St. XVII B).

VI. Prix de Vulpian. — La Commission du prix de Vulpian, réunie à l'Evêché le 16 Mai, a décerné le prix annuel à la famille Bihan-Néna, de Sibiril, qui compte 13 enfants vivants dont l'aîné n'a que 17 ans et qui est recommandable à tous points de vue.

VII. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier des Religieuses Augustines Hospitalières du Clos

(Douarnenez), M. le chanoine H. Pérennès, aumônier de l'Hôpital de Quimper ;

Aumônier de l'Hôpital de Quimper, M. Hervé Roué, vicaire à Saint-Mathieu (Quimper) ;

Recteur de Plonévez-du-Faou, en remplacement de M. Jacques Broc'h, démissionnaire pour raison de santé, M. Jean-Louis Sezec, recteur de Lesconil ;

Recteur de Lesconil, M. Yves Bervas, vicaire à Plonévez-Lochrist ;

Recteur de Lambert, M. Jean-Louis Prigent, recteur de Baye ;

Recteur de Baye, M. Alexis Guilcher, vicaire à Elliant ;

Vicaire à Ergué-Gabéric, M. Marc Dibit, prêtre ordonné en 1939, rentré de captivité ;

M. Paul Eon, vicaire à Ergué-Gabéric, est détaché à Odet ;

Vicaire à Plouescat, M. Joseph Kérébel, vicaire à Saint-Louis de Brest.

VIII. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles, M. Francis Tanguy, vicaire de Pont-Aven, décédé dans un camp de déportation en Allemagne en Septembre-Octobre 1944, à l'âge de 48 ans. Un service sera célébré à son intention à Pont-Aven, le mardi 29 Mai prochain.

Apostolat de la Prière. — Intentions, générale et missionnaire, du mois de Juin. — La réalisation des promesses du Sacré-Cœur. — Les 80 millions de musulmans des Indes.

Croisade Eucharistique. — Journée du jeudi 7 Juin à Quimper. — 8 heures, messe de communion à la Cathédrale ; 10 heures, messe et instruction ; 11 h. 30, séances d'étude ; 14 h. 30, vêpres, procession, instruction, Salut du Très Saint-Sacrement.

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le R. P. Yves Person, S. J., décédé à Roz-Avel le 21 Mai, dans sa 78^e année.

Intention recommandée. — Tréglonou : la Mission, du 31 Mai au 17 Juin.

Un nouveau Prélat. — M. le chanoine Diès, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut de France, doyen de la Faculté libre des Lettres, vient d'être nommé, par Notre Saint Père le Pape Pie XII, Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Tous ceux qui connaissent M. le chanoine Diès, se réjouiront de cette distinction qui honore le Professeur très apprécié et le Maître éminent dont les travaux jettent un vif éclat sur la Faculté des Lettres et sur l'Université Catholique de l'Ouest.

Presse Catholique. — Nous sommes heureux d'apprendre que *La Voix de l'Ouest*, le grand journal catholique de Bretagne, a lancé depuis le 23 Mai deux éditions spéciales pour le Finistère (Brest-Morlaix et Quimper-Châteaulin-Quimperlé).

La Voix de l'Ouest arrivera par voitures spéciales et a dès maintenant des rédacteurs dans presque tous les cantons, c'est-à-dire que la V. O. a fourni un gros effort, en vue de donner aux catholiques du Finistère un journal bien informé.

Jouissant de l'appui de l'Episcopat de Bretagne, *La Voix de l'Ouest*, journal catholique social, obtient un réel et franc succès, en raison de ses idées, de sa présentation et de ses informations.

Nous accueillons donc avec joie *La Voix de l'Ouest* dans le Finistère.

Parmi les Revues. — Depuis la libération, les Revues, mises en sommeil durant quatre ans, se sont éveillées et font de beaux efforts pour manifester leur volonté de vivre.

Ce n'est pas que telle ou telle revue n'ait point poursuivi durant l'occupation une action efficace. La floraison de « cahiers » que l'on a connue ces dernières années cachait, chacun le sait, le dessein de maintenir étroits et vivaces les contacts entre les rédacteurs de revues et un public qui leur demeurait fidèle. L'on connaît le succès des gros volumes de « Construire » et des alertes séries de « Rencontres ».

Le temps du camouflage est révolu. Aujourd'hui nous avons retrouvé, d'une part, les « ETUDES », et, d'autre part, « LA VIE INTELLECTUELLE » et « LA VIE SPIRITUELLE ».

Dès Janvier 1945 reparaissent les « Etudes ». Des deuils ont fait des vides dans la rédaction : les RR. PP. de la Brière, Jalaber, de Montcheuil sont retournés à Dieu, le dernier fusillé par la Gestapo.

Cependant la revue n'a pas changé. Sa présentation est celle de 1940. Son but : « servir honnêtement la vérité, dans un climat de probité intellectuelle, d'amitié, de respect mutuel ». Les Etudes considèrent les problèmes de Civilisation telles qu'ils se présentent actuellement. Dans la crise actuelle, que d'aspirations se manifestent. Il ne s'agit point de chercher des solutions de facilité, l'Eglise ne s'y est jamais abaissée, et c'est dans l'enseignement de l'Eglise, dans sa doctrine ambitieuse pour l'homme, que l'on puisera les principes et les indications susceptibles de guider notre monde vers la réalisation des plus hautes aspirations.

Les deux premiers numéros des *Etudes* abordent, cela se conçoit, des problèmes d'actualité. Avant tout, la position et l'activité — trop peu connues et souvent méconnues — de « Pie XII devant la guerre ». Puis les questions posées par l'émigration à Londres, par la clandestinité, la situation religieuse en Allemagne. On remarquera l'article assez nuancé du P. Fessard : « Journal de la conscience française, les motifs spirituels de notre résistance » : l'auteur suit le déroulement des événements de l'occupation, examinant quelles pouvaient être les réactions d'une conscience chrétienne, soucieuse du Bien commun, devant une situation aussi confuse que celle où nous plaçait l'armistice de 1940.

On notera encore dans la revue de Février, à côté d'un article sur « le Patriotisme soviétique », l'examen serré que fait Jeanne Mercier de l'œuvre déprimante de J.-P. Sartre, ce philosophe du désespoir, l'un de ces « maîtres » que l'on nous propose aujourd'hui, pour nous conduire sans doute, sans Dieu, à la déchéance totale.

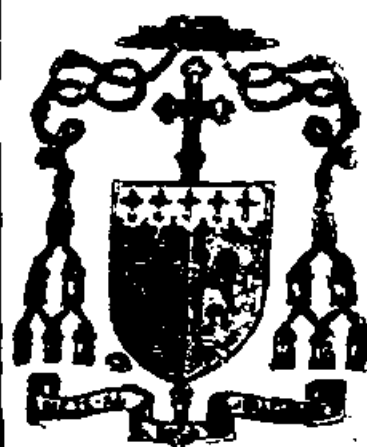
« LA VIE SPIRITUELLE » adopte le grand format des grandes revues. Son aspect rajeuni est séduisant. Mais elle reprend tout naturellement sa publication, comme s'il n'y avait pas eu la coupure de quatre années. Les deux premiers numéros comportent trois rubriques : Eglise et Chrétienté, Peuples et Civilisations, Culture. La tâche des rédacteurs est précisée dans un premier billet de « Christianus » où l'on peut lire ceci : « Notre tâche sera de maintenir l'Eglise vivante dans les pensées chrétiennes pour qu'elle soit active dans nos civilisations ». Et un peu plus loin : « Nous avons au cœur la hantise de ces foules qui ont faim de la parole de vie, et qui ne pourront l'entendre que si cette terre ne prend pas un visage trop humain ».

A « la vie intellectuelle », l'on a toujours eu l'attention ouverte largement sur le monde, pour le connaître au maximum, afin de pouvoir mieux l'aimer d'un cœur fraternel. C'est bien cet esprit qui se manifeste dans l'important article où E. Gilson demande que l'on prenne conscience de la Chrétienté, de cette grande famille dispersée qui doit connaître l'union et l'unité.

La collaboration de François Mauriac et de Georges Duhamel, de Maurice Schumann, de Bernard Guyon, de Louis Charvet, de Louis Leprince Ringuet, des Pères Tonneau, Festugière, Dubarle, Chenu, etc..., donne des études et des articles de qualité. Henri Gouhier demeure le critique très apprécié du Théâtre. Bien que le fondateur, le P. Bernadot soit mort en 1941, la Vie intellectuelle continue son bon combat.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50
Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Mai-Juin).

- | | |
|--|---|
| 3. 2 ^e dimanche après la Pentecôte. | 7. Octave du Saint-Sacrement. |
| 4. Octave du Saint-Sacrement. | 8. Sacré-Cœur. |
| 5. Octave du Saint-Sacrement. | 9. Octave du Sacré-Cœur. |
| 6. Octave du Saint-Sacrement. | 10. 3 ^e dimanche après la Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lopérec	1-3	Santec	7-11
Arzano	4-6		

Sommaire !

PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Sépultures des militaires américains tombés sur le sol français ; Fête du Cœur Immaculé de Marie ; Prêtres rapatriés ; Inspection diocésaine ; Cinéma ; Un Congrès National du Sacré-Cœur ; Décorations diocésaines ; Décès. — Avis important ; La Fête du Sacré-Cœur ; Saint-Pol-de-Léon : Journée Régionale de Croisade Eucharistique.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Sépultures des militaires américains tombés sur le sol français. — L'Aumônier général américain en France a fait demander à Monseigneur l'Evêque, par la Nonciature Apostolique, les endroits où auraient été inhumés des militaires américains, spécialement parachutistes et aviateurs, tombés sur le sol de France.

A cet effet, les Prêtres ou fidèles du Diocèse, qui auraient connaissance de telles sépultures effectuées depuis l'entrée en guerre des Américains, voudront bien, dès que possible, signaler à l'Evêché l'endroit exact de ces tombeaux : cimetières, forêts, voisinages de fermes, etc..., que ces militaires aient été ensevelis par l'autorité d'occupation ou par les soins des Français.

II. Fête du Cœur Immaculé de Marie (22 Août). — On trouve dans les *Acta Apostolicæ Sedis*, du 28 Février 1945 (p. 44), le texte de l'Office et de la Messe propres de la fête du Cœur Immaculé de Marie. Un rescrit de la S. Congrégation des

Rites, daté du 4 Mai 1944, promulgue ce texte, qui a été approuvé par le Pape. Par décision de S. S. Pie XII, cette fête est étendue à l'Eglise Universelle. Elle sera célébrée au jour octave de l'Assomption, c'est-à-dire le 22 Août, sous le rite double de seconde classe.

Depuis le XVII^e siècle, on désirait voir cette fête introduite dans le calendrier universel de l'Eglise. Le 8 Décembre 1942, fête de l'Immaculée Conception, dans la Basilique vaticane, le Pape avait consacré le Genre humain au Cœur Immaculé de Marie. Pour perpétuer le souvenir de cette consécration, il a décidé que l'on célébrera, dans toute l'Eglise, le 22 Août, à la place du jour octave de l'Assomption, la fête du Cœur Immaculé. Par le patronage de Marie, S. S. Pie XII désire obtenir de Dieu la paix du monde, la liberté de l'Eglise, la pratique des vertus chrétiennes, surtout de la pureté, chez tous les Chrétiens.

III. Prêtres rapatriés — Sont nouvellement rentrés : MM. Yves Inizan (Of. I A), vicaire à Carantec ; Jean Kervennic (Stalag II D), professeur à l'Ecole Saint-Yves ; Yves Salaün (St. IV D), directeur nommé de l'école de Gouesnou ; Gabriel Eliès (Of. XIII A), directeur à Saint-Pabu, Ronan Coadou (St. IV B), directeur à Pluguffan ; Jean Loaec (St. IV C), de Kernilis ; Louis Simier (St. XVII A), vicaire à Crozon ; Gabriel Falc'hun (St. IX B), et Jean-Louis Jestin, professeurs à Lesneven ; G. Sergent (St. IV D), instituteur à Landivisiau.

IV. Inspection Diocésaine — 1^o Nous avons accepté de mettre 200 instituteurs et institutrices libres à la disposition de M. le Trésorier Payeur général pour la durée nécessaire à l'échange des billets de banque. Ces instituteurs et institutrices recevront sous peu un « ordre de mission » leur indiquant le bureau de postes où il auront à travailler. Ils voudront bien se conformer aux instructions qu'ils recevront comme si elles venaient de nous-mêmes. Les Directeurs et Directrices d'école tâcheront de les remplacer dans leurs classes ; si le remplacement est impossible leurs classes seront momentanément fermées. Il va sans dire que les mêmes mesures ont été prises dans l'enseignement public.

2^o Il nous est nécessaire de connaître le nombre exact des amicales fondées auprès des écoles. Que les Directeurs et Directrices veuillent bien nous faire savoir au plus tôt : 1^o la dénomination exacte de leur amicale, 2^o le nombre d'amicalistes, 3^o la cotisation perçue par membre adhérent, 4^o si possible la date de la création de l'amicale. Le prochain *Sentier* donnera un modèle de statuts à l'intention de ceux qui voudraient fonder une amicale.

V. Cinéma. — Les projections cinématographiques ont repris dans plusieurs de nos salles paroissiales. MM. les Directeurs voudront bien faire savoir à M. le chanoine Favé — en précisant le format de leur appareil — s'ils passent par le Circuit Familial de la Région Parisienne pour la location de leurs films. Ils formuleront à l'occasion leurs remarques et vœux sur le fonctionnement du Circuit.

Les paroisses ou œuvres qui auraient mis leur salle à la disposition d'un laïc, feront connaître les conditions stipulées. Il

ne faut jamais ouvrir une salle de cinéma ou disposer d'une salle en faveur d'un exploitant laïc, sans en référer à la Direction des Œuvres.

VI. Un Congrès National du Sacré-Cœur (Paris, 14-17 Juin). — Pour la première fois, en France, aura lieu, à Montmartre, à l'ombre de la Basilique, un Congrès National du Sacré-Cœur, du 14 au 17 Juin prochain.

Il comprendra des réunions de prières et des séances d'étude où des maîtres étudieront la théologie, la mystique et l'ascèse de la dévotion au Sacré-Cœur. Le 17 Juin, en particulier, sera, dans notre Histoire religieuse nationale, une date historique. Ce jour-là, en présence des Cardinaux, Archevêques et Evêques, 300 pères de famille, délégués par tous les Diocèses de France, consacreront au Sacré-Cœur, au nom de la Famille française, notre Patrie.

Dans toutes nos paroisses, les familles consacrées au Sacré-Cœur se joindront au grand acte accompli à Montmartre.

A l'heure où la France, meurtrie mais résolue, s'engage vers son destin nouveau, ce sera une action de grâces pour sa libération, une espérance pour les reconstructions de demain.

VII. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite Diocésain à MM. Hippolyte Le Hir, de Lanildut, organiste bénévole depuis 50 ans ; François Godebert, de Lampaul-Ploudalmézeau, chantre depuis 45 ans ; J^e Tournellec, de Plouguin, conseiller paroissial depuis 40 ans ; L^e Le Guen, de Plouguin, sacristain depuis 53 ans ; Félix Méné, de Plouguin, au service de la chapelle depuis 34 ans ; Mlle Marie-Anne Buors, de Milizac, catéchiste volontaire depuis 32 ans.

VIII. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles, M. Corentin Goarin, recteur de Ploëven, décédé le 28 Mai, à l'âge de 64 ans.

Intention recommandée. — L'Adoration de Loperéc, du 27 Mai au 3 Juin.

SAINT-POL-DE-LÉON. — **Journée Régionale de Croisade Eucharistique, le jeudi 7 Juin**, sous la présidence du R. Père Dorval, S. J. — A 10 h. 15, grand'messe ; à 11 h. 30, réunions d'études : rapports d'activité des groupes ; à 14 h. 30, réunion des directeurs, des zéloteurs et zélatrices ; à 15 heures, réunion générale à la salle Sainte-Thérèse, film de la Croisade ; à 16 h. 30, Salut du Saint-Sacrement.

Avis important. — Le Centre National du Mouvement des Cœurs Vaillants et Ames Vaillantes de France fait savoir qu'il n'est absolument pour rien dans la publication du journal « Vaillant », dont la parution a été annoncée pour le 23 Mai.

Ce journal a été déclaré au Ministère de l'Information comme une nouvelle présentation du « Jeune Patriote », organe du Front Patriotique de la Jeunesse, constitué par les Jeunes du « Front National ».

La Direction des journaux « Cœurs Vaillants » et « Ames

Vaillantes » rappelle que, théoriquement, aucun journal d'enfants n'est actuellement autorisé à paraître en France, « en raison de la pénurie de papier ».

La Fête du Sacré-Cœur (8 Juin). — La Fête du Sacré-Cœur sera célébrée, cette année, le 8 Juin, dans toute la France, avec une extraordinaire ferveur et toute la solennité possible. C'est vers ce divin Cœur que va monter l'immense reconnaissance des familles de France. Car toutes les grâces demandées et reçues par l'intercession de la Très Sainte Vierge, de Sainte Jeanne d'Arc, de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, de nos saints Patrons sont venues, en définitive, du Christ, de son divin Cœur « plein d'amour et de bonté », « source de grâce », « qui corde fundis gratiam ».

Préparons donc, dans nos Paroisses et dans nos Œuvres, la fête du Sacré-Cœur qu'il a Lui-même demandée, dont il a fixé le jour au « vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement » et désigné ce qu'il désire : *une Communion réparatrice et une amende honorable.*

A un Prisonnier : LETTRES QUI NE PARTIRONT PAS, par MARIE FRANCE. Cet ouvrage paru récemment revêt, du fait des circonstances, une brûlante actualité.

L'auteur, prêtant sa plume à une femme de prisonnier, a envisagé avec une délicate psychologie tout ce que supposera de généreux et tendre effort d'adaptation, pour les époux, la reprise de la vie commune.

Un livre excellent à répandre sans tarder dans tous les milieux femmes de prisonniers ou déportés comme dans les foyers de rapatriés.

Attention, cet ouvrage n'est pas en librairie. On ne peut se le procurer qu'en souscrivant à l'avance.

Prix de souscription : L'ouvrage, 20 fr. (franco) ; par 10 exemplaires, 19 fr. ; par 50, 18 fr. ; par 100, 17 fr. ; par 500, 16 fr. Paiement par chèque postal seulement (détail important). Compte : Paris 960.84. Sebileau, Vert-Galant, par Vaujours (Seine-et-Oise). Il n'est fait pour des raisons de commodité aucun envoi contre remboursement.

L'ANNEAU D'OR. — Sous le titre *L'Anneau d'or*, des Cahiers de spiritualité familiale viennent de paraître. Ils répondent à l'attente de très nombreux foyers.

Parmi les principaux collaborateurs nous relevons les noms de l'abbé Caffarel, du R. P. Carré, O. P., du R. P. Daniélou, du R. P. d'Ouinée, S. J., de Bernard Guyon, de Jacques Madaule, de Roger Pons...

Au sommaire du premier numéro, nous notons particulièrement des articles de l'abbé Caffarel : *Almer* ; R. P. Carré : *Foi conjugale et foi en Dieu* ; R. P. Daniélou : *La Bible au foyer* ; Louise Bray : *Notre mission de parents* ; Roger Pons : *La princesse de Clèves* ; Une bibliographie.

Semblable publication contribuera effectivement à nourrir la vie spirituelle de tant de foyers qui éprouvent le besoin de puiser aux sources authentiques.

Etienne-Marie BORNET, Evêque auxiliaire de Lyon : **LA QUESTION SCOLAIRE VUE DANS L'ESPRIT DE LA LIBÉRATION.** — Une brochure, 12 pages. Prix : 5 fr. ; franco : 7 fr., à la Chronique Sociale, 10, rue du Plat, à Lyon. C. P. 65-78.

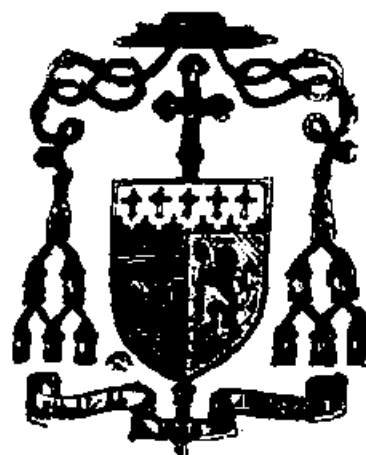
La question scolaire passionne aujourd'hui une partie de l'opinion. Les rapports de l'école publique et de l'école privée, la liberté effective de l'enseignement libre sont remises en question. Il apparaît d'ailleurs que, faute d'études préalables, le débat est mal engagé et que les contingences politiques, voire électorales, le dévient.

C'est pourquoi il est d'abord nécessaire de voir clair sur les principes avant d'en arriver aux conclusions pratiques. C'est à cette besogne de clarté que s'emploie la présente brochure, œuvre d'un Pasteur qui est aussi un spécialiste éminent de l'éducation.

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juin).

- | | |
|---|---|
| 10. 3 ^e dim. après la Pentecôte. | 14. S. Basile, Ev. et D. |
| 11. S. Barnabé, Ap. | 15. Octave du Sacré-Cœur. |
| 12. S. Jean a S. Facundo, C. | 16. Office de la Sainte Vierge. |
| 13. S. Antoine de Padoue, C. | 17. 4 ^e dim. après la Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouénan 12-16 | Sainte-Sève 17-18

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché : Prêtres rapatriés ; Décorations diocésaines. — Bénédic- tion abbatiale de Dom Bernard Pape,	Abbé de la Trappe de Meilleray ; Action Catholique Féminine ; Rumen- gol : Le Pardon ; Formation familiale et ménagère.
--	--

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Prêtres rapatriés. — Sont nouvellement rentrés : MM. Alain Jaffrès (Stalag VI F), vicaire au Guilvinec ; Pierre Simon (St. VIII A), directeur à Loc-Maria-Plouzané ; Alexis Derrien (St. XVII A), directeur à Concarneau ; Thénénan Guivarc'h (St. IV D), vicaire à Saint-Thégonnec ; Joseph Quéau, professeur à Saint-Pol-de-Léon ; J.-F. Loaec (St. IX B et camp de Dachau), vicaire à Audierne ; Pierre Craveur (St. IV D), vicaire à Pont-de-Buis.

II. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Jean Podeur, de Lambert, conseiller paroissial depuis 38 ans, et Marc Mescoff, organiste et chantre bénévole à Lambert, depuis 32 ans ; à Mlle Jeanne Rioual, de Plouzané, dévouée aux œuvres paroissiales depuis 40 ans ; à MM. Jean Gentil et Yves Gentil, de Plouzané, au service de l'église depuis 52 et 50 ans ; à MM. Jean-Marie Jézéquel et Jean-Marie Jacopin, du Relecq-Kerhuon, conseillers paroissiaux depuis 33 et 30 ans ; à M. Gabriel Mazé, sacristain émérite, de Saint-Martin de Brest, depuis de nombreuses années.

Bénédiction abbatiale de Dom Bernard Pape, Abbé de la Trappe de Meilleray. — Il n'est pas encore trop tard, pensons-nous, pour relater la magnifique et émouvante cérémonie du 25 Avril dernier où Dom Bernard Pape reçut, des mains de S. E. Mgr Villepelet, évêque de Nantes, la bénédiction abbatiale.

La Meilleraye-de-Bretagne, petit bourg de la Loire-Inférieure, est situé à 16 km. de Chateaubriand, sur l'une des deux grandes routes qui mènent de Rennes (70 km.) à Nantes (49 km.).

Le monastère est à deux kilomètres du village. Tâchez d'y arriver par un beau jour d'été. Les murs de l'abbaye, que domine le fin clocher de l'église, se mirent dans les eaux d'un bel étang qui borde la voie d'accès. Le site est agréable, le coin très pittoresque ; c'est aussi l'asile du silence.

Le monastère a huit siècles d'existence. L'église fut consacrée, nous dit-on, en 1183. Sous un regrettable badigeon se cachent des murs en granit rouge. Ainsi le grand portail, qui s'ouvre à l'extérieur de la clôture, portant les statues de saint Benoît et de saint Bernard, entourant celle de la Vierge Marie, reine de céans et de l'Ordre cistercien tout entier. Les bâtiments claustraux, tels que nous les voyons aujourd'hui, ont belle allure et datent du XVII^e siècle.

Succédant au R. P. Corentin Guyader, originaire de Plome-lin, décédé le 19 Novembre 1940, le R. P. Bernard Pape est le 51^e Abbé de la Meilleraye. De tout le voisinage, on est accouru en foule pour assister à la fête et témoigner sa sympathie à l'élu du jour. Ce sont des amis de la Trappe : notables, paysans, ouvriers, etc... Le clergé aussi est nombreux. Il forme le cortège qui, peu après 9 h. 30, conduit processionnellement, du cloître à l'église, Dom Bernard, coiffé de la barrette blanche, vêtu du rochet. Ce sont des religieux, des prêtres de paroisse, des professeurs, des chapelains épiscopaux, des chanoines, des curés-doyens, des prélats, des Abbés de monastère, parmi lesquels nous distinguons les RR. PP. Abbés de Thymadeuc, de Bellefontaine, de Port-Salut, de Bricquebec, de Kergonan ; Mgr Le Helloco, vice-recteur de l'Université d'Angers ; Mgr Trochu, le savant et distingué biographe du Curé d'Ars ; le R. P. Venance, gardien des Capucins de Nantes, etc., etc... Plus modestes, MM. les abbés Loïc, curé-doyen de Lanmeur ; Corre, économe du Collège de Saint-Pol ; Boëzennec, professeur à Pont-Croix, rappellent la paroisse d'origine, l'adolescence studieuse au Collège de Léon dont les palmarès redisent les brillants succès de 1900 à 1906, et le Petit Séminaire où l'abbé Joseph Pape fut professeur pendant dix-huit ans.

« Il faut plus de temps pour bénir un Abbé que pour consacrer un Evêque », dira tout à l'heure Mgr de Nantes. Quoi qu'il en soit, les deux cérémonies ont des traits communs. La place nous manque pour en donner un long compte rendu. Disons seulement qu'après le chant de Tierce, le prélat consécrateur ayant revêtu ses ornements épiscopaux, commence l'interrogatoire canonique imposé à l'élu, qui formule son serment de fidélité au Saint-Siège. Puis commence la messe pontificale que célèbre en ornements rouges, en la fête de saint Marc, Mgr Villepelet, entouré de ses vicaires généraux. Seul Dom Bernard Pape, assisté de Dom Edmond Neveu, abbé de Port-Salut, et de Dom Gabriel Sortais, abbé de Bellefontaine, est en ornements blancs, galonnés de bleu, sur lesquels se détache une image brodée de la Vierge présentant son Enfant-Jésus.

Après le premier *Alleluia*, la messe s'arrête. Ce sont alors les longues prostrations, tandis que les psaumes de la Pénitence et les litanies des Saints font entendre leurs supplications. Puis le prélat consécrateur procède à la remise des attributs, la crosse, l'anneau, dont les paroles liturgiques indiquent avec éloquence le symbolisme.

La mitre et les gants ayant été remis à la fin de la cérémonie, l'Abbé apparaît dans tout l'éclat de sa nouvelle dignité et alors, dans un geste aussi touchant que gracieux, l'Evêque conduit Dom Bernard à sa stalle abbatiale, lui remet en mains la crosse d'ivoire, en lui conférant le pouvoir de régir le monastère. Et tandis que sonnent les cloches et que montent sous les voûtes le *Te Deum* d'actions de grâces, le Révérend Père, escorté de ses ministres, s'en va bénir l'assistance, clergé et fidèles, et ses parents, émus et fiers... Puis les moines, un à un, s'agenouillent à ses pieds, reçoivent l'accolade du père, assis à sa stalle, que domine, attachée au mur, avec ses armes, sa devise si suggestive : *Cum Christo in Deo* : Avec le Christ en Dieu !

La cérémonie s'achève par la bénédiction solennelle du nouvel abbé et le traditionnel *Ad multos annos* adressé à l'Evêque du diocèse.

Au banquet qui suivit, servi dans le vaste réfectoire du monastère, on entendit les toasts de Dom Bernard, de Dom Dominique Nogues, Abbé de Thymadeuc, vicaire général de l'Ordre des Trappistes, et, pour clore, celui de S. E. Mgr Villepelet, interprète de la joie commune, dont nous avons retenu quelques phrases : « ... Meilleray, haut lieu spirituel de la Loire-Inférieure, où s'élève depuis plus de 800 ans la prière ardente d'âmes immolées, toutes consacrées au Christ... Oasis de sainteté... Halte accueillante et reposante... » Et l'orateur d'évoquer l'ordination sacerdotale du jeune prêtre, conférée voici plus de 30 ans par S. E. Mgr Duparc qui lui transmettait « quelque chose de sa noblesse d'âme et d'une flamme apostolique qui font honneur à l'Eglise de France ». Nous apprenons que le Supérieur de la Meilleraye y a opéré ces années dernières des aménagements et des rajeunissements matériels qui augurent de nouvelles transformations rendues nécessaires. Et tous de s'associer au vœu de l'Evêque qui désire voir Meilleraye « se repeupler comme aux plus beaux jours de son histoire », et qui demande aux moines d'aider de leurs prières et de leurs sacrifices ceux qui combattent dans la plaine, tandis qu'ils demeurent, eux, sur les hauteurs de la contemplation.

On s'éloigne à regret de cette antique demeure où nous n'avons passé que quelques rapides heures. Il eût été si bon d'entendre le chant des *Complies* et du *Salve Regina*... Mais nous aurons bientôt la joie de retrouver dans sa paroisse natale, au jour du grand pardon, le R. P. Abbé Dom Bernard Pape, qui présidera cette année le grand pèlerinage de Notre-Dame de Kernitron, le 15 Août prochain, où viendront le saluer ses nombreux amis et les anciens combattants et prisonniers des deux guerres, dans une grandiose cérémonie d'actions de grâces.

P. C.

Action Catholique Féminine. — Dimanche 17 Juin aura lieu à la chapelle de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, le pèlerinage annuel de la L.A.C. Féminine, sous la présidence de Monseigneur Cogneau.

Grand'messe à 10 h. 30 ; sermon français par M. le Curé de la Cathédrale. Vêpres à 15 h. ; sermon en breton par M. le Recteur de Kerfeunteun.

Toutes les Ligueuses du canton et autres sont invitées à venir très nombreuses remercier la Très Sainte Vierge de la protection si évidente accordée à notre pays.

RUMENGOL. — Le Pardon. — Suivant de près les fêtes de la victoire, le pardon de Rumengol a été cette année un splendide hommage de tout le diocèse à la Vierge Marie : pèlerinage d'action de grâces et en même temps — car ici-bas la vie ne s'arrête jamais et amène avec elle toujours de nouvelles difficultés — pèlerinage de supplication ; telle fut la signification de ces trois journées d'ardente prière, et le thème sur lequel les prédicateurs brodèrent leurs variations : le samedi, M. le chanoine Cotten, curé de Saint-Mathieu de Quimper, le dimanche, à la grand'messe, M. le chanoine Le Ster, inspecteur de l'enseignement libre, et à vêpres, M. le chanoine Aubert, curé de Landerneau.

Tous les offices furent suivis par une foule recueillie et les plus chevronnés parmi les missionnaires de Rumengol ne se rappellent pas avoir jamais vu tant de confessions et de communions, surtout de jeunes. Une fois de plus on a pu sentir combien la vie de la nation française est intimement mêlée au culte de la Vierge : c'est dans les sanctuaires de Notre Dame que se célèbrent et que se marquent tous les événements de notre existence nationale. Il convenait que les Finistériens vinssent célébrer la victoire dans ce Rumengol qui, pour eux, est le foyer de la dévotion à Marie. D'instinct, ils l'ont compris, et tout naturellement ils se sont comportés suivant la plus pure tradition française en fils de cette France, dont il y a quinze siècles S. Rémi disait déjà qu'elle est le royaume de Marie : *Regnum Galliae, regnum Mariae*.

Retraite de Lesneve. — La retraite, annoncée pour Juin, n'aura lieu qu'en Octobre.

Formation familiale et ménagère. — Un Cours Normal de formation familiale et ménagère s'ouvrira en Octobre prochain dans des locaux agrandis de l'école Freppel, 1, rue Daillère, à Angers, sous le patronage du Secrétariat Général à la Famille.

Il vise à préparer des personnalités ayant un haut idéal de la famille et capables de communiquer ce même idéal par l'enseignement des sciences domestiques dans les établissements scolaires et dans les services sociaux ; de plus, il se propose de diffuser, dans le cadre de l'Enseignement Supérieur, par des cours réservés aux étudiantes, cette culture proprement féminine que constitue la science de la vie pratique et des lois psychologiques et morales du foyer.

Sa fondation répond à un besoin primordial et à un vif désir d'une jeunesse féminine nombreuse au centre des Facultés Catholiques de l'Ouest.

Les études, qui durent deux ans, sont sanctionnées par l'Examen d'Etat de Monitrice d'Enseignement Ménager Familial.

Pour les conditions d'admission et autres renseignements, s'adresser à la Retraite, 22, rue Saumuroise, Angers.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50
Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juin).

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 17. 4 ^e dimanche après la Pentecôte. | 21. S. Louis de Gonzague, C. |
| 18. S. Ephrem, C. et D. | 22. S. Paulin, Ev. et C. |
| 19. S ^{te} Julienne de Falconerl, V. | 23. Vigile de S. Jean-Baptiste. |
| 20. S. Silvere, P. et M. | 24. Nativité de S. Jean-Baptiste. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougonven	21-25	Botmeur	29-30
Lanhourneau	26-28		

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Consécration des familles au Sacré-Cœur de Montmartre ; Etat-major F.F.I. Etat-civil ; Prêtres rapatriés ; Nominations. — Une retraite fermée pour les jeunes filles ; Action Catholique Féminine ; Une nouvelle traduction des Psaumes autorisée pour la récitation de l'Office divin ; Au sujet de l'Ecole libre ; Enseignement technique ; Aumônerie des Prisonniers de Guerre.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Consécration des familles au Sacré-Cœur de Montmartre. — C'est le dimanche 17 Juin qu'aura lieu, dans la basilique nationale de Montmartre, la cérémonie de la Consécration des familles françaises au Sacré-Cœur de Jésus.

En union avec cette cérémonie, Monseigneur l'Evêque demande à MM. les Curés et Recteurs de chanter ou de réciter ce jour-là les Litanies du Sacré-Cœur, et de lire l'Acte de Consécration au Salut du Saint-Sacrement dans toutes les églises et chapelles.

II. Etat-major F.F.I. Etat-civil — Nous renouvelons avec instance l'appel que nous avons déjà publié le 20 Avril : Le capitaine Hémery, subdivision militaire de Quimper, invite MM. les Curés et Recteurs de lui fournir, au plus vite, sous franchise postale, les renseignements suivants :

1° Nom et prénoms des militaires F.F.I. décédés de faits de

guerre ou fusillés par les Allemands et inhumés dans leur paroisse.

2° Date et lieu de leur inhumation.

III. Prêtres rapatriés — Sont nouvellement rentrés : MM. Jean Bescond (Berlin), professeur à Guissény ; François Berlivet (B.A.B. 9, Hambourg), vicaire-instituteur à l'île de Sein ; Yves Bégoc (Stalag VIII C), vicaire à Plonévez-du-Faou ; Marcel Troadec (Stalag III B), vicaire à Sainte-Thérèse de Quimper.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Ploëven, M. Jean Quéguiner, vicaire à Scrignac ;
Vicaire à Saint-Mathieu (Quimper), M. Yves Inizan, vicaire à Carantec ;

Vicaire à Carantec, M. Jean Kervella, vicaire auxiliaire à Carantec ;

Vicaire à Plougoum, M. Jean Loaëc, prêtre ordonné en 1939, rentré de captivité.

Une retraite fermée pour les jeunes filles sera prêchée par le R. P. Le Provost, S. J., au patronage de la Sainte-Famille, 5, rue Valentin, du samedi soir 30 Juin au mercredi matin 4 Juillet.

Les monitrices de colonie de vacances y sont particulièrement invitées.

S'inscrire 5, rue Valentin, avant le 25 Juin.

Action Catholique Féminine. — Au pèlerinage qui aura lieu le 17 Juin à la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun, le sermon breton aura lieu à la grand'messe et le sermon français aux vêpres.

Une nouvelle traduction des Psaumes autorisée pour la récitation de l'Office divin. — S. S. Pie XII a ordonné de préparer une nouvelle traduction latine des psaumes qui suivit fidèlement et en le serrant de près, le texte primitif, et qui tint compte, autant que possible, de l'antique et vénérable Vulgate ainsi que des autres traductions anciennes, dont les variantes ont été examinées attentivement d'après les règles de la critique. On sait que le texte hébreu lui-même ne nous est pas parvenu exempt de toute faute et de toute obscurité, et qu'il doit être comparé aux autres textes si l'on veut trouver la plus exacte et la plus authentique expression de la pensée de l'écrivain sacré.

Cependant, il a paru possible dès maintenant, en utilisant avec soin et judicieusement tous les secours de la science moderne, de rédiger une traduction qui exprime assez clairement le sens et la portée des psaumes pour que les prêtres, en réchant l'office divin, reconnaissent facilement ce que l'Esprit Saint a voulu signifier par la bouche du prophète, et soient par ces textes sacrés efficacement poussés et amenés à une piété véritable et sincère.

Cette traduction a été faite par des professeurs de l'Institut pontifical biblique, avec l'attention et l'exactitude qu'il convient. S. S. Pie XII accorde à tous ceux qui sont tenus de réciter chaque jour les Heures canonicales de pouvoir se servir, à leur gré, dans la récitation soit privée, soit publique de l'office, de cette traduction après, qu'adaptée au Psautier du Bréviaire romain, elle aura été éditée par l'Imprimerie vaticane.

Au sujet de l'Ecole libre. — *Programme des divers partis politiques.* — Depuis quelques années, une évolution se produit dans les esprits au sujet du problème de l'école, et celle-ci n'est pas, comme certains semblent croire, dans le sens d'un monopole d'Etat. Nous en avons pour preuve les programmes récents des divers partis politiques dont on sait le souci de ne pas heurter de front les électeurs. En 1945, il n'en est pas un, même parmi ceux dont la laïcité constitue un des fondements de leur doctrine, qui ose réclamer la fermeture des écoles libres. Voici quelle est la position prise par ces divers partis :

Fédération Républicaine (U.R.D.) : liberté d'enseignement subventionnée au moyen du « bon scolaire familial ».

Regroupement Républicain : respect intégral de la liberté d'enseignement : aide financière par répartition proportionnelle au nombre des élèves.

Mouvement Républicain Populaire (M.R.P.) : liberté d'enseignement. Maintien provisoire des subventions. Elaboration d'un nouveau statut intégrant toutes les écoles au sein de la Nation, les soumettant à des règles communes.

La jeune République : liberté d'enseignement subventionnée. Elaboration d'un nouveau statut de l'école.

Parti Radical et Radical-Socialiste : liberté d'enseignement, mais telle qu'elle se pratiquait en 1939. C'est-à-dire pas de subvention, bien que les discussions à ce sujet soient estimées inopportunes en ce moment, donc à reléguer au second plan.

Parti Socialiste (S.F.I.O.) : création de l'Ecole Nationale, indépendante du Gouvernement, qui donnerait à tous les enfants de France un enseignement commun des divers éléments et de certaines valeurs morales acceptées de tous. Cependant, maintien de l'Ecole libre, mais sans subvention, tout en avouant pourtant que l'attribution provisoire de ces dernières aurait pu être considérée problème secondaire.

Parti Communiste : retour à l'état de 1939. Donc maintien des écoles libres mais sans subvention. L'Ecole libre devant être payée par ceux qui la fréquentent.

Ce résumé témoigne que la nécessité de reconnaître à l'Ecole libre son droit à l'existence n'échappe pas à l'opinion.

Une paix scolaire juste et durable ne peut manquer d'être obtenue si les catholiques continuent dans la dignité, sans attaque ni provocation, à mener sans défaillance la campagne entreprise au nom des droits des pères de famille à choisir librement, et sans débours supplémentaires, l'Ecole qu'ils jugent la meilleure pour leurs enfants.

La cause est trop juste pour que finalement ne soit pas accordée une vraie liberté d'enseignement rendue effective par l'aide financière de l'Etat.

C'est la solution du problème adoptée à l'étranger par les pays démocratiques, il faut que ce soit aussi la solution française.

(Semaine religieuse de Lille.)

Enseignement technique. — *Institut Catholique Professionnel de Nantes, « La Joliverie ».* — L'Institut donne un enseignement secondaire technique à la fois théorique et pratique.

Durée des études : 4 ans.

Préparation à l'Icam : 3 ans.

Admission à l'Institut : Concours les 17 et 18 Juillet.

Limites d'âge : 13 ans accomplis et moins de 16 ans au 1^{er} Janvier 1945.

Ce concours sert d'examen des Bourses Nationales.

Un Cours préparatoire est annexé à l'Institut : Concours le 17 Juillet. Age d'admission : 12 ans accomplis et moins de 15 ans au 1^{er} Janvier 1945.

Adresser les demandes d'inscription au Directeur de l'Institut avant le 1^{er} Juillet.

Aumônerie des Prisonniers de Guerre. — Sous le pavillon jaune et blanc du Vatican, les missions de l'Aumônerie travaillent actuellement sur les chantiers du Rapatriement :

1) *Vaihningen* (Camp de la Mort lente), secours aux étrangers déportés dans la région. *Dachau*, mission au milieu des 10.000 étrangers intransportables (restent 320 Français malades au camp le 2 Juin). *Mauthausen*, mission parmi les 8.000 étrangers (restent 80 Français malades). *Enns*, mission d'accueil pour les 50.000 Français en transit de la zone russe. *Bergen-Belsen* (à côté des baraques brûlées, il restait le 1^{er} Juin 14.000 étrangers et 450 Français). *Celle... Hanovre... Région de Leipzig*, etc..., etc...

2) Soixante aumôniers et plus de 30 Religieuses (Franciscaines Missionnaires de Marie, Sœurs de Saint-Vincent de Paul, Petites Sœurs de l'Assomption, Dominicaines garde-malades, Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, Bénédictines Missionnaires) et des équipes variées organisées par l'Aumônerie Générale, sont actuellement au travail dans ces missions.

Pour aider ces missions parties en son nom, le Souverain Pontife a remis à l'Aumônier Général un don de 4 millions.

3) Parti à Rome en avion, l'aumônier général Rodhain est revenu en voitures par Sienne, Florence, Bologne, Milan, Turin, le Mont-Cenis, pour visiter les rapatriés de ces régions. Son Em. le Cardinal Schuster, archevêque de Milan, a déjà secouru efficacement nos compatriotes encore retenus à Klajenfurth (25.000 environ) ou au col du Brenner.

LE RENOUVEAU DE L'APOSTOLAT LITURGIQUE PAROISSIAL. — Nous sommes à la veille d'une vraie renaissance liturgique. Dans certaines de nos paroisses françaises, c'est un foisonnement de recherches et d'initiatives sous les formes les plus variées. Nous avons déjà signalé l'existence, à Paris, d'un Centre qui se propose de coordonner tous ces efforts, et de nous informer de ces réalisations si intéressantes. Le Centre de Pastorale Liturgique, — c'est son nom, — est dirigé par les Dominicains des Editions du Cerf. Il publie une revue. Cette revue s'appelle *La Maison-Dieu*. le numéro 1 était particulièrement riche : on y étudiait sous la plume d'auteurs autorisés les questions de l'horaire des cérémonies de la semaine sainte, — de la langue liturgique, — des employés d'Eglise, — des principes catholiques des réformes liturgiques. Nous recevons le sommaire du n° 2 (à paraître en Juin), aussi prometteur : une lettre de Guardini, sur les contre-façons du mouvement liturgique, deux belles études sur la dévotion à l'autel (Mgr Chevreton et l'autel tourné face au peuple. Nous signalons surtout un important groupement d'articles sur la pastorale liturgique du baptême. L'abonnement annuel est de 200 frs., 29, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris. C. C. P. 1436-36. Numéro spécimen sur demande.

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité
— GUINGAMP —

**Imprimerie
Cornouaillaise**

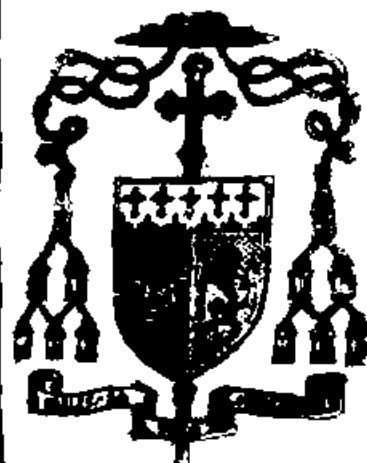
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juin-Juillet).

24 Juin. Nativité de S. Jean-Baptiste.	28. S. Irénée, Ev. et M.
25. S. Guillaume, Ab.	29. Ss. Pierre et Paul, Ap.
26. Ss. Jean et Paul, M.	30. S. Paul, Ap.
27. De l'Octave de S. Jean.	1 ^{er} Juillet. Fête du Précieux Sang.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanhouarneau	26-28 Juin	Plounéour-Ménez	1 ^{er} -5 Juillet
Botmeur	29-30 —		

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Le Souverain Pontife demande au monde de faire la Paix, en toute sincérité, en toute loyauté et en toute justice ; Avis aux prêtres rapatriés ; Action Catholique et vie chère ; Attention ; Nominations. — Action Catholique Féminine ; Dans l'Épiscopat.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Le Souverain Pontife demande au Monde de faire la Paix, en toute sincérité, en toute loyauté et en toute justice. — En réponse aux vœux que lui a présentés le Sacré-Collège des Cardinaux à l'occasion de sa fête, le Saint-Père a prononcé un discours radiodiffusé, dont l'Agence A. F. P. retransmet les passages suivants :

Aujourd'hui, la lutte fratricide qui a duré près de six années a enfin cessé dans une partie du monde qui reste néanmoins dévastée. Et la Paix, si toutefois on peut appeler ainsi cette chose encore si fragile que seules des attentions de tous les instants pourront consolider, règne maintenant. Cette Paix impose à l'Eglise, aux bergers comme aux fidèles, des tâches infiniment délicates. Tous devront s'y consacrer. Personne n'y apportera trop de zèle. Nous savons que Nous pouvons compter sur votre sage coopération, sur vos infatigables prières et sur votre dévouement sans défaillances.

En Europe, la guerre est terminée, mais que de plaies elle a laissées. Le Seigneur a dit : « Qui se servira de l'épée périra par l'épée. » Vous voyez maintenant à quoi peut aboutir une politique qui néglige les sentiments les plus sacrés de l'être humain, une politique qui foule aux pieds les principes les plus inviolables de la Foi chrétienne. Le monde entier tourne maintenant des regards atterrés vers les ruines que cette politique a entraînées. Ces ruines, Nous les discernions depuis longtemps, bien avant l'effondrement de l'Allemagne. Pendant plus de douze ans, en pleine maturité, Nous avons vécu parmi la nation allemande. Nous avons alors essayé de consolider l'Eglise catholique en Allemagne, selon les conditions sociales et politiques qui y régnaient alors.

L'Allemagne ne se relèvera qu'après avoir banni le spectre satanique du national-socialisme.

Nous avons ainsi appris à connaître les grandes qualités de cette nation et Nous étions en contact personnel avec ses dirigeants. C'est pourquoi Nous croyons qu'elle se relèvera. Mais elle n'accèdera à une nouvelle dignité; ainsi qu'à une nouvelle vie, qu'après avoir banni le spectre satanique du national-socialisme. Aussi longtemps qu'il existait un espoir que ce mouvement pût s'orienter dans une direction différente, à la faveur d'un coup de barre éventuel de ses membres les plus modérés, ou encore à la faveur de l'opposition éventuelle de la nation allemande, l'Eglise a fait tout ce qui était en son pouvoir pour ériger une digue puissante contre les flots d'une doctrine aussi néfaste qu'inhumaine.

L'attitude courageuse des Catholiques allemands abrités derrière le Concordat.

C'était une déformation systématique, grâce à une propagande organisée, du Clergé, de la Laïcité, des Institutions et de l'Histoire.

Résistant à ces persécutions, des millions de Catholiques, hommes et femmes, se sont rassemblés autour de leurs Evêques. Ceux-ci, d'une voix courageuse et sévère, n'ont jamais cessé, jusqu'à la dernière année de la guerre, de dénoncer ces persécutions. Entre temps, le Saint-Siège avait continué à protester auprès des chefs allemands, les rappelant avec fermeté au respect et à l'observance des devoirs découlant des droits de la nature et inscrits dans le Concordat.

Il faut cependant admettre que ce Concordat présentait quelques avantages dans la mesure où il a évité de plus grands malheurs. En dépit de toutes les violations dont il a été l'objet de la part de l'Allemagne, il donnait tout de même aux Catholiques un *locus standi* juridique, derrière lequel ils pouvaient se retrancher et d'où ils pouvaient opposer une résistance à ces persécutions religieuses croissantes.

En fait, la lutte contre l'Eglise devint de plus en plus âpre. Elle amena la destruction des organisations catholiques, la suppression des écoles catholiques publiques et privées et le retrait forcé de la jeunesse de la famille et de l'école.

Une persécution croissante.

Eût-il été possible alors, par une politique appropriée, de tenir en échec, une fois pour toutes, ce déchaînement de la force brutale et de donner au peuple allemand la possibilité

de se dégager des tentacules qui l'enserraient à la gorge ? Eût-il été possible alors d'épargner au monde le flot de sang que devait lui valoir la guerre ? Nul ne peut donner une réponse définitive. Quoi qu'il en soit, personne ne sera fondé à faire reproche à l'Eglise de ne pas avoir mis à jour le véritable danger du national-socialisme et le danger qu'il représentait pour la civilisation.

Le nazisme voulait en finir avec l'Eglise.

Jusqu'aux derniers mois de la guerre, le national-socialisme s'imaginait encore que, le conflit terminé, il en aurait fini, une fois pour toutes, avec l'Eglise. Des témoignages autorisés et incontestables Nous ont tenu au courant de ses desseins qui apparaissaient d'ailleurs avec évidence dans les actes, toujours plus hostiles, dirigés contre l'Eglise catholique en Autriche, en Alsace, en Lorraine, et plus particulièrement dans ces régions de la Pologne qui, pendant la guerre, avaient été incorporées à l'ancien Reich. Tout y avait été détruit, anéanti.

(A suivre.)

II. Avis aux prêtres rapatriés. — 1°. Les prêtres anciens prisonniers sont invités à entrer dans le groupement local de leur commune. La camaraderie des camps doit se maintenir entre ceux qui ont été si longtemps exilés; prêtres et séminaristes auront à cœur de la continuer par leur présence au milieu des « ex-KG ».

2°. Des maisons de repos sont déjà créées ou vont l'être pour les rapatriés fatigués. S'il se trouve parmi les rapatriés des prêtres qui désireraient y faire un certain séjour, tout en y exerçant les fonctions d'aumônier, ils sont priés de se mettre au plus tôt en relation avec M. l'abbé Kerrien, école Saint-Yves, Quimper.

III. Action Catholique et vie chère. — Nous engageons instamment tous nos groupes d'Action Catholique à faire comprendre à tous la nécessité de faire baisser la vie chère et de réprimer le marché noir.

Ces pratiques ont été voulues par les Allemands pour nous mener à la ruine. Ils n'y ont que trop bien réussi.

Vouloir continuer le même jeu, c'est vouloir créer la misère. Les augmentations de salaire aussi justifiées qu'elles soient, n'empêcheront pas la catastrophe, elles rendent au contraire la vie plus difficile aux vieillards, aux malades, aux petits rentiers, aux familles nombreuses, aux gagne-petits.

L'important n'est pas d'avoir beaucoup de billets, mais d'avoir des billets qui gardent leur valeur d'échange. Or, la vie chère, le marché noir et même l'augmentation inconsidérée des salaires diminuent la valeur de la monnaie.

Que faire ?

Augmenter le rendement du travail, le revaloriser en le rendant consciencieux; ne jamais vendre en exploitant le besoin de l'acheteur, mais s'en tenir à la valeur réelle du produit; éviter le gaspillage, les dépenses inutiles, les dépenses de luxe; n'acheter ni vendre jamais au marché noir.

Un peu plus de conscience, un peu plus d'esprit de sacrifice nous relèveront. Le goût de la vie facile, la paresse, la peur de l'effort, le commerce malhonnête nous perdront. Ils nous préparent des désillusions, des mécontentements, des colères

que les éléments troubles du pays attendent pour se livrer au pillage et achever notre ruine.

N'attendez pas que cela arrive pour y croire.

IV. Attention. — La Nonciature Apostolique nous prie de mettre nos lecteurs en garde contre « La Croisade des Apôtres laïcs ». Bien que le bulletin distribué « La croisade du Rosaire et du Magnificat » contienne des prières déjà en usage dans l'Eglise, et, comme telles, revêtues de l'Imprimatur, il se rattache à des agissements que l'autorité ecclésiastique ne peut approuver. (*Semaine Religieuse* de Paris.)

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Pont-Aven, M. Jean Le Daré, vicaire-administrateur ;

Vicaire à Pont-Aven, M. Henri Corre, vicaire auxiliaire ;

Vicaire à Elliant, M. Jean Herry, vicaire auxiliaire à Plougonven ;

Vicaire à Plounévez-Lochrist, M. Jean Plouzenne, vicaire à Plouigneau ;

Vicaire à Plouigneau, M. Jean-Marie Le Bras, vicaire auxiliaire à Pont-de-Buis.

Action Catholique Féminine. — Le pèlerinage annuel de la Ligue d'Action Catholique Féminine de la région de Pont-l'Abbé aura lieu à la chapelle de Notre-Dame des Croix, le 26 Juin, sous la présidence de M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres Diocésaines.

Messe de communion à 8 h. 1/2. Grand'messe à 11 heures, chantée par M. le chanoine Le Louët, avec instruction donnée par M. l'abbé Sezec, vicaire à Plonéour-Lanvern. Vêpres à 3 heures. Conférence de M. le Président. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dans l'Episcopat. — On annonce la nomination de M. le chanoine Julien Weber, comme évêque coadjuteur de Strasbourg.

Mgr Weber est né à Lutterbach, dans le Haut-Rhin, en 1888, fut ordonné prêtre en 1912, et entra à la Compagnie de Saint-Sulpice. Publiciste et exégète, il a écrit des ouvrages appréciés et collabora à des organes et revues divers.

— Mgr Le Hunsec, archevêque de Marcanopolis. — A l'occasion de ses 25 ans d'épiscopat, Mgr Le Hunsec, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, a été nommé archevêque de Marcanopolis, titre que portait naguère Mgr de Guébriant.

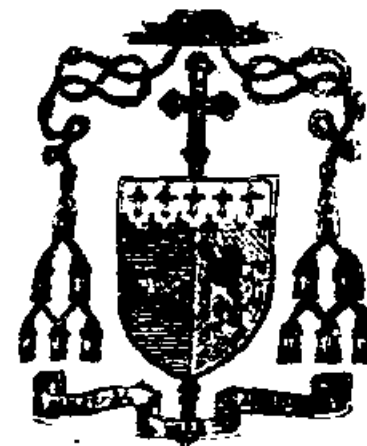
Mgr Le Hunsec avait été, le 30 Mai 1920, sacré évêque d'Europus par Mgr Le Roy. Il succédait, comme vicaire apostolique de Dakar, à Mgr Jalabert, qui avait péri dans le naufrage de l'Afrique.

Abbé Fernand BOULARD, avec la collaboration des RR. PP. ACHARD et EMERARD : *Problèmes Missionnaires de la France Rurale*. Les Editions du Cerf. Collection « Rencontres », nos 16-17-18, 2 volumes : 110 fr.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper. Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet).

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1. Précieux Sang de N. S. J.-C. | 5. S. Antoine-Marie-Zaccarie. |
| 2. Visitation de la T. Sainte Vierge. | 6. De l'Octave des Ss. Pierre et Paul. |
| 3. S. Léon II, P. | 7. Ss. Cyrille et Méthode, Ev. |
| 4. S. Goulven, Ev. | 8. 7 ^e dimanche après la Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guissény	6-10 Juillet	Saint-Marc	16-20
Ursulines de St-Pol...	11-15		

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : Le Souverain Pontife demande au monde de faire la Paix en toute sincérité, en toute loyauté et en toute justice (suite) ; Au sujet des prêtres mobilisés ; Les salles d'Œuvres	et le Cinéma ; Prêtres rapatriés ; Distinction. — Avis de service ; Journée des Prisonniers et des Déportés, à Notre-Dame de la Salette ; Le Pèlerinage National à Lourdes.
---	---

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Le Souverain Pontife demande au Monde de faire la Paix en toute sincérité, en toute loyauté et en toute justice (suite).

Les tribulations de l'Eglise ont pris fin avec la mort de son persécuteur.

Poursuivant l'œuvre de Notre Prédécesseur, Nous n'avons cessé, durant cette guerre, et particulièrement dans Nos messages, d'opposer à l'application inexorable de la doctrine nationale-socialiste qui allait jusqu'à user des méthodes raffinées les plus scientifiques pour torturer et tuer des êtres humains, dont beaucoup étaient innocents, les exigences de l'humanité et de la foi chrétienne. Mais si les chefs de l'Allemagne étaient résolus à détruire l'Eglise catholique, la Providence en avait décidé autrement. Les tribulations de l'Eglise aux mains du national-socialisme.

lisme ont pris fin avec la mort tragique et soudaine de son persécuteur, avec la libération des prisonniers politiques sortis maintenant des geôles des camps de concentration et des camps du travail forcé, avec la libération de tous ceux, ecclésiastiques ou laïques, dont le seul crime était d'avoir été loyaux envers le Christ, la foi de leurs pères, et d'avoir courageusement accompli leur devoir sacerdotal.

Dans les camps de concentration.

Entre 1940 et 1945, 2.800 religieux et religieuses polonais ont été internés à Dachau. Parmi eux se trouvait l'Evêque auxiliaire de Poznan qui est mort du typhus. En avril dernier, il n'en restait plus que 816. Les autres, à l'exception de deux ou trois qui furent transférés dans d'autres camps, sont morts.

Durant l'été 1942, ce camp contenait, dit-on, 840 prêtres de langue allemande, tous catholiques, sauf 45 pasteurs protestants. On ne peut pas, non plus, passer sous silence ceux qui venaient des pays occupés : de la Hollande, de la Belgique, de la France — dont l'Evêque de Clermont, — du Luxembourg, de la Slovaquie et de l'Italie. Une fois même, ces impies, dans leur haine du Christ, ont été jusqu'à réaliser une scène caricaturale du Rédempteur, faisant fouetter un prêtre interné sur la tête duquel ils avaient placé une couronne d'épines en fil de fer barbelé.

Nous formons le vœu maintenant que, libéré de l'erreur qui l'a plongé dans le chaos, le peuple allemand gagne enfin son salut.

Le sort des petites Nations.

Quand Nous envisageons l'avenir, Nous pouvons dire que c'est une rude leçon que Nous avons reçue des années passées. Dieu veuille qu'elle soit comprise et qu'elle soit profitable aux autres nations.

La guerre a fait des épaves, des malheureux dépourvus de tout, des désespérés qui sont destinés à grossir les masses de la révolution et du désordre au service d'une tyrannie non moins despotique que celle qui a été renversée.

Les nations, particulièrement les petites et les moyennes, veulent demeurer maîtresses de leurs destinées.

Après avoir largement contribué à détruire un régime de force brutale, elles ont le droit de refuser de se laisser imposer un régime politique et culturel non à leur convenance. Une grande partie de leurs populations est décidée à agir en conséquence.

La victoire du Droit est en vue.

Toute l'humanité suit avec anxiété les progrès de la Conférence de San-Francisco. Quelle tragédie ce serait pour l'Humanité si elle échouait, si tant d'années de souffrance et de privations devaient se révéler vaines en permettant à l'esprit d'oppression, dont l'Humanité espérait avoir été libérée pour toujours, de triompher de nouveau !

Dans plus d'une contrée, Nous devons déplorer des meurtres de prêtres, des déportations de civils et des massacres de citoyens, tout cela sans procès et pour des raisons de vengeance personnelle.

Il ne faut pas perdre courage.

Les déclarations faites par des hommes responsables et autorisés, au cours des dernières semaines, Nous donnent à penser

que la victoire du droit est en vue. Et ils la considèrent non seulement comme un but politique, mais aussi comme un objectif qu'il est de leur devoir moral d'atteindre.

II. Au sujet des prêtres mobilisés. — Nous prions instamment MM. les Curés, Recteurs et Supérieurs de Collège de faire connaître, le plus tôt possible, à M. le Vicaire Général, les noms de leurs vicaires ou professeurs qui sont actuellement sous les drapeaux, en précisant leur arme, leur grade, leurs fonctions, leur adresse.

III. Les salles d'Œuvres et le Cinéma. — Désormais, qu'il s'agisse d'une salle ayant fonctionné avant 1939 et qui demande sa réouverture ou d'une création, il faut procéder comme ci-dessous :

Adresser à la Préfecture une demande sur papier timbré (à 9 fr.), en indiquant s'il s'agit d'une création ou d'une réouverture (en cas de réouverture, indiquer les raisons pour lesquelles la salle n'a pas repris plus tôt, réquisition notamment), le format des appareils et les raisons de cette demande.

Joindre à cette demande :

a) Les imprimés modèle A et B bien remplis et en double exemplaires (les demander à la Direction des Œuvres) ;

b) La copie des statuts de la Société ;

c) Copie par extrait de la délibération désignant le représentant statutaire (celui qui représente l'Association en Justice et en tous actes de la vie civile) ;

d) Copie par extrait du bail, si l'Association n'est pas propriétaire, ou copie de l'acte de la salle ou certificat de notaire si l'Association est propriétaire. Si la salle est prêtée gratuitement, une attestation du propriétaire ;

e) S'il s'agit d'une salle en standard, un certificat de sécurité (le demander au Maire) ;

f) Une copie certifiée conforme de la carte d'identité du représentant statutaire et un extrait de son casier judiciaire.

Les imprimés modèle A et B seront remplis ou nom du représentant statutaire et signés par lui, de même que la demande sur papier timbré.

Il y a lieu de préciser que pour toutes sortes de raisons, le représentant statutaire doit être un laïc.

Aussitôt le dossier déposé à la Préfecture, celle-ci fera une enquête, puis transmettra le dossier au Ministère de l'Information qui l'adressera au C. O. I. C. pour examen et passage devant la Commission d'ouverture des salles.

Afin que votre demande puisse être suivie, avertir le Circuit Familial de la Région Parisienne, 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8^e), dès que vous l'aurez déposée à la Préfecture, en précisant la date du dépôt.

Une fois que vous aurez reçu du C. O. I. C. votre carte d'exploitant, vous aurez encore à demander l'autorisation d'ouvrir à M. le Délégué à l'Information, Préfecture, Quimper.

Si l'œuvre n'a pas d'Association régulièrement déclarée selon la loi de Juillet 1901, en créer une dans le plus bref délai.

IV. Prêtres rapatriés. — Sont récemment rentrés : MM. Yves Dagorn, de Goulien (Stalag II D) ; François Corolleur (Stalag III D), professeur à Guissény.

V. Distinction. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Le Beux, recteur de Pluguffan, à porter le camail des doyens, à l'occasion de son 25^e Anniversaire de Rectorat.

Avis de service. — Un grand service pour le R. P. Guenaël (Mathurin Thomas), Trappiste, déporté, décédé en Allemagne, sera chanté jeudi 5 Juillet, à 11 heures (h. l.), à Plougastel-Daoulas.

Journée des Prisonniers et des Déportés, à Notre-Dame de la Salette, près Morlaix. — La Journée des Prisonniers est fixée au dimanche 8 Juillet et sera présidée par le R. P. Dom Colliot, prieur de Kerbénéat.

Nous espérons que les prisonniers, les déportés et leurs familles viendront nombreux pour témoigner à Notre-Dame leur gratitude et lui demander de nouvelles grâces.

Cette Journée étant à la fois une journée de pénitence et d'action de grâces, nous engageons vivement les pèlerins à se confesser et à communier ce jour-là, soit dans leurs paroisses, soit au sanctuaire de N.-D. de la Salette, où ils trouveront des confesseurs à leur disposition, dès 5 heures du matin.

Programme. — 11 heures : Grand'Messe ; sermon du R. P. Colliot ; Absoute. — 14 heures : Réunion d'Information. — 15 h. 30 : Vêpres ; sermon par M. Inizan, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper.

Le Pèlerinage National à Lourdes. — Le Pèlerinage national à Lourdes aura lieu du 17 Août (départ de Paris) au 22 Août (départ de Lourdes). De nombreux pèlerins, valides et malades, y prendront part, heureux de rendre grâces à Dieu et à la Vierge Immaculée pour la Victoire, la paix et le salut de la France. La Direction du Pèlerinage prépare un programme : le demander au début de Juillet, au Secrétariat de Notre-Dame de Salut, 4, avenue de Breteuil, Paris (7^e).

F. VARILLON, S. J. — *Union des âmes*, Causeries religieuses radio-diffusées, Novembre-Décembre 1944. Chronique Sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon-2^e. C. C. P. 65-78. — Prix : 10 fr. ; franco, 12 fr.

On se rappelle les causeries religieuses que le R. P. Varillon avait réunies et éditées sous ce titre : *Libération des âmes* (Chronique Sociale de France. — Prix : 6 fr. ; franco, 8 fr.

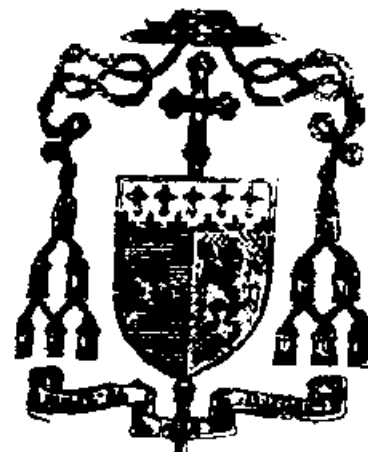
Union des âmes leur fait suite. Après avoir jugé le passé, dénoncé l'erreur hitlérienne et les complicités qu'elle a trouvées en France, le P. Varillon se tourne vers l'avenir. Après avoir libéré, il faut unir pour la reconstruction.

L'éminent prédicateur propose une base d'union et un programme d'action. Il choisit pour thème les trois éléments de la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité, dont il montre qu'elle implique, mais qu'elle dépasse en même temps la formule : Travail, famille, patrie.

Le Gérant : D. PLOUENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet).

8. 7 ^e dimanche après la Pentecôte.	12. S. Jean Gualbert, Ab.
9. De la férie.	13. S. Thuriën, Ev.
10. Les Sept Frères Martyrs.	14. S. Bonaventure, Ev. et D.
11. S. Pie 1 ^{er} , P. et Martyr.	15. 8 ^e dimanche après la Pentecôte.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréguennec	21-22	Scrignac	26-31
Loperhet	23-25		

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché : Appel en faveur de l'Enseignement Chrétien ; Allocations Familiales ; Enseignement ; Colonies de vacances ; Mobilisation des jeunes	classes ; Prêtres rapatriés ; Nomina- tions. — Ordinations ; Apostolat de la Prière ; Croisade Eucharistique ; Suc- cès universitaires.
---	--

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Appel en faveur de l'Enseignement Chrétien.

— Au 1^{er} Octobre, plusieurs milliers d'écoles primaires sont menacées de disparaître. Des centaines de milliers d'enfants ne pourraient plus fréquenter l'école chrétienne. Pourquoi ?

Parce que le 15 Juillet prochain, les écoles libres ne recevront plus les subsides de l'Etat qui permettaient d'assurer aux maîtres une modeste amélioration de traitement et garantis-
saient aux parents le droit de faire donner à leurs enfants l'éducation chrétienne dans l'école de leur choix, sans qu'intervint le privilège de l'argent.

Ce devoir de justice sociale vis-à-vis d'instituteurs et d'institutrices qui élèvent plus d'un million d'enfants du peuple, nous ne voulons pas croire que la République renonce définitivement à l'accomplir. Parce que la République a inscrit dans ses lois fondamentales la liberté d'enseignement, nous ne pouvons pas supposer qu'elle en refuse l'exercice et les possibilités pratiques

à ces familles qui s'imposent depuis tant d'années de si lourds sacrifices pour rester fidèles aux plus impérieuses prescriptions de leur conscience.

La justice et la liberté finissent toujours par triompher en France. C'est pourquoi nous croyons fermement qu'un jour viendra où le peuple français donnera gain de cause aux familles chrétiennes. Déjà, dès maintenant, personne n'attaque plus ouvertement le principe même de la liberté d'enseignement et beaucoup n'hésitent pas à reconnaître qu'une liberté qui n'a pas les moyens pratiques de s'exprimer est un leurre.

Devant tant d'espérances et malgré les difficultés écrasantes de la tâche, en attendant l'heure où l'Etat donnera une solution de justice à ce problème capital, nous serions coupables si nous ne tentions pas l'impossible pour sauver l'enseignement primaire chrétien.

Des familles, conscientes de leurs responsabilités, entreprennent elles-mêmes une campagne de solidarité pour que les instituteurs aient une vie digne de leur splendide mission d'éducateurs. Cette campagne, nous l'encourageons de tout notre cœur et nous demandons qu'elle se fasse dans l'esprit ainsi défini par la déclaration des cardinaux et archevêques, en date du 28 Février 1945 : « Nous désirons ardemment la paix scolaire indispensable au bien du pays et à l'unité nationale ».

Nous rappelons aux parents chrétiens le devoir qui leur incombe de ne rien négliger pour que leurs enfants puissent recevoir une éducation chrétienne. Cet appel, nous l'adressons même à tous les Français qui aspirent à un ordre social plus équitable et plus humain.

S'il faut tenter des sacrifices héroïques, n'hésitons pas. Il faut qu'au 1^{er} Octobre, les écoles libres rouvrent leurs portes.

II. Allocations Familiales. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que les 10 % prévus doivent être versés trimestriellement. Or, un grand nombre de paroisses n'ont pas fait le versement du 1^{er} trimestre, alors que présentement le second trimestre est dû. Nous les prions, pour faciliter nos comptes, de vouloir bien se mettre en règle au plus tôt pour les deux trimestres. C/C 3480 Nantes.

III. Enseignement. — La rentrée des classes est fixée pour les écoles secondaires, techniques et primaires, au lundi 1^{er} Octobre. Les écoles maternelles et les classes enfantines rouvriront le lundi 17 Septembre.

IV. Colonies de vacances. — Le Ministère de la Jeunesse accordera des subventions aux colonies et garderies de vacances, au titre de leurs moniteurs et monitrices *diplômés*, à condition qu'elles soient « Associations déclarées ».

Nous conseillons donc aux colonies et garderies qui ne dépendraient pas d'un patronage affilié à la F. G. S. P. F. ou au R. S. F. de faire les démarches nécessaires pour être « Association déclarée ».

S'adresser à la Direction des Œuvres qui fournira les renseignements voulus.

L'Union Française des Colonies de Vacances organise, au Grand Séminaire de Quimper, une session de formation de moniteurs de colonies de vacances.

Cette session s'ouvrira le 23 Juillet, à 14 h., et se terminera le 27 Juillet au matin. Les jeunes gens qui voudraient obtenir

le diplôme officiel et qui sont âgés de 18 ans au moins, devront s'inscrire au Secrétariat de la Direction des Œuvres, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper, pour le 10 Juillet.

Ils passeront la journée au Grand Séminaire et coucheront au collège Saint-Yves, qui leur demande d'apporter leurs draps.

V. Mobilisation des jeunes classes. — L'aumônier de la Marine, du Centre de Formation Maritime de Rennes, demande à tous les prêtres du diocèse de lui envoyer les noms et prénoms des jeunes gens qui sont appelés pour servir dans la Marine, afin qu'il puisse leur être utile dès les premiers jours.

VI. Prêtres rapatriés. — Sont nouvellement rentrés : François Le Vourc'h (Stalag IV G), vicaire à Plougonven ; Jean-Jacques Mazé (Oflag XIII A), instituteur à Recouvrance ; Eugène Le Rue (Stalag IV B), vicaire à Notre-Dame de Quimperlé ; Corentin Le Pemp (Stalag IV D), instituteur à Moëlan ; Jean Le Bigot (Stalag XVII B), professeur à Saint-Pol-de-Léon.

VII. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Saint-Thurien, M. Joseph Le Guen, jeune prêtre de Ploudaniel ;

Vicaire à Pluguffan, M. Jean Malabous, de l'école libre de Pluguffan.

Apostolat de la Prière. — *Intentions pour Juillet.* — Ramener à l'Unité de l'Eglise tous ceux qui en sont éloignés. — Les musulmans de l'Afghanistan et autres pays de l'Asie Centrale.

Croisade Eucharistique. — Les réunions de zéloteurs et de zélatrices du 5 et du 7 Avril, à Quimper et à Landerneau, avaient groupé chacune une centaine d'auditeurs, qui furent loin de rester passifs, Dieu merci. Ils décidèrent d'organiser, selon une tradition interrompue par la guerre et l'occupation, deux Journées diocésaines de Croisade. La première a groupé au Folgoat, le 17 Mai, deux mille Croisés dont 300 garçons et 200 Cadettes ou Grandes Croisées ; la seconde, à Quimper, le 7 Juin, deux mille cinq cents Croisés, dont 500 garçons et 200 Cadettes et Grandes Croisées. Ajoutons que ce même 7 Juin, à Saint-Pol-de-Léon, s'est tenue une réunion cantonale de Croisade. — Les 250 groupes du Diocèse comptent environ 7.500 membres, avec deux secrétariats : Quimper, Mlle Tondeur, Patronage de la Sainte-Famille, rue Valentin ; Brest, Mlle Blanchet, 7, place Verdun.

Succès universitaires. — Aux examens de licence les prêtres dont les noms suivent ont obtenu :

MM.

J. Abiven, professeur à N.-D. du Creisker, le certificat de Philosophie générale et logique, et le certificat de Morale et Sociologie (mention Assez Bien), devant la Faculté de Paris ;

J. Bellec, professeur à Saint-Louis, le certificat de Littérature française (Assez Bien), devant la Faculté de Paris ;

Y. Cabon, professeur à Saint-François, le certificat de Littérature française, devant la Faculté de Paris ;

Y. Calvary, professeur à Saint-Louis, le certificat d'Histoire Moderne (Assez Bien), devant la Faculté de Paris ;

L. Cornest, professeur à Saint-Vincent, le certificat d'Etudes grecques (Assez Bien), devant la Faculté de Paris ;

L. Le Gallie, professeur à Saint-Vincent, le certificat de Botanique générale, devant la Faculté de Poitiers ;

M. Gaonac'h, le certificat de Littérature française et le certificat d'Etudes grecques, devant la Faculté de Paris ;

J. Grall, professeur à N.-D. du Créisker, le certificat d'Histoire Moderne (Bien), devant la Faculté de Paris ;

J. Le Guellec, le certificat de Philologie (Bien), devant la Faculté de Clermont-Ferrand avec le diplôme de licence d'enseignement ;

L. Normand, professeur à Saint-Louis, le certificat d'Etudes littéraires classiques, devant la Faculté de Rennes, avec le diplôme de licence d'enseignement ;

F. Quémeneur, professeur à N.-D. du Créisker, le certificat d'Etudes littéraires classiques (Assez Bien), devant la Faculté de Paris.

Ordinations conférées par S. E. Mgr Cogneau, le 17 Juin 1945, en la chapelle de l'Evêché :

SOUS-DIACRE : M. Auguste Abiven, de Ploudaniel.

Le-24 Juin, 1945, en l'oratoire de l'Evêché :

DIACRES :

MM.

François Forest, de Plourin-Ploudalmézeau ;

Ordination du 29 Juin 1945, en la cathédrale de Quimper, par S. E. Mgr Cogneau.

SACERDOCE :

MM.

Albert Calvarin, de Plourin-Ploudalmézeau ;

Emile Rolland, de Landerneau ;
Auguste Abiven, de Ploudaniel ;
Auguste Bodénès, de Plouguerneau ;

Louis Cabioc'h, de Henvic ;
Jean Calvez, de Plouguerneau ;
Albert Coatmeur, de Pouldavid ;
Maurice Colleau, de Plouarzel ;
Jean-Marie Conseil, de Cléder ;
Marcel Coz, de Lambézellec ;
Joseph Créac'h, de Roscoff ;
Pierre Fallun, de Plounéour-Trez ;

Désiré Floc'h, de Coat-Méal ;
François Forest, de Plourin-Ploudalmézeau ;

René Gauthier, de Saint-Martin de Morlaix ;

Jean Géléoc, de Ploudaniel ;
Joseph Jacob, de Roscoff ;
Pierre Jullien, de Brest-Saint-Sauveur ;

Joseph Kerbaul, de Lanneuffret ;
Yves Kerléguer, de Plouider ;
Jean-Yves Kérouanton, de Lanhourneau ;

Avis. — UNE CHAIRE A PRÊCHER ET DIVERS OBJETS DE CULTES SONT A CÉDER. — S'adresser à Mme la Supérieure de l'Institution Saint-Joseph, 108, rue Anatole-France, Lambézellec.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet).

- | | |
|--|--|
| 15. 8 ^e dimanche après Pentecôte. | 19. S. Vincent de Paul, C. |
| 16. N. D. du Mont-Carmel. | 20. S. Jérôme-Emilien, C. |
| 17. S. Alexis, Confesseur. | 21. S. Thénénan, Evêque. |
| 18. S. Camille de Lellis, C. | 22. 9 ^e dimanche après Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé 1^{er}-8 Août.

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — **Communications de l'Evêché** : Le Souverain Pontife demande au monde de faire la Paix en toute sincérité, en toute loyauté et en toute justice (suite et fin) ; Prêtres rapatriés ; Inspection diocésaine ; Caisse d'Allocations Familiales de l'Enseignement privé et des cultes de la région de l'Ouest. — Kersaint-Landunvez : Journée des Prisonniers et Déportés à Notre-Dame du Vrai-Secours ; Extraits des prescriptions de Mgr l'Evêque de Tarbes et Lourdes relatives aux Pèlerinages ; Pèlerinage national à Lourdes.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Le Souverain Pontife demande au Monde de faire la Paix en toute sincérité, en toute loyauté et en toute justice (suite et fin).

Une Paix qui soit « l'affirmation de la dignité humaine et de l'ordre dans la liberté ».

En conséquence, Nous appelons, de tout Notre cœur, tous Nos fils et Nos filles du monde entier et les invitons à prier en se tournant vers le Père de tous les hommes créés à son image. Dans la poitrine du Christ bat un Cœur divin, Christ de pitié, inépuisable source de tout ce qui est bon, de paix et de réconciliation. La voie qui conduit de la trêve actuelle à la Paix apparaît dure et longue à une humanité assoiffée d'ordre et de paix. Qu'il en soit ainsi est inévitable et peut-être est-il mieux qu'il en soit ainsi.

Il faudrait d'abord laisser les passions s'apaiser. La haine devrait disparaître et une compréhension réciproque entre tous les membres de l'Humanité se faire jour.

Esprit-Saint, Lumière de sagesse, Maître des cœurs, écoute la prière de ton Eglise, inspire-la dans son travail selon sa haute mission, afin qu'en dépit de tous les obstacles et de toutes les contradictions, elle puisse atteindre le but — si universellement, si ardemment désiré : — la Paix. La véritable Paix digne de ce nom, — Paix établie en toute sincérité, en toute loyauté et en toute justice. Paix établie sur l'effort résolu de tous pour surmonter les conditions économiques et sociales qui, comme elles l'ont fait dans le passé, pourraient conduire dans l'avenir à une nouvelle Paix armée. Une Paix qui puisse être approuvée par toutes les âmes droites et toutes les nations. Une Paix que les générations futures puissent considérer avec reconnaissance comme le fruit heureux d'une époque malheureuse. Inspirez-la, afin qu'elle puisse atteindre le but de paix qui pourrait marquer un tournant décisif dans l'affirmation de la dignité humaine et de l'ordre dans la liberté. Une Paix qui sera en quelque sorte la grande charte qui a mis un terme aux siècles de violence. Une Paix qui, sous la conduite de Dieu, puisse nous mener ici-bas à la prospérité sans nous faire oublier notre aspiration à la félicité éternelle.

Mais avant qu'une telle Paix puisse survenir, c'est malheureusement, trop vrai, des millions d'hommes dans leurs foyers et sur les champs de bataille, en captivité ou en exil, doivent boire le calice d'amertume. Combien ardemment Nous désirons voir enfin le terme de leurs souffrances, de leurs angoisses et la réalisation de leurs désirs. Pour eux aussi, pour les souffrances de l'Humanité tout entière avec eux et en eux, entendez, Dieu tout-puissant, Notre humble et ardente prière. C'est un réconfort immense pour Nous, ô Nos vénérables Frères ! que vous partagiez Nos soucis, Nos prières et Nos espoirs et qu'à travers le monde, Evêques, Prêtres et fidèles réunissent les leurs à la Nôtre en une même voix unique, mais immense, celle de l'Eglise universelle.

En gage de Notre profonde gratitude et comme assurance de la grâce infinie et des faveurs de Dieu, Nous vous donnons, à vous, à eux et à tous ceux qui se réunissent dans la même aspiration et la même supplication pour la Paix, Notre Bénédiction apostolique.

II. Prêtres rapatriés. — Sont rentrés : MM. Jean-Louis Bescond (Stalag III D), professeur à Guissény ; Jean-Marie Guilou (Stalag IV D), vicaire à Plougonven ; Jean-Louis Guillerm (Stalag III A), vicaire à Trefflagat ; Laurent Quéménéur (Stalag V B), vicaire à Plobannalec ; Pierre Cariou (Stalag XIII A), ancien directeur à Molène.

III. Inspection diocésaine. — Les institutrices qui voudraient obtenir le diplôme de monitrice du Rayon Sportif Féminin sont priées d'envoyer leur adhésion de principe, avant le 24 Juillet, à la Direction des Œuvres, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper.

Pour obtenir ce diplôme, qui les habilitera à donner des leçons d'éducation physique dans les écoles et patronages de filles, il faut suivre une session de 15 jours, qui commencera vers la fin Août.

IV. Caisse d'Allocations Familiales de l'Enseignement privé et des cultes de la région de l'Ouest, 27, rue Volney, Angers. — La Direction de la Caisse rappelle aux allocataires de l'Enseignement privé et du Culte, qui songent à confier leurs enfants à des colonies de vacances, qu'ils peuvent se mettre en instance pour obtenir un secours. L'attribution et l'importance de celui-ci dépendent du nombre des demandes. La Commission de Gestion en décidera au cours d'une prochaine réunion. Il est indispensable que les demandes parviennent à la Direction de la Caisse, 27, rue Volney, pour le 20 Juillet au plus tard.

Les demandes devront être formulées par les parents qui indiqueront :

- 1° L'adresse de la Colonie ;
- 2° La durée du séjour ;
- 3° Le montant des frais de séjour ;
- 4° Le montant de la participation de la Caisse d'Assurances Sociales à laquelle ils appartiennent.

Ils devront en outre produire l'avis favorable de la Direction diocésaine de l'Enseignement.

KERSAINT-LANDUNVEZ. — Journée des Prisonniers et Déportés à Notre-Dame du Vrai-Secours. — La journée des Prisonniers est fixée au dimanche 29 Juillet.

Les prisonniers, les déportés, leurs familles viendront nombreux, nous l'espérons, remercier Notre-Dame du Vrai Secours de les avoir protégés et lui demander de nouvelles grâces.

Programme : 9 heures, première messe. 11 heures, grand'messe chantée par M. Simon, directeur à Loc-Maria-Plouzané, ancien prisonnier. Sermon par M. François Coroller, professeur à Guissény, ancien prisonnier. 15 h. 30, vêpres, sermon par M. Gabriel Eliès, directeur d'école à Saint-Pabu, ancien prisonnier.

Extraits des Prescriptions de Monseigneur l'Evêque de Tarbes et Lourdes relatives aux Pèlerinages. — 1° *Direction des pèlerinages :*

Monseigneur l'Evêque de Tarbes et Lourdes et la Direction de l'Œuvre de la Grotte ne reconnaissent le caractère de vrai pèlerinage et, par suite, n'accordent les privilèges afférents aux pèlerinages (messes à la Grotte ou à un autre autel spécial, offices particuliers pour les fidèles ; pouvoirs de confesser et de prêcher pour les prêtres, etc.), qu'aux groupements *canoniquement organisés*, c'est-à-dire ayant à leur tête, ou leur Evêque ou un prêtre accrédité auprès des Autorités des Sanctuaires par une délégation spéciale et écrite de cet Evêque.

Dans le cas où un pèlerinage devrait grouper des fidèles de plusieurs diocèses, il faudrait à son prêtre directeur, et une délégation spéciale et écrite de son Evêque, et une autorisation spéciale et écrite de chacun des Evêques dont il se proposerait d'amener à Lourdes des Diocésains.

Quant aux Religieux, ils devront, pour être reconnus comme Directeurs de pèlerinages, présenter à la Direction de l'Œuvre de la Grotte, à la fois une délégation spéciale et écrite de leur Provincial ou Général, et une autorisation spéciale et écrite de chacun des Evêques dans les diocèses desquels ils auront l'intention de recruter des pèlerins.

Ces diverses délégations et autorisations seront obligatoirement adressées, par MM. les Directeurs de Pèlerinages, au Secrétaire Général de l'Œuvre de la Grotte, dès le jour où ils demanderont à la Direction des Sanctuaires de Massabielle d'agréer leur pèlerinage et les dates envisagées pour son séjour à Lourdes.

Les mêmes conditions devront être remplies par les collèges, patronages, cercles, œuvres diverses désireux d'être reconnus officiellement comme groupe de pèlerins, auxquels pourraient — et dans la mesure des possibilités — être accordées certaines faveurs, telles que messes à heure fixe et à un autel spécial, prédications et autres réunions pieuses.

De tout ce qui précède, il ressort qu'il n'y a pas et ne saurait y avoir, pour nous, de Directeurs laïcs de pèlerinages.

2° Confessions :

« Seuls les prêtres qui, — approuvés dans leur diocèse — seront venus à Lourdes avec un pèlerinage canoniquement organisé, pourront, avec des pouvoirs identiques à ceux dont ils jouissent chez eux et qu'ils tiennent de leur Ordinaire, entendre les confessions de quiconque s'adressera à eux dans les Sanctuaires.

Mais non en dehors du Domaine de Massabielle. Ces pouvoirs, dont ils pourront user dès l'arrivée à Lourdes de leur pèlerinage, expireront à la fin du séjour de ce pèlerinage auprès de nos Sanctuaires.

Quant aux prêtres n'appartenant pas à un pèlerinage canoniquement organisé, il leur faudra une permission toute spéciale et écrite de Mgr l'Evêque ou, en son nom, de M. le Recteur pour pouvoir confesser dans les Sanctuaires de N.-D. de Lourdes.

3° Messe :

La Direction de l'Œuvre de N.-D. de Lourdes prie les prêtres pèlerins, désireux de célébrer la messe dans les Sanctuaires, d'apporter leur *linge d'autel*, ils doivent présenter leur *Celebret* et s'assurer toujours un servent ou un répondant.

Pèlerinage national à Lourdes (18-24 Août). — Après la victoire, afin de manifester la reconnaissance du pays à la Vierge Marie, patronne de la France, et l'invoquer de manière spéciale, l'Association de Notre-Dame de Salut organise le pèlerinage national, à Lourdes, du 18 au 22 Août 1945.

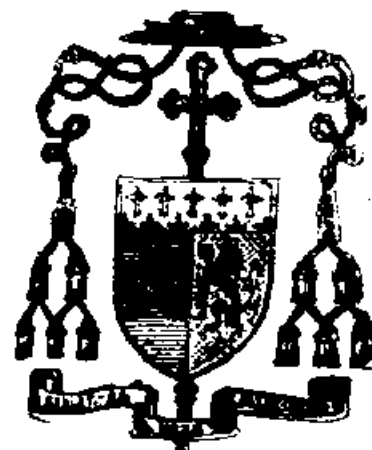
Les fidèles qui ne pourront s'y rendre sont invités à s'inscrire sur des feuilles spéciales, porteuses de leur merci qui seront déposées solennellement à la grotte pendant le pèlerinage. Elles réaliseront ainsi la *délégation spirituelle nationale des paroisses et diocèses de France à Notre-Dame de Lourdes*.

Demander ces feuilles-suppliques à M. le Curé de chaque paroisse, à partir du 15 Juillet, ou à la Direction de l'Association de Notre-Dame de Salut, 8 et 10, rue François-1^{er}, Paris (8^e).

Une neuvaine nationale accompagnant le pèlerinage aura lieu aussi, du 16 au 24 Août. Réclamer les feuilles des prières de cette neuvaine, soit au Bureau du Pèlerinage national, 4, avenue de Breteuil, Paris (7^e), soit à l'adresse ci-dessus. (Prix du cent : 25 francs.)

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet).

22. 9 ^e dimanche après Pentecôte.	26. Ste Anne.
23. S. Apollinaire.	27. De l'Octave.
24. De la Férie.	28. S. Samson.
25. S. Jacques, Apôtre.	29. 10 ^e dimanche après Pentecôte.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé.... 1-8 | Retraite de Quimperlé..... 9-12

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Examens de jeunes prêtres, prisonniers libérés ; Syndicat ecclésiastique. Avis de convocation ;

Nominations. — Tréméven et Trégou : Missions ; Lesconil : Un cinquantenaire ; Plonévez-Porzay : Nécrologie.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Examens des jeunes prêtres, prisonniers libérés. — Les jeunes prêtres, prisonniers libérés, sont tous exemptés d'un des six examens auxquels ils sont astreints après leur ordination.

Auront à subir *un seul examen*, ceux à qui il en reste encore deux ou trois à passer ; — *deux*, ceux à qui il en reste quatre ou cinq, — et *trois*, ceux qui furent emmenés en captivité avant d'avoir pu se présenter à leur premier examen.

II. Syndicat ecclésiastique. Avis de convocation. — L'assemblée générale du syndicat ecclésiastique se tiendra à Kerfeunteun, au Grand Séminaire, le vendredi 20 Juillet, à 15 h. 30.

Tous les membres du syndicat, titulaires et adhérents, y sont invités. Toutefois, seuls les membres titulaires ont voix délibérative.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Lanvéoc, M. Yves Dagorn, jeune prêtre de Goulien ;
Vicaire à Telgruc, M. Jean-Louis Pavec, jeune prêtre de Plonéour-Lanvern ;
Vicaire à Guiclan, M. Alain Jaffrès, vicaire à Guilvinec.

TRÉMÉVEN. — La Mission. — Du 12 au 29 Avril, trois Religieux de la Compagnie de Marie (Montfortains), les PP. Le Gall, Berthou et Cadour, sont venus porter la bonne parole à Tréméven pour y réveiller la foi et la pratique religieuse. Nul doute que Marie n'ait aidé ses missionnaires, car ils ont fait œuvre féconde et qui s'annonce durable. En effet, les paroissiens tinrent à y venir nombreux.

Elle commença par les enfants qui la suivirent avec intérêt et fruit, si l'on en juge par le nombre des communions qui l'ont terminée : tout près de 200. La communion solennelle eut lieu le dimanche suivant 22 Avril. Consacré aux enfants, ce jour se termina pour eux par une grande fête.

Le premier dimanche de la mission, 15 Avril, fut marqué par le traditionnel pardon de S. Diboan, en sa chapelle de Log-Ivy. Sous les frais ombrages de son placître se pressèrent, comme chaque année, les foules venues tant de la paroisse que des environs, implorer l'aide du Saint « qui tire de peine ».

Les deux semaines qui suivirent furent consacrées aux grandes personnes : travail plus difficile, mais plus profond et plus sûr aussi. Travail, là aussi, réconfortant. A la messe de communion du samedi 21 Avril, on comptait 215 communions de femmes et 80 d'hommes ; à celle du samedi 28, 223 femmes et 120 hommes s'approchaient de la Sainte Table. Il faut ajouter les communions d'une quinzaine de malades. Au total, on peut estimer à 700 le nombre des communions chez les adultes, dont 250 femmes. Il reste encore tout de même une masse à conquérir, même en mettant à part les 65 prisonniers de la paroisse.

Une part du succès de la mission revient aux fêtes qui attirèrent à l'église la foule : service solennel pour les morts de la paroisse le jeudi matin 19 Avril, et le soir, touchante réalisation de la dernière Cène pour la fête de l'Eucharistie ; fête du Sacerdoce le jeudi suivant, avec cérémonies pontificales... exécutées par les enfants, y compris la fonction épiscopale... Enfin, cérémonie pour les morts de la guerre, le lendemain vendredi.

Le dimanche 29 Avril, l'affluence était grande à la cérémonie de clôture. M. le chanoine Louarn, curé-archiprêtre de Quimperlé, qui la présidait, bénit, après la procession, le vitrail souvenir de la mission 1945.

Que restera-t-il de cette ferveur ? Il est permis d'espérer beaucoup. Sans doute, la paroisse n'est pas revenue tout entière à son Dieu, mais un mouvement de piété s'est dessiné, et nul doute que ces premiers fruits de la mission, comme le levain dans la pâte, n'aillent en se développant, avec la grâce de Dieu.

TRÉGLONOU. — Mission (31 Mai-17 Juin). — Plus que les autres, les paroisses foncièrement chrétiennes apprécient les dons de Dieu. Aussi, c'est avec un ensemble, un empressement et un enthousiasme vraiment touchants que les paroissiens de Tréglonou ont répondu à

l'appel de leur pasteur et qu'ils ont suivi la Mission qui leur a été prêchée par les Pères Oblats de Marie : PP. Pronost, président ; Richard, Marc'hadour.

La Mission fut très belle, comme elle devait l'être dans une paroisse où la foi et les pratiques religieuses sont si bien conservées. Il n'y eut aucune abstention. Les voisins ont tenu à se joindre aux paroissiens ; aussi, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner du nombre des communions enregistrées : 602 communions pour une population de 630 habitants. Si ce chiffre a son éloquence, ce n'est pas encore assez dire, il faut surtout mentionner l'assiduité aux exercices depuis le premier jour et la première heure, la ferveur dans la prière, l'entrain pour le chant des beaux et vieux cantiques bretons et enfin une attention religieuse à écouter les instructions.

Ces instructions ont été admirablement données par des Pères dont le talent est universellement reconnu : les Pères Pronost, Richard, Marc'hadour, Oblats de Marie. Sermons, conférences, explications, et surtout « an taolennou » furent vivement appréciés.

Des cérémonies touchantes ont marqué la mission : les processions de la Fête-Dieu, suivies par toute une population clamant sa foi en Jésus-Hostie ; la Consécration de la paroisse au Cœur Immaculé de Marie : les petites filles en blanc offrant, au nom de tous, leurs couronnes à N.-D. de Lourdes, en chantant un cantique ravissant. Spectacle inoubliable, vision de paradis ! — Le dimanche 17 Juin, eut lieu la clôture qui fut un triomphe. Au cours de la grand'messe, furent bénis quatre nouveaux vitraux, don des paroissiens en souvenir de la mission. Après vêpres, la foule se rendit en procession jusqu'au pont de Tréglonou : Là, quelques mots émouvants du Père Supérieur, bénédiction de la mer et des bateaux pavoisés et décorés pour la circonstance. Puis le R. P. Pronost gravit les degrés du magnifique calvaire et en quelques mots enflammés, il donna ses dernières consignes ; alors tous les fidèles, la main levée devant la Croix, chantèrent à pleines voix « Da feiz hon Tadou Koz » et jurèrent fidélité au Christ et à sa Sainte Loi.

Oui, cette Mission, sans aucun doute, leur aura donné de nouvelles forces pour lui rester toujours et partout fidèles. Grâces en soient rendues aux missionnaires !

LESCONIL. — Un cinquantenaire. — Le lundi 16 Juillet la paroisse de Lesconil était en fête. La Mère Pierre de Jésus, première Supérieure de l'école N.-D. de la Mer, fondée par M. l'abbé Le Mell, de sainte mémoire, célébrait ses noces d'or de vie religieuse.

Un cortège qui ne comptait pas moins de vingt prêtres, dont MM. les chanoines Perrot, représentant Mgr l'Evêque, et Coëffeur, vint à 10 heures prendre à l'école la vénérée jubilaire, entourée de toute une phalange de Sœurs blanches, et la conduisit processionnellement à l'église. Foule nombreuse où dominaient les jeunes filles et les jeunes femmes élevées par la bonne Mère, mais où figurait aussi un imposant groupe d'hommes et de mères de famille, désireux de lui témoigner leur reconnaissance. Déjà à la messe du matin cette reconnaissance s'était manifestée de la façon la plus émouvante : 77 jeunes filles firent la Sainte Communion pour la Mère si aimée, témoignant ainsi de la vitalité religieuse de la jeune paroisse et de l'action profonde des éducatrices qui dirigent l'école libre.

A la grand'messe, célébrée par l'ancien recteur, M. Seznec, *Kyrie*, *Gloria*, *Credo* furent magnifiquement chantés. Après l'Evangile, M. le chanoine Coëffeur exposa, en termes simples et clairs, les joies de la vie religieuse ; il rappela la vie toute de dévouement de la Jubilaire qui lui gagna tous les cœurs ici-bas et qui lui assurera une belle couronne au Ciel... Et quelques moments après, devant l'Hostie Sainte qu'elle allait recevoir en son cœur, Mère Pierre de Jésus, la voix tremblante d'émotion, ferme quand même, redit à Dieu, au milieu du

silence général, les vœux qu'elle avait prononcés il y a cinquante ans, en s'engageant à son service exclusif. Et notre joie à tous et notre reconnaissance éclatèrent enfin dans un vibrant *Te Deum* que des âmes, particulièrement chères à notre vénérée Mère, chantèrent sans doute avec nous au Paradis.

Après un repas de famille très joyeux, une très agréable séance théâtrale fut donnée par les enfants de l'école et par les jeunes filles : chants et saynètes qui ravirent les nombreux assistants. En quelques mots, M. Bervas, le Recteur « neuf », comme disent les enfants de Lesconil, dit encore une fois l'affection de tous à la vénérée jubilaire et remercia ses paroissiens d'avoir publiquement affirmé leur foi à l'occasion de cette belle fête. — *Ad multos annos !* S^r R.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Nécrologie. — Mercredi 20 Juin, la paroisse de Plonévez-Porzay fit à la vénérable Sœur Saint-Robert, décédée dans sa 90^e année, les funérailles dues à une insigne bienfaitrice.

On remarquait dans les rangs d'un nombreux clergé : MM. les chanoines Soubigou, curé de Briec ; Pérennès, aumônier à Douarnenez ; Rannou, inspecteur diocésain ; les abbés Garrec, recteur du Cloître-Pleyben et Seité, recteur de Rosnoen. Deux arrière-grand-mères de 83 et 84 ans représentaient les premières élèves de la défunte.

Originaire de Taulé, employée quelques mois aux écoles de Concarneau et de Locronan, Sœur Saint-Robert vint à Plonévez en 1874 pour la fondation de l'école chrétienne. Elle devait y rester 71 ans : longue vie de dévouement au service des familles du Porzay.

Après avoir été en son temps une maîtresse brillante à tous égards, elle continuait d'exercer une salubre influence sur les trois générations d'élèves auxquelles elle avait dispensé le bienfait de l'éducation chrétienne.

Qu'elle repose en paix !

Le premier numéro de « LA VIE CATHOLIQUE ILLUSTRÉE » vient de paraître sur 16 pages magnifiquement illustrées en héliogravure. Son but est de renseigner le grand public sur l'activité catholique en France et à l'étranger. Une partie liturgique et spirituelle en fait aussi un organe de formation chrétienne pour la famille.

Les principales rubriques sont : la vie du monde, la vie de l'Eglise, les saints de la semaine, une page familiale sous le titre « Marthe et Marie », un conte, une page de jeux et distractions, etc., etc... Signalons spécialement les pages consacrées à la vie religieuse dans les camps de déportation avec une extraordinaire photo d'un des martyrs de Dachau.

Le comité de Rédaction comprend : MM. Joseph Folliet, Georges Hourdin et les Pères Boisselot et Gourbillon, Dominicains. Le n° de 16 pages : 6 francs. Abonnement de propagande jusqu'en Octobre : 50 francs. Abonnement de 6 mois : 140 francs. 23, rue Oudinot, Paris (7^e). Compte chèque postal : Paris 6.319.

AVIS AUX RETARDATAIRES !

SAMEDI 28 JUILLET

CLOTURE

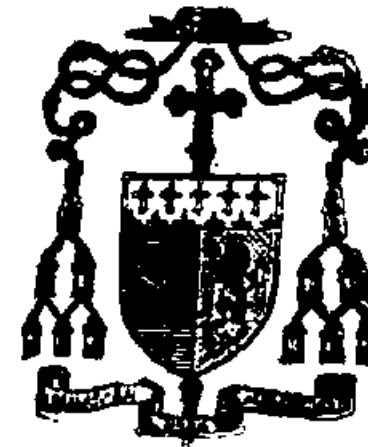
de l'échange Points-Textiles

C'est samedi 28 Juillet le dernier jour de l'échange Points-Textiles dans le Finistère, le Morbihan et les Côtes-du-Nord. Attention ! ne laissez pas passer cette date. Profitez de cette occasion qui ne vous sera peut-être plus offerte d'obtenir ces points spéciaux qui dispensent de bons d'achat pour de nombreuses catégories d'articles textiles. Ils sont remis à raison de 3 à 50 points par kilog. de vieux vêtements, tous chiffons et déchets textiles d'origine domestique. Bien vite, consultez les affiches qui vous donneront toutes précisions sur les modalités de cet échange. Un bon conseil : hâtez-vous.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Juillet-Août, -)

29. 10 ^e dimanche après la Pentecôte.	2. Octave de Ste Anne.
30. De l'Octave de Ste Anne.	3. Invention de S. Etienne, 1 ^{er} M.
31. S. Ignace, C.	4. S. Dominique, C.
1 ^{er} Août. S. Pierre aux Liens.	5. 11 ^e dim. après la Pentecôte.

- Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite Quimperlé 9-12 | Retraite Quimper 13-16

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché : Nominations ; Décès. — Avis important ; Avis de service ; Apostolat de la Prière ; Croisade Eucha-	ristique ; Semaine pédagogique ; Mor- laix : Journée d'action de grâces des rapatriés et de leurs familles ; Qui donc osa ?
---	--

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. le chanoine Gabriel Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, est nommé curé-archiprêtre de Châteaulin, en remplacement de M. le chanoine Moré, démissionnaire.

M. Yves Le Floc'h, recteur de Carantec, est nommé *chanoine honoraire*, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

II. Décès. — Monseigneur l'Evêque recommande aux prières du clergé et des fidèles M. François Abjean, ancien recteur de Tréméoc, décédé le 20 Juillet, à l'âge de 69 ans.

Avis important. — En raison des congés annuels, les bureaux et ateliers de l'Imprimerie Cornouaillaise seront fermés du 30 Juillet au 13 Août.

La parution de la Semaine religieuse est suspendue pendant cette quinzaine.

Avis de service. — Le Service anniversaire de M. l'abbé Emile SALAUN, sera chanté à Plouyien le mardi 7 Août, à 11 heures.

Apostolat de la Prière. — *Intentions d'Août* : Le retour de l'Orient séparé à l'Unité Catholique ; — Les Musulmans de l'Afrique du Nord, de la Syrie, de l'Ile de Java.

Croisade Eucharistique. — Compte chèques postaux : Croisade Eucharistique, 19, rue Général-Goury, Landerneau ; c./c., Rennes, 10.509.

Semaine pédagogique, organisée par l'« Union des Religieuses enseignantes » du diocèse de Quimper, sous la Présidence de Leurs Excellences Mgr Duparc et Mgr Cogneau, du 27 Août au 1^{er} Septembre 1945, à la Retraite du Sacré-Cœur, 10, rue Verdelet, Quimper.

Idée directrice de la semaine : L'éducation adaptée au caractère français ; conférencier : R. P. Rimaud.

Cours techniques : D'Instruction religieuse par le R. P. Rimaud ; d'Histoire et de Géographie par les Religieuses de Kermaria.

Horaires : Ouverture de la session le lundi 27 : Messe à 9 h. 30. Aux jours suivants : 8 heures, Messe ; 9 h. 30, Cours technique ; 11 heures, Conférence ; 15 h. 30, Cours technique ; 17 h. 30, Conférence, Salut du Saint-Sacrement.

Cette session s'adresse aux religieuses et aux institutrices non religieuses de l'Enseignement secondaire et des Cours complémentaires.

Participation aux Conférences et aux Cours : 100 francs par personne.

Pour l'inscription et tout renseignement, s'adresser à la Retraite du Sacré-Cœur, 10, rue Verdelet, Quimper.

MORLAIX (La Salette). — **Journées d'action de grâces des rapatriés et de leurs familles.** — Favorisé par un temps superbe, le Pèlerinage d'Action de Grâces des Rapatriés à N.-D. de la Salette, organisé par M. Jégou, aumônier, a obtenu, malgré les difficultés de communications, un immense succès.

Dès cinq heures la foule se pressait autour des confessionnaux et communiait aux messes de 6, 8 et 9 heures. Plusieurs milliers de personnes, anciens prisonniers ou déportés et leurs familles ont assisté à la grand'messe et aux vêpres, chantées en plein air par Dom Colliot, prieur de Kerbénéat, assisté de MM. Guillou et Naour, en présence des abbés Calvez, Bescond, directeur de chant, Inizan, Pellean, Burel, Guéguen, Martin, Irien, des R. P., Bellec et Beaugé, tous anciens prisonniers. Tandis qu'à la grand'messe le R. P. Bellec, nous rappelant nos souffrances de captivité et l'angoisse de nos familles, nous invitait à une vie meilleure basée sur cette charité chrétienne qui, fit notre force dans nos misères, à vêpres l'abbé Inizan, dans une vibrante allocution, dit toute notre reconnaissance à N.-D. de la Salette et à la divine Providence. A l'issue de la grand'messe, un « Libera » fut chanté pour tous ceux qui, hélas ! n'ont pas connu la joie du retour.

Dom Colliot enfin, clôturant cette fête, nous invita à tirer de cette journée une triple leçon de foi : foi en la prière, foi en la grâce, foi dans les mérites du sacrifice.

Qui donc osa ? — Hitler faisait alors trembler l'Europe.

Il venait d'assassiner Dollfuss.

Les grands Etats capitulaient à Munich ou bien négociaient en secret des accords pour le moins étonnants.

Les petites nations riaient jaune, mais elles envoyaient des sourires au maître tout-puissant du III^e Reich allemand.

Qui donc osa résister le premier ?

Qui donna le branle à la résistance de l'Europe et du monde ?

Le Populaire a répondu à cette question le 11 Février 1939, au lendemain de la mort de Pie XI :

« ...Un grand Pape pacificateur » a considéré « comme son devoir

envers la paix — de borner ou de combattre l'ambition des puissances racistes, la propagation des théories racistes dans le monde. Voilà en quoi l'effort serein et magnifique du Pape Pie XI a pu converger avec l'effort des grandes démocraties universelles. Voilà pourquoi quelque chose de plus que le respect dû à son grand rôle et à son grand courage nous incline devant son cercueil. »

Le Peuple a répondu à cette question le même jour :

Pie XI « dénonça les folies et les sauvageries du racisme. Son attitude ne visait pas seulement les inventions grotesques du néo-paganisme et la quasi-déification des dictateurs ; elle allait au delà de ces hallucinations collectives pour rappeler que le christianisme est une fraternité et que l'idolâtrie du sang et de la race est une insulte à cet idéal. »

L'Humanité a répondu à cette question :

« Dans toutes les oreilles, dans tous les esprits résonnent encore les accents dont, à maintes reprises, Pie XI flagella le « racisme stupide », « l'hitlérisme barbare ». »

La Justice a répondu à cette question :

« Le Pape qui disparaît aujourd'hui a toujours été du côté de ceux qui luttèrent pour le respect de la liberté et de la pensée... Le racisme n'avait pas d'adversaire plus nettement déterminé que lui... »

La République a répondu à cette question :

« Pie XI est mort aujourd'hui après avoir condamné à honte et intelligible voix ce qui est condamnable et sera toujours éternellement condamné... Ce qu'il a brisé restera brisé, ce à quoi il a crié : « Tu mourras », mourra un jour ou l'autre, et plus tôt peut-être qu'on ne pense. »

« Le principal ennemi du racisme est mort », ont dit les journaux allemands. Pauvres gens, dont la haine confond une apparence corporelle avec une puissance qui dépasse toute humanité... »

L'Œuvre (elle n'était pas alors le journal de Déat), a répondu à cette question :

« Pie XI fut un grand Pape. Il n'hésita pas, dans des circonstances critiques, à user de tout son pouvoir spirituel pour la défense des plus nobles idéaux de l'humanité. A ce seul titre, il a droit au respect et à la vénération universelle. »

Oui, c'est un fait, le premier des résistants dans le monde, ce fut le Pape Pie XI, un vieillard de 80 ans, armé seulement d'excommunications et d'eau bénite, ces armes dont sourient les esprits forts... »

C'est lui qui condamna l'Hitlérisme par sa lettre « Mit brennender Sorge » le 14 Mars 1937. C'est lui qui eut le courage de claquer sa porte à la figure du Führer : il quitta ostensiblement Rome quand Hitler y vint au milieu d'une profusion de croix gammées... »

Pie XI a résisté le premier...

A visage découvert...

Quelques mois plus tard, la guerre déclarée, Hitler était au sommet de sa puissance.

...Un homme encore osa.

Un homme à portée de la Gestapo et non point en lieu sûr dans une terre libre.

Un homme bien en vue, et non point réfugié dans la clandestinité.

Un homme, toujours le même — puisque c'est encore le Pape — mais non plus le même puisque c'était Pie XII.

Un homme osa lui dire en face la vérité !

Qu'on relise ces télégrammes dans lesquels, le 10 Mai 1940, il parlait du « moment où contre son droit le peuple belge voit son territoire exposé aux cruautés de la guerre ». »

Il stigmatisait la violation de la neutralité de la Hollande en priant Dieu de rétablir pour elle « la justice et la liberté ». »

Il souhaitait que bientôt le Luxembourg puisse vivre « dans la liberté et l'indépendance. »

A-t-on oublié son courageux avertissement aux puissances occupantes, à Pâques 1941 :

« N'imposez pas des fardeaux que vous-mêmes, dans des cas semblables, avez ressentis ou ressentiriez comme injustes... Songez que la bénédiction ou la malédiction de Dieu sur votre propre Patrie pourront dépendre de la façon dont vous en usez avec ceux que le sort des armes place entre vos mains. »

Qu'on se souvienne de ses étonnantes déclarations contre la persécution religieuse en Allemagne les 29 Juin 1941, 22 Janvier 1942, le 13 Mai 1942, ou contre le martyre de la Pologne le 2 Juin 1943.

N'est-ce pas ce dont lui tenait rigueur Radio-Paris, et pourquoi ce poste allemand rendait la Papauté responsable de la guerre à cause de son opposition au national-socialisme ?

Le Pape attaqué par Hitler, n'est-ce pas la meilleure preuve que la « résistance » du Pape ne lui a point paru négligeable ?

Oui, notre Chef a lutté avec une foi totale en l'avenir, parce qu'il est avec le Christ et que le Christ n'est jamais définitivement vaincu !

Tous ses ennemis ont toujours tôt ou tard mordu la poussière.

Hitler avait pris position d'ennemi. Il avait dit : « Je suis catholique ; la Providence l'a voulu. Seul un catholique connaît l'Eglise et sait comment il faut la frapper... J'anéantirai ces gens-là en quelques années ! »

C'est lui qui s'est écroulé...

Avis aux autres... Maxence, dans « Terre Vivaraise ».

L'ANNEAU D'OR. — Nous nous faisons un devoir de signaler l'heureuse initiative de l'équipe qui dirige l'Anneau d'Or.

Elle va publier, à l'occasion du retour des prisonniers et déportés, un numéro spécial intitulé « Le Mystère de l'Amour ».

Ce numéro de 160 pages tient lieu des cahiers nos 2, 3 et 4. Le cahier n° 5 paraîtra en Octobre, le n° 6 en Décembre.

Souscription annuelle de soutien pour 6 cahiers..... 250 fr.

Souscription annuelle ordinaire 120 fr.

La souscription part en principe du numéro 1, à moins d'indication contraire du souscripteur ; mais nous nous réservons de le faire partir du numéro spécial lorsque le premier cahier sera épuisé.

Le numéro spécial peut être acheté séparément pour la somme de 80 fr.

Règlement par chèque, mandat ou virement à notre compte C. P. Paris 4.201.37, l'Anneau d'Or, 38, rue de Laborde, Paris, 8^e.

LA VIE CATHOLIQUE ILLUSTRÉE. — Le premier numéro de « La Vie Catholique Illustrée » vient de paraître sur 16 pages magnifiquement illustrées en héliogravure. Son but est de renseigner le grand public sur l'activité catholique en France et à l'étranger. Une partie liturgique et spirituelle en fait aussi un organe de formation chrétienne pour la famille.

Les principales rubriques sont : la vie du monde, la vie de l'Eglise, les saints de la semaine, une page familiale sous le titre « Marthe et Marie », un conte, une page de jeux et distractions, etc., etc... Signalons spécialement les pages consacrées à la vie religieuse dans les camps de déportation avec une extraordinaire photo d'un des martyrs de Dachau.

Le comité de rédaction comprend : MM. Joseph Follet, Georges Hourdin et les Pères Boisselot et Gourbillon, Dominicains.

Le n° de 16 pages : 6 francs.

Abonnement de propagande jusqu'en Octobre : 50 francs.

Abonnement de 6 mois : 140 francs.

23, rue Oudinot, Paris, 7^e. Compte chèque postal : Paris 6.319.

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité

— GUINGAMP —

Imprimerie

Cornouaillaise

7, rue des Gentilshommes

QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Août).

19. 13^e dimanche après Pentecôte.

20. S. Bernard, C.

21. Ste Jeanne de Chantal, V.

22. Octave de l'Assomption.

23. S. Philippe Béniti, C.

24. S. Barthélémy, Ap.

25. S. Louis, roi de France, C.

26. 14^e dim. après Pentecôte.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines, Morlaix..... 24-31 Août. | N.-D. de Quimperlé..... 1^{er}-7 Sept.

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Nominations. — Intentions recommandées ; Avis de service ; Kergoat-Quéménéven : 1^{er} Pardon de la libération et du retour du

prisonnier et du déporté ; Pardon de Sainte-Anne-la-Palud ; Nécrologie ; Retraites de Conscrits ; Retraite de prisonniers libérés. — Une mesure opportune.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

Nominations. — Monseigneur l'Evêque a nommé *chanoines honoraires*. M. Le Gall, recteur de Guilvinec, et M. Fily, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, à l'occasion de leur cinquantenaire de prêtrise.

Intentions recommandées. — La mission d'Ouessant, du 19 Août au 1^{er} Septembre, et l'Adoration, du 15 au 19 Septembre.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. l'abbé Conan, vicaire, sera chanté à Poullan, le lundi 20 Août, à 11 heures, heure officielle.

KERGOAT-QUÉMÉNÉVEN. — 1^{er} Pardon de la libération et du retour du prisonnier et du déporté, à Notre-Dame de Kergoat, en Quéménéven, le dimanche 19 Août. — Horaire des offices : messes à 8 h., 9 h. 1/2, grand'messe à 11 h. 1/2, chantée par M. le chanoine Louvière, supérieur du Grand Séminaire ; sermon par M. le chanoine Foll, curé des Carmes. Vêpres à 4 heures.

La veille, 1^{re} vêpres à 5 heures. Les offices sont à l'heure officielle.

Les prisonniers, les déportés, leurs familles se feront un devoir de venir nombreux, nous l'espérons, remercier Notre-Dame de Kergoat de les avoir protégés et lui demander de nouvelles grâces.

Pardon de Sainte-Anne-la-Palud. — Samedi 25 Août : messes à partir de 7 h. 30. A 11 h. 30, grand'messe. A 17 heures, vêpres ; sermon, procession dite des Miracles. A 21 h. 30, procession aux flambeaux. A 22 h. 30, veillée de prières, Heure Sainte par M. l'abbé Gougay, professeur à Pont-Croix. Confessions toute la nuit.

Dimanche 26 Août : grand Pardon d'Action de Grâces et rassemblement de prisonniers et déportés rapatriés, sous la présidence de Mgr Cogneau. Messes à partir de 1 heure. A 11 h. 30, grand'messe par M. le chanoine Bihan, recteur de Plogonnec. Sermon par M. l'abbé Batany, aumônier à Châteaulin. A 16 h., vêpres solennelles ; sermon de Son Excellence Mgr Cogneau ; procession.

Mardi 28 Août : Messes basses à partir de 8 heures. A 11 h. 30, grand'messe. A 15 h. 30, vêpres solennelles.

Retraites de Conscrits. — De Janvier à Juillet, des retraites spéciales organisées dans les principaux centres du Nord-Finistère ont groupé 1.108 conscrits.

Guipavas, 75 ; Guissény, 153 ; Lesneven (2 retraites dont une réservée au canton de Plabennec), 112 ; Plouider, 60 ; Plouescat, 162 ; Plouguerneau, 147 ; Plounéour-Trez, 56 ; Plounévez-Lochrist, 86 ; Saint-Pol de Léon, 255.

Retraite de prisonniers libérés. — Du 24 au 27 Juin, 32 prisonniers récemment rentrés d'Allemagne ont voulu refaire leurs forces spirituelles dans le recueillement et par la prière, à la Maison des Retraites de Lesneven.

Guissény, 7 ; Brignogan, 4 ; Loc-Maria-Plouzané et Plouvien, 3 ; Bourg-Blanc, Kerlouan, Milizac, Plabennec, Plouguerneau, 2 ; Kernilis, Lesneven, Le Folgoat, Plounéour-Trez, 1.

N. B. — Une retraite analogue aura lieu à la fin de Septembre.

Nécrologie. — M. CADIOU, Curé-Doyen de Châteauneuf-du-Faou. — La libération du pays s'est inscrite dans les Annales nationales comme l'œuvre la plus glorieuse des temps présents. Mais, ici-bas, rien de grand ne se fait sans sacrifice, sans effusion de sang. Le sang de l'abbé Joseph Cadiou, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, se mêla, le 6 Août 1944, à celui des « Patriotes » pour assurer la délivrance du territoire. Il fut une rançon.

Au temps de l'occupation, M. Cadiou n'avait pas craint de s'opposer directement et ouvertement à la propagande antireligieuse et antifrançaise de l'envahisseur. Chaque fois qu'un film corrupteur était annoncé à la population, M. le Curé faisait le tour de la ville pour dissuader ses paroissiens d'y assister et, sans vergogne, il se posait en travers de la route pour en barrer le passage aux mauvais chrétiens et aux mauvais Français. Cette attitude devait amener, fatalement, son arrestation. Traduit devant le tribunal de la kommandantur, M. Cadiou fut exceptionnellement relaxé pour la noblesse et la fierté de ses réponses.

Mais, il était désormais classé dans les « Résistants » et son heure viendrait un jour.

Elle vint, en effet, dans la nuit du 5 au 6 Août 1944. Le 5 au soir, il s'était rendu à « Kerc'houz », en Landeleau, faire une visite de condoléance à Mme Suignard, dont le fils, l'abbé Jean Suignard, professeur de philosophie à Pont-Croix, venait d'être brûlé vif par un détachement de parachutistes aux abois. Arrêté sur le chemin du retour, M. le Curé put cependant rentrer chez lui après 2 ou 3 heures de détention. La terreur et la fièvre régnaient dans tout le pays, tant dans le camp de l'oppressé que dans celui des victimes. On attendait d'un moment à l'autre l'arrivée des libérateurs. Aussi, M. Cadiou ne se coucha même pas. Il se contenta de se jeter tout habillé sur son lit. Vers les 2 heures du matin, on frappa violemment à la porte extérieure du presbytère. M. Cadiou crut-il à l'arrivée des Américains ou de quelques maquisards en mal de refuge ou encore à quelque malade pressé ? Personne ne le sait. En tout cas, il se hâta d'aller ouvrir. Ce fut pour son malheur. Appréhendé par les Allemands en retraite sur Châteaulin, il fut contraint de les suivre. Placé en queue de la colonne, il traversa à marche forcée les rues de Châteauneuf, sous bonne escorte, insulté, bousculé, frappé. Des paroissiens, dissimulés derrière leurs persiennes, le reconnurent, à la clarté blafarde de la lune et à sa démarche bien caractéristique. La troupe emprunta la vieille route de Pleyben. M. Cadiou crut le moment favorable pour s'enfuir. Il tenta le tout pour le tout. Hélas ! 4 ou 5 balles de mitrailleuse lui traversèrent les poumons de part en part. Il est laissé baigné dans son sang, tandis que la horde continua sa retraite. Peu de temps après, on accourut d'une maison voisine au secours du blessé. Il refusa de se laisser transporter au domicile qui borde la route par crainte d'attirer des représailles sur ses bons Samaritains. De 3 heures à 7 heures 30, il restera sur le bord du chemin, sans soins, sans pansement. Nul n'osa aller quérir le docteur, car quiconque sortait de sa maison risquait d'être abattu tel un chien. Transféré à la clinique de la Résistance installée à Briec, M. Cadiou fut l'objet des soins les plus pressés des docteurs. Rien n'y fit. Le 7 Août, à 6 heures du matin, il rendit son âme à Dieu, après avoir reçu, au presbytère, les derniers sacrements de M. le chanoine Soubigou.

Né à Plomodiern, en 1877, M. Cadiou fut ordonné prêtre en 1903. Il devint d'abord vicaire à Saint-Yvi, puis à Guissény, où il fut l'âme de la fondation de Skol-an-Aod. Trois mois durant, il travailla à la tête des équipes de volontaires aux travaux de terrassement. Son premier rectorat date de 1928. Il a juste le temps de remettre en état son église et son cimetière de Tréméven, avant d'être nommé à la tête de l'importante paroisse de Penmarc'h. En 1940, Monseigneur lui confia la garde de N.-D. des Portes. Il avait commencé à niveler « l'esplanade des Pardons » et il s'apprêtait à célébrer par des solennités grandioses le cinquantième anniversaire du Couronnement, quand une mort brutale est venue le frapper en pleine force.

M. Cadiou a laissé dans toutes les paroisses où il a passé le souvenir d'un bon et saint prêtre. C'était une âme ardente, passionnée même, qui sera motrice d'un dévouement inlassable. Payant en toute circonstance de sa personne, il entraînait à sa suite. Il joignait, au don de soi, une bonté rayonnante qui lui conquérait la sympathie de tous. C'est, peut-on dire, par son

affabilité qu'il aura fait le plus de bien. Partout où il a passé, on l'a appelé le « bon M. Cadiou ». Rien d'étonnant que tout Châteauneuf, au jour de son enterrement, pleura sa perte qu'elle estimait irréparable.

Nul doute que N.-D. des Portes ne lui ait ouvert les parvis célestes. Qu'il y repose en paix.

E. R.

Une mesure opportune. — Jusqu'ici la régularisation de certaines situations au point de vue matrimonial était pratiquement impossible, parce qu'il n'existait aucun moyen de connaître le décès d'une personne depuis longtemps perdue de vue, sauf si elle était propriétaire d'immeubles.

Une ordonnance du 29 Mars 1945 (J. O. 30 Mars) vient de décider que l'article 79 du Code Civil serait ainsi complété : « Il sera fait mention du décès en marge de l'acte de naissance de la personne décédée ».

De cette mesure maintes fois préconisée, mais non encore réalisée, des conséquences importantes vont découler.

En effet, on pourra désormais savoir si quelqu'un est encore vivant en s'adressant à la mairie du lieu de naissance.

Cela mettra fin à de nombreux abus, notamment en matière d'usurpation d'état civil, et de fausses cartes d'alimentation.

D'autre part, le décès du premier conjoint, s'il a eu lieu, pouvant être connu, il sera facile de régulariser l'état des personnes, qui ayant quitté leur foyer ou ayant été abandonnées, se sont mises en ménage avec une autre, — ainsi que celui des personnes divorcées après un premier mariage religieux et remariées civilement. Le nombre des cas insolubles sera réduit à l'avenir. (Naturellement ce n'est qu'avec le temps que la mesure précitée pourra produire tous ses effets.)

Vient de paraître :

EXPLICATION PROGRESSIVE DU CATÉCHISME NATIONAL (1), adaptée à chacune des trois années de la préparation à la Communion solennelle, par le Père A. Lacroix, prêtre du Prado. Préface du Père Ancel.

Voici une nouvelle explication catéchistique.

Elle ne fera pas double emploi avec les autres ouvrages, car elle présente des caractéristiques vraiment « particulières ». Elle s'inspire d'une méthode très simple pour faire assimiler aux élèves les mots nouveaux et abstraits rencontrés constamment dans le catéchisme national. Elle s'adresse directement aux enfants : elle peut donc être employée telle quelle par ceux qui n'ont pas pu encore rédiger leur catéchisme, ou qui ne savent pas encore parler aux enfants d'une façon vraiment conforme aux exigences de la théologie, et vraiment adaptée. Elle contient des textes différents et complémentaires pour les trois années de catéchisme ; l'auteur y a inséré quelques remarques et quelques conseils adressés aux catéchistes.

Ce sera le livre des débutants : séminaristes, jeunes prêtres, frères et sœurs catéchistes, catéchistes volontaires. Ce sera aussi le livre de tous les foyers chrétiens : les parents pourront, grâce à lui, travailler au progrès spirituel de leurs enfants.

Les trois volumes : 290 francs.

(1) Tome I : Les Vérités à croire. Tome II : Les Commandements à pratiquer. Tome III : Les Sacrements à recevoir.

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité
— GUINGAMP —

**Imprimerie
Cornouaillaise**

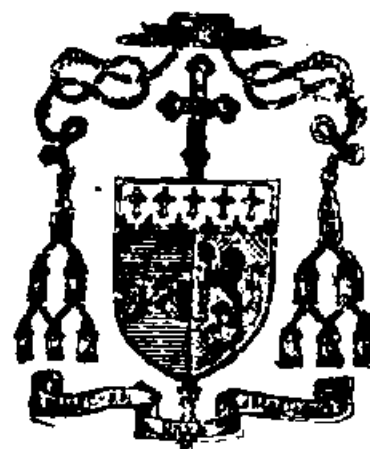
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 1 fr. 50

Changement d'adresse, 1 fr. 50 — Correspondance, 1 fr. 50

Offices de la semaine (Août-Septembre):

27 Août. 14^e dim. après Pentecôte.

28. S. Augustin, Ev. et D.

29. Décollation de S. Jean-Baptiste.

30. Ste Rose de Lima.

31. S. Raymond Nonnat.

1^{er} Sept. De beata.

2. 15^e dim. après Pentecôte.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kernilis 8-9 Septembre.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Contrôle des Registres paroissiaux. — Nous rappelons à MM. les Curés-Doyens qu'ils sont délégués par Nous pour la visite de contrôle des Registres paroissiaux dans les paroisses de leur doyenné, et qu'ils devront Nous en faire un rapport spécial, qu'ils annexeront au rapport général qu'ils ont à fournir comme vicaires forains à la fin de l'année.

Le contrôle prescrit par le Décret *Sacrosanctum* doit se faire avec le plus grand soin. « Il portera : a) sur la rédaction ponctuelle et régulière des actes de baptême et de mariage ; b) sur la tenue correcte et la conservation soignée des Registres ; c) sur le fait qu'aucun mariage n'a été célébré sans l'enquête préalable et sans le « Nihil obstat » quand celui-ci est exigé ; d) sur la ponctualité des inscriptions et des notifications ; e) sur la régularité des délégations données pour la célébration des mariages. Chaque acte de baptême et de mariage devra être parcouru par le curé délégué et paraphé par lui. »

II A MM les Curés-Doyens — La Direction diocésaine de l'Enseignement serait reconnaissante à MM. les Curés de lui désigner un délégué (ou une déléguée) qui représenterait leur canton au Comité départemental des écoles libres. Cette indication, à donner sans délai, permettrait d'envisager, en la première quinzaine de Septembre, à Quimper et à Landerneau, une réunion préparatoire à l'ouverture immédiate de la Campagne de solidarité prévue pour le traitement des maîtres.

III. Retraite des Prêtres libérés d'Allemagne. —

Les prêtres anciens prisonniers ou déportés devront faire leur retraite au Grand Séminaire, à la même date que les professeurs, c'est-à-dire du mardi soir 11 au samedi matin 15 Septembre. Les retraitants sont priés d'apporter leur carte d'alimentation et d'arriver avant 7 heures, pour le sermon d'ouverture ; ceux qui ne pourront suivre les exercices, devront en aviser au plus tôt M. l'Econome.

IV. Avis. — Le Ministre de l'Information, désireux de connaître l'église bretonne qui a bénéficié d'un don généreux de M. Franklin Roosevelt, à la fin de la guerre 1914-1918, nous demande de lui en désigner le Curé. Le don reçu permit de doter l'église d'une lampe et de vitraux.

Nous prions de donner le renseignement à l'Evêché qui transmettra.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire général et chanoine honoraire, M. Joseph Cadiou, curé-doyen de Plabennec ;

Curé-doyen de Plabennec, M. le chanoine Foll, curé des Carmes de Brest ;

Supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, M. René Gougay, professeur au Petit Séminaire ;

Vicaire à Quimerc'h, M. Hervé Loaëc, jeune prêtre de Loperhet ;

Vicaire à Scrignac, M. Maurice Colleau, jeune prêtre de Plouarzel.

Intention recommandée. — Lanrivoaré : Mission du 29 Août au 17 Septembre.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté à Landudec, le jeudi 30 Août, à 11 heures, pour M. l'abbé Conan, vicaire à Poullan.

Apostolat de la Prière. — Intentions de Septembre : L'aisance pour tous par le travail de tous. — Le développement des œuvres et des écoles catholiques pour les musulmans.

Décès. — Nous apprenons la mort du R. P. Hervé Sez nec, des Missions Etrangères de Paris, massacré avec son catéchiste par les Japonais, à Hoyun (Canton), Chine, le 8 Juin dernier.

Le P. Sez nec était le frère de M. le Recteur de Plonévez-du-Faou, à qui nous présentons nos religieuses condoléances.

Un service solennel sera chanté à Kerfeunteun, le mercredi 29 Août, à 10 h. 1/2.

SAINT-POL DE LÉON. — Fête de la Translation des Reliques de Saint Paul Aurélien, dimanche 2 Septembre (Fête du Retour des Prisonniers). — La fête sera précédée d'un *Triduum* prêché aux anciens prisonniers par un compagnon de captivité, le R. P. Pennec, supérieur des Missionnaires O. M. I.

Le samedi 1^{er} Septembre : à 21 heures, procession aux flambeaux ; sermon.

Dimanche 2 : à 10 h. 30, grand'messe chantée par le R. Père Colliot, prieur de l'Abbaye de Kerbénéat. Panégyrique de Saint

Paul par le R. Père Pennec. — A 14 h. 30, vénération des Reliques. — A 15 heures, vêpres. Procession. Allocution du R. Père Colliot, ancien prisonnier. — A 17 heures, réunion amicale des prisonniers à la salle Sainte-Thérèse.

Nécrologie. — *L'abbé Jean SUIGNARD, Professeur de Philosophie au Petit Séminaire, tué par les Allemands, le 3 Août 1944.* — Il y a un an, disparaissait, en des circonstances tragiques, l'un des plus jeunes prêtres du diocèse, l'abbé Jean Suignard, professeur de Philosophie au Petit Séminaire de Pont-Croix. Et il n'est pas inutile, en ce premier anniversaire de sa mort, de retracer cette noble et ardente figure de jeune et de prêtre.

L'abbé Suignard était né en 1921. Après avoir fait ses études au Petit Séminaire, il s'en alla faire sa philosophie au Grand Séminaire de Quimper. La vivacité de son intelligence, la maturité de son jugement attirèrent sur lui l'attention et, dès sa première année de théologie, il fut envoyé à l'Université Catholique d'Angers. Les espoirs que ses supérieurs avaient fondé sur lui ne furent pas déçus ; les qualités dont il avait fait preuve, aussi bien au cours de ses études secondaires que durant ses années de philosophie, ne firent que se développer : successivement il obtint ses diplômes de bachelier, puis de licencié en Théologie, et ses professeurs de l'Université espéraient bien le retrouver encore à Angers après son ordination au sacerdoce, pour qu'il pût y préparer sa thèse de doctorat. Mais le diocèse avait besoin de lui et, en Septembre 1943, l'abbé Suignard fut nommé professeur de Philosophie au Petit Séminaire.

C'est avec une pleine conscience de ses responsabilités qu'il accepta cette charge délicate d'initier de jeunes intelligences aux subtilités de la philosophie et de les faire pénétrer dans le domaine des abstractions et des idées. Il s'y donna avec tout son cœur, avec toute son intelligence, avec toute son âme. La patience avec laquelle il s'appliqua à cette tâche, le don total de son temps et de ses travaux qu'il fit à ses élèves, seuls, ceux qui furent les heureux bénéficiaires de son unique année d'enseignement pourraient en parler pertinemment. Il n'est pas un seul d'entre eux qui, au cours de cette année scolaire, ne soit allé bien souvent le trouver, en dehors des heures de classe, pour lui demander des explications supplémentaires. Sans jamais se lasser, sans jamais laisser paraître le moindre mouvement d'humeur, d'impatience ou même de lassitude, l'abbé Suignard reprenait les explications données en classe, s'ingéniait, par mille stratagèmes, à faire pénétrer dans ces intelligences, encore rebelles, les notions-abstraites de logique ou de métaphysique.

Bien souvent aussi, la conversation entre professeur et élève se prolongeait et déviait quelque peu. Car l'abbé Suignard avait compris qu'il n'était pas seulement professeur, mais qu'il devait être, d'abord et surtout, un éducateur, et, qui plus est, un éducateur de futurs prêtres. C'est dans ces conversations, qui bien vite prenaient un caractère tout intime, tout comme dans la causerie qu'il faisait, chaque samedi, à « ses philosophes », qu'il laissait paraître le meilleur de son âme. Car ses connaissances théologiques acquises au cours de ses études ne demeuraient pas confinées dans le seul domaine de l'intelligence ; bien au contraire, c'est sur ces connaissances qu'il avait basé sa solide piété, qu'il puisait l'ardeur qui brillait dans ses regards. Comme

Il l'écrivait à l'un de ses amis, c'est réellement au cours de ses études en théologie qu'il avait découvert le Christ, le divin Modèle qu'il voulait imiter chaque jour un peu plus, un peu mieux durant tout le cours de sa vie sacerdotale : « Ductus a Spiritu Sancto cum Christo ad Patrem... » C'est à cette contemplation continuelle, à cette imitation aussi parfaite que possible du Christ, notre Chef, notre Tête, qu'il voulait amener chacun de ses élèves.

Ses élèves l'avaient bien compris, comme ils avaient compris le don total qu'il leur avait fait de lui-même et, durant toute l'année, il n'en est pas un seul qui ne se soit appliqué à répondre à l'attente de son professeur et à mériter la confiance qu'il leur témoignait en toute occasion.

Malheureusement, l'année scolaire dût être terminée prématurément. Quelques jours avant le débarquement, les examens du baccalauréat venaient attester, par les succès remportés, la valeur professionnelle du jeune professeur.

Prévoyant les difficultés prochaines de la circulation, l'abbé Suignard s'était retiré, dès la fin de Juin, auprès de sa famille, à Landeleau. C'est là, tout près de la maison de son enfance, qu'il trouva une mort tragique.

Le 3 Août 1944, un engagement se produisit aux environs de Landeleau, entre un convoi allemand et les forces de la Résistance. Les Allemands, bien supérieurs en nombre, demeurèrent les maîtres. Fous de rage, ils se précipitèrent dans une ferme voisine dont ils incendièrent tous les bâtiments. L'abbé Suignard, qui habitait à peu de distance, s'était, dès le début du combat, réfugié, avec sa famille, dans un chemin creux. On vint alors l'avertir qu'à la ferme incendiée, il y avait des blessés et des mourants. Il n'hésita pas une seconde. Malgré les conseils de prudence, il voulut se rendre auprès de ceux qui pouvaient avoir besoin de son ministère, à qui, certainement, il pourrait porter aide et assistance. Il partit... Que se passa-t-il ensuite ? Nul ne le saura jamais exactement. On peut présumer que les Allemands l'auront aperçu près de la ferme incendiée et qu'ils l'auront fusillé et jeté au feu, en même temps que d'autres personnes. Ce n'est que le lendemain matin, après bien des recherches, que M. le Recteur de Landeleau découvrit le corps de l'abbé Suignard dans un des bâtiments de la ferme. Les jambes étaient brûlées, tandis que la tête et le tronc avaient été épargnés. A la tempe, on remarquait la trace d'une balle.

C'est ainsi que mourut, en pleine force, à l'âge de 23 ans, l'abbé Jean Suignard, victime, comme l'écrivait Son Excellence Mgr Duparc au lendemain de la journée tragique du 3 Août, victime de sa charité sacerdotale. « Nous savions, continue Monseigneur, la valeur de M. Suignard. Par son intelligence, sa piété, ses vertus, il aurait rendu d'immenses services au diocèse... »

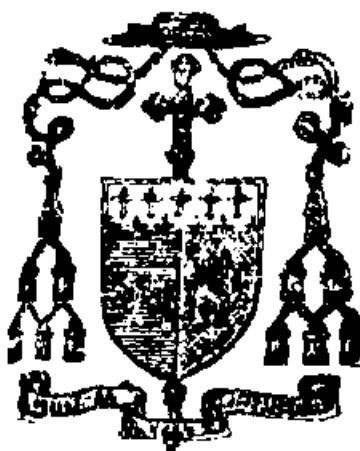
Du haut du Ciel où le Christ, son Chef et son Modèle, l'aura accueilli, c'est la conviction profonde de tous ceux, parents, amis, élèves, qui l'ont connu, l'abbé Suignard continuera à travailler pour le diocèse, et désormais ce sera, tout particulièrement pour le Petit Séminaire, à qui il a consacré toute sa courte vie sacerdotale, un protecteur puissant dans la céleste patrie.

R. I. P.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 45 francs

Le numéro, 2 fr.

Changement d'adresse, 7 fr.

Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Septembre).

- | | |
|--|--|
| 2. 15 ^e dimanche après Pentecôte. | 6. De la Férie. |
| 3. De la Férie. | 7. De la Férie. |
| 4. De la Férie. | 8. Nativité de la T. S. V. |
| 5. St Laurent Justilien, Ev., C. | 9. 16 ^e dimanche après Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Beuzec-Cap-Sizun 10-14 | Ouessant 15-19

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Oraison impérée. — La guerre mondiale ayant cessé le 15 Août, Monseigneur prescrit de ne plus réciter désormais à la messe l'oraison impérée « pro pacc ». On supprimera également les prières pour la paix qui étaient prescrites au Salut du Très Saint-Sacrement.

Pour remercier Dieu de nous avoir donné la paix, les prêtres devront réciter à la messe, durant tout le mois de Septembre, l'oraison « pro gratiarum actione » : *Deus, cujus misericordiae...*

II. Avis aux Séminaristes. — A cause des élections cantonales, la rentrée au Grand Séminaire est retardée jusqu'au lundi 24 Septembre, à 20 heures au plus tard (il ne sera pas servi de repas après cette heure).

Tous les Séminaristes qui ne seront pas effectivement mobilisés devront rentrer, sauf les candidats au baccalauréat, autorisés à rester chez eux jusqu'à la proclamation du résultat de leur examen.

Les dernières notifications d'admission au Grand Séminaire ont été expédiées vendredi dernier avec les renseignements utiles. Les présenter à la Mairie du domicile pour obtenir les bons de tissu et autres auxquels elles donnent droit. Ceux qui, avec leurs bons, n'auront pas pu se procurer le tissu pour vêtement ecclésiastique, garderont leur habit civil aussi longtemps qu'il le faudra.

N. B. — Les Séminaristes qui ont demandé à être inscrits sur les listes électorales de Kerfeunteun, et qui ont voté chez eux en Avril 1944, restent inscrits chez eux s'ils n'ont pas fourni à la Mairie de Kerfeunteun un certificat de radiation.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de bien vouloir communiquer ces renseignements à leurs paroissiens qui y sont intéressés.

Intentions recommandées. — Kernilis : Adoration, du 8 au 9 Septembre ; Mission, du 4 au 21 Octobre.

— Brasparts : l'Adoration, du 19 au 24 Septembre.

Avis de services. — Lundi 3 Septembre, à 11 heures, à Beuzec-Conq, service anniversaire pour M. l'abbé Albert Berthou, ancien recteur.

— Jeudi 6 Septembre, à Plougonvelin, service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Joseph Moal, ancien recteur. Un autre service sera chanté pour M. Moal, à la Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, le 11 Septembre, à 10 heures.

Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles le R. P. Athanase L'Hostis, ancien professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, décédé à l'Abbaye de Thymadeuc le 20 Août 1945, dans sa 61^e année.

LE FOLGOET. — **Le grand Pardon du 8 Septembre.** — Il sera célébré sous la présidence de Son Exc. Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de Quimper.

7 Septembre. — A 16 heures : Premières vêpres ; confessions.

8 Septembre. — 6, 7, 8, 9 et 10 heures : Messes basses ; 11 heures : Grand'Messe, par M. le chanoine Louarn, curé-archiprêtre de Quimperlé ; sermon breton par M. le chanoine Colin, curé-doyen de Taulé ; 13 heures : Chapelet ; explication des mystères du Rosaire, par M. Guermeur, recteur de Saint-Méen ; 14 h. 30 : Procession générale ; 15 heures : Vêpres ; sermon français par Mgr Le Marec, vicaire général d'Haïti, Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Pendant toute la matinée, des confesseurs seront à la disposition des pénitents. — Indulgence plénière.

Prière à MM. les Ecclésiastiques d'apporter leur habit de chœur.

COMBRIT. — **Grand Pardon de N.-D. de la Clarté.** — Samedi 8 Septembre. — Grand'Messe à 10 h. 1/2 ; vêpres à 3 h. 1/2.

Dimanche 9. — Messe à 7 h. 1/2, 8 h. 1/2, 9 h. 1/2, 10 h. 1/2 ; Grand'Messe à 11 h. 1/2 chantée par M. le chanoine Louvière, supérieur du Grand Séminaire ; sermon par M. le chanoine Le Ster, inspecteur diocésain ; Vêpres à 4 heures.

MORLAIX. (Saint-Mathieu). — **650^e Anniversaire de la Basilique N.-D. du Mur,** sous la présidence de Mgr Cogneau, évêque auxiliaire du diocèse.

Les 6, 7 et 8 Septembre : Triduum prêché par M. l'abbé Kerautret, sous-directeur des Œuvres. Dimanche 9 Septembre : Grand'Messe Pontificale, célébrée par Mgr Cogneau. Aux vêpres : Panégyrique de N.-D. du Mur, par M. le chanoine Le Meur, professeur à l'Institut Catholique d'Angers.

LANMEUR. — **Le grand Pardon de Notre-Dame de Kernitron.** — Peu de sanctuaires offrent au pèlerin un cadre aussi verdoyant et aussi gracieux que la chapelle de Kernitron. Les vertes frondaisons des arbres séculaires forment une voûte majestueuse au fond de laquelle se dresse, au jour du Grand Pardon, l'estrade des cérémonies. Et quand souffle le vent dans la ramure, c'est comme une musique aérienne qui vient s'unir aux prières et aux cantiques du peuple chrétien massé dans l'enclos.

Le Pardon de 1945 rappellera sans doute de très loin aux témoins

du Couronnement, les inoubliables fêtes du 15 Août 1909. Alors, un cortège de huit évêques, d'un abbé mitré, de 600 prêtres et de 20.000 fidèles, venus de Cornouaille, du Léon et du Trégor ! J'ai sous les yeux la photographie représentant la sortie des dignitaires après la cérémonie. Qu'on me permette de célébrer ici la mémoire du jeune professeur de Séminaire — il avait alors 27 ans ! — revêtu de sa mosette de doyen honoraire, dont j'aperçois au premier plan la belle et radieuse figure : l'abbé Joseph Tanguy ! Quelle évocation d'un passé déjà lointain et si riche de promesses ! Qui, en France, n'en a entendu parler, depuis que les martyrs de Buchenwald ont été proposés à l'admiration de la Patrie ! Avec l'abbé Joseph Tanguy, combien parmi les témoins du Couronnement ont disparu !

✱

1945 ! Cette fois, c'est un Trappiste qui préside la fête et, qui plus est, un enfant du pays. Dom Bernard Pape est né à quelques pas de la chapelle vénérée — il le dira lui-même dans son allocution aux vêpres — et voici qu'il apporte à ses chers compatriotes presque les prémices de son Abbatiat ! Après 17 ans d'absence, il ne peut contenir son émotion de revoir les vétustes murailles de l'antique pèlerinage. Et ses compatriotes, justement fiers de lui, n'en sont pas moins émus de le revoir passer, lumineux dans la virginale parure de sa longue coule blanche, le front coiffé de la mitre et, au doigt, l'anneau d'améthyste que, discrètement, il laissera baiser à quelques privilégiés plus audacieux qui se sont approchés pour le voir de plus près.

1945 ! Le Pardon des Prisonniers, des Déportés, des Rapatriés, et déjà, puisque depuis minuit le fracas des armes s'est tu sur toute l'étendue du globe, presque le Pardon de la Paix ! En ce jour de l'Assomption où tout l'Univers Catholique célèbre la Reine de la Paix, quel rapprochement ! Et l'on a vu ce long défilé de soldats, jeunes et vieux, accourus en témoignage de reconnaissance pour dire à leur Mère du Ciel leur filial merci !

✱

Je ne raconterai pas dans le détail la suite des cérémonies qui se déroulent depuis la tombée de la nuit jusqu'à la reposition de la Statue vénérée dans son vieux sanctuaire. Aux premières vêpres qui se célèbrent presque dans l'intimité à la chapelle à 21 heures — l'heure est-elle bien choisie ? — s'assemblent tous les dévots de la Vierge et ceux que leurs occupations ne retiennent pas au logis pour accueillir parents et amis. Puis c'est le *Credo* à l'église paroissiale, suivi des confessions jusqu'aux messes matinales et au-delà, tandis que la veillée mariale, de 1 heure à 2 heures du matin, offre aux auditeurs débordant l'enceinte un aliment substantiel dans la parole chaude de l'abbé Le Scao qui commente avec aisance les mystères douloureux. Les communions sont très nombreuses et, parmi les pèlerins accourus, on reconnaît les fidèles Morlaisiens si dévôts à Notre-Dame de Kernitron comme à Notre-Dame de la Salette et à Notre-Dame du Mur. A 11 heures, nous apprécions fort l'honneur de la messe pontificale que célèbre Dom Bernard, assisté de MM. les chanoines Méar et Rannou, diacre et sous-diacre d'honneur ; de MM. les abbés Le Bihan et Le Scour, diacre et sous-diacre d'office, tandis que M. l'abbé Cabon remplit les fonctions de prêtre assistant. M. le chanoine Rannou prononce un vibrant sermon, brossant un tableau saisissant des misères apportées par la guerre et rappelant qu'aux heures de la supplication ont succédé les heures de la reconnaissance : reconnaissance dans la prière persévérante, le devoir loyalement accepté, le retour à l'Évangile et à la vie dans le Christ : *Cum Christo in Deo*, par le détachement des biens de ce monde, le travail, la pénitence, l'éloignement des plaisirs défendus, l'acceptation joyeuse de la souffrance... Et tout cela exprimé dans un breton savoureux qui satisfait, à n'en pas douter, toute l'assistance compacte où les hommes semblent encore plus nombreux que les femmes.

✱

Il est midi 30 quand les pèlerins se dispersent dans le bourg ou

sur l'herbe touffue pour se restaurer. Au presbytère aussi, autour d'une table accueillante, M. le Curé de Lanmeur reçoit ses quelque trente convives et l'on entend, sur la fin du repas, M. l'abbé Quéau, professeur à Pont-Croix, M. le Curé évoquer tour à tour les souvenirs charmants du professorat de l'abbé Joseph Pape au Petit Séminaire, le jour inoubliable du 25 Avril 1945, où S. E. Mgr l'Evêque de Nantes conféra la dignité abbatiale à Dom Bernard. Le R. P. Abbé enfin nous confie sa joie de se retrouver parmi nous.

Dans quelques instants, aux vêpres, le R. P. va de nouveau le proclamer, quand il affirmera à ses auditeurs, qui le regardent les yeux dans les yeux, combien le mot de l'apôtre Saint Paul à ses fidèles d'autrefois : *Fratres mei carissimi*, prend tout son sens pour lui en ce jour ! Et d'inviter alors ses chers compatriotes à chanter avec lui sa reconnaissance à la Madone, Notre-Dame de Kernitron, qui, visiblement, a écarté les dangers que la guerre faisait courir à nos âmes plus encore qu'à nos corps et à lui témoigner pratiquement cette reconnaissance en redoublant nos demandes et en lui demeurant fidèles. Eloquence sortie du cœur à qui nous souhaitons d'en avoir trouvé le chemin !

Bien que la foule soit encore plus dense cet après-midi autour de la chapelle, la procession, sitôt après le Salut du Saint-Sacrement, va pouvoir se dérouler dans un ordre parfait, à travers les rues de la petite cité, qui voit passer sa Reine, portée sur les épaules de nobles dames en costume de fête. Le cortège des prisonniers ajoute une note particulière à la cérémonie. Les drapeaux des sections encadrent la Vierge. Les cantiques s'élèvent sans trêve, et un *De Profundis*, récité au Monument aux Morts pour tous ceux qui ne reviendront pas, précède la dislocation.

La distance qui sépare le Champ du Couronnement du centre de la ville ne permet pas aux bruits assourdissants de la fête foraine de parvenir jusqu'à nous. On se prend néanmoins à déplorer que les confessions du soir à l'église paroissiale soient troublées par les sons canaille d'un haut-parleur placé à proximité du lieu saint. Ce n'est pas digne.

Favorisé par un temps idéal — la pluie de la nuit n'ayant pas arrêté les pèlerins — le Pardon de Kernitron 1945 comptera parmi les plus beaux et les plus pieux, et il faut féliciter et remercier les organisateurs de la fête qui apportèrent au clergé paroissial leur aide dévouée : les bonnes religieuses qui ornèrent l'autel avec un goût parfait ; les chanteuses qui interprétèrent de façon très heureuse les mélodies grégoriennes et les cantiques, soutenues par l'accompagnement de l'abbé Le Saout, vicaire à Plougasnou, et conduites par l'abbé Le Scao, directeur d'école à Plougouven ; les cérémoniaires et les enfants de chœur, sous la direction discrète et sûre de l'abbé Cloarec ; les scouts, toujours prêts à rendre service, etc...

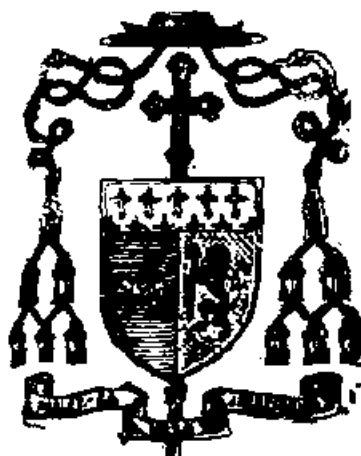
J'en ai oublié, on me le pardonnera.

Au soir de cette radieuse journée, j'ai senti combien est vraie cette parole d'un écrivain : « Kernitron est en quelque sorte la capitale mystique du Trégor morlaisien ». Et je veux terminer par cette prière de l'historien des « Grandes Madones bretonnes » : « O Notre-Dame de Kernitron, qui depuis tant de siècles, depuis les commencements du Christianisme peut-être, n'avez voulu attirer au pied de votre trône ni les rois, ni les ducs, ni les princes, mais seulement les pauvres cultivateurs, les humbles gens de ce catholique pays, faites que nous imitions leur fidélité et leur attachement ; qu'à leur exemple nous vous apportions une bonne volonté constante, un amour filial, un cœur pur ; que nous ayons la confiance qu'ils ont mise en vous, celle qui n'est jamais trompée, afin qu'après avoir été protégés et guidés par vous ici-bas, nous soyons comme vous et avec vous couronnés dans l'éternité. Ainsi soit-il. ».

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 2 fr.
Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Septembre).

- | | |
|---|--|
| 9. 16 ^e dimanche après la Pentecôte. | 13. De la Férie. |
| 10. S. Nicolas de Tolentino, conf. | 14. Exaltation de la Sainte-Croix. |
| 11. Ss. Prote et Hyacinthe, martyrs. | 15. N.-D. des Sept-Douleurs. |
| 12. Saint Nom de Marie | 16. 17 ^e dimanche après la Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Brasparts 20-24 Septembre.

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica- tions de l'Evêché : Nominations ; Déco- rations. — Aumônerie diocésaine des Rapatriés ; Intentions recommandées ;	Avis de service ; Carantec : Noces d'Or de M. le Recteur ; Pardon de N.-D. de Kerdévot ; Plonévez-Porzay : Grand Pardon de Sainte-Anne-La-Palud.
--	---

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Inspecteur diocésain des écoles, M. Alexis Derrien, directeur d'école à Concarneau ;

Vicaire à Landerneau, M. Marcel Coz, jeune prêtre de Lambézellec ;

Vicaire à Pont-Croix, M. Jean-Louis Guillerm, vicaire à Trefflagat ;

Vicaire à Ploaré, M. Auguste Bodénès, jeune prêtre de Plouguerneau.

II. Décorations. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. Isidore Durand, du Guilvinec, sacristain et chantre depuis 48 ans ; Léon Hubert, du Guilvinec, organiste depuis 38 ans ; Pierre Biguais, du Guilvinec, conseiller paroissial depuis 34 ans.

Aumônerie diocésaine des Rapatriés. — Nous rappelons aux prêtres et séminaristes rapatriés qui, sans entrer dans un hôpital, auraient besoin de prendre un repos médicalement contrôlé, qu'ils peuvent bénéficier des maisons départementales de repos prévues à cet effet : Brélès, Tréboul, Fouesnant, Concarneau, Pont-Aven. Ils rendraient en même temps un grand service, au point de vue religieux, à leurs camarades rapatriés. Ils trouveront au bureau de leur Association locale, dont nous les encourageons à faire partie, ou à la mairie de leur commune, ou à toute « Maison du Prisonnier », tous les renseignements nécessaires.

— Plusieurs paroisses ont eu le bonheur de fêter le retour de tous leurs exilés. Nous espérons que les autres auront bientôt la même joie. Il serait bon de prévoir soit par canton, soit par paroisse, une retraite, ou au moins une journée spirituelle pour les rapatriés. Les prêtres rapatriés seront toujours heureux de donner leur concours à MM. les Curés ou Recteurs pour ces journées.

Intentions recommandées. — Roscoff : Mission du 12 au 30 Septembre.

— BOURG-BLANC : Adoration, du 23 au 30 Septembre.

Avs de service. — Le service anniversaire de M. l'abbé Trétout, vicaire à Plonévez-du-Faou, sera chanté lundi 17 Septembre, à 11 heures, à Plonévez-Porzay.

CARANTEC. — Noces d'Or de M. le Recteur (25 Juillet 1945). — C'est dans une paroisse en liesse que se sont déroulées les cérémonies des noces d'or de M. Floc'h, recteur de Carantec. Ce fut la journée de la reconnaissance et de la piété filiale.

Né le 12 Septembre 1871, à Plourin-Morlaix, le futur recteur de Carantec fit ses études au collège de Saint-Pol de Léon avant d'entrer au Grand Séminaire de Quimper, où dans le travail et la piété il se prépare au Sacerdoce qu'il reçoit le 25 Juillet 1895.

Jeune prêtre, il est nommé vicaire à Plouarzel, puis à Plouguerneau. Dans ce nouveau poste, le jeune vicaire conquiert rapidement toutes les sympathies.

Le 13 Décembre 1915, la paroisse de Carantec est confiée à sa direction spirituelle. Depuis 30 ans, il en est le pasteur dévoué et aimé. Les divergences d'opinion, les querelles politiques, les divisions intestines, fondent devant l'affection des Carantécois pour leur recteur, et, à l'aube de la Libération, en Août 1944, c'est lui que d'un commun accord l'on choisira pour présider aux destinées de la commune, réunissant ainsi en sa seule personne le rôle de chef spirituel et temporel de Carantec.

Excellent prêtre, il est aussi un excellent Français. Tous se rappellent son attitude courageuse devant l'occupant, ce qui lui a valu d'être pris comme otage et incarcéré à Morlaix.

Rien d'étonnant à ce que l'on ait fait au pasteur tant vénéré une véritable apothéose. Une foule de paroissiens se presse à la porte du presbytère tout autour de M. le Recteur que va conduire à l'église la procession, au chant de l'*Ave Maris Stella*, au milieu des splendides décorations.

Les cloches sonnent à toute volée. Il est 10 h. 30. L'office commence. M. le Recteur monte à l'autel entouré de deux de ses bons amis : les recteurs de Landudec et de Poulgoazec. Le R. V.

Père Marie, des moines de Kerbénéat, originaire de la paroisse, remplit les fonctions de maître des cérémonies. L'église, magnifiquement parée, est comble de fidèles.

Après le chant de l'Evangile, M. l'abbé Appéré, aumônier de l'hospice civil de Brest, monte en chaire et retrace toute la carrière sacerdotale du jubilaire. On sent l'auditoire vibrer à ses paroles, s'unir à lui pour exprimer à son bien aimé pasteur, affection et reconnaissance.

Les chants sont exécutés avec âme, aussi bien par la chorale qui se fait entendre sous l'habile direction de M. l'abbé Tanguy, professeur de musique au collège du Kreisker, que par les assistants désireux de mêler leurs voix au concert de louanges et de remerciements qui montent vers Dieu en ce jour de fête.

De nombreux amis entourent le jubilaire, plus de 40, qui applaudissent à sa promotion au canonat, promotion qui honore aussi et réjouit les bons paroissiens de Carantec.

Signalons en terminant le magnifique don d'un ornement par la paroisse, et souhaitons à M. le chanoine Floc'h, encore longue vie au service du bon Dieu.

Pardon de Notre-Dame de Kerdévot. — Dimanche 9 Septembre : Grand'messe à 11 heures, chantée par M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Sermon breton par M. le chanoine Louarn, secrétaire de l'Evêché. Vêpres à 16 heures. Procession. Bénédiction. Messes basses : 7, 8, 9, 10 heures. Des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Grand Pardon de Sainte-Anne-La-Palud. — « Torret hor jadennou, meulomp Santez Anna !... » Dimanche 26 Août s'est déroulé à La Palud, avec la splendeur des années heureuses, le grand pardon de Sainte-Anne : premier pardon de la libération et « pardon de la reconnaissance ». A ce double titre, il a attiré une foule innombrable : les prisonniers, spécialement invités, sont venus remercier Sainte Anne d'avoir enfin « brisé leurs chaînes » ; parents et enfants ont voulu témoigner leur gratitude à la Bonne Mère qui les a protégés dans la tourmente ; tous avaient à rendre grâce à la Patronne des Bretons pour la libération de leur pays.

En l'absence regrettée de Son Excellence Mgr Duparc, qui eût tant aimé présenter une fois de plus ses chers diocésains à Sainte Anne, il appartient à Son Excellence Mgr Cogneau de présider les diverses cérémonies de la journée. La grand'messe fut chantée, en présence de Son Excellence, au trône, — assisté de M. le chanoine Moënnier, vicaire général, et de M. le chanoine Pouliquen, curé-archiprêtre de Châteaulin, — par M. le chanoine Bihan, recteur de Plogonnec. Une foule immense était massée sur la dune, face à l'oratoire : foule pieuse, qui priait avec recueillement, ou chantait de toute son âme, sous l'habile direction de M. l'abbé Lozachmeur, organiste, et de M. Bescond, maître de chant. A l'Evangile, M. l'abbé Batany, aumônier du Pensionnat Saint-Louis, de Châteaulin, prononça en un breton précis et élégant, toutefois sans recherche, un très beau panégyrique de Sainte Anne, nous rappelant, pour conclure, de la part de la Grand'Mère de Jésus, à la charité, à l'union.

Union et charité, pour le relèvement de notre pays : c'est à quoi nous convièrent ardemment, aussi, les deux parlementaires et déportés : M. Nader et M. Crouan qui, après avoir assisté à la grand'messe à la tribune d'honneur, avaient pris place à la table de Monseigneur.

Union et charité nécessaires : cette même idée se rencontrera dans le discours que Son Excellence Mgr Cogneau, au cours des vêpres, adressera aux fidèles dont la masse imposante couvrait, comme le matin, la colline de La Palud. Après avoir rappelé aux pèlerins qu'ils étaient venus honorer Celle qui nous a donné la Mère de Dieu ; après

avoir exprimé à Sainte Anne la reconnaissance de tous, et plus particulièrement, celle des prisonniers qui, dans leur détresse, s'étaient confiés à elle et qu'elle a ramenés. Son Excellence nous exhorta instamment à la prier pour qu'elle nous obtienne enfin la paix, — une paix véritable, dans la justice et dans l'amour, — pour qu'elle nous aide aussi à relever la France en lui rendant sa foi chrétienne, en rétablissant entre tous ses enfants l'union dans la charité.

A l'issue des vêpres, par un temps idéal, s'organisa la procession traditionnelle, présidée par Son Excellence. Groupées autour de leurs croix et bannières, les paroisses venues de tout l'arrondissement de Châteaulin, prirent leur place dans le cortège, qui gravit la colline, s'arrêta un moment pour permettre à Monseigneur de bénir la mer, puis se déroula, long et sinueux sur le terrain inégal de la Palud, décrivant autour de la chapelle un vaste circuit. Sur tout le parcours, une foule très dense et respectueuse formait la haie, priant sans doute, intéressée aussi par un tel déploiement de richesses et de beautés : croix d'or magnifiquement ouvragées, bannières somptueuses, et cette splendeur unique des pardons de Sainte-Anne : les parures et atours des porteuses d'enseignes, encore plus éclatants sous le soleil radieux. Tout-à-coup, dans ce cortège, une note plus sobre, mais combien émouvante : un groupe de déportés, revêtus de l'uniforme rayé de leur bague, s'avancait, portant un beau panneau peint reproduisant, dans l'encadrement d'une chaîne brisée, l'image de Sainte Anne la Palud, avec cette inscription : « 1940-1945. Torret hor jaden-nou, meulomp Santez Anna » : touchant ex-voto, offert à Sainte Anne par les rapatriés reconnaissants. Devant l'impossibilité de faire chanter avec ensemble cette colonne interminable de pèlerins, on dut laisser chaque groupe y aller de son cantique. Ouvrant la marche, des binious et des bombardes (tenus par de jeunes artistes, étudiants à l'Université d'Angers) jouaient allègrement les airs aimés de Sainte Anne ; devant le clergé, et alternant avec le chœur, les vieux tambours de Plonévez, toujours en glaziks et toujours alertes, scandaient la marche à leur tour, avec une énergie presque farouche. Cette variété n'était pas confusion ; et Sainte Anne, sans aucun doute, voyant de quel cœur on la célébrait partout, y trouva bien son compte.

Au retour de la procession, les pèlerins se massèrent de nouveau devant l'oratoire, où Mgr Cogneau leur donna la Bénédiction du Saint-Sacrement. Une dernière fois, la foule chanta, avec force : « D'Hor Mamm Santez Anna... ni vo fidel hepred ! » Puis, tandis que le clergé, précédé des tambours, reconduisait Mgr à la chapelle, et que la foule se dispersait, les binious infatigables répétaient le refrain : « D'Hor Mamm Santez Anna... », comme pour confirmer le serment de fidélité des Bretons à leur Bonne Mère Sainte Anne.

Le « Pardon de la reconnaissance » était terminé. Pardon inoubliable, qui a dû réjouir Sainte Anne : ses pèlerins ont beaucoup prié, observant dans toutes les cérémonies, malgré l'affluence extraordinaire, un ordre et un recueillement méritoires. Aussi Mgr Cogneau, en fin de journée, pouvait-il déclarer à M. l'abbé Thomas, recteur de Plonévez-Porzay, organisateur habile et zélé de cette manifestation : « Jamais vous n'avez eu plus beau Pardon ! » — Daigne Sainte Anne, en retour, rendre ses Bretons toujours plus fidèles !

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité
— QUINGAMP —

**Imprimerie
Cornouaillaise**

7, rue des Gentilshommes

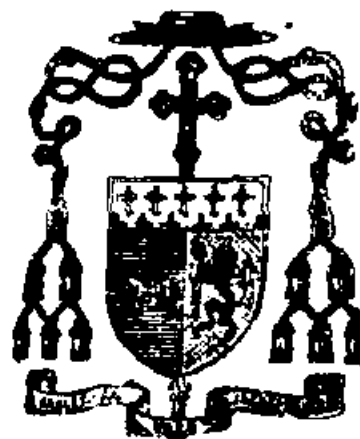
QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 2 fr.

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Septembre).

16. 17 ^e dim. après la Pentecôte.	20. Ss. Eustache et ses Compag., M.
17. Ss. Stigmates de S. François.	21. S. Mathieu, Ap. et Ev.
18. S. Joseph de Cupertino, C.	22. S. Thomas de Villeneuve, Ev.
19. Ss. Janvier et ses Compag., M.	23. 18 ^e dim. après la Pentecôte.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Bourg-Blanc	25-27 Goulien	28-30
-------------------	-----------------------	-------

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Entr'aide Française. — Son Excellence Monseigneur l'Evêque engage ses prêtres à faciliter par tous les moyens en leur pouvoir, la collecte de pommes de terre qui va être entreprise par l'Entr'Aide Française, à partir du 1^{er} Octobre, pour venir en aide aux populations sinistrées.

II. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Pont-l'Abbé, M. Joseph Jézéquel, vicaire auxiliaire à Sainte-Thérèse (Quimper) ;

Vicaire au Relecq-Kerhuon, M. Joseph Jacob, jeune prêtre de Roscoff.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Léon Derrien, ancien curé-doyen de Ploudalmézeau, décédé le 7 Septembre, à l'âge de 86 ans.

Intentions recommandées. — La Mission de Porspoder, du 20 Septembre au 7 Octobre prochain.

— La Mission de Tréogat, du 1^{er} au 14 Octobre.

— L'Adoration de Goulien, du 23 au 30 Septembre.

Services. — Un service solennel sera chanté le jeudi 20 Septembre, à 11 heures, à Châteaulin, pour Son Excellence Monseigneur Gourtay, évêque de Cayenne.

— Service de huitaine, le mardi 18 Septembre, à 10 heures, à Saint-Pol-de-Léon, pour M. le chanoine Derrien.

MORLAIX (La Salette). — **Le grand Pardon de la Salette** a lieu le 19 Septembre. Nous célébrerons, cette année, le 99^e anniversaire de l'Apparition.

19 Septembre. — A 3 heures : ouverture de la chapelle ; confessions. A 4, 5, 6, 7, 8 et 9 heures : messes basses. A 11 heures : grand messe, chantée par M. le chanoine Colin, curé-doyen de Taulé ; sermon breton par M. le chanoine Le Ster, inspecteur diocésain. A 14 heures : Chemin de Croix ; chapelet. A 15 heures : vêpres ; sermon français par le R. P. Prigent, missionnaire de N.-D. de la Salette, supérieur de Cuccé (Ille-et-Vilaine).

Journée Nationale du 14 Octobre. — Ainsi que l'avait fixé l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, c'est le dimanche 14 Octobre prochain qu'aura lieu, dans toutes les paroisses, la Journée Nationale de Prières pour les Rapatriés.

Le Vatican invite les fidèles à voter. — Les Evêques ont été invités par une circulaire de la Congrégation du Concile à insister auprès des fidèles pour qu'ils exercent leur droit de vote en considération des dangers auxquels est actuellement exposée la Religion. Il est recommandé aux Catholiques de ne voter que pour des candidats qui garantissent le respect des droits de l'Eglise. (A. F. P.)

Nécrologie. — *Son Excellence Monseigneur Jean-Marie CESSOU, des Missions Africaines, Vicaire Apostolique du Togo, Evêque titulaire de Vérinopolis, Chanoine d'honneur de la Cathédrale de Quimper.* — Mgr Jean-Marie Cessou naquit à Quimper le 18 Décembre 1884, à l'ombre même de la Cathédrale, où il fut baptisé, fit sa première communion, et reçut le sacrement de confirmation. L'école des Frères de la rue de Brest lui assura de fortes études primaires, tandis que s'éveillaient en lui des aspirations au Sacerdoce, décelées et encouragées par un des vicaires de Saint-Corentin, M. l'abbé Plougoulm. Très tôt sa vocation se précise : il veut être missionnaire et part pour l'Ecole Apostolique des Missions Africaines, à Pont-Rousseau, près de Nantes. Physiquement et moralement, il est déjà ce qu'il sera toujours : un vrai Breton de Cornouaille, « corps ramassé et trapu, large d'épaules, tête rude et volontaire, aux plans accusés ; opiniâtreté bretonne, calme, réfléchi, extrêmement sobre de manifestations extérieures ». Sous ces apparences un peu frustes, se cachent de grandes qualités morales, dont les plus marquantes sont l'énergie de la volonté et la vivacité de l'intelligence.

En 1902, les études secondaires terminées, M. Cessou — maintenant l'abbé Cessou — est envoyé au Caire pour sa formation ecclésiastique. Déjà on songe à en faire plus tard un professeur de Séminaire, à condition qu'il se corrige d'une infirmité qui peut lui interdire même l'accès au sacerdoce, un bégaiement déjà ancien et très prononcé. Décidé à vaincre cet obstacle, il se soumet à une rude et sévère discipline ; mais celle-ci, pratiquée sans les connaissances techniques indispensables, ne produit qu'une légère amélioration ; il rentre alors en France pour une rééducation plus efficace et plus scientifique ; sa volonté tenace et son énergie triomphèrent du mal, et il guérit. Il est ordonné prêtre, il célèbre sa première messe dans sa chère Cathédrale de Saint-Corentin, mais au lieu d'enseignement, il sera chargé d'apostolat.

A cette époque, la Société des Missions Africaines venait de se voir confier par le Saint-Siège l'évangélisation du territoire de la République de Libéria, en Afrique Occidentale. Le P. Cessou, sur la demande de ses supérieurs, part pour le Libéria. C'était un pays neuf, à peu près impénétré et réputé impénétrable, où le Catholicisme qui, deux fois déjà, avait été introduit, n'avait pas réussi à s'implanter. Notre jeune missionnaire rêvant d'apostolat itinérant et de prédications à la manière du P. Maunoir ou de dom Michel Le Nobletz, s'aperçut bien vite qu'il fallait recourir à d'autres méthodes. L'école lui apparut comme le meilleur moyen de se faire accepter, et bravement, il se

fit instituteur, bâtisseur, et aussi planteur. Sans succès d'ailleurs. Et puisque les Kpessis et les Polas (c'étaient les noms de ses ouailles) se montraient si peu disposés, le Préfet apostolique envoya le P. Cessou vers une autre peuplade plus au Sud du pays ; en quelques mois, une petite chrétienté se constitua dans le village de Sass Town.

Tout allait pour le mieux lorsque, brusquement, ce fut la guerre. Le P. Cessou dut rallier Dakar. La vie de garnison ne convenait que médiocrement à ce « broussard » habitué à se dépenser. On organise une colonne expéditionnaire pour le Cameroun. Il s'offre comme volontaire et part pour l'Afrique Equatoriale, où il est cité à l'ordre de l'armée ; en 1917, toujours combattant et rentré en France, il aura une nouvelle citation à l'ordre de l'armée avec le grade d'aspirant. Plus tard, le ruban rouge de la Légion d'Honneur fleurira à sa boutonnière.

Démobilisé en 1919, il reprend presque aussitôt le chemin de l'Afrique, et va au Bénin, en Nigéria, où il n'a que le temps d'en apprendre la langue.

Car, après quelques mois, il est nommé Administrateur apostolique du Togo, récemment placé sous mandat français, et jadis évangélisé par les Pères allemands du Versé divin. Au mois de Septembre 1921, le P. Cessou arrive à Lomé. La charge est lourde et délicate. Les quatre années de guerre et de quasi abandon avaient presque ruiné l'œuvre de vingt années d'apostolat. Dans beaucoup d'endroits, les néophytes, demeurés sans soutien, étaient pour la plupart retournés au fétichisme ou avaient passé au protestantisme, des Missions avaient même été pillées, les écoles avaient disparu, le corps des maîtres et des catéchistes dispersés n'existait plus. L'opinion surtout était désemparée. Le pays en tant que colonie avait passé en d'autres mains ; aux méthodes acceptées se substituaient des méthodes nouvelles ; une langue déjà connue et généralement pratiquée serait remplacée par une langue peu parlée dans le pays ; le territoire, scindé en deux, était placé, partie sous mandat français, partie sous mandat britannique. De quelque côté qu'il se tournât et envisageât la situation, le P. Cessou se rendait compte des difficultés de la tâche. Il l'entreprend en vrai lutteur.

Ce qui s'imposait d'abord, c'était une œuvre de redressement, de reconstruction : il fallait relever les ruines. Il la mena si heureusement que, moins de dix-huit mois après son arrivée à Lomé, le 18 Mars 1923, le Saint-Siège pouvait le nommer Vicaire apostolique du Togo, et l'élevait à la dignité épiscopale, au titre de Vérinopolis.

Sans doute, Mgr Cessou eût-il été heureux d'être sacré dans l'église de son baptême, dans la Cathédrale de Saint-Corentin. Mais avec un sens très exact de la situation, il préfère la Cathédrale même de Lomé, voulant donner à son peuple qui, peut-être, doutait encore de lui, cette première marque d'affection du Pasteur et du Chef : « C'est au milieu des miens, de vous, que je veux recevoir la consécration épiscopale », dit-il à son peuple. Parole sincère, jaillie d'un grand cœur et d'une grande âme, qui fit tomber bien des préventions et ne fut pas sans influencer sur l'avenir.

Alors commencèrent ses longues et fructueuses années d'épiscopat, toujours difficiles et rudes, traversées souvent de luttes dont on doit dire qu'elles ne furent jamais, en ce qui le concerne, âpres et passionnées, jamais non plus ramenées à la mesquine mesure des rivalités personnelles. C'étaient toujours des luttes d'idées pour la défense des principes et pour le bien de la foi dont il avait conscience d'être le protecteur et le défenseur. S'il eut des adversaires, acharnés parfois, voire irréductibles, on ne sache pas qu'il se soit fait d'ennemis. Le colonel Salomon, qui fut directeur du Service de Santé du Togo, nous écrit que « les Européens, y compris les gouverneurs, chefs de la Colonie, avec qui Mgr Cessou était en excellents termes, manifestaient par la considération dont ils l'entouraient, que le Chef du Vicariat était bien, dans sa haute fonction, *the right man in the right place* ».

Travailleur infatigable, il payait largement de sa personne, confessant, prêchant, catéchant, enseignant même les enfants. Administrateur averti et prudent, il ne laissait rien au hasard ou à l'impromptu, étudiant tout jusque dans le moindre détail, suivant les affaires avec la sagacité du juriste. animateur remarquable, il savait non seulement soutenir, mais entraîner. Et si bien, que l'Eglise du Togo lui doit d'abord sa renaissance, et puis, cette magnifique efflorescence qui en fait à l'heure actuelle une des plus belles chrétientés de l'Afrique Occidentale. Il avait trouvé à son arrivée une quinzaine de mille de chrétiens désemparés, abandonnés presque entièrement à eux-mêmes, des œuvres ruinées, des écoles fermées. A l'heure où le monde allait connaître de nouveau les horreurs de la guerre, le Togo français, avec ses 90.000 Catholiques indigènes répartis entre 20 districts avec 200 églises ou chapelles desservies par 45 prêtres dont 1 indigènes, aidés par 25 religieuses et 175 catéchistes, ses 130 écoles avec leurs 15.000 élèves, ses 10.000 catéchumènes, son école de catéchistes, son école professionnelle, ses œuvres de jeunesse masculines et féminines, ses cercles d'études, ses associations pieuses et ses groupements professionnels, ses œuvres d'assistance et de piété, etc., était, sans conteste, un des plus beaux fleurons de l'Eglise africaine.

Dieu qui avait choisi l'ouvrier pour son œuvre, qui lui a accordé les années qu'il fallait pour la réaliser, l'a rappelé à Lui à un âge où il pouvait espérer de continuer encore son apostolat. C'est à sa table de travail que Mgr Cessou ressentit la première menace du mal qui devait le terrasser en quelques jours : « Je vais mourir, dit-il, je suis prêt, je ne crains rien, je me confie au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge ». Et le 3 Mars 1945, sa course était achevée.

Si la mort de Mgr Cessou fut pour le Togo une sorte de deuil national, ses funérailles furent un triomphe. En cette occasion, un de ses frères dans l'épiscopat déclara : « Nul autant que lui ne comprit ses responsabilités envers le dépôt sacré de la foi. A cause d'elle, il fut le type accompli de l'évêque, l'évêque intégral, j'oserai dire l'évêque missionnaire de grande classe ».

Mort de Mgr Ruch, Evêque de Strasbourg. — Mgr Ruch, Evêque de Strasbourg, est décédé subitement au matin du 29 Août.

Mgr Ruch était né à Nancy, le 24 Décembre 1873, de parents d'origine alsacienne.

Il fut pendant plusieurs années professeur au Séminaire de Nancy. Vicaire général en 1906, il fut nommé coadjuteur de Mgr Turinaz, Evêque de Nancy, le 16 Juillet 1913.

Pendant la première guerre mondiale, Mgr Ruch était aumônier aux armées. Il succéda à Mgr Turinaz, le 20 Octobre 1918, comme Evêque de Nancy et de Toul et comme Primat de Lorraine. Le 1^{er} Août 1919, le Pape Benoît XV lui confia le diocèse de Strasbourg où il fit son entrée solennelle le 18 Octobre 1919.

Après l'armistice de 1940, il fut exilé de son diocèse par les Allemands, séjourna pendant la guerre à Lyon, et fut un des premiers à revenir à Strasbourg, peu de jours à peine après la libération de la ville par la Division Leclerc.

A VENDRE PATHÉ-RURAL, format 16 mm., chez M. TRAON, vicaire à Poulgoazec.

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité
— GUINGAMP —

**Imprimerie
Cornouaillaise**

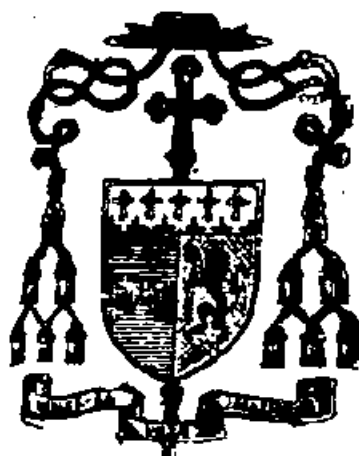
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 2 fr.

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Septembre).

23. 18 ^e dimanche après la Pentecôte.	27. Ss. Cosme et Damien, Mart.
24. N.-D. de la Merci.	28. S. Wenceslas, Mart.
25. De la Férie.	29. S. Michel, archange.
26. S. Cyprien et Ste Justine, Mart.	30. 19 ^e dimanche après la Pentecôte.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pierre-Quilbignon 1^{er}-7

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communica-	37 ^e Pèlerinage français du Rosaire à
tions de l'Evêché : Nominations ;	Lourdes ; Le Folgoët : Le grand
Retraite ; Centre familial ménager ;	Pardon ; Le grand Retour.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier de l'Hôpital-Hospice civil de Brest, M. Joseph Guéguen, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, en remplacement de M. Ernest Appéré, qui a reçu mission de préparer la fondation d'une nouvelle paroisse à Trézien, en Plouarzel ;

Vicaire à Saint-Martin de Morlaix, M. François Charles, vicaire à Lanhouarneau ;

Vicaire à Lanhouarneau, M. Jean Troadec, jeune prêtre de Landerneau ;

Vicaire à Penmarc'h, M. Louis Le Lann, jeune prêtre de Plounevez-Lochrist.

Retraite. — Une retraite bretonne pour les femmes mariées aura lieu à la Retraite de Lesneven, du lundi soir 24 Septembre, au samedi matin 29 Septembre.

Centre familial ménager. — Un cours ménager doit s'ouvrir prochainement au nouveau centre familial de la rue de Salonique, à Quimper, s'adressant spécialement aux jeunes femmes et jeunes filles qui désirent se perfectionner ou se préparer à leurs devoirs de maîtresses de maison.

Ces cours auront lieu sous la direction d'un professeur diplômé de la « rue Monsieur » de Paris.

Pour tous renseignements, écrire à : Mlle R. Le Moal, 5, rue du Champ-de-l'Orme, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Une permanence sera ouverte rue de Salonique, à partir du 2 Octobre.

37° Pèlerinage français du Rosaire à Lourdes (9-12 Octobre). — Le pèlerinage du Rosaire à Lourdes aura lieu cette année du mardi soir 9 Octobre au vendredi 12. Il sera présidé par Mgr Liagre, évêque de La Rochelle.

Chaque pèlerin devra se rendre à Lourdes par ses propres moyens. Il n'y aura pas non plus de wagons pour malades couchés. Nous fournirons aux malades qui pourraient voyager à leurs frais, un dossier à remplir en vue d'être hospitalisés à Lourdes.

Les pèlerins sont priés d'écrire soit à un hôtel de leur connaissance, soit au Syndicat des Hôteliers de Lourdes, place du Maréchal Foch ; ou à M. Trousselle, directeur du Bureau Bernadette, 22, avenue Bernadette, Lourdes (Joindre une enveloppe timbrée et 5 francs de timbres pour documents). Le prix de la chambre et de la pension varie entre 140 et 280 francs par jour.

Renseignements : Couvent Dominicain, 235, rue de Fougères, Rennes.

LE FOLGOËT. — Le grand Pardon. — Célébré sous la présidence de Son Excellence Mgr Cogneau, dans la joie de la Paix enfin recouvrée, il a été d'une splendeur rare. Foule énorme — 50.000, 60.000 pèlerins ou davantage, les deux places étaient couvertes de monde — d'aucuns la comparaient à celle du Cinquantenaire du Couronnement, 8 Septembre 1938.

Foule venue par les moyens les plus divers : la plus grande partie à pied, en exécution d'un vœu ou faute d'autre moyen de transport. Parfois venue de très loin, Scaër, Bannalec, Carantec, Plomodiern, l'île d'Ouessant. Rencontré un déporté de Plogoff, venu accomplir la promesse faite par les quarante Bretons de son camp d'Allemagne, tous morts sauf quatre... Une mention spéciale est due aux soixante-dix pèlerins de l'île de Sein et à leur recteur, M. l'abbé Nicolas : partis de l'île le vendredi à midi, panne de moteur en pleine mer, puis panne de train près du Drennec, arrivés au Folgoët le samedi à 4 heures du matin... Citons aussi les stouts, très nombreux. Avec eux, tous les chefs scouts de la province de Bretagne et un camp-école volant de Routiers venus terminer leur route au Folgoët en union avec les dix mille scouts en pèlerinage ce même jour à Notre-Dame du Puy en Auvergne...

A onze heures moins le quart, le cortège religieux quitte le manoir presbytéral : Son Exc. Mgr Cogneau, en chape et mitre, bénissant la foule qui s'incline. Devant lui, Mgr Le Marrec, prélat de la Maison de Sa Sainteté, Vicaire général des diocèses d'Haïti ; MM. les Vicaires généraux Moënner et Cadiou ; M. le chanoine Guéguen, doyen du Chapitre ; le Révérend P. dom. Félix Colliot, abbé récemment élu de Kérébénéat ; de nombreux chanoines : MM. Le Meur, professeur à l'Université Catholique d'Angers ; Foll, curé-doyen de Plabennec ; Coadou, supérieur du Collège de Lesneven ; Coajou, recteur de Plougoum ; Le Berre, curé-doyen d'Elliant ; Rannou, inspecteur diocésain, etc... Derrière eux, les notabilités laïques : MM. Inizan, Paul Simon, Trémintin, Crouan, députés du Finistère ; Le Corre, de Kerdrel, conseillers généraux ; Patinec, maire du Folgoët ; le contre-amiral Robert, préfet maritime de Brest ; Belloc, capitaine de gendarmerie, etc...

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Louarn, curé-archiprêtre de Quimperlé, chevalier de la Légion d'Honneur, ayant

comme diacre et sous-diacre M. Joseph Appéré, aumônier du Pensionnat Notre-Dame de Lourdes de Lesneven, et M. Auguste Abiven, jeune prêtre de Ploudaniel, tous deux récemment rentrés d'Allemagne ; les autres fonctions liturgiques sont remplies par des Scouts-Routiers de Morlaix. L'harmonium est tenu par M. L'Haridon, directeur du Pensionnat du Sacré-Cœur de Lesneven, et le chant de la foule dirigé par M. Penanec'h, vicaire à Ploudaniel ; autour d'eux un fort grappe, aux voix bien timbrées, de Frères de la Doctrine Chrétienne, de Landerneau, Saint-Renan, Cléder et Saint-Pol-de-Léon.

Au prône, M. le Recteur fait prier pour notre évêque vénéré, Son Exc. Mgr Duparc, que nous avons le grand regret de ne pas voir parmi nous : « Allaz, disait un pèlerin tout contristé, allaz, an Aotrou 'n Eskop n'eo ket deuet ; ar pardoun n'en deus ket ur memes blaz. »

Une autre prière pour Son Exc. Mgr Le Bellec, évêque de Vannes. Lui non plus n'a pas pu venir. C'est lui qui devait présider le Pardon, qui devait prêcher en breton à la grand'messe. Hélas ! une grave opération aux yeux le retient à la Maison-Mère de la Divine Providence de Créhen (Côtes-du-Nord), d'où il écrivait à M. le Recteur : « Je me permets de venir vous dire que, par le cœur et par la prière, je serai au nombre des pèlerins de « Patronez dous ar Folgoat ». Au lieu d'être à vos côtés samedi prochain, je suis dans une tranquille solitude, où j'attends avec patience le retour de la vue, s'il plaît à la Mère de toutes les Clartés de me l'obtenir... »

A sa place parlera M. le chanoine Colin, curé-doyen de Taulé. M. le chanoine Colin possède à fond la langue bretonne, et la manie avec une parfaite aisance. Malheureusement les hauts parleurs ne fonctionnent pas, et de nombreux milliers de pèlerins ne pourront pas entendre ses éloquentes et véhémentes paroles...

A une heure, M. l'abbé Guermeur, recteur de Saint-Méen, fait prier les pèlerins accourus en foule à l'église, désireux de baiser la vieille statue de Notre-Dame.

L'après-midi vit se dérouler la grande procession, la plus belle de Bretagne sans nul doute, et de toute la France, croix d'or et d'argent, bannières aux parements de toutes couleurs, costumes anciens et modernes de toute beauté, avec un retour marqué aux vieux et si beaux costumes bretons, conformément au désir exprimé par les J.A.C.F. du diocèse de Quimper et de Léon. Parmi les enseignes des trente-trois paroisses présentes au Pardon, signalons celles de paroisses plus éloignées : Landéda, Saint-Pabu, Plouguin, Guilers, Pencran, et la vaillante Ile de Sein...

Le sermon français des vêpres fut fait par le dévoué et si sympathique Supérieur du Séminaire Saint-Jacques de Guiclan, Mgr Le Marrec. Et ce fut une belle hymne de reconnaissance à Marie pour tous les prisonniers et déportés revenus des stalags et camps d'Allemagne, pour toutes les familles et les paroisses préservées des horreurs de la guerre.

Une dernière bénédiction donnée d'une voix forte et vibrante par Son Exc. Mgr Cogneau, et les pèlerins, réconfortés, le cœur dans la joie, reprennent le chemin du retour, en chantant à pleine voix le beau cantique « Patronez dous ar Folgoat ».

Le Grand Retour. — Monseigneur l'Evêque a reçu la lettre suivante qu'il se fait un devoir de communiquer à tous ses diocésains.

EXCELLENCE,

La croisière de Notre-Dame du Grand Retour se continue à travers la France : 50 diocèses ont été visités, 20 autres se préparent à recevoir la Madone, dont l'archidiocèse de Paris au mois d'Octobre prochain.

De toutes parts, on nous rapporte des faits extraordinaires relatifs à ce passage : guérisons physiques, miracles de conversion et grâces obtenues.

Quelques diocèses s'apprêtent à mettre au point une plaquette racontant toutes les modalités du passage de Notre-Dame.

Si Notre Dame sème sur les routes de France tant de miracles, ce n'est pas pour qu'ils restent cachés sous le boisseau. Aussi, Excellence, pourriez-vous, par la *Semaine Religieuse* ou tout autre moyen qui vous semblerait le meilleur, faire connaître à vos prêtres et à vos fidèles le désir du Secrétariat National du Grand Retour, 9, rue du Regard, Paris VI^e, d'avoir le récit des merveilles de grâces obtenues tant dans l'ordre temporel que spirituel ?

Cela aiderait à écrire cette épopée mariale qui se voit chaque jour dans notre pays. Par ailleurs, ce serait nous acquitter d'une dette de reconnaissance à l'égard de la Mère de Dieu qui sème sans compter Ses bienfaits sur toutes les routes de France.

On appelle le Grand Retour un « Lourdes Ambulant ». Cela est bien vrai et prouve que Lourdes peut être partout où il y a une foi qui ne doute pas, une prière qui ne chancelle pas.

Daignez agréer, Excellence, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux en Notre-Seigneur et Notre-Dame.

L. DEVINEAU, O. M. I.

OFFRE D'EMPLOI. — Collège de Saint-Pol cherche personnel masculin et féminin pour dortoirs et cuisine. URGENT.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

AVIS au public. — Les voyageurs sont avisés qu'à partir du lundi 17 Septembre 1945, le train de voyageurs quittant actuellement Brest à 6 h. 48, pour arriver à Quimper à 10 h. 46, et celui quittant Quimper à 15 h. 37, pour arriver à Brest à 19 h. 54, suivront l'horaire ci-dessous :

Départ. — Brest, 7 h. 08 ; Landerneau, 8 h. ; Châteaulin, 9 h. 40 ; Quimper, arrivée, 10 h. 23.

Départ. — Quimper, 16 h. 28 ; Châteaulin, 17 h. 25 ; Landerneau, 19 h. 04 ; Brest, arrivée, 19 h. 46.

EAUX VIVES et MARISTELLE. — Jaillies de la tradition noëliste, *Eaux Vives*, revue pour jeunes filles, et *Maristelle*, revue pour enfants, ont assuré, pendant la guerre, le maintien de la tradition catholique et française parmi les anciennes abonnées du Noël.

Libérées à présent de toute contrainte, ces revues, d'une haute tenue morale et artistique, sont susceptibles de porter à un public très étendu un message d'humanisme chrétien. Elles espèrent pouvoir s'appuyer sur la sympathie des nombreux amis du Noël.

Numéro spécimen, tracts et affiches, sur demande, au Centre National du Noël, 56, rue de Rennes, Paris, VI^e.

Vient de paraître : 1846-1946. — Un même cri : de la Salette à Bonate. Brochure (50 illustrations). 15 fr. franco ; chez M. Canova, Bourg-Saint-Maurice (Savoie).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Arrêtée après la clôture de l'opération d'échange des billets, la situation au 30 Juin dépasse 70 milliards.

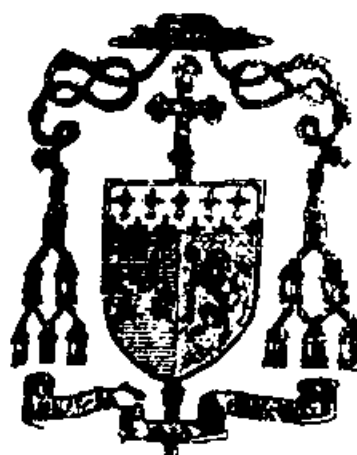
Le total des comptes de dépôts — dont certains revêtent un caractère temporaire — s'est accru au cours de Juin de près de 13 milliards, atteignant 68 milliards. Cette progression est particulièrement sensible pour les comptes de chèques, qui accusent au cours du mois une augmentation de 7.990 millions, après avoir déjà monté de 6.445 millions en Mai.

A l'actif, grosse augmentation du portefeuille-effets, qui passe de 37 milliards à plus de 54, la caisse étant ramenée de 9,4 milliards à 5,2.

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 2 fr.

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Septembre).

30 Sept. 19 ^e dim. après Pentecôte.	4. S. François d'Assise, C.
1 ^{er} Octobre. S. Rémi, Ev.	5. S. Maurice, Ab.
2. Ss. Anges Gardiens.	6. S. Bruno, C.
3. Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, V.	7. Fête du Très Saint Rosaire.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plomodiern	8-12	Loctudy	13-17
------------	------	---------	-------

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Solennité de la Fête de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, fixée par décret de la S. C. des Rites au dernier dimanche de Septembre. — Son Eminence le Cardinal Suhard vient de recevoir du Vatican, en provenance de la S. C. des Rites, l'indult suivant :

S. C. DES RITES
Pour le diocèse de Paris
et les diocèses de France

N° P. 39/45.

La fête de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui se célèbre sur tout le territoire de la France, le 3 Octobre, et qui a été élevée au rite de seconde classe, ne pourrait jamais avoir sa solennité extérieure le premier ou le second dimanche d'Octobre, en raison de l'occurrence des deux solennités extérieures du Très Saint Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie et de Saint Denis, Patron principal de l'Archidiocèse de Paris.

En conséquence, l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal Emmanuel Suhard, Archevêque de Paris, se faisant l'interprète de tous les Evêques des autres diocèses de France, a demandé à Notre Très Saint-Père le Pape Pie XII que la solennité extérieure de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus pût être anticipée et fixée au dernier dimanche de Septembre.

C'est pourquoi la Sacrée Congrégation des Rites, usant des facultés qui lui ont été spécialement accordées par Notre Très-Saint-Père le Pape, et agréant les motifs invoqués, a bien voulu accorder la faveur demandée et permettre, pour une durée de dix ans, de célébrer à cette date, une Messe chantée ou solennelle et une autre Messe basse, pourvu que cette solennité ne soit pas en occurrence avec une fête double de première classe.

II. Ordo. — La fête de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ayant été récemment élevée au rite double de 2^e classe, on doit rectifier ainsi l'Ordo, le 2 et 3 Octobre :

- | | | |
|---|-------|--|
| 2 | F. 3. | — VP. de seq., Com. præc. |
| 3 | F. 4. | S. TERESIE A JESU INFANTE, Virg. (d. 2 ^e cl. alb.
— In VP. Com. seq. |

III. Erection d'une nouvelle paroisse. — En vertu de Nos pouvoirs ordinaires de Juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes prescrites, consulté le Vénérable Chapitre et rempli les formalités exigées par le Droit canonique, Nous avons, par Ordonnance rendue le 26 Septembre 1945, décrété la création, dans le quartier de Trézien, en Plouarzel, sous le vocable de Notre-Dame de Trézien, d'une nouvelle paroisse formée des portions de territoire limitrophes détachées de la paroisse de Plouarzel.

A l'ordonnance se trouvent annexées la description et la délimitation de la nouvelle paroisse qui comprendra 700 habitants environ.

IV. Service des prisonniers allemands. — M. l'abbé Jacq, professeur d'allemand à Saint-Yves, est agréé par l'autorité militaire pour visiter les camps et kommandos des prisonniers allemands.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

- Econome** du Collège Saint-Louis, à Brest, M. François Ménez, vicaire à Guiclan ;
- Professeurs** : au Petit Séminaire, Pont-Croix, M. Jean Tromeur, de Collorec ;
- à l'Institution N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon, MM. Jacques Guellec, de Peumerit ; René Gauthier, de Saint-Martin de Morlaix ;
- à l'Institution Saint-François, Lesneven, MM. Albert Calvarin, de Plourin-Ploudalmézeau ; Jean-Louis Le Bras, de Plouneventer ;
- à l'Ecole Saint-Yves, Quimper, MM. Maurice Gaonac'h, de Coray ; Jean-Yves Le Moigne, de Gouézec ; Emile Rolland, de Landerneau ;
- à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, Brest, M. Pierre Falhun, de Plouneour-Trez ;
- à l'Ecole Sainte-Croix, Quimperlé, MM. Pierre Cariou, directeur à l'Île Molène ; René Thomas, de Plovan.
- Directeurs** : à Kerfeunteun, M. Jean Bescond, professeur à l'école professionnelle de Guissény ;
- à Concarneau, M. Jean Feunteun, adjoint à Crozon ;
- à Saint-Sauveur, Brest, M. Joseph Mazé, adjoint ;
- à Plouzané, M. Armand Rogel, directeur à l'Île de Batz ;

- à l'Île de Batz, M. Guillaume Sparfel, adjoint à Portsall-Ploudalmézeau ;
- à Portsall-Ploudalmézeau, M. Gabriel Quéméneur, adjoint ;
- à l'Île Molène, M. Charles Keriell, adjoint.
- Adjoints** : Concarneau, M. Yves Salaün, directeur à Gouesnou ;
- Ploudiry, M. Louis Daniel, adjoint à l'Île de Sein ;
- Rosporden, M. Joseph Jézégou, adjoint à Pluguffan ;
- Saint-Martin, Brest, M. Joseph Guyader, directeur à Plouzané ;
- Portsall-Ploudalmézeau, M. Louis Cabioch, d'Henvic ;
- Crozon, M. Corentin Le Berre, adjoint à Moëlan.
- Recteur** : à N.-D. de Trézien, M. Ernest Appéré, aumônier de l'hospice civil de Brest.
- Vicaires** : à Guiclan, M. Roger Bumonet, vicaire à Plogoff ;
- à Plogoff, M. Quéméneur Yves, vicaire à Poullan ;
- à Poullan, M. Jean-Marie Seznec, vicaire au Guilvinec ;
- à Saint-Pierre-Quilbignon, M. Jean Sergent, vicaire à Lennon.

Apostolat de la Prière. — *Intentions d'Octobre* : Les parrains et marraines. — Les musulmans convertis.

Intentions recommandées. — L'Adoration de Saint-Pierre-Quilbignon, du 1^{er} au 7 Octobre.

— La Mission de Landéda, du 11 au 28 Octobre.

— L'Adoration de Loctudy, du 13 au 20 Octobre.

Mise en garde. — MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de se défier d'un romanichel qui offre ses services pour la réparation des chaises d'église et qui a causé de gros ennuis à certains chefs de paroisse du diocèse.

MORLAIX (Saint-Mathieu). — **650^e anniversaire de la Basilique de Notre-Dame du Mur.** — Notre-Dame du Mur est depuis toujours la Mère des Morlaisiens. Morlaix n'était encore qu'une toute petite cité, bien close dans ses remparts, que ce joli titre donné à Marie retentissait déjà dans ses étroites rues, lancé à pleins poumons par leurs pieux et rudes ancêtres. Du haut des murs de la ville où, pendant des siècles, elle eut sa maison, une magnifique maison de grand style, elle les entourait de sa maternelle sollicitude. Et quand l'épidémie désolait leurs familles, quand leurs bateaux de commerce richement chargés tardaient à rentrer à cause des corsaires ennemis qui croisaient au large, toujours la même supplication jaillissait de leurs cœurs confiants : « Itroun Varia ar Vur, patronnez Montroulez, petit evidomp ».

Les Morlaisiens d'aujourd'hui gardent, comme une sainte tradition, une filiale affection à leur séculaire protectrice ; et M. le Curé de Saint-Mathieu savait bien tout le plaisir qu'il allait leur faire quand il décida de solenniser, le 9 Septembre, le 650^e anniversaire de l'antique basilique de Notre-Dame du Mur. Les trois jours précédents, M. l'abbé Kérautret, enfant de Morlaix, par sa parole simple, chaude et prenante, attira en foule, autour de sa chaire, ses compatriotes venus de toutes les paroisses ; et, en même temps qu'il leur rappelait les devoirs particuliers qui s'imposent aux chrétiens dans les jours difficiles que nous vivons, il leur communiqua son amour de fervent dévot à leur commune patronne.

Le dimanche, Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de Quimper et de Léon, qui avait accepté de présider cette fête liturgique, bénit la nouvelle statue de N.-D. du Mur, appelée à remplacer l'ancienne que sa vétusté rend intransportable en procession ; nouvelle statue due à un jeune sculpteur de Saint-Mathieu et dans laquelle les Morlaisiens retrouvèrent avec satisfaction la naïve gaucherie de geste et

l'expression de candide bonté qui font le charme de celle qu'ils ont toujours vénérée. Puis, dans un chœur splendidement décoré, tendu d'amples draperies aux couleurs de la Vierge, devant un autel sobrement garni de fleurs blanches, dans un déploiement d'aubes romaines, de riches chapes, d'harmonieux ornements gothiques, devant une assistance qui remplissait tous les recoins de l'église, se déroulèrent les majestueuses cérémonies de la grand'messe pontificale, accompagnées du chant de la chorale interparoissiale.

Le soir, après vêpres, dans une église comble, M. le chanoine Le Meur, professeur à l'Institut Catholique d'Angers, laissa parler son cœur de Morlaisien, de Breton et de Français. Il retraça avec émotion l'origine et l'histoire du culte de N.-D. du Mur et exprima le vœu de voir bientôt se profiler dans le ciel de la vieille cité, en accomplissement de la promesse faite par M. le Curé, au nom des Morlaisiens, pendant les heures angoissantes de l'année dernière, la flèche d'une nouvelle chapelle, digne de l'antique collégiale élevée au 13^e siècle, à la Vierge morlaisienne et sauvagement démolie pendant la Révolution.

Et la procession se forma, longue procession où se succédaient jocistes, jécistes, jicistes, guides, scouts avec leurs bannières et leurs insignes. La fanfare des Gars de Morlaix précédait la statue de N. D. du Mur, portée par des hommes et entourée de routiers formant une escorte d'honneur. Et la bonne Mère des Morlaisiens s'en alla, une fois de plus, à travers les rues pittoresques et montantes de sa bonne ville; elle passa devant les vieilles maisons Renaissance, accueillie avec le même attendrissement qu'autrefois, par une population heureuse et reconnaissante.

Au retour, avant la bénédiction solennelle, Mgr Cogneau exprima aux Morlaisiens sa joie d'avoir participé à cette émouvante manifestation de piété et leur recommanda chaleureusement de rester plus que jamais attachés à leur aimable patronne : Notre Dame du Mur.

Les Publications Techniques et Artistiques, 2, rue de Saint-Simon, à Paris (VII^e) (Littre 48-74), présentent **MARTYRS DES NEIGES**, par Joseph THÉROL. — (Un volume broché de format 14x19 sous couverture en quatre couleurs avec dix illustrations dans le texte, 256 page. Prix : 90 fr.)

Le fameux ouvrage de Louis-Frédéric Rouquette : *L'Épopée Blanche* avait attiré la curiosité du grand public sur l'histoire atroce et magnifique des Missions françaises dans le Grand Nord canadien. Un autre ouvrage : *Aux Glaces polaires*, du R. P. Duchaussois, avait apporté une première satisfaction à ceux qui voulaient en savoir davantage. Mais il restait à retracer en détail et chronologiquement, ainsi qu'à la compléter en ce qui concerne les Esquimaux, cette histoire qui fait tant d'honneur aux hommes et aux femmes de France. Tel est le but que s'est fixé l'auteur de *Martyrs des Neiges*.

De 1845 à nos jours, dans le grandiose et terrible décor de forêts, de neige et de glaces éternelles cher à Jack London et à Oliver Curwood, dans ces Terres Stériles, ce Northland désolé où les tempêtes, la famine, la misère et le désordre des mœurs achevaient de tuer les derniers Peaux-Rouges libres et les mystérieux Esquimaux, une poignée de Missionnaires français s'est acharnée à répandre les bienfaits de l'Évangile et de la Civilisation. Leur existence fut une suite d'incomparables exploits. *Evêques de peine, priants de misère*, ces glorieux surnoms décernés par les indigènes laissent deviner ce que ces pacifiques géants de l'aventure apostolique ont eu à souffrir des hommes et des éléments.

Mais grâce à eux, fidèles à la vieille devise : *Gesta Dei per Francos*, la France peut se glorifier de continuer aujourd'hui son antique tradition d'exécutrice des desseins de Dieu. Grâce à leur héroïsme, à leur zèle, à leur bonne humeur, à leurs vertus, la France, dans ces immenses territoires qui ne font plus partie des terres de son Empire, est toujours la bienfaitrice rayonnante et chérie.

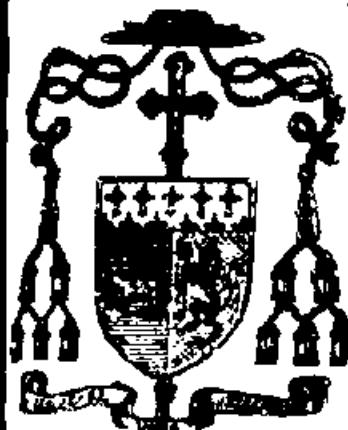
Il fallait conter cette histoire à tous ceux qui, soucieux de la grandeur de la Patrie, veulent connaître les raisons qu'ils ont de rester fiers de la France. Sérieusement et richement documenté, mais émaillé d'anecdotes et brossé comme un roman d'aventures, ce livre *Martyrs des Neiges* s'adresse à tous les Français.

(En vente à la librairie Georges Chaix, 12, rue des Jeûneurs, Paris, 2^e.)

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Évêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 2 fr.

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Octobre).

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 7. Dimanche du Rosaire. | 11. Maternité de la T. S. Vierge. |
| 8. Ste Brigitte, Vve. | 12. S. Charles de Blois, C. |
| 9. Ss. Denis et ses Compagn., Mm. | 13. S. Edouard, C. |
| 10. S. François Borgia, C. | 14. 21 ^e dimanche après la Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loctudy 13-17 | Saint-Thégonnec 18-22

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Évêché* : Journée nationale de prières pour les rapatriés ; Quête pour l'Association diocésaine ; Nominations. — En vue du traitement des Maîtres de l'Enseignement libre ; Mise

en garde ; Avis de services ; Lesneven : Retraite bretonne ; Journée missionnaire ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Quimper : Session pédagogique ; Ouessant : La Mission ; La reconstruction de nos églises dévastées.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Évêché.

I. Journée nationale de prières pour les rapatriés. — L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques demande aux 40.000 paroisses de France, une journée nationale de prières pour les rapatriés, le dimanche 14 Octobre prochain.

Cette journée, organisée par l'Aumônerie Générale, aura un double but : d'abord aider les rapatriés à reprendre leur place dans le cadre de la vie paroissiale ; ensuite aider particulièrement ceux qui ont le plus souffert, ceux qui sont revenus malades et les familles de ceux qui ne reviendront pas.

Cette journée sera, à la fois, une journée d'action de grâces célébrée unanimement à la même date par toutes les paroisses de France, et une journée de prières pour ceux qui ne sont pas encore revenus et ceux qui ne reviendront jamais. *La quête qui*

sera faite le 14 Octobre dans toutes les églises de France sera destinée aux divers services qui sont à la charge de l'Aumônerie Générale. Elle sera faite très spécialement pour les 500.000 rapatriés revenus malades : prisonniers de guerre, déportés, travailleurs du S. T. O.

Chaque paroisse organisera la journée du 14 Octobre de la manière qui semblera localement la plus opportune. Le programme comprendra, essentiellement, une messe, à laquelle seront convoqués les rapatriés avec leurs familles. Le caractère familial de cette messe semble très désirable. On pourra, si on le juge bon, organiser en outre une réunion des rapatriés et de leurs familles, en dehors de l'église, dans une salle paroissiale ou dans une autre salle disponible, où se ferait comme une rencontre des rapatriés et de leurs familles avec le Clergé paroissial et avec les dirigeants d'Action Catholique. Déjà, sûrement ont eu lieu, dans beaucoup de nos paroisses, des cérémonies d'action de grâces et des fêtes d'accueil, après le retour des absents. La journée du 14 Octobre, à cause de son unanimité, non seulement dans le diocèse, mais à travers la France entière, sera un très beau geste de gratitude envers Dieu, un témoignage de joie fraternelle du retour de tant de chers absents, un gage de l'union devenue si nécessaire en notre patrie si éprouvée.

Le produit de la quête devra être transmis immédiatement au Secrétariat de l'Evêché. (C/C 3480 Nantes.)

II. La quête pour l'Association diocésaine a dû se faire en Septembre, ainsi que le prescrit l'Ordo (p. 6). Le montant doit en être expédié à l'Evêché (C/C 3480 Nantes).

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaires à Saint-Michel de Brest, M. Francis Ricou, vicaire à N.-D. du Carmel (Brest),

et M. Alain Calvez, auxiliaire à Saint-Michel ;

Vicaire au Folgoat, M. Jean-François Le Bars, auxiliaire à Dirinon.

En vue du traitement des Maîtres de l'Enseignement libre.

Une campagne de solidarité nationale se fait dans toute la France pour assurer aux maîtres de l'Enseignement libre un digne et juste sort. Deux causes l'expliquent : la suppression des subventions de l'Etat, et la dureté des conditions économiques.

I. ORGANISATION. — En rapport avec le Centre national des A. P. E. L. (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement libre), cette organisation comporte essentiellement un Comité départemental et des Comités cantonaux.

Le Comité départemental comprend des membres de droit (Directeur et Inspecteurs diocésains de l'Enseignement, Directeur et Sous-Directeurs des Œuvres, Président et Présidente départementale, Présidents et Présidentes d'arrondissement de l'A. C., Mandataire des établissements secondaires de garçons et de filles (un par groupe), du Syndicat des écoles et de l'Association des A. P. E. L.) et des délégués (un ou une) choisis par canton. — Dans son sein, le Comité nomme un Bureau, ayant

président, trésorier, secrétaire et deux commissaires aux comptes.

Aux Délégués cantonaux, il appartiendra, en accord avec MM. les Curés : de promouvoir dans leur canton un Comité sur le modèle de l'échelon départemental. Il est naturel de faire entrer dans la constitution de ces Comités les dirigeants des Amicales et autres associations scolaires déjà existantes. Dans le cas d'un Comité unique, il est désirable que chaque commune soit représentée. Mais rien ne s'oppose à l'existence, en dépendance hiérarchique du chef-lieu, de plusieurs comités communaux dans un canton mesurant une grande étendue ou possédant plus d'un centre important ; — d'animer et de surveiller le mouvement : ce qui suppose un contact étroit et des visites sur place de temps en temps ; — d'assurer la liaison entre les Comités, départemental et cantonal ; — d'intervenir ou de faire intervenir auprès des Conseils municipaux, afin d'obtenir d'eux un vœu favorable à une liberté réelle d'enseignement, puis le vote des crédits autorisés par la loi pour livres et fournitures aux indigents, aide aux Cantines scolaires et aux Colonies de vacances.

II. ACTION. — Le programme est double et parallèle : propagande et collecte. La propagande s'exercera par le moyen de tracts, d'affiches, de conférences en langue française ou bretonne, de causeries dans les cercles d'études et les réunions d'œuvres, par des meetings au besoin. Il est grand dommage que les journaux catholiques du Finistère n'obtiennent pas l'autorisation de paraître.

Aussi longtemps que les pouvoirs publics dénieront aux écoles libres l'aide financière que la justice exigerait, les écoles libres seront réduites à solliciter de la charité leur droit à la vie. Elles emploient dans le Finistère au service de l'enseignement primaire 1.654 maîtres ou maîtresses (907 prêtres, religieux ou religieuses et 747 laïcs). Nous ne pouvons ni ne voulons leur refuser un sort permettant de pourvoir convenablement à leurs besoins.

Pour leur garantir ce traitement, il a fallu recourir à l'institution d'une Caisse d'entraide sur le principe de la compensation. De toute évidence, on aurait pu se passer de cette précaution, si toutes les écoles étaient en mesure de se tirer d'embaras par leurs propres ressources. Mais tout le monde sait que beaucoup d'écoles libres, notamment dans les campagnes et les ports de pêche, sont et seront en déficit. La solidarité commande de leur venir en aide, non pas au point de prendre en charge la totalité du traitement des maîtres, mais pour apporter aux ressources de l'école le complément nécessaire. Cette Caisse sera nettement distincte et séparée de la paroisse et de l'Evêché. L'administration en sera laissée aux soins du Comité départemental, qui aura la mission de recevoir les fonds de secours et de les répartir proportionnellement aux besoins.

Comment cette Caisse sera-t-elle alimentée ? Par la taxe, imposée par Monseigneur l'Evêque à chaque paroisse — qu'elle possède ou non une école libre — et fixée à vingt francs par habitant, l'un portant l'autre. Il est probable que certaines paroisses sinistrées se verront dans l'impossibilité d'assurer intégralement la part qui leur échoit. Nous escomptons que la

générosité des paroisses épargnées comblera le déficit. Tous les cantons ont l'obligation de verser à la Caisse départementale le produit de la collecte jusqu'à concurrence de la taxe. Là où celle-ci serait dépassée, le surplus pourra être gardé sur place pour les besoins scolaires.

A chaque Comité de voir et d'appliquer, pour couvrir sa part de contribution, les meilleurs moyens, tels que les carnets de souscription (1.000, 500, 200, 100 fr.), les quêtes à l'église, les séances récréatives, les kermesses. Parents chrétiens, élèves des écoles, membres de l'A. C. générale et spécialisée, sont instamment priés d'apporter leur concours. « Coûte que coûte, il nous faut sauver les écoles chrétiennes » (Mgr Duparc).

Mise en garde. — Nous renouvelons l'avis publié la semaine dernière concernant le romanichel, soi-disant réparateur de chaises, qui vient de faire de nouvelles dupes.

Avls de services. — Service anniversaire de M. H. Simon, ancien recteur de Saint-Thonan, à Plouvorn, le 15 Octobre, à 11 heures, et à Saint-Thonan, le 18 Octobre, à 11 heures.

LESNEVEN. — Retraite bretonne. — Une retraite bretonne pour les hommes sera prêchée à la Retraite de Lesneven, du lundi soir 15 Octobre au samedi matin 20 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer en chaire.

Journée Missionnaire du 21 Octobre, en faveur de la Propagation de la Foi. — AVIS PRATIQUES. — La Journée Universelle de prière, de propagande et de générosité en faveur des Missions aura lieu, cette année, le dimanche 21 Octobre.

Le Secrétariat de la Propagation de la Foi envoie gratis, sur demande, à MM. les Curés, Aumôniers et Directeurs d'Œuvres et Institutions, des imprimés de propagande (affiches, images, tracts, thèmes de prédication, bulletins d'adhésion).

Des textes de cantiques missionnaires, de messes dialoguées, celui de la messe votive de la Propagation de la Foi avec notation grégorienne et traduction française, ainsi que le calendrier traditionnel illustré, sont en vente au même secrétariat, 5, rue Monsieur, Paris, 7^e. Demander le prospectus spécial (C/C 618.25).

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Nouveaux taux des cotisations à partir du 1^{er} Octobre 1945. — Membre annuel : 50 fr. au lieu de 15 fr.

Membre perpétuel, inscription des défunts : 1.000 fr. au lieu de 300 fr.

Montant d'une dizaine : 100 fr. au lieu de 30 fr.

N. B. — Les *Annales de la Propagation de la Foi* reprennent leur publication (interrompue dans l'ancienne zone Nord, depuis Juin 1940), sous forme d'un numéro hors-série, en 4 pages, en cours d'envoi à tous les associés de l'œuvre.

La Canonisation du Bienheureux Grignon de Montfort. — La Canonisation du Bienheureux Grignon de Montfort, fondateur des prêtres missionnaires de la Compagnie de Marie et des filles de la Sagesse, aurait lieu, assure-t-on, prochainement. Le Pape Pie XII a approuvé le décret *di tuto* de la S. Congrégation des rites. Le décret a été affiché à Saint-Pierre et dans une trentaine d'églises de Rome. Il appartient au Pape de fixer le jour de la Canonisation en la basilique Saint-Pierre.

QUIMPER. — Session pédagogique — Les conférences se sont ouvertes le 27 Août, à la suite de la Messe du Saint-Esprit, et ont réuni dans la grande salle de la Retraite du Sacré-Cœur à Quimper environ cent trente religieuses de huit Congrégations différentes, éducatrices avides de lumière et soucieuses d'une action plus efficace sur une jeunesse un peu désaxée par les années troublées que nous venons de vivre.

Quel sujet, cette année, pouvait mieux convenir à nos réunions pédagogiques — maintenant traditionnelles — que ce thème choisi et traité magistralement par le Révérend Père Rimaud : « L'éducation adaptée au caractère français » ?

Une parole simple, vivante ; une pensée personnelle et profonde ; une expérience faite d'observation toujours en éveil, d'interprétation judicieuse et fine, de sympathie large et compréhensive ; une âme d'apôtre surtout, désireuse de faire épanouir les âmes dans un idéal spécifiquement français et dans la pure lumière chrétienne : voilà toutes les richesses mises à notre service en ces quelques jours trop rapidement passés.

Le caractère français est complexe : à des ressources de premier ordre s'allient d'inquiétants défauts. En conséquence, la tâche qui s'impose à l'éducateur sera double : contredire les tendances défectueuses, porter à leur plein épanouissement les qualités proprement nationales... Double tâche qui s'exercera à la fois dans le domaine intellectuel et le domaine moral. Education de l'esprit, raisonnable, personnelle, humaniste, sans cette idéologie qui refuserait de faire sa place au geste intelligent que réclament le travail manuel et le dessin. Education du caractère, cultivant l'optimisme, la générosité, la maîtrise de soi, la franchise de parole et de conduite.

Cette éducation proprement française se fait sous le signe de l'unité : toutes les disciplines y contribuent ; famille et école mettent en commun leurs efforts, et ce, pour cimenter l'union nationale en développant un civisme éclairé, loyal, et un patriotisme enthousiaste jailli d'une plus claire vision des grandeurs de la France.

Mais, comme la France ne peut être elle-même qu'en étant chrétienne, le R. Père Rimaud précise, en trois conférences, ce que doit être aux divers âges l'éducation religieuse de la jeunesse française. Suggestions toujours appuyées sur une psychologie avertie et nuancée, et dont la mise en pratique se révélera fructueuse, nous n'en doutons pas.

Dans le même esprit que ces conférences, se donnaient également des cours d'histoire et de géographie, où les Filles de Jésus de Kermaria mirent à la disposition de toutes leur savoir, leur compétence, leur richesse de documentation.

M. le chanoine Moënner, si dévoué à l'enseignement dans le diocèse, a suivi avec intérêt ces magistrales conférences. Son Excellence Mgr Cogneau a bien voulu venir témoigner sa sympathie à un mouvement d'idées si prometteur de fécondes réalisations.

Ces journées vécues dans la plus fraternelle union se sont clôturées le vendredi 31 Août au soir par le salut au drapeau, geste qui a traduit spontanément l'élan de patriotisme qu'a imprimé à nos âmes l'éminent conférencier, et par le chant à la chapelle de la prière si profondément émouvante : « Mon Dieu, faites l'unité des esprits dans la vérité et l'union des cœurs dans la charité ».

OUessant. — La Mission. — Le 29 Août 1939 débarquaient à Ouessant les militaires appelés à la défense de l'île. Parmi eux se trouvaient MM. les abbés Lespagnol, Pelliet, Cloarec, Sparfel, Le Roux et Stang. Le 17 Août 1945, répondant à l'appel de M. le Curé, ces mêmes confrères, sauf MM. Pelliet et Stang, empêchés et remplacés par MM. Laurent, Floc'h et Philippot, prenaient à nouveau pied sur la terre de l'île pour venir y donner une Mission.

L'accueil qu'ils reçurent ne fut pas très chaleureux. Les habitants étaient déçus de ne pas voir venir des Pères. Il convient d'ajouter

tout de suite que leur déception fit place à la joie la plus vive dès les premières instructions.

La Mission, qui devait se terminer le vendredi 31, s'ouvrit le dimanche 19 par une instruction aux trois messes de M. Lespagnol, président. Il supplia tous les fidèles de la paroisse à ne pas rester sourds à l'appel du Seigneur. Cette Mission serait la dernière pour quatre ou cinq cents d'entre eux. A chacun de correspondre à la grâce et de mettre ordre à ses affaires.

De fait, beaucoup de fidèles répondirent dès la première semaine à son invitation. Le lundi matin, plus de trois cents femmes et près d'une centaine d'hommes assistaient à la messe de règle. Le nombre ne fit que s'accroître au cours de la journée et de celles qui suivirent. Les faveurs obtenues par l'intermédiaire de Notre-Dame de Lourdes et de Sainte Thérèse, — M. le Président avait eu l'heureuse idée de placer la Mission sous la protection de la Reine de France et de la petite Sainte de Lisieux — furent si nombreuses qu'il y eut, le vendredi suivant, 153 hommes et 404 femmes à s'approcher de la Sainte Table.

Les deux derniers jours de la première semaine furent réservés aux enfants et aux malades. Le dimanche, à l'issue des vêpres, fut organisée une petite fête pour implorer de Dieu le pardon de toutes les fautes commises par l'infidélité aux promesses du baptême. Hommes, femmes et enfants donnèrent une touchante preuve de leur repentir en venant à tour de rôle dans le chœur y baiser les pieds du Christ.

Le lundi 27 commencèrent les exercices de la deuxième semaine de la Mission. Cette fois-ci, ce furent 236 hommes et 550 femmes qui vinrent remplir la nef et les bas-côtés de l'église.

Quelques hommes, empêchés par leur travail, ne purent assister à toutes les instructions de la journée. La plupart eurent du moins à cœur d'être toujours présents aux prédications françaises du soir. Chaque fois, l'église était comble. Mais que dire des jours consacrés aux manifestations religieuses en l'honneur du Sacerdoce et de la Vierge. Ces jours-là, l'église ne suffisait plus à contenir la foule. La tribune, les autels latéraux, le chœur même regorgeaient de monde. Le mardi, fête du Sacerdoce, la population ravie vit défiler devant elle les vases sacrés et les ornements du culte portés par les enfants de la paroisse. Le jeudi soir, la paroisse tout entière se consacrait à la Sainte Vierge par la bouche de son dévoué pasteur. Au cours de cette manifestation, M. Berthelé, maire de la commune, accompagné de M. Le Breton, ancien maire, déposa aux pieds de Marie une splendide couronne, hommage de la paroisse à la Mère de Dieu.

Le mardi 28, dans la matinée, se déroula une cérémonie bien émouvante, l'enterrement des croix de « proëlla ». Trente-trois petites croix de cire, destinées à remplacer les dépouilles des marins perdus en mer depuis la dernière Mission furent portées au cimetière par un membre de la famille de chaque disparu et déposées dans le caveau qui leur est réservé.

La Mission se clôtura le vendredi après-midi par une magnifique procession au port de Lampaul et la bénédiction de la mer. M. le Président exhorta les marins à se confier toujours à la Reine des Flots, surtout dans les « coups durs ». De retour à l'église, il félicita les Ouessantins d'avoir répondu si nombreux à l'appel du Christ et les engagea à se montrer fidèles désormais à tous leurs devoirs de chrétiens. Monté à son tour en chaire après la bénédiction du Saint-Sacrement, M. le Curé, d'une voix émue, donna le mot du cœur en manifestant sa conviction qu'à l'avenir ses ouailles feraient preuve de plus de ferveur que jamais. C'était la meilleure manière de remercier les missionnaires et, d'ailleurs, la seule récompense qu'ils attendaient ici-bas.

Et maintenant, Ouessant a repris sa vie normale. Les prédicateurs sont partis, mais leur souvenir demeure. Puisse aussi le travail de purification et de sanctification qu'ils ont opéré dans l'île y porter des fruits durables !

La conversion du grand rabbin de Rome. — Ce fut un grand événement à Rome, non seulement parmi les juifs, mais encore parmi le clergé, lorsqu'on apprit, voici quelques semaines, que le grand rabbin de Rome, Israël Zarelli, venait d'embrasser avec sa femme la religion catholique.

La capitale italienne était alors en pleine effervescence, sa libération datant de peu de jours. Bien que la presse soit fort absorbée par ce fait historique, et malgré le format très réduit des journaux, la nouvelle parut en gros titre. Par souci de la vérité, je décidai de puiser cette information à la source même.

Ce ne fut pas facile de trouver la nouvelle demeure de l'ancien grand rabbin ; car, après avoir quitté sa religion, sa communauté, ses amis et ses habitudes, il dut quitter aussi le vaste appartement habité de père en fils par sa famille et situé dans la plus grande artère de la Ville Eternelle.

Après des heures de recherches, je m'enfonçai dans une étroite ruelle et frappai à la porte d'une modeste maison de deux étages. Mme Zarelli en personne me reçut. Quand je demandai le signor Zarelli, elle eut quelque hésitation, mais ayant prononcé le nom de l'évêque qui baptisa les convertis, je fus immédiatement introduit.

Un homme d'une soixantaine d'années, au visage marqué par la souffrance, était assis devant une table, semblant étudier. M'étant présenté comme journaliste, il me déclara qu'il n'avait rien à dire. Je lui montrai alors une carte d'introduction du prélat cité plus haut. Mon interlocuteur, aussitôt mis en confiance, me parla longuement sans que j'aie besoin de l'interroger et me fit ces déclarations :

« Je m'intéresse depuis douze ans à la religion catholique. En 1935, ayant en main le *Jésus*, du professeur Klausner, je fus choqué à la lecture de ce livre et c'est à ce moment-là que, dans un sermon à la synagogue, je protestai contre cet ouvrage, estimant qu'un professeur de l'Université hébraïque de Jérusalem ne devait en aucune façon jeter un tel discrédit sur deux religions.

Après la condamnation du nazisme par le Pape Pie XI, je devins un fervent disciple de la religion catholique, tout en restant rabbin de la communauté juive à Rome.

A la fin de 1942, quand Himmler vint en Italie pour en finir avec les juifs, je ne trouvai un appui qu'auprès des ecclésiastiques, qui non seulement m'aiderent, mais se proposèrent à cacher de nombreuses victimes du nazisme et du fascisme de Farinacci.

En 1943, ce fut encore par le Vatican que je fus informé qu'une grande déportation de juifs italiens se préparait et, grâce à cet avertissement, plusieurs centaines de familles furent épargnées.

Quand les Alliés entrèrent à Rome, la famine y régnait, la population entière était dans l'impossibilité de trouver sa subsistance. Là encore, ce fut le clergé qui organisa des soupes populaires, où l'on put voir des prêtres âgés et des religieuses servir des repas aux pauvres gens et même à ceux qui, jusque-là, étaient dans l'aisance.

J'estime donc qu'après cette affreuse guerre, le seul moyen de lutter contre les forces de destruction et d'arriver à refaire l'Europe de demain sera d'adopter l'esprit catholique, c'est-à-dire d'admettre l'idée de Dieu par le Christ, de préconiser la fraternité entre les hommes ; qu'il ne soit plus question de races et de surhommes et ici je cite l'Épître aux Galates : « Il n'y a plus de Juifs ni de Grecs, il n'y a plus d'esclaves ni d'hommes libres, car vous êtes tous unis en Jésus-Christ ».

A toutes les époques, la religion, le droit, et la raison ont également insisté sur la fraternité qui doit unir l'humanité tout entière. Actuellement, dans plusieurs pays, on est à la recherche de cette formule catholique qui doit sauver le monde ; c'est ainsi qu'en Roumanie, en Grèce, en Hollande, en Pologne, les chefs d'Eglise ont été priés de prendre le pouvoir.

Pour terminer, l'ancien rabbin ajoute qu'il avait promis à Dieu, en 1943, de devenir chrétien s'il survivait à la guerre.

Après l'arrivée des Alliés à Rome, une vingtaine de familles juives de nationalité italienne se convertirent en même temps que lui au catholicisme.

Zarelli, auteur de plusieurs ouvrages de théologie, est le descendant d'une très ancienne famille juive qui vit en Italie depuis huit cents ans.

(Copyright by la Croix)
S. CLAIR.

La reconstruction de nos églises dévastées. — De 1914 à 1918, 4.024 églises détruites ou endommagées...

De 1939 à 1945, près de 5.000 !

Tel est le terrible bilan, pour la France catholique, de ces cinq dernières années.

Durant la présente guerre, un seul département n'a pas subi de destruction, celui de l'Aveyron...

De 1919 à 1932, c'est-à-dire en un peu plus de dix ans, l'Œuvre de secours aux églises dévastées et d'aide aux prêtres a pu, grâce à d'innombrables et durables générosités, qui ont fourni un milliard de francs, relever ces 4.024 sanctuaires.

Et l'Œuvre poursuit inlassablement son action : ces derniers mois, elle a pu distribuer 11.605.000 francs, à titre de secours de première urgence, à 42 diocèses sinistrés et spécialement aux plus éprouvés : Avranches et Coutances, Amiens, Rouen, Rennes, Nancy, Saint-Dié, Cambrai, Saint-Jean-de-Maurienne, Bayeux, Verdun...

Les dons lui viennent, souvent très importants, de toute la France, des Etats-Unis, de partout...

Il est vrai que les besoins seront immenses : pour le seul diocèse de Carthage et Tunis, S. Exc. Mgr Gounot évalue les dépenses nécessaires pour la reconstruction des églises, des chapelles, des presbytères, des salles d'œuvre, à près d'un milliard...

L'Œuvre est autorisée à recevoir les dons et legs, 3, rue Oudinot, Paris (7^e), C. C. P. Paris 1404-39). Non seulement elle rebâtit et restaure les églises dévastées, mais elle pourvoit du matériel culturel et donne une aide matérielle aux prêtres de France.

Son président, S. Exc. Mgr Beaussart, a reçu mandat de l'assemblée des cardinaux et archevêques de France de la représenter auprès du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour exposer les besoins des différents diocèses et les désirs de l'épiscopat, et pour étudier avec les autorités civiles les mesures législatives et administratives que comportera la reconstruction des églises dévastées.

De son côté, M. Dautry a mandaté l'Œuvre et S. Exc. Mgr Beaussart, en sa qualité de président, pour traiter avec ses services ces mêmes problèmes.

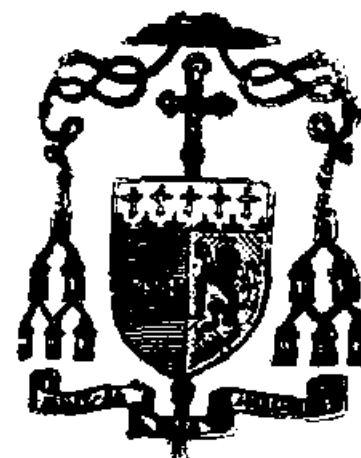
A cet effet, l'Œuvre de Secours aux églises dévastées fait actuellement une enquête sur les dommages causés par la guerre au patrimoine de l'Eglise de France.

De M. PRIGENT, curé-doyen de Goncarneau : MON CATÉCHISME ILLUSTRÉ, Cours élémentaire, nouvelle édition ;
— MON CATÉCHISME ILLUSTRÉ, Cours moyen, vient de paraître.

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Évêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs Le numéro, 2 fr.

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Octobre).

- | | |
|---|---|
| 14. 21 ^e dimanche après Pentecôte. | 18. S. Luc, Evang. |
| 15. Ste Thérèse, V. | 19. S. Pierre d'Alcantara, C. |
| 16. Apparition de S. Michel. | 20. S. Jean de Kent, C. |
| 17. Ste Marguerite-Marie, V. | 21. 22 ^e dimanche après Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Thégonnec 18-22 | Plouézec-Lochrist 23-27

Sommaire :

PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Évêché ; Appel aux cultivateurs ; Inspection diocésaine ; Ordo. — Intentions recommandées ; Décès ; Université Catholique de l'Ouest ; Comment on fait un Abbé.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Évêché.

I. Appel aux Cultivateurs — La guerre est finie. Mais ses conséquences durent encore et prolongent leurs effets. Une fois de plus, les menaces qui pèsent sur le ravitaillement Nous font un devoir d'exhorter instamment nos dévoués paysans à livrer leur blé disponible, sans attendre le délai des importations prévues.

Que les cultivateurs pensent à leurs frères des villes, en péril d'être privés de pain jusqu'à la soudure. Leur diligence, au contraire, permettrait d'envisager dès le mois de Novembre la suppression de la carte de pain.

Qu'ils considèrent, en outre, que plus ils livreront, moins le pays aura besoin d'importer. Le commerce intérieur n'y trouverait qu'à gagner.

L'opération demandée offre, enfin, l'avantage de hâter la suppression des organes de collecte qui gênent les transactions,

et de marquer un pas dans la voie du retour à la liberté souhaitée par le Gouvernement.

Ainsi l'intérêt et le patriotisme se trouvent d'accord pour appuyer cet appel de notre religion : Aidons-nous les uns les autres.

Et sera la présente note lue en chaire dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse le dimanche qui en suivra la réception.

Quimper, le 8 Octobre 1945.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II Inspection Diocésaine. — 1° Les Directeurs et Directrices d'écoles doivent demander les bons de ravitaillement par l'intermédiaire des Inspecteurs primaires de leur circonscription, en notant exactement le nombre des élèves pensionnaires ou prenant à la cantine leur repas de midi.

2° M. Le Ster sera à Landerneau (Cours Normal) du lundi 15 au vendredi 19 Octobre.

III. Ordo. — M. le Secrétaire général de l'Evêché prie MM. les Supérieurs de Collèges et des Maisons de Retraite des prêtres de vouloir bien lui communiquer *au plus tôt* la liste complète de leur personnel, avec les renseignements nécessaires (postes occupés, dates, etc.).

Intentions recommandées. — La Mission de Saint-Derrien, du 18 Octobre au 3 Novembre.

Décès. — On nous annonce de la Procure des Missions Etrangères de Paris, la mort du R. P. Léon Pichon, de Ploudalmézeau, survenue à Séoul, le 25 Février 1945 ; et du R. P. Emmanuel Baron, d'Argol, mis à mort par les Japonais à Ke-So, près de Hanoi, le 10 Août 1945.

D'autre part, nous apprenons la mort du R. P. Le Bloch, de la Congrégation du Saint-Esprit, décédé au Gabon, le 26 Décembre 1944. Le Père Le Bloch était de Quimper.

Nous recommandons ces trois missionnaires aux prières de nos lecteurs.

Université Catholique de l'Ouest. — *Avis de rentrée.* — La reprise des cours à l'Université Catholique de l'Ouest, à Angers, aura lieu le jeudi 25 Octobre, pour les Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres et des Sciences, et pour les Ecoles Supérieures d'Agriculture et des Sciences Commerciales.

La Messe du Saint-Esprit sera célébrée à 8 h. 30 dans l'église des Dominicains, 44, rue Rabelais.

Les cours commenceront dans toutes les Facultés et Ecoles Supérieures à 10 h. 30.

Les étudiants, anciens et nouveaux, qui ne l'auraient pas encore fait, doivent, pour leur admission et leur logement, s'entendre avec M. le Secrétaire des Facultés, place André-Leroy, et, pour les maisons de famille, avec M. le Directeur, 2, rue Volney, Angers.

Comment l'on fait un Abbé. — Au moment où les moines de Kerbénéat viennent de procéder à l'élection d'un Abbé, nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs ces lignes parues dans le *Bulletin de l'Abbaye d'Hautecombe*, en Novembre 1943.

ACTES PRÉLIMINAIRES. — C'est au Rme P. Abbé de Solesmes, supérieur général de la Congrégation Benedictine de France, qu'il appartient de pré-

sider les élections de nos abbés (1). A ce titre, il doit tout d'abord convoquer le Chapitre d'Election, c'est-à-dire porter officiellement à la connaissance des électeurs la date exacte de l'assemblée. Le défaut de convocation officielle pourrait avoir de graves conséquences, allant en certains cas jusqu'à l'annulation du vote. Les électeurs sont tous les profès ayant prononcé les vœux solennels, à moins qu'ils ne soient exclus pour des raisons particulières. Les absents ont le droit de donner procuration à l'un de leurs confrères pour voter à leur place; ce procureur jouira ainsi de deux suffrages.

Au jour dit, tous se réunissent dans la Salle capitulaire, et en premier lieu un lecteur chante le chapitre de *Eligendo Abbate* de la Sainte Règle, où saint Benoît explique à ses enfants dans quelles dispositions ils doivent choisir leur Supérieur. Le Président insiste lui aussi sur le même sujet et sur l'obligation de garder le secret du vote.

Placés ainsi en face de leurs responsabilités, les électeurs sentent en ce moment tout le besoin qu'ils ont des secours d'en Haut. Certes, on a prié au monastère et au dehors pour obtenir du Seigneur que l'élection procure sa gloire; pourtant, à l'instant même de prendre les décisions irrévocables qui vont lier, peut-être pour de longues années, l'avenir de leur Communauté, tous invoquent en chœur l'Esprit-Saint, Notre-Dame, le Patriarche, saint Benoît...

Alors commence la partie juridique de la séance. Aussitôt le Président nomme un secrétaire, dont le rôle sera de constater par écrit l'accomplissement de toutes les formes requises.

Vient ensuite l'appel, ou vérification officielle des pouvoirs de chaque électeur et des procureurs qui ont reçu mandat de voter pour les absents.

Puis, minute émouvante, chacun d'eux, l'un après l'autre, vient au milieu de la salle jurer sur l'Evangile de voter selon sa conscience.

C'est maintenant la désignation, au vote secret, de deux scrutateurs. A la suite du Président, ils prêtent le serment spécial d'accomplir honnêtement leurs délicates fonctions et de garder le secret à leur sujet.

LES SCRUTINS. — On peut dès lors commencer à voter. Le secrétaire prépare tout, distribue les bulletins. Puis, chacun, à l'appel de son nom, va déposer son suffrage dans l'urne placée sur une table au milieu de la salle. Aussitôt après, les scrutateurs prennent place auprès de la table et procèdent, avec un soin minutieux, au dépouillement.

Celui-ci achevé, le président s'approche aussi, contrôle la régularité de l'opération, et, retournant à son siège présidentiel, il proclame le résultat du scrutin.

Les premiers tours sont rarement décisifs. En effet, on l'a vu, chaque participant a prêté serment de voter selon sa conscience, et la loi ecclésiastique interdit toute « campagne électorale » ; d'autre part, un moine n'est élu que si les deux tiers des suffrages se sont réunis sur son nom. Il est donc facile de comprendre que les deux ou trois premiers scrutins n'auront d'ordinaire pour effet que de faire apparaître ce que l'on pourrait appeler la physionomie de l'élection. Il ne faudrait pas cependant que des votes inefficaces puissent se prolonger trop longtemps ; aussi, dans le cas où les électeurs n'auraient pas réussi à s'entendre dans le délai d'un mois, le droit de nomination passerait pour cette fois au Supérieur général.

Lorsqu'enfin un scrutin a groupé sur un nom les deux tiers des voix, le président proclame la personne élue. Cette élection reste pourtant sans effet, tant que n'ont pas été accomplis deux actes de grande importance : l'acceptation et la confirmation.

ACTES COMPLÉMENTAIRES. — L'élection étant faite, elle doit maintenant être notifiée officiellement à l' élu, s'il n'appartient pas au Chapitre. Les séances capitulaires sont donc interrompues, et le président prend les moyens les plus rapides et les plus discrets pour informer la personne désignée, tout en évitant une publicité inopportune. Dès cette notification, l' élu a le droit de prendre huit jours de réflexion, au terme desquels il doit avoir signifié sa réponse, le silence équivalant à un refus. En ce cas, on recommence à voter.

(1) Solesmes appartient à la Congrégation de France, tandis que l'Abbaye de Kerbénéat fait partie de la Province de France de la *Congrégation Cassinienne* de la Primitive observance, qui comprend Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire, Saint-Benoît d'Encaicat, etc...

Si au contraire l'élu accepte, il ne lui manque plus que de recevoir la « confirmation » de son élection. Depuis bien des siècles, les Papes se sont réservé l'institution définitive des Abbés exempts, leur interdisant d'accomplir aucun acte de leur charge avant d'en avoir reçu mission de leur part. Cette institution, suivie de l'installation, se fait très solennellement dans la cérémonie de la Bénédiction abbatiale, toujours accomplie par un évêque mandaté pour cela par le Saint-Siège. Toutefois, comme les préparatifs d'une fonction aussi solennelle exigent d'assez longs délais, la loi ecclésiastique a établi que la dite bénédiction pourrait être différée jusqu'à trois mois, mais que sans tarder, l'élection recevrait une confirmation ou ratification du Siège Apostolique, laquelle donnerait droit à une installation immédiate de l'élu.

Ayant donc constaté que la personne élue possède toutes les conditions exigées par les lois ecclésiastiques, et que l'élection n'est entachée d'aucune irrégularité, le Supérieur général, au nom du Siège Apostolique, promulgue un acte solennel par lequel il ratifie définitivement le choix du Chapitre. Dès lors, l'élu est vraiment Abbé ; il ne lui reste plus qu'à entrer en possession de sa charge.

LA PRISE DE POSSESSION. — Après que l'acceptation et la confirmation de l'élection ont été signifiées officiellement, une seule condition reste exigée de l'élu au moment de le recevoir dans sa charge : la profession de foi. Agenouillé devant le Supérieur général, en présence de toute la Communauté assemblée, il lit à haute voix la longue profession de foi catholique dite du Concile de Trente, la terminant, main sur l'Evangile, par la formule du serment. De même, il prononce le serment prescrit contre les erreurs modernistes par le Pape Pie X.

Aussitôt, le Supérieur général le fait asseoir au siège abbatial, puis lui fait revêtir les vêtements et insignes prélatiques : rochet, mosette, croix pectorale, calotte, barrette. Alors, on se rend à l'église. Là, après lui avoir rendu les honneurs dus à sa dignité et après quelques prières, chacun des moines vient, en signe d'obéissance, s'agenouiller devant la stalle abbatiale, et les mains dans les mains de son Abbé, il en reçoit la première accolade paternelle. Au pied de cette stalle, les moines ont déposé la responsabilité de l'avenir du Monastère, lourde charge qui, en ces quelques jours, pesait de tout son poids sur leurs épaules... C'est pourquoi, s'approchant de l'autel, le nouveau chef chante pour la première fois l'oraison des Patrons de l'abbaye, de ces saints qui l'aideront à supporter son fardeau, qui veilleront sur son abbatiat.

Aussitôt, il commence à gouverner son Monastère, entouré des prières de ses moines, et de celles de tous les amis du dehors, en attendant que, dans les trois mois qui suivent, la bénédiction abbatiale vienne lui apporter la solennelle intercession de la Sainte Eglise.

• Dom Jean DESHUSSES.

BIBLIOGRAPHIE

Infatigable, M. le chanoine PÉRENNÈS continue ses travaux d'Histoire et d'Archéologie. Sous sa signature, l'Imprimerie Cornouaillaise édite en ce moment une brochure, rapportant les journées tragiques de la Libération en quelques localités du Finistère. Elle contient aussi des notices biographiques sur les prêtres de chez nous tués par les Allemands. Tous ces souvenirs méritent d'être recueillis. Et beaucoup de lecteurs tiendront à les connaître. Le prix de 30 francs est à la portée de toutes les bourses. On peut souscrire soit chez l'auteur, aumônier des Augustines du Clos, à Douarnenez, soit à l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, à Quimper.

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité
— QUINGAMP —

**Imprimerie
Cornouaillaise**

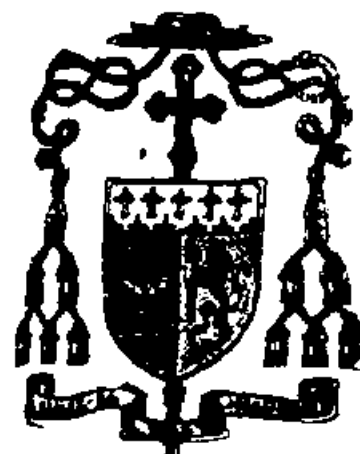
7, rue des Gentilshommes
QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 2 fr.

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Octobre).

- | | |
|--|-------------------------|
| 21. 22 ^e dimanche après la Pentecôte. | 25. S. Gouesnou, Ev. |
| 22. Anniversaire de la Dédicace de la cathédrale Saint-Corentin. | 26. S. Alor, Ev. |
| 23. S. Mélar, Mart. | 27. S. Magloire, Ev. |
| 24. S. Raphaël, Archange. | 28. Fête du Christ-Roi. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plabennec 1er-5 | Henvic 6-8

Sommaire :

- | | |
|--|---|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Le devoir électoral ; La Journée Missionnaire ; Pour les Aumôniers des Prisonniers de Guerre ; Nominations. | I'Administration ; Avis de service ; Intentions recommandées ; Retraite L. F. A. C. ; Roscoff et Querrien ; Missions ; Kérinou - Lambézellec ; Grand Pardon de N.-D. de Bonne-Nouvelle. — « Le Lien » ; Association du Mariage Chrétien, etc... |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Note de | |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Le devoir électoral. — 1° L'USAGE DU DROIT DE VOTE INTÉRESSE-T-IL LA CONSCIENCE ? — Dans toute la mesure où la constitution de l'Etat donne le droit de vote comme moyen de participer à la conduite des affaires publiques, les citoyens, parce qu'ils sont tenus de s'employer au bien public, doivent considérer le droit de vote comme une affaire de conscience. Ils sont donc tenus d'user du droit de vote et d'en user pour le bien commun.

2° SUR QUOI SE FONDE CETTE OBLIGATION DE CONSCIENCE ? Sur la justice sociale. — De droit naturel, c'est un devoir pour le citoyen de s'appliquer à procurer le bien de la Société dans les fonctions qui lui sont départies par la constitution. S'en abstenir conduit indirectement à causer des dommages souvent graves aux personnes, aux familles, au bien commun.

Sur la charité. — L'abstention donne un sujet de scandale. Si vous croyez avoir le droit de vous abstenir, votre voisin estimera l'avoir de même. Le « on fera bien sans moi » ou bien le « aucun candidat ne me plaît » est toujours un pitoyable raisonnement opposé à l'esprit d'entraide fraternelle et de collaboration.

3° L'ABSTENTION EST-ELLE PARFOIS EXCUSABLE ? — Oui, dans deux cas : impossibilité physique, par exemple par maladie sérieuse, et impossibilité morale grave, lorsque notamment quelqu'un ne pourrait aller voter sans que cela entraîne, pour lui et les siens, de lourds dommages ; par exemple, lorsque de graves obligations matérielles ou morales l'appellent ailleurs.

4° QU'EST-CE QU'UN BON CANDIDAT ? — C'est celui qui a la compétence et les capacités pour remplir la fonction qui lui sera confiée ; celui qui, en outre, est disposé à respecter les droits supérieurs de Dieu, les droits imprescriptibles de la conscience, les droits de la personne et les autres conditions essentielles à la vie et à la prospérité du pays et qui sont : la famille avec son unité et son indissolubilité, avec sa liberté d'instruire et de faire instruire ses enfants conformément à ses principes ; celui qui respecte aussi la propriété avec les droits du travail et du capital, avec les obligations de justice stricte et de justice sociale.

(Semaine Religieuse de Rennes.)

II. La Journée Missionnaire. — Nous rappelons qu'elle a lieu dans le monde entier *dimanche prochain 21 Octobre*. Voici l'appel publié par Son Excellence Monseigneur Costantini, président des Œuvres missionnaires pontificales.

LA JOURNÉE MISSIONNAIRE 1945

Appel de S. Exa. Mgr Costantini,

président des Œuvres missionnaires pontificales.

Vince in bono malum.

Le premier grand acte de la guerre est terminé. Mais la fin des hostilités signifie pour les œuvres missionnaires le commencement d'une nouvelle activité. A l'ouragan des forces de destruction nous faisons suivre l'organisation de forces de reconstruction, à la propagande de haine la propagande de l'amour.

La longue guerre qui s'achève avait immobilisé nombre de missionnaires ou les avait arrachés d'un endroit pour les jeter dans un autre, semant de ruines et de morts le champ de leur travail fécond. Mais leur courage ne s'est jamais plié. Et leur attitude fait penser aux paroles profondes du Christ couvert d'une sueur de sang au jardin de Gethsémani : « La chair est faible, mais l'esprit est prompt ». « Je peux vous assurer, écrit un évêque, que mes missionnaires sont prêts à recommencer leur travail sur des bases nouvelles, et toujours avec le même courage. »

Et si nous dressons le bilan de la charité missionnaire qui s'est épanouie parmi les peuples catholiques, nous devons dire que cette charité connue, même dans le tourbillon de la guerre, des élans plus généreux encore que dans les années de paix.

C'est pourquoi nous voulons adresser un salut ému aux valeureux messagers de l'Evangile qui sortent maintenant des tranchées de la foi pour reprendre avec une ferveur renouvelée leurs œuvres de bien, et nous inclinons avec respect le front devant les centaines de victimes innocentes, parmi lesquelles nous comptons six évêques.

Et j'éprouve en même temps le besoin d'envoyer au nom de la Sacrée Congrégation de la Propagande de chaleureux remerciements à tous nos bienfaiteurs du monde catholique.

Et maintenant, à l'œuvre ! Nous devons, mes biens chers Frères, redoubler de charité pour faire face aux destructions immenses de nos entreprises missionnaires. L'œuvre de la Propagation de la Foi vous tend la main avec confiance.

Beaucoup d'églises et beaucoup de résidences d'évêques, beaucoup de Séminaires et beaucoup d'écoles, beaucoup de maisons paroissiales et beaucoup de couvents de religieuses, divers hôpitaux et divers dispensaires, ne sont plus maintenant que monceaux de ruines. Peu importe ! L'idée chrétienne n'est pas morte : elle resplendit au contraire d'une plus grande lumière.

De nombreux missionnaires ont tout perdu, sauf l'espérance en Dieu et la confiance dans les secours du monde catholique ; ils ont souffert la faim et consommé les ressources locales. Un évêque n'a-t-il pas dû vendre les cinq cloches de sa cathédrale pour pouvoir donner un morceau de pain à ses missionnaires et à ses séminaristes ? Un autre évêque s'est vu contraint, avec un de ses missionnaires, de quitter sa résidence et balayer les rues dans une ville païenne.

Nous autres, dans la distribution des subsides, nous devons tenir compte des besoins plus grands et diminuer les secours aux Missions moins éprouvées. Mais ces dernières aussi doivent vivre, et tout spécialement les Séminaires pour la formation d'un clergé local ne peuvent pas, ne doivent pas, arrêter leur sainte activité.

Un évêque nous écrit : « Par suite du manque de ressources, et parce que le prix de la vie a augmenté d'une manière incroyable, nous avons dû fermer notre Petit Séminaire, et nous avons peur que le même sort ne soit réservé au Grand Séminaire régional. »

Le plus grand exemple de charité nous vient du Pape, qui a fait distribuer des secours aux prisonniers, aux réfugiés, aux missionnaires, dans les coins les plus éloignés du monde. Un bel exemple nous vient aussi de nombre de bons païens. Dans une ville à demi détruite par les bombardements, un couvent de Carmélites se trouvait dépourvu de tout moyen de subsistance ; quelques dames païennes s'entendirent pour faire savoir à l'évêque qu'elles se chargeaient de l'entretien des pauvres religieuses pour la durée de la guerre.

Les païens sont mus par un sentiment d'humanité et de sympathie pour les missionnaires, dont ils savent qu'ils ont abandonné leur famille et leur patrie pour aller faire du bien dans des pays lointains. Nous, au motif d'humanité, nous devons ajouter le sens chrétien, la conscience de participer au grand œuvre de l'Eglise, qui va planter sa tente toujours plus loin pour porter aux païens la grâce de la Rédemption.

Pour nous la charité missionnaire est une joie et un devoir sacré.

S. S. Pie XII disait dans son radio-message du 12 Mai : « Agnouvillés en esprit devant les tombes, devant les ravins bouleversés et rouges de sang, où reposent les innombrables dépouilles de ceux qui sont tombés victimes des combats ou des massacres inhumains, de la faim ou de la misère, Nous les recommandons tous dans Nos prières et spécialement dans la célébration du Saint Sacrifice à l'amour miséricordieux de Jésus-Christ, leur Sauveur et leur Juge... »

Nous nous unissons aux sentiments du Père commun. Nous pouvons prier pour le repos de l'âme des morts, et la charité missionnaire peut être une prière pour le repos de leur âme. Hier le monde était le règne de la mort : il doit être aujourd'hui le règne de la vie.

III. Pour les Aumôniers des Prisonniers de guerre. — *L'Aumônerie générale communique :*

Les prêtres français qui s'occupent des P. G. bénéficient dans la mesure même de leur ministère auprès des P. G. des facilités accordées aux aumôniers des P. G., c'est-à-dire, entre autres, la faculté de triner le dimanche, de bîner en semaine, de célébrer le soir, de jouir du privilège de l'autel portatif. Ces

facilités sont accordées ipso facto à tous les prêtres qui s'occupent des P. G. et pour le bien spirituel de ces P. G., toute question de pouvoir canonique étant mise à part, puisque le clergé local a déjà les pouvoirs de son propre diocèse.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Cadou, en remplacement de M. Jean-Marie Caëric, démissionnaire pour raison de santé, M. Jean-Louis Le Rumin, vicaire à Guilers ;

Vicaire à Guilers, M. Jean-Yves Kérouanton, jeune prêtre de Lanhouarneau ;

Vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, M. Jean Mercier, vicaire auxiliaire à Sibiril ;

Vicaire à Douarnenez, M. Calvarin, vicaire à Saint-Martin de Brest ;

Vicaire à Saint-Martin de Brest, M. Arthur Moustier, vicaire à Plogonnec ;

Vicaire à Plogonnec, M. Aimé Mingant, jeune prêtre de Plou-diry.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

NOTE DE L'ADMINISTRATION. — La Semaine Religieuse est désormais autorisée à paraître sur 8 pages, ce qui entraîne une hausse considérable du prix de revient. De plus le prix du papier ayant lui-même doublé, nous sommes dans l'obligation de porter à 80 francs le prix de l'abonnement à partir du 1^{er} Novembre.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. le chanoine de Kervénoaël sera chanté à Saint-Pol-de-Léon le jeudi 25 Octobre, à 10 heures.

Intentions recommandées. — L'Adoration de Saint-Rivoal, du 28 Octobre au 4 Novembre.

— La Mission de Henvic, du 1^{er} au 18 Novembre.

L. F. A. C. — Retraite fermée pour dames du jeudi 25 Octobre, 18 heures, au lundi matin 29.

Prédicateur : R. P. de Vaureix, S. J.

Prix de pension : 80 francs par jour.

Adresser les adhésions à Mme la Supérieure de la Retraite, Quimper.

ROSCOFF. — La Mission (12-30 Septembre). — La grande Mission paroissiale de Roscoff s'est terminée le dimanche 30 Septembre par une apothéose comparable à celle qui avait marqué le passage de Notre-Dame de Boulogne. Cette fois, c'était le passage du Seigneur, dans une fête eucharistique qui, en cet après-midi ensoleillé d'automne, avait transformé toute la petite cité en un véritable reposoir de verdure, de fleurs, de guirlandes

et de parterres. N'était-ce pas là comme un reflet de la splendeur cachée qui étincelait à l'intime des âmes après ces trois semaines de Mission ?

Le succès d'une Mission paroissiale est souvent diversement apprécié. Il faut tenir compte de plusieurs éléments qui, pour ne pas être tous aussi importants, ont tous du moins leur répercussion sur le résultat définitif de ces journées de renouvellement spirituel. Un premier élément de succès fut ici le choix de la date, qui permit à tous les paroissiens de la campagne et aux ouvriers emballeurs eux-mêmes, de suivre entièrement, ou en partie, les exercices d'une semaine. Deuxième facteur de succès : le besoin très profond qu'éprouvent actuellement les âmes de se ressaisir et de se retrouver après six ans d'une vie anormale et déséquilibrée. Enfin, pourquoi ne pas ajouter tout de suite qu'un heureux choix de prêtres missionnaires du diocèse ne contribua pas moins à créer cette ambiance de ferveur, de gravité et de goût de la parole sainte qui caractérisa si nettement la Mission de Roscoff ?

La Mission des enfants fut présidée par M. le chanoine Cabioc'h, curé-doyen de Scaër, aidé par M. Creignou, recteur de Lampaul-Guimiliau, par M. Séité, recteur de Rosnoën, et par M. Combot, aumônier à Quimper, tous les quatre originaires de la paroisse. 285 enfants s'approchèrent de la Sainte-Table, le dimanche 16 Septembre et offrirent leur communion pour le succès de la Mission des grandes personnes.

M. le chanoine Chapalain, curé-doyen de Lambézellec, présida la semaine bretonne. Il était assisté de M. Bourlès, curé de Plougastel-Daoulas (vice-président) ; de M. Bervas, recteur de Lesconil ; de M. Pichon, vicaire à la cathédrale ; de M. Calvez, vicaire à Lesneven (chantre), et de M. Le Bihan, vicaire à Saint-Martin de Brest. Assez peu de jeunes suivirent les exercices de cette semaine qui fut par contre très goûtée par un grand nombre de paroissiens de la campagne. Ceux-ci apprécièrent vivement les conférences, les sermons et les « tableaux », et par leurs compte-rendus enthousiastes, ils firent regretter à plusieurs d'avoir négligé la Mission bretonne, qui compta à son actif : 255 communions d'hommes et 420 communions de femmes.

La foule de ceux qui n'étaient pas encore venus attendait avec impatience les exercices de la Mission française. Leur attente ne fut pas déçue. Comme le président de la première semaine, M. le chanoine Aubert, curé-doyen de Landerneau, avait su s'entourer d'une équipe de prêtres zélés et éloquents : M. le chanoine Le Berre, curé-doyen d'Elliant (vice-président) ; M. Herry, curé-doyen de Saint-Renan (chantre) ; M. Le Chat, recteur de Saint-Melaine de Morlaix ; M. Kerautret, sous-directeur des Œuvres ; M. Lérant, recteur de Poullaouën ; M. Orven, vicaire à Pleyben, et M. Rolland, vicaire à Trégunc. Dès le premier jour, l'église était comble. Elle ne devait pas se désemplir avant la messe de communion générale qui, le samedi matin, totalisa 408 communion d'hommes et 639 communions de femmes. Par ailleurs, 50 malades et vieillards reçurent la communion à domicile.

Il est intéressant de noter que, durant la Mission française, des conférences spéciales faites tous les matins, à 9 h. 30, réunirent à chaque conférence 300 hommes à l'église paroissiale, 400 dames dans la salle du Patronage, et 220 jeunes filles dans

la chapelle de l'Hospice. Toutes les autres réunions de la journée étaient communes, y comprise celle du soir, à 20 h. 30, où furent traités devant de magnifiques auditoires d'hommes et de jeunes gens surtout, des sujets d'actualité comme le devoir professionnel et la vie civique.

Aussi, ce sont des paroles de joie et de fierté qui tombèrent des lèvres du pasteur de la paroisse quand, à la fin de chaque semaine, il remercia les missionnaires de l'excellent travail qu'ils venaient d'accomplir parmi ses ouailles. M. le Recteur de Roscoff peut être heureux des beaux résultats spirituels de la grande Mission. Sur une population paroissiale de 3.500 habitants, plus des deux tiers ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé. La campagne a été unanime à suivre tous les exercices ; la ville s'est montrée plus réticente. Mais comme le disait splendidement M. le chanoine Aubert, à la cérémonie de clôture : « Le peuple de Roscoff est un vieux peuple chrétien. On y sent bouillonner une sève vigoureuse et abondante. Une portion du troupeau peut vouloir rester à l'écart. Mais ici, c'est la contagion du bien qui l'emportera : « Fugite partes adversae », Le Christ régnera dans cette paroisse. Et quant à vous, qui vous vous obstinez à représenter les forces du mal, vous serez séduits un jour par le rayonnement du Christ-Roi. »

Une assistance évaluée à plus de trois mille personnes assistait à la cérémonie des adieux, qui s'est déroulée sur la place de l'Eglise, autour d'un magnifique reposoir où trônait l'ostensoir d'or. Après le Salut solennel, les acclamations et le serment de fidélité clôturèrent, dans l'enthousiasme, la grande Mission de Roscoff.

QUERRIEN. — La Mission. — La paroisse de Querrien a bénéficié de la grâce immense d'une Mission. Pendant 18 jours les Pères Oblats de Marie : RR. Pères Pronost, Rannou et Richard se dépensèrent au service des âmes ; dans des prédications pleines de doctrine, ils exposèrent avec conviction les grandes vérités religieuses ; l'explication des tableaux surtout leur permit de s'attaquer avec force aux graves désordres de l'heure présente.

Les premiers jours de la Mission furent consacrés aux enfants ; 207 garçons et 197 filles communierent le dimanche 6 Mai, jour de la Communion Solennelle. Aux vêpres la cérémonie de la Consécration à la Sainte Vierge fut particulièrement émouvante, tant était gracieux et plein de sens le geste de tous ces enfants offrant leurs belles couronnes blanches à la Reine du Ciel.

Les grandes personnes ont eu deux semaines de Mission ; dès les premières réunions l'église s'emplissait d'une assez belle assistance, pas aussi nombreuse cependant qu'on l'eût désiré. Les fidèles écoutèrent avec recueillement les instructions des Pères et suivirent avec attention les différentes cérémonies qu'organisèrent les missionnaires. Le défilé des enfants portant les objets du culte du sacerdoce catholique leur fit mieux comprendre la grandeur du prêtre ; le geste suppliant des fillettes en blanc, implorant par leurs cantiques émouvants la miséricorde divine à l'égard des pécheurs touchèrent jusqu'aux larmes la nombreuse assistance. Le premier dimanche de la Mission eut lieu la Consécration de la paroisse à la Sainte Vierge : Notre Dame de la Clarté, traînée sur un chariot, quitta sa chapelle pour s'en venir en procession jusqu'au bourg y recevoir le pieux hommage de ses fidèles querriennois.

Le dimanche 20, jour de la clôture, une longue et superbe procession conduisit jusqu'au Moustoir le magnifique Christ de l'église porté sur les épaules de 72 prisonniers tout récemment rentrés et la belle statue de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus — qui présida la Mission

— escortée par un groupe de 50 jeunes filles revêtues de leur splendide costume breton. Après que M. le Recteur eut béni la première pierre d'un futur calvaire — souvenir de Mission — le P. Pronost, en termes émus, fit ses adieux et adjura les paroissiens de Querrien de rester fidèles à Dieu et à l'Eglise.

La première semaine, 317 hommes et 483 femmes ont communie, et la seconde semaine 416 hommes et 527 femmes. De plus, 37 malades ou infirmes ont été communies à domicile. Ainsi, 1.780 grandes personnes de Querrien — nous ne comptons pas les réfugiés, trop peu nombreux malheureusement — ont accompli leur devoir de chrétien. Qu'ils restent fidèles aux résolutions qu'ils ont prises, que tous s'efforcent d'être meilleurs. Prions pour ceux qui sont restés sourds à l'appel de Dieu ; prions pour les missionnaires qui nous ont fait tant de bien pendant ces saints jours. *Deo gratias !*

KÉRINO-LAMBÉZELLEC. — Grand Pardon de Notre Dame de Bonne-Nouvelle. — Préparée les 6, 7 et 8 Septembre par un fervent triduum de prières et par une pieuse Veillée Mariale, la fête solennelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle s'est déroulée le dimanche 9 Septembre dans une atmosphère de foi et de ferveur.

Aux messes basses de 7 et 8 heures, un millier de pèlerins sont venus s'agenouiller à la Table sainte, et la grand'messe, chantée par M. Herry, curé-doyen de Saint-Renan, a rassemblé une foule de fidèles autour de leur Madone.

Après l'Evangile, M. Le Bot, recteur de Lanildut, souligne en des accents émus les bontés maternelles de N.-D. de Bonne-Nouvelle, pour son quartier de Kérinou qu'elle a visiblement préservé et il expose ensuite le rôle de Marie dans le plan divin de la Rédemption : A Jésus par Marie, à Dieu par Jésus.

L'après-midi, aux vêpres, six à sept mille pèlerins unissent leurs âmes et leurs voix pour rendre plus belles leurs louanges, plus puissantes leurs prières. Les hauts-parleurs diffusent au loin les chants et la parole du prédicateur : M. le chanoine Le Berre, curé d'Elliant. Celui-ci exalte les gloires de Marie, son amour de prédilection pour la France, son royaume, et la dévotion séculaire de la France pour Notre-Dame.

Cette dévotion à Notre-Dame est toujours vivante « chez nous ». Il est beau, en effet, le spectacle qui se déroule à travers les rues de notre petite cité de Kérinou. Dans un ordre parfait et dans un recueillement impressionnant, la procession se déroule. En tête, les fillettes portent haut leur étendard bleu et blanc, puis les jeunes gens du patronage Saint-Laurent. Derrière eux le carré de la J.O.C.F., très vivant et très sympathique, et la suite nombreuse des femmes qui, hier encore angoissées et suppliantes, sont aujourd'hui rassérénées et reconnaissantes ; puis les religieuses de toutes robes, fières d'encadrer Notre-Dame de Bonne-Nouvelle qui s'avance, majestueuse comme une Reine, bonne et souriante comme une Mère.

Notre-Dame passe, et à sa suite elle entraîne le rouge bataillon des enfants de chœur, le clergé et une masse imposante d'hommes heureux de proclamer publiquement cette foi qu'ils ont le courage de vivre chaque jour au milieu de leurs travaux.

Tandis que la procession se déroule, six mille voix s'élèvent à l'unisson, pour chanter magnifiquement les refrains de nos pères : *Ave Maris Stella, Reine de l'Arvor, O Dame de Bonne-Nouvelle.*

Un dernier rassemblement dans le parc, et c'est le Salut

solennel du Très Saint-Sacrement, c'est un vibrant *Laudate Dominum omnes gentes*, ce sont d'ardentes acclamations à Notre-Dame qui réintègre son humble chapelle, tandis que, réconfortés, ses pieux pèlerins regagnent leurs foyers.

• **Le Lien** », journal des Prisonniers rapatriés et des Familles de Prisonniers. — Monseigneur l'Evêque a reçu la lettre suivante qu'il communique bien volontiers à ses diocésains :

EXCELLENCE,

Désireux de répondre aux vœux de la majorité de nos compatriotes, nous avons décidé de mener une campagne saine et indépendante, pour aider à la rénovation spirituelle, intellectuelle, économique, politique et sociale de notre pays.

Nous demandons à toutes les valeurs morales de nous faire confiance et de nous accorder leur appui.

Nous sommes certains, que travaillant pour la France, cette fille aînée de l'Eglise, nous trouverons dans le cœur de ses pasteurs l'écho favorable.

C'est pourquoi nous osons solliciter votre dévouement et vous demander de bien vouloir répandre parmi vos prêtres anciens prisonniers et les autres, notre journal « Le Lien ».

Ils se feront à leur tour un devoir de le faire connaître à leurs paroissiens.

Ayant la certitude de servir la cause nationale, nous nous permettons d'espérer vous avoir persuadé de la responsabilité que nous vous invitons à partager.

Veuillez croire, Excellence, à nos sentiments les plus respectueux.

« Le Lien ».

« Le Lien », journal des P. G. Rédaction-Administration : 33, boulevard de la Liberté, Rennes, tél. 57-31.

Association du Mariage Chrétien (pour la restauration de la Famille). Secrétariat : 86, rue de Gergovie (14°), tél : Suffren 05-33. Compte de chèques postaux : Abbé Viollet, Paris 186-27). — L'Association du Mariage Chrétien vient de reprendre la publication de ses brochures « Pour un Foyer Chrétien » et elle reprendra à l'automne ses « Cahiers de l'A.M.C. » en attendant que puissent reparaitre ses revues d'avant-guerre.

Parallèlement à ces publications, elle continue ses éditions dans le cadre des Editions Familiales de France.

Le Comité Catholique des Amitiés Françaises, 4, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris-V°, reprend son activité.

Les souscriptions comme membre : donateur, 1.000 fr. ; bienfaiteur, 500 fr. ; sociétaire, 100 fr. ; adhérent, 50 fr., sont reçues au siège de l'Œuvre, par chèque inclus, mandat, chèque postal Toulouse 583-12, M. Beaupin, 5, rue Gay-Lussac, Paris (5°).

BIBLIOGRAPHIE

Contrairement à ce qui a été publié la semaine dernière, l'Imprimerie Cornouaillaise n'a pas édité la nouvelle brochure de M. le chanoine PÉRENNÈS et ne reçoit pas les souscriptions à cet ouvrage.

On doit s'adresser à l'auteur, à Douarnenez, pour ces souscriptions.

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 45 francs — Le numéro, 2 fr.

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Octobre-Novembre).

28 Octobre. Fête du Christ-Roi.
29. Ss. Simon et Jude, Ap.
30. De la Férie.
31. Vigile de la Toussaint.

1^{er} Novembre. Fête de la TOUSSAINT.
2. Fête des Morts.
3. S. Guinal, abbé.
4. 24^e dim. après la Pentecôte.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plabennec 1-5 Novembre. | Sibiril 9-11 Novembre.
Henric 6-8 —

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Dom Colliot, Abbé de Kerbénéat ; Vacances scolaires ; Le clergé français à l'honneur ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Avis ; Intentions recomman-

dées ; Avis de service ; Apostolat de la Prière ; Croisade Eucharistique ; Décès ; Ossuaire de Douarnont ; Conférences scolaires ; Un Cinquantenaire à l'Adoration de Quimper ; Porspoder ; La Mission ; Logonna-Daoulas ; Procession d'action de grâces.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Dom Colliot, Abbé de Kerbénéat. — La *Semaine religieuse* annonçait, il y a quelques semaines, l'élévation à la dignité abbatiale du R. P. dom Colliot, prieur du monastère bénédictin de Kerbénéat. L'événement n'intéresse pas seulement la communauté de Religieux où il survient ; il est un sujet de joie pour le diocèse de Quimper, heureux de voir honorer en la personne du nouvel Abbé, un de ses fils.

Le monastère de Kerbénéat est une création de Mgr Nouvel de la Flèche, qui fut évêque de Quimper de 1872 à 1887. Moine bénédictin de la Pierre-qui-Vire, très attaché à son Ordre, dont il continua à porter l'habit et à suivre la règle autant que le lui

permettaient les obligations de sa charge épiscopale, ce saint Prélat entreprit le dessein de doter le diocèse d'un centre de prières dont les Religieux se feraient les auxiliaires du clergé séculier pour le ministère de la prédication et de la confession, et des missions paroissiales. Dans ce dessein, il appela de la Pierre-qui-Vire un groupe de moines et les établit dans ce coin retiré de la paroisse de Plounéventer, à quelques kilomètres de Landerneau, auquel il donna le nom de Kerbénéat (maison de saint Benoît). La pieuse fondation se développa lentement et ne laissa pas de se dépenser au service des âmes. Il suffit de rappeler le zèle et les travaux apostoliques de dom Corentin et de dom Félix.

Quand vint la persécution déchaînée par M. Combes contre les Congrégations religieuses, la petite communauté dut partir en exil et se réfugier au pays de Galles. Elle revint après la guerre de 1914-1918, bien affaiblie, à vrai dire, puis peu à peu vit croître le nombre de ses Religieux et devint assez considérable pour justifier, selon les règles de l'Ordre, l'érection du monastère en abbaye. Les Pères réunis en Chapitre procédèrent à l'élection d'un Abbé et choisirent pour remplir cette charge leur propre Prieur, le R. P. dom Colliot.

Le nouvel Abbé est originaire de notre diocèse. Né en 1906 à Saint-Pierre-Quilbignon, élève du Petit Séminaire de Pont-Croix, puis du Grand Séminaire de Quimper, il fut ordonné prêtre en 1929 et nommé au lendemain de son ordination, vicaire à Landerneau. Il s'y fit vite apprécier par sa piété et son zèle autant que par le talent dont il fit preuve comme maître de chapelle. Cependant le désir d'une perfection plus haute l'arrachait bientôt à son ministère et le poussait vers la vie religieuse au monastère voisin de Kerbénéat. Quelques années plus tard, il devenait Prieur de la communauté. Il se consacra dès lors à la formation de ses moines. Il prit aussi une part active à l'organisation de « Journées liturgiques » et s'employa à cultiver partout le goût du chant sacré et la bonne exécution des mélodies grégoriennes. Puis vint la déclaration de guerre. Le Père partit pour l'armée. Il s'y comporta en brillant officier, très aimé de ses hommes, dont il devait, pendant cinq longues années, partager la captivité. Il rentra un des derniers, très fatigué, souffrant de rhumatismes, pour reprendre avec ses frères en religion sa vie de prière, de travail et de pénitence.

Clergé et fidèles du diocèse, nous nous réjouissons de la dignité qui vient de lui échoir, et nous offrons au Révérendissime Père Abbé de Kerbénéat nos respectueuses félicitations, en y joignant nos vœux et nos prières pour attirer sur sa personne et sur sa famille religieuse, par l'intercession de la Vierge Marie et de saint Benoît, leur père, les grâces et les bénédictions du Ciel.

La cérémonie de la bénédiction solennelle du nouvel Abbé se fera dans l'église du monastère de Kerbénéat.

Nota. — On nous fait savoir que la cérémonie de la bénédiction du nouvel Abbé de Kerbénéat, primitivement prévue pour Octobre, se trouve retardée de plusieurs semaines.

Un avis de la *Semaine religieuse* fera connaître en temps opportun la date précise de la cérémonie.

II. Vacances scolaires. — Les vacances sont fixées aux dates suivantes pour l'année scolaire 1945-1946 :

Ecoles primaires et secondaires. — 1° Noël : du samedi 22 (après la classe du soir) au jeudi 3 Janvier (classe le vendredi matin) ; 2° Jours-Gras : du samedi 5 Mars (après la classe du soir) au mercredi 9 (classe le jeudi) ; 3° Pâques, au choix : a) du samedi 13 Avril (après la classe du soir) au lundi 29 (classe le lundi matin) ; b) du mercredi soir 17 Avril au jeudi 2 Mai (classe le vendredi) ; 4° Grandes vacances : pas avant le jeudi 11 Juillet.

III. Le clergé français à l'honneur. — Les chiffres suivants, communiqués par l'Aumônerie des Prisonniers de Guerre, montrent éloquemment la part qu'a prise le Clergé de France dans la résistance à l'hérésie et à la barbarie allemandes, durant l'occupation :

Prêtres fusillés, ou morts dans les camps d'extermination.	153
Prêtres déportés	369
Prêtres incarcérés par la Gestapo, puis libérés.....	338
	860

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Lambézellec, M. Jean-Louis Guéguen, auxiliaire à Crozon ;

Vicaire à Lennon, M. Emmanuel Pengam, vicaire à Plounéventer ;

Vicaire à Plounéventer, M. François Le Jorris, ancien vicaire à Pont-l'Abbé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 23^e Dimanche après la Pentecôte (28 Octobre), Fête du Christ-Roi : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 heures : messe du Souvenir Français. Allocution de M. le chanoine Courtet. A 14 h. 30 : vêpres, mois du Rosaire, Litanies du Sacré-Cœur. Consécration au Christ-Roi. Bénédiction.

Mercredi : Confessions toute la journée.

Jeudi (1^{er} Novembre), Fête de la Toussaint : messes comme les dimanches. A 10 h., grand'messe pontificale. A 14 h., vêpres pontificales, sermon par M. le chanoine Brénéol, aumônier de Kernisy. Bénédiction et vêpres des Morts. A 18 h., sermon breton et vêpres des Morts.

Vendredi, Fête des Morts, 1^{er} vendredi du mois : à 8 h., office paroissial. A 10 h., office canonial, procession et grand'messe. A 14 h., exposition du T. S. Sacrement. A 18 h., chapelet et bénédiction. A 20 h., heure d'adoration pour hommes et jeunes gens.

Samedi, 1^{er} samedi du mois : A 7 h. 15, service pour les anciens curés et anciens vicaires de la paroisse. A 8 h., messe et communion au grand chœur. A 9 h., service pour les évêques et chanoines défunts.

A partir du jeudi midi jusqu'au vendredi soir, indulgence plénière à chaque visite faite à la Cathédrale (6 Pater, 6 Ave, 6 Gloria).

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 23^e Dimanche après la Pentecôte (28 Octobre), Fête du Christ-Roi : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, prières du Mois du Rosaire, litanies du Sacré-Cœur, Acte de Consécration au Christ-Roi et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : confessions de 7 à 12 h., de 14 à 19 h. et après 20 h.

Jeu di, Fête de Tous les Saints : messes aux mêmes heures que le dimanche. A 14 h., vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement, sermon des Morts par M. Pichon, vicaire à la Cathédrale et vêpres des Morts.

Vendredi, Fête des Trépassés, 1^{er} vendredi du mois : messes sans interruption de 7 à 10 h. ; à 10 h., office des Morts et procession au cimetière. Le Saint-Sacrement sera exposé de 12 à 17 h. ; à 17 h., bénédiction du Saint-Sacrement. A 20 h. 15, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi, 1^{er} samedi du mois : communion générale en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie. A 8 h., service pour M. le chanoine Le Jollec et les prêtres défunts de la paroisse.

AVIS. — *En raison de la fête de la Toussaint, la Semaine Religieuse paraîtra un jour plus tôt. Nos correspondants voudront bien en prendre bonne note.*

Intentions recommandées. — 1^o La Mission de Pleyber-Christ, du 30 Octobre au 8 Novembre ; 2^o L'Adoration de Sibiril, du 5 au 12 Novembre.

Avis de service. — Le lundi 29 Octobre, à 10 h. 1/2, à Landevennec, service pour le R. P. Emmanuel Baron, prêtre des Missions Etrangères de Paris, mis à mort par les Japonais à Ke-So, près de Hanoï, le 10 Août 1945.

Apostolat de la Prière. — Intentions de Novembre : I. Le courage puisé dans la foi à la vie éternelle. II. Les œuvres catholiques en faveur des Mahométans.

Croisade Eucharistique. — La permanence de Brest se tient le jeudi et le vendredi, de 14 h. 1/2 à 16 heures, place Verdun, 7.

Décès. — Le P. Léon Pichon, de Ploudalmézeau, prêtre des Missions Etrangères de Paris, missionnaire en Corée depuis 1921, est mort du typhus à Séoul le 25 Février 1945. Il avait publié la Vie et les Œuvres du Bienheureux André Kim, prêtre et martyr coréen.

Ossuaire de Douaumont. — L'aumônier-chapelain est le R. P. Goulven-Marie Trébaol, Oblat de Marie, de Plabennec, dont les œuvres en français, breton, anglais, gallois, sont bien connues.

Conférences scolaires. — Sont volontaires pour une prédication ou une conférence à la Journée des écoles libres :

Prêtres :

MM. Le Ster, Rannou, Derrien, Favé, Louarn, Kerautret, de Quimper ; Lescop, Mével, J. Kervennic, de l'école Saint-Yves, Quimper ; Bihan, Autret, de l'Institution N.-D. du Créis-ker, Saint-Pol-de-Léon ; Sparfel, Queinnec, Dantec, Troadec, Monot, Jestin, Abgrall, Floc'h, de l'Institution Saint-François, Lesneven ; Pennec, Corolleur, Séité, de l'école professionnelle, Guissény ; J.-P. Bellec, Saint-Cadou ; Rolland, vicaire à Trégunc.

(A suivre.)

Nous prions les candidats ecclésiastiques ou laïcs — hommes ou dames — de se faire connaître à M. le chanoine Rannou, Inspecteur diocésain, rue de Douarnenez, 63, Quimper.

Un Cinquantenaire à l'Adoration, Providence de Quimper.

— Une fête intime a réjoui, dernièrement, la Communauté de l'Adoration Perpétuelle. Elle célébrait les noces d'or de cinq religieuses : Sœur Marguerite-Marie, Sœur Marie de Jésus et Sœur Marie-Adèle, de Brest ; Sœur Saint-Pierre, de Trévidy, et Sœur Marie-Euphrasie, de Quimper.

Une foule nombreuse de parents et d'amis vint s'unir aux religieuses pour prendre part à leur joie et faire monter vers Dieu leur reconnaissance.

A 10 h. 30, précédées de toute la Communauté, les vénérées jubilaires entrèrent processionnellement à la chapelle et prirent place au milieu du chœur.

Aussitôt la grand'messe commença, célébrée par M. Guermeur, recteur de Saint-Méen, ancien aumônier de l'Adoration de Brest, entouré de M. le chanoine Guéguen, doyen du Chapitre et aumônier de la Providence ; MM. les chanoines Tanguy et Coeffeur, du Chapitre cathédral ; M. le Curé de Saint-Mathieu et d'autres prêtres.

La chorale des orphelines exécuta les chants avec sûreté et souplesse.

Après l'Evangile, M. Roué, aumônier de l'hôpital, félicita les heureuses jubilaires et montra comment elles avaient pratiqué, cinquante ans durant, les vertus tant recommandées par le vénéré fondateur, M. le chanoine Langrez : l'humilité et la charité ; charité parfaite envers Dieu par l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et envers le prochain par l'éducation chrétienne donnée aux orphelines, cette partie chérie du troupeau de notre divin Maître.

A la communion, tout émues, les chères Sœurs renouvelèrent publiquement les vœux si fidèlement gardés pendant 50 ans et se consacrèrent une fois de plus au divin Epoux qui avait charmé leur jeunesse. Que de fois, au cours de leur longue carrière, elles ont goûté la douceur de vivre près de Jésus-Hostie, de Lui redire leur amour et de le consoler du délaissement dont il est l'objet en tant de tabernacles ! Que de fois, de leur cœur fidèle est monté ce refrain aimé :

Quand sur la terre tout sommeille dans le calme profond des

[nuits,

Seule à tes pieds mon âme veille, ô le plus tendre des amis !

Pendant le modeste repas de famille qui suivit, les jeunes Sœurs se plurent à chanter leurs chères aînées, les félicitant de leur dévouement, les remerciant de l'édification qu'elles ont toujours donnée et se promettant de marcher sur leurs traces.

Dans l'après-midi, un salut solennel nous réunit de nouveau à la chapelle. Une petite séance théâtrale clôtura cette belle journée. Les anges gardiens de nos vénérées jubilaires donnèrent un léger aperçu de leur vie et le tout se termina par une apothéose, dans une vision de paradis.

Aux chères Sœurs, nous souhaitons encore de longues années de dévouement et aux jeunes filles appelées à la vie religieuse, le courage de les imiter.

S^r J...

POSPODER. — **La Mission.** — Nous avons entendu mainte réflexion sur l'opportunité des missions. Ce que nous savons, c'est que Pospoder n'a pas à regretter d'avoir eu la sienne.

Dès le mercredi soir 19 Septembre, le carillon de notre vieux clocher annonçait l'ouverture de la mission des enfants, en même temps que du car de Brest descendaient nos deux premiers missionnaires, les RR. PP. Rannou et Richard, Oblats de la maison de Saint-Brieuc. Leur supérieur, le R. P. Pronost, devait nous arriver le lundi suivant, pour la première semaine de mission des grandes personnes.

Les enfants, au nombre de 215, écoutèrent avidement les instructions des prédicateurs et firent le dimanche matin une communion fervente. Dans l'après-midi du même jour, une fête splendide, organisée avec soin par les missionnaires, les groupa de nouveau pour l'offrande des couronnes et des fleurs. Tous promirent de se faire à leur tour missionnaires auprès de leurs parents pour tâcher de les amener à faire eux aussi leur mission.

En fait, nous eûmes une petite déception le lundi matin, en constatant que notre église n'était pas aussi remplie que nous l'aurions souhaité. Mais de jour en jour le nombre des retraitants augmentait et la communion générale du samedi groupait autour de la sainte Table 355 paroissiens et paroissiennes.

Quant à la deuxième semaine, elle fut un vrai triomphe. Dès le premier soir, l'église était comble. Les fêtes de la Consécration à Marie et de la Réparation produisirent une émotion qui fit couler bien des larmes, et la fête de clôture, le dimanche du Rosaire, restera pour tous les paroissiens une journée inoubliable.

Une statue de la Vierge, bénite en chaire, ce jour-là, circulera dans les familles. Dans chacun de nos foyers, tous réciteront pendant huit jours consécutifs leur chapelet devant l'image de Marie, attirant ainsi sur la paroisse des grâces de bénédiction et de conversion pour les pécheurs qui n'ont pas entendu l'appel de Dieu. Ceux-ci, fort heureusement, sont le petit nombre, puisque nous avons enregistré 270 communions d'hommes et 650 de femmes, soit en tout 920 communions d'adultes ou de jeunes gens. Il ne faut pas oublier d'autre part que beaucoup d'hommes et de jeunes gens sont absents de leur foyer parce que dans la marine ou travaillant à Brest. Somme toute, il nous est permis de considérer ce résultat comme très consolant et de bon augure pour le travail qui nous attend dans l'avenir.

Nous remercions bien vivement les RR. PP. Oblats qui se sont dépensés sans compter pour le succès de cette mission, ainsi que ces messieurs du ministère qui leur ont prêté leur concours pour les confessions : M. le chanoine Coëffeur et M. l'abbé Caroff, vicaire à Saint-Melaine, pour la première semaine; M. l'abbé Le Scao, vicaire à Saint-Renan, et M. l'abbé Kérébel, vicaire à Plouescat, pour la seconde semaine.

LOGONNA-DAOULAS. — Procession d'Action de Grâces. — Nombreuses sont les paroisses du diocèse qui, aux heures sombres de la guerre, surtout au cours du bombardement aérien ou du siège de Brest, ont promis à Dieu des cérémonies de reconnaissance — pèlerinages, érections de calvaires, journées de récollection et de prières — si sa Providence daignait les épargner. Pour sa part, M. l'abbé Herry, le zélé pasteur de Logonna, ému des dangers que couraient ses ouailles par suite du voisinage du Poulmic, leur fit promettre solennellement en 1942 qu'elles accompliraient une procession d'action de grâces

autour du territoire de la paroisse — une sorte de petite Troïen — après le départ pacifique des Allemands et le retour en masse de leurs prisonniers. Leur prière fut exaucée : la bataille de Brest n'a pas causé le moindre dégât à Logonna et, à part un prisonnier et un déporté politique qui n'ont pas encore hélas ! donné de leurs nouvelles, tous les absents y sont rentrés, indemnes de leur longue et dure captivité.

Chose promise, chose due : le lundi 3 Septembre, le lendemain même du pardon traditionnel de son patron Saint Monna, vint le moment pour la paroisse d'exécuter sa promesse.

Mais foin des manifestations extérieures auxquelles ne correspondaient pas les sentiments intimes ; Dieu se plaît aux hommages d'un cœur sincère et plus encore d'une paroisse tout entière en état de grâce, au terme d'une fervente récollection ; ce qu'il veut, c'est surtout un culte en esprit et en vérité. Aussi la cérémonie fut-elle préparée, comme il convenait, par un triduum, que prêcha avec simplicité et conviction M. le chanoine Pencreac'h, supérieur de la Maison de Retraite de Rumen-gol. Si les femmes furent à cette occasion relativement nombreuses à s'approcher des sacrements, la vérité nous oblige à dire que les hommes y montrèrent beaucoup moins d'empressement.

Dès 8 heures du matin, le cortège s'avance, au chant des litanies, à travers le bourg richement pavoisé ; et la population est heureuse de voir son nouveau maire associer la commune à cette manifestation de piété paroissiale. Le nombre des enseignes, la longueur du parcours, l'affluence du clergé et des fidèles, tout concourt à faire prendre conscience à chacun des participants qu'il vit une journée historique dans les annales de la paroisse, un vrai « jour », selon le mot du P. Maunoir, dont le souvenir traversera les siècles.

Ajoutons que M. le Recteur a eu la bonne idée de faire imprimer une plaquette contenant tous les cantiques à utiliser pour la circonstance et que des abbés, échelonnés le long de la colonne, marqueront du même geste simultané la reprise de chaque couplet ou de chaque « Ave ». Aussi jamais la campagne de Logonna n'a tant résonné de chants pieux, jamais non plus procession aussi longue — 22 enseignes (croix, bannières, statues et reliques) tirant à leur suite une foule sans cesse accrue — ne s'est déroulée sur un circuit de dix kilomètres, dans un ordre plus parfait.

La petite chapelle de Saint-Jean fournit l'occasion d'une première halte. M. Le Guellec, vicaire à Saint-Martin de Brest, y dit une messe en plein air, au cours de laquelle M. Creignou, aumônier de la Retraite à Quimper, tire de la vie du Précurseur des leçons salutaires et actuelles. Plus loin les pèlerins se tassent dans la vaste chapelle de Sainte-Marguerite, où une seconde messe est dite par M. Bozec, recteur de Trébabu. Après la communion, M. le chanoine Aubert, curé-doyen de Landerneau, rappelle aux parents, dans un magistral sermon, le double devoir de l'éducation chrétienne et du bon exemple à l'égard de leurs enfants.

Outre les prêtres précités, nous avons remarqué la présence de M. le chanoine Abguillerm, curé-doyen de Saint-Sauveur de Brest, pardonneur de la veille, et de MM. les Recteurs de Saint-Eloy, Loperhet, Saint-Pabu et L'Hôpital.

A 13 heures passées, la procession rentrait à l'église, pour se clôturer par une bénédiction du Saint-Sacrement. Malgré sa fatigue, chacun se sentait heureux d'avoir chanté la gloire de Marie et des Saints protecteurs et de s'être acquitté envers Dieu d'une dette sacrée.

Puisse ce bel acte de foi et de reconnaissance collective mériter à la paroisse de Logonna les grâces d'un vrai renouveau chrétien par la sanctification générale du dimanche et la pratique plus fréquente des sacrements.

UNE VIE DE SAINTE ANNE, en un film à deux parties. — Sous le titre : *Episodes de la vie terrestre et céleste de sainte Anne*, M. le chanoine Mat. Buléon, recteur de Saint-Jean-Brévelay, publie en ce moment un film qu'il a fait illustrer par Marc Choïnard et éditer par Thoquet. Il montre sainte Anne enfant, jeune fille, épouse, mère et aïeule. Il propose une explication du culte de sainte Anne chez les Bretons, et le film s'arrête sur l'image de sainte Anne déposée en terre du Bocennou en 700. Le film est accompagné d'un fascicule de 40 pages donnant sur chaque scène projetée des explications historiques et dogmatiques et un commentaire en vers libres à lire ou à chanter.

On peut se procurer les deux par l'envoi d'un chèque de 190 fr. au Compte postal de M. Buléon, recteur de Saint-Jean-Brévelay, Nantes 223.53.

Notes. — 1. D'un texte d'Emile Rey, « L'Aïeule du Christ », on peut déduire qu'en cette année 1945, nous vivons le 2^e millénaire de la naissance de sainte Anne.

2^e Pour souligner le 3^e centenaire de la mort de Nicolas, le 3 Mai 1645, un deuxième film des mêmes auteurs paraîtra en fin de Novembre, sous le titre de *Splendide manifestation de sainte Anne en pays breton à Yvon Nicolais de Keranna (1623-1625)* et déjà on peut y souscrire à l'adresse ci-dessus, M. Buléon, recteur de Saint-Jean-Brévelay.

Vient de paraître : QUATRE MESSES POUR ENFANTS ET ADULTES, groupées en une brochure. La première est « l'Ordinaire de la messe », avec textes latins et français, explications et chants. Les autres sont constituées par des chœurs parlés, des chants, toujours en rapport avec le Saint Sacrifice, quelques cantiques pour la communion et la sortie (texte musical sur le livret). Le tout est suivi de prières pour l'action de grâces. Toutes ces messes sont très faciles d'exécution ; un enfant exercé pourra les diriger aisément.

Ce livret intéressera tous ceux qui organisent des messes d'enfants et d'adultes et leur permettra de varier les prières, les explications et les chants car « assueti vilescent ».

Les 4 messes en une brochure de 84 pages : 16 francs.

UNE MESSE RURALE ou DES PAYSANS, avec prières spéciales, deux séries de chants notés (airs de la messe des Anges et de la messe de Dumont). — La brochure de 20 pages : 6 francs.

LES COMPLIES du dimanche, en français ; notation musicale, et traduction à peu près littérale du texte latin ; 2 séries de psaumes ; 3 cantiques du soir. Exécution très facile. — La brochure de 20 pages : 5 francs.

Ajouter 3 francs pour l'envoi des 3 brochures.

S'adresser à M. l'abbé Lardon, vicaire aux Carmes, rue des Cordelières, Le Puy (Haute-Loire). C/C 707-63 Clermont-Ferrand.

Abbés DELPORTE : MANUEL DE CHANT COMPLET. Un beau volume reliure souple (650 pages) : 65 francs.

Nouvelle édition refondue et augmentée — *Le Manuel de chant*, avec les cantiques et motets qui forment la deuxième partie du volume, comprend les prières de la messe, avec commentaires liturgiques, le Kyrie, les Messes de Dumont, la Messe des Défunts et Chants des Funérailles, les Séquences et Proses, les Vêpres du Dimanche, les Hymnes et Psaumes des fêtes, Complies, les principaux chants de la Bénédiction des Clerges (2 Février), du Mercredi des Cendres, du Dimanche des Rameaux, des Rogations.

RECUEIL DE CANTIQUES ET MOTETS. — Nouvelle édition refondue et complétée. Un beau volume reliure souple : 45 francs. Le Recueil de Cantiques et Motets (200 Cantiques, 150 Motets, à l'unisson et à plusieurs voix) s'est enrichi de nouvelles pièces, chants religieux, faux-bourbons, etc., qui en augmenteront singulièrement la valeur pratique, déjà si unanimement appréciée.

En vente aux adresses des éditions précédentes et chez l'auteur, à Roncq (Nord) — Compte de chèques postaux : Lille 532-26, abbé M. Delporte, Roncq.

Livre d'Accompagnement des Cantiques et Motets (en réimpression).

Livre d'Accompagnement de la Partie Liturgique du Manuel (en préparation).

Recueils de Motets I et II (en réimpression).

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France. 80 francs — Le numéro, 2 fr

Changement d'adresse. 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Novembre).

- | | |
|---|--|
| 4. 24 ^e dimanche après la Pentecôte. | 9. Dédicace de la Basilique du |
| 5. Fête des Stes Reliq. diocésaines. | Saint-Sauveur. |
| 6. S. Hiltut. | 10. S. André Avellin, C. |
| 7. De l'Octave de la Toussaint. | 11. 25 ^e dimanche après la Pentecôte. |
| 8. De l'Octave de la Toussaint. | |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landéda 12-16 | Saint-Pol-de-Léon 17-23

Sommaire :

- | | |
|--|---|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — <i>Communications de l'Evêché</i> : Indulgences pour nos chers Trépassés ; Caisse diocésaine de l'Enseignement libre ; Journée Nationale de l'Enseignement libre ; Vin de messe. | <i>nique du diocèse</i> : Offices paroissiaux ; Lesneven : Retraite de conscrits ; Note ; Tréogat : La Mission. — Lettre de S. S. le Pape Pie XII à la R. Mère Prieure du Carmel de Lisieux, etc. |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — <i>Chro-</i> | III. — <i>Annonces.</i> |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Indulgences pour nos chers Trépassés. —

Nous rappelons les précieuses indulgences qu'on peut gagner pour les défunts en ce mois de Novembre qui leur est spécialement consacré :

Portioncule des Défunts. — A partir de midi, le jour de la Toussaint, jusqu'au 2 Novembre à minuit, on peut gagner pour les défunts, et pour eux seulement, une indulgence plénière à chaque visite faite dans une église ou chapelle, au cours de laquelle on doit réciter, aux intentions du Souverain Pontife, au moins 6 *Pater*, *Ave* et *Gloria*.

Deux conditions sont, en plus, requises : la confession et la communion.

Les fidèles qui, à moins d'empêchement, se confessent régulièrement tous les quinze jours ou qui pratiquent la communion

fréquente (au moins cinq fois par semaine) n'ont pas besoin d'une confession spéciale pour le gain de cette indulgence. Les autres devront se confesser, soit dans les huit jours qui précèdent la fête, soit dans l'octave qui la suit.

La communion, en état de grâce, peut être faite le jour de la Toussaint, ou le 2 Novembre, ou dans les huit jours suivants.

Aux termes d'un décret du 2 Janvier 1939 de la Sacrée Pénitencerie, l'indulgence peut être gagnée, au choix des fidèles, soit le 2 Novembre, soit le dimanche suivant (cette année, le 4 Novembre), mais l'un de ces deux jours seulement.

Mois des Trépassés. — En faveur des fidèles qui, durant le mois de Novembre, récitent des prières ou font, en leur particulier, quelques exercices de piété pour les âmes du Purgatoire, il est accordé une Indulgence de 3 ans une fois chaque jour du mois ; une Indulgence plénière, aux conditions habituelles, si chaque jour du mois ils ont accompli ces pieux exercices. — En faveur de ceux qui auront assisté à ces exercices célébrés dans une église ou chapelle, il est accordé une Indulgence de 7 ans chaque jour du mois ; une Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, s'ils y ont assisté pendant 15 jours.

Visites au Cimetière. — En faveur des fidèles qui, le jour de la Commémoration des fidèles trépassés et pendant l'Octave, visitent avec piété un cimetière et y prient pour les défunts, au moins mentalement, il est accordé chaque jour, aux conditions ordinaires, une Indulgence plénière qui ne peut être appliquée qu'aux défunts. — En dehors de l'Octave des Trépassés, on peut gagner une Indulgence de 7 ans pour cette visite accompagnée de prières.

Ne négligeons pas tous ces moyens si faciles que nous avons de soulager les chères âmes du Purgatoire.

II. Caisse diocésaine de l'Enseignement libre.

— Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs la nécessité de hâter la collecte des ressources qui permettront de donner un secours aux écoles, avant la fin du trimestre. Le produit de ces collectes doit être soit remis directement à M. le chanoine Le Ster, trésorier de la Caisse diocésaine, 19, rue Pen-ar-Stéir, Quimper, soit versé à son compte, au Compte Courant Postal (M. Le Ster, inspecteur des écoles libres, Quimper : C./C. 528.80 Rennes).

III. Journée Nationale de l'Enseignement libre, jeudi 8 Novembre. — Lors de leur Assemblée générale, le 19 Juillet dernier, les délégués des Syndicats diocésains de l'Enseignement libre ont décidé d'organiser, dans chacun de leurs diocèses, des manifestations en faveur de l'Enseignement libre. Ces manifestations auront lieu le jeudi 8 Novembre.

Tout en laissant aux chefs de paroisses la liberté de leur programme, nous désirons qu'à tout le moins il comporte les points suivants :

1) Dans chaque ville ou paroisse, les enfants des écoles libres, sous la conduite de leurs maîtres, se rendront en défilé à l'église principale pour y entendre la messe et, si possible, une instruction sur l'école chrétienne. Une prière spéciale sera

faite pour attirer les bénédictions de Dieu sur les élèves, les maîtres et les bienfaiteurs de l'école.

2) Dans l'après-midi ou la soirée, séance d'information sur la situation de l'Enseignement libre dans notre pays. Il semble qu'on pourrait profiter de l'occasion pour créer ou développer les Comités d'écoles, les Associations d'Anciens Elèves et de Parents d'élèves de l'Enseignement libre.

3) Démarche près des pouvoirs publics et remise ou envoi de vœux pour réclamer la justice scolaire par l'établissement du « Bon Familial Scolaire », seule mesure capable d'assurer aux parents les ressources nécessaires, leur permettant d'envoyer leurs enfants dans les écoles de leur choix.

IV. Vin de messe. — MM. les Curés-Doyens viennent de recevoir les bons de vin de messe attribués à leur canton.

M. le Secrétaire général les prie de vouloir bien lui faire connaître, le plus tôt possible, le nom des négociants en vin à qui ils ont remis ces bons.

Les services du ravitaillement général réclament d'urgence ces renseignements.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 24^e dimanche après la Pentecôte (4 Novembre) : grand'messe de Requiem pour les défunts dont les Fondations ont été spoliées par la loi de Séparation.

Mardi : à 7 h. 30, à la chapelle, messe mensuelle de la Ligue Féminine d'Action Catholique. A 14 h. 30, réunion des Dizainières.

Mercredi : confession des filles du catéchisme.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 24^e dimanche après la Pentecôte (4 Novembre) : Messes à 6 h. 30, 7, 8, 9 et 11 h. 30. A 10 heures, service et messe de Requiem pour les défunts frustrés de leurs fondations pieuses. A 14 heures, vêpres, procession du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 8 heures, service pour les trépassés.

Mercredi : à 10 heures, service pour M. Pierre Trellu, 7, rue Louis-Pasteur, mort pour la France.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. le chanoine Joseph Berthou, sera chanté à Guipavas, le dimanche 11 Novembre, à 10 heures.

LESNEVEN. — Retraite de conscrits. — La retraite des conscrits de la classe 1944 aura lieu à la Retraite de Lesneven, du dimanche 11 Novembre, 18 heures, au mercredi matin 14 Novembre.

On demande que chaque retraitant se munisse de draps, de serviettes de table et de toilette et apporte beurre et sucre.

Prière à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer cette retraite en chaire, les dimanches 4 et 11 Novembre.

Note. — La souscription à l'ouvrage de M. Pérennès, *frais d'envoi compris*, est de 40 francs et non de 30 francs, comme il a été annoncé.

TRÉOGAT. — La Mission (1^{re}-14 Octobre). — Ils étaient nombreux les chefs de paroisse qui attendaient la fin des hostilités pour procurer à leurs ouailles le bienfait d'une Mission.

Pour remédier sans délai au trouble jeté dans les esprits par l'occupation nazie, le recteur de Tréogat alerta des prédicateurs dès le retour des premiers prisonniers et fixa au début de l'automne les exercices envisagés. A Pâques, il fit part de son projet à ses fidèles et leur demanda d'unir leurs prières et leurs sacrifices aux supplications qui s'élèveraient désormais à leur intention de diverses maisons religieuses de France et aussi d'Amérique.

Au jour fixé, MM. Brénéol, recteur de Pouldavid, et Le Bihan, vicaire de Concarneau, se mirent en devoir d'instruire les enfants par des causeries vivantes et pleines de charme. Transformés et ravis, écoliers et écolières, au nombre de 115, couronnèrent leurs vacances par une fervente communion et une gracieuse fête de la Sainte-Enfance.

Aux grandes personnes était réservée la première quinzaine d'Octobre. Dès le lundi matin un groupe imposant de fidèles prêtait une oreille attentive aux fortes instructions faites tour à tour par MM. le chanoine Colin, curé de Taulé, Guéguen, recteur d'Ergué-Gabéric, Kermorgant, vicaire de Plozévet, et Plantec, vicaire d'Elliant. Les missionnaires n'eurent qu'à se féliciter de l'assiduité de leurs auditeurs et de leur enthousiasme à chanter les louanges du Seigneur... Le samedi matin, 75 hommes et 135 femmes s'approchèrent de la Sainte Table.

Le deuxième groupe, favorisé comme le premier par un soleil éblouissant et une température à certains jours accablante, écouta, avec la même ardeur, les conseils éclairés de MM. Guéguen, curé de Bannalec ; Abgrall, recteur de Clédén-Cap-Sizun ; Hénaff, recteur de Moëlan, et Pichon, vicaire de Saint-Corentin. Le résultat fut encore consolant : 132 hommes et 123 femmes firent la sainte communion. Durant la semaine, 15 malades avaient été visités à domicile. Tous ces chiffres indiquent que les abstentions furent peu nombreuses.

Le dimanche de la clôture, M. Le Grand, official, chanta la messe et, après un dernier mot du président, bénit une statue de Sainte Anne, offerte à l'église à l'occasion de la Mission.

A l'heure des vêpres, toute la paroisse était de nouveau rassemblée dans la petite église, et quand la procession se mit en marche, on put y remarquer une longue théorie de petites filles guidées par les religieuses de Plovan, la nouvelle statue portée par de vigoureuses Bigoudennes, le beau groupe des chanteuses, presque toutes fidèles au costume local, un grand Christ admirablement orné et confié aux hommes de 33 ans, le clergé des environs et enfin la foule des hommes chantant de tout cœur « Da feiz hon tadou koz ».

Au retour à l'église, les enfants, dans un geste émouvant, firent l'offrande de leurs couronnes à Marie et la Mission prit fin sur une dernière bénédiction du Saint-Sacrement.

Les ouvriers furent satisfaits de la besogne opérée au milieu d'un peuple modeste et bon, qui se laissa quelquefois toucher jusqu'aux larmes et qui gagnerait encore à s'approcher davantage des sacrements.

Ainsi, les vétérans de nos Missions furent heureux de se retremper dans leur noble labeur d'avant-guerre ; ils s'y don-

nèrent avec entrain et ils surent prouver qu'ils sont encore de taille à fournir une excellente besogne.

Que Dieu les bénisse pour le bon travail qu'ils ont fait à Tréogat et que les fidèles gardent longtemps le souvenir de leur enseignement.

Lettre de S. S. le Pape Pie XII à la R. Mère Prieure du Carmel de Lisieux. — *Le Carmel de Lisieux ayant fait connaître au Saint-Père la grande désolation qui plane sur le champ de ruines qui fut autrefois Lisieux, Sa Sainteté a daigné adresser à la Révérée Mère Prieure la lettre suivante, si paternelle, où nos lecteurs verront avec émotion un nouveau témoignage de la bienveillance du Souverain Pontife pour la « Ville de sainte Thérèse » et de son ardente dévotion pour la Sainte.*

Nous n'avons pas appris sans une peine profonde l'étendue des destructions, dont a cruellement souffert la ville de Lisieux, qui Nous est si chère à tant de titres, depuis que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus en a fait l'un des Hauts-lieux du monde catholique et que Nous eûmes Nous-mêmes le doux privilège de la visiter, lors des inoubliables solennités d'inauguration de la Basilique. Certes, Nous ne sommes pas près d'oublier le charme qui se dégageait de cette délicieuse cité, l'antique *Noviomagus Lexoviorum*, déjà si renommée aux temps gallo-romains, mais à laquelle le moyen-âge normand, puis les siècles suivants allaient donner un cachet incomparable, par ses maisons de bois pittoresques, ses manoirs d'aspect ogival, ses hôtels Renaissance, alternant avec l'ancien Palais des Evêques, le vieil Hôpital-Hospice, l'Abbaye des Bénédictines, les églises Saint-Jacques et Saint-Désir (pour ne citer que ses principaux monuments), et surtout la célèbre Cathédrale Saint-Pierre, l'un des plus beaux spécimens du gothique français.

Mais la guerre a passé par là, et il ne faudrait rien moins que les accents plaintifs d'un Jérémie pour en décrire la désolation et les ruines. Sans doute, une protection exceptionnelle — et Nous ne saurions trop en rendre grâce à Dieu — a sauvé le domaine plus spécialement réservé à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, comme si le Ciel eût voulu indiquer l'extraordinaire crédit, dont elle jouit là-haut.

C'est par miracle, on peut bien le dire, que son Carmel, ses « Buissonnets », sa Basilique ont été préservés. Et comment ne nous rendrions-nous pas à ce signe ? Il doit stimuler notre confiance à tous en sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, que, non sans une permission divine, Nous avons justement promue, à la veille de la libération, au rang de protectrice secondaire de la France, avec sainte Jeanne d'Arc. Sa mission, en effet, non seulement en France, mais dans le monde, est loin d'être achevée. Elle doit, au contraire, prendre un nouvel essor, avec l'œuvre surhumaine, qu'il faut entreprendre aujourd'hui, pour rendre à nos pays dévastés et meurtris moralement autant que matériellement, une ère de paix et de prospérité dans l'ordre chrétien.

Nous souhaiterions avec vous que la reconstruction de Lisieux en soit le symbole. Cette ville, devenue l'un des plus grands pèlerinages du monde chrétien, se doit d'être l'une des premières à ressusciter. Tous les fidèles de sainte Thérèse de l'Enfant-

Jésus — et en quel pays ne s'en trouve-t-il pas, les plus lointaines missions elles-mêmes ne l'ont-elles pas pour protectrice ? — voudront sans doute contribuer au relèvement d'une cité, dont elle est le principal ornement et la plus pure gloire. Leur geste sera apprécié de l'ancien Pèlerin de Lisieux, que Nous sommes, de l'Ami du Carmel et du Dévôt de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, que nous resterons toujours suivant les traces de Notre grand Prédécesseur Pie XI, qui en avait fait l'étoile de son Pontificat.

Aussi, vous adressant Nos meilleurs vœux à cet égard, Nous plaît-il d'accorder à tous ceux qui s'emploieront d'une manière ou de l'autre à cet important et pieux ouvrage, et d'abord à vous-même et à vos chères Filles du Carmel, comme gage d'abondantes récompenses et consolations célestes, la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 10 Septembre 1945.

PIUS P.P. XII

Clémenceau et l'Ecole libre. — Si, dans la grave question que l'on agissait récemment l'on avait pu faire intervenir les morts, on aurait peut-être éprouvé la surprise d'entendre certaines voix plaider en faveur de l'Ecole libre et des subventions, à l'aide d'arguments pour le moins inattendus.

La répartition proportionnelle scolaire a été imposée par la France à certaines nations lors du dernier Traité de Paix. En effet, les minorités ethniques et religieuses sont défendues avec ardeur par le Traité de Versailles et ceux qui en sont dérivés. Les droits des Juifs de Pologne, entre autres, y sont nettement revendiqués ; l'article 10 du Traité de Versailles avec la Pologne s'exprime ainsi : « Des Comités scolaires, désignés sur place par les communautés juives de Pologne, assureront, sous le contrôle de l'Etat, la répartition de la part proportionnelle des fonds publics assignés aux écoles juives... ». La répartition proportionnelle fut également imposée à l'Autriche, à la Bulgarie, à la Hongrie, à la Turquie. C'est donc un principe général admis et imposé au nom de la justice et du droit.

Le plus piquant de l'histoire, c'est que le champion qui soutint cette cause avec toute sa conviction et la couvrit de toute son autorité fut Clémenceau lui-même !... Il regardait, en effet, les dispositions de ces Traités comme l'expression même de la civilisation moderne, faite de respect réciproque des droits de tous, de la protection des minorités.

Et il écrivait, le 24 Juin 1919, à M. Paderewsky, président du conseil de Pologne :

« 1° Les dispositions du Traité relatives à l'enseignement ne contiennent rien qui ne soit déjà prévu pour les institutions d'enseignements dans beaucoup d'Etats modernes bien organisés ;

» 2° Il n'est pas incompatible avec la souveraineté de l'Etat de reconnaître et de subventionner des écoles où les enfants subiront l'influence religieuse à laquelle ils sont habitués chez eux ».

Les Parrains et les Marraines. — Sa Sainteté le Pape Pie XII a donné comme intention générale à l'Apostolat de la Prière : les Parrains et les Marraines. *Le Messager du Cœur de Jésus* (Octobre 1945) publie un article où le R. P. Donceur commente ce choix du Père Commun et éclaire la piété des fidèles. On pourrait s'étonner du choix d'un sujet si particulier quand la chrétienté se trouve devant les ruines de la guerre et les problèmes de la paix restauratrice.

La chrétienté, mais « elle sera faite des robustes chrétiens que nous consacrons au Christ à la fontaine baptismale. Parrains ou marraines ont à cet égard un rôle à jouer si important que l'Eglise exige leur présence active pour le baptême de ses enfants... Même chez beaucoup de chrétiens, le parrain ou la marraine n'exercent guère qu'un rôle honorifique le jour du Baptême, qui se prolonge par un rôle de munificence envers leur filleul ».

Donc il importe de rappeler aux fidèles la vraie mission des parrains ou marraines : ils sont pour l'Eglise, des garants responsables qui répondent devant elle du présent et de l'avenir du baptisé qu'il soit adulte ou enfant.

Comment choisit-on ces garants responsables ? Comment ceux-ci conçoivent-ils leur tâche ?

La plupart du temps le choix dépend des susceptibilités à ménager ou des générosités à escompter. Alors qu'on ne devrait choisir que de fervents chrétiens. Ces parrains ou marraines, si mal choisis souvent, connaissent-ils, acceptent-ils les engagements qu'ils contractent ? Oui ou non s'engagent-ils — si les parents sont défaillants — à maintenir leur filleul dans la voie du Christ, la fidélité à l'Eglise et à leur serment ? Beaucoup d'entre eux n'y pensent certainement pas.

De même qu'on se montre dans l'Eglise de plus en plus exigeant pour la préparation au mariage, on devrait rappeler sérieusement aux parrains ou marraines leur mission, leur engagement, leur responsabilité.

On comprend, devant les difficultés que les baptisés éprouvent dans la vie moderne pour être fidèles et persévérants, que le Pape ait tenu à procurer aux parrains ou marraines, aux garants responsables, les prières du peuple chrétien.

L'Œuvre de la Brochure à l'Eglise. — Le principe de cette œuvre est fort simple... encore fallait-il y songer.

Il consiste à présenter au public des brochures de caractère religieux, courtes et substantielles, par le moyen de la bibliothèque d'église, petite étagère installée dans l'église même, près d'une porte ou dans un déambulatoire, c'est-à-dire bien en vue dans un endroit où l'on passe.

Point de vendeur pour faire l'article ou rendre la monnaie. Un simple tronc suffit à recevoir les offrandes dont le montant doit égaliser au moins, comme un écriteau bien placé le rappelle, la somme inscrite sur les brochures.

Ce mode de présentation et de paiement en apparence bien banal procède en réalité d'une psychologie très perspicace du lecteur. La vue des brochures et de leurs titres éveillera l'attention et le désir de lire. Aucune intervention inopportune n'est ici à craindre qui risque de gêner ou d'influencer notre détermination. Liberté entière nous est laissée de parcourir les bro-

chures, de les manier, de les remettre à leur place ou de nous en rendre acquéreur. Tout se passe dans la discrétion ou l'anonymat, sans que nous ayons besoin d'avouer à quiconque sur quel point portent notre ignorance ou nos goûts personnels.

Par définition, l'O. B. E. ne s'intéresse qu'aux brochures. Sur une bibliothèque d'église ne doivent donc figurer ni livres, ni journaux, ni chapelets, ni médailles. Quant aux brochures elles-mêmes, leur prix ne doit pas dépasser actuellement neuf francs. Elles doivent être de caractère exclusivement religieux, donc étrangères à toute politique, et posséder une valeur réelle.

Le principe de l'œuvre une fois exposé il nous reste à juger des résultats qu'elle a obtenus. Ils sont, il faut en convenir, des plus intéressants.

L'O. B. E., qui existait en Angleterre depuis plus de quarante ans et qui avait fait ses preuves en Belgique, au Canada, aux Etats-Unis, en Allemagne et en Suisse, n'a été introduite en France qu'en 1937, où elle est devenue un organe de l'Action Catholique française. Quelques mois à peine après sa fondation le Pape Pie XI accordait à l'Œuvre, avec ses encouragements, de précieuses faveurs spirituelles. Depuis, et malgré les difficultés nées de la guerre, elle n'a cessé de croître. Au cours de la seule année 1943, l'O. B. E. a diffusé 350.000 brochures. Quant au nombre de ses bibliothèques qui était d'une trentaine en 1937, il atteint 2.500 en 1944. Ces bibliothèques sont réparties dans les régions ou les milieux les plus divers et partout, lorsqu'elles sont soigneusement tenues, elles rencontrent un très vif succès. Une tâche immense reste à accomplir, mais d'ores et déjà la formule de l'O. B. E. s'est révélée extrêmement adaptée et opportune.

R. NOSTEN.

N.-B. — Pour tous renseignements, s'adresser au *Secrétariat central de l'O. B. E.*, 98, rue de l'Université, Paris (VII^e).

Quimper — Maisons de confiance

ART FLORAL

MAROTTE - NÉDÉLEC
HORTICULTEUR — PÉPINIÉRISTE

41, rue de Kerfeunteun - Tél. 33
Magasin de Fleurs et Graines, 8, r. du Parc

TISSUS POUR DAMES

Lainages - Soieries - Blanc
Linge de Table et de Toilette

H. ROLLAND-LEQUER
3, PLACE TERRE-AU-DEUX Tél. 2.91

NÉO-SPORT

Tout pour la pratique de tous les Sports

Charles GOURDIN

QUIMPER - Tél. 8.71 BREST

VITRAUX

Les Matériaux
commencent à revenir

LA GALERIE SALUDEN

a réinstallé son atelier à Quimper
— 19, rue Saint-Mathieu, 19 —

AUX TRAVAILLEURS

LE ROUX-FORLAY

— QUIMPER —

SPÉCIALITÉ D'IMPERMÉABLES

Chemiserie — Bonneterie — Confection

Imprimerie

Cornouaillaise

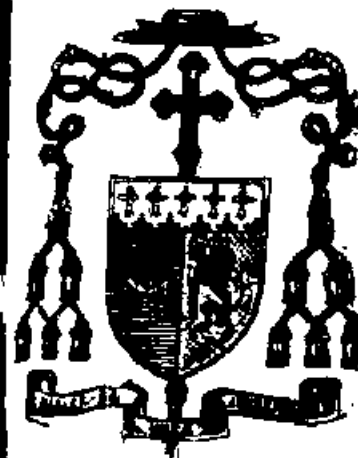
QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. FLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Évêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 80 francs — Le numéro, 2 fr

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Novembre).

- | | |
|--|--|
| 11. 25 ^e dimanche après la Pentecôte. | 15. S. Albert Le Grand, D. |
| 12. S. Martin, Pape et M. | 16. Ste Gertrude, V. |
| 13. S. Didace, C. | 17. S. Grégoire le Thaumaturge, C. |
| 14. S. Josaphat, Ev. et M. | 18. 26 ^e dimanche après la Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pol-de-Léon 17-23 | Kerbonne 24-30

Sommaire :

- | | |
|---|---|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — <i>Communiqués de l'Évêché</i> : Fête de l'Armistice ; Action Catholique ; Décorations locales ; Décès. | siaux ; Intentions recommandées ; Avis de service ; Landéda : La Mission ; Université Catholique de l'Ouest. — Autour des écoles libres ; 11 Novembre 1945 ; Le monde catholique ; Politique antireligieuse, etc. |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — <i>Chronique du diocèse</i> : Offices paroissiaux ; | |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Évêché.

I. Fête de l'Armistice. — A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, d'accord avec la municipalité, les glas seront tintés samedi soir, de 21 à 22 heures. Un office religieux avec allocution de circonstance sera célébré, dans la mesure du possible, principalement dans les villes, de 22 à 23 heures.

Dimanche 11 Novembre, nouvelle cérémonie avec chant du *Te Deum* pour la Victoire et de l'absoute pour les morts.

Les autorités civiles et militaires seront invitées aux cérémonies et des places leur seront réservées.

II. Action Catholique. — **SESSIONS D'ÉTUDE POUR AUMÔNIERS JACISTES.** — Quimper : du mercredi soir 14 Novembre au samedi 17 Novembre, à 14 heures ;

Lesneven : du lundi 19 Novembre (midi) au jeudi 22 Novembre (matin).

Concours du R. P. Grandin, O. P.

Les aumôniers ont besoin de se rencontrer et de se documenter pour remplir avec fruit leur mission. Nous espérons donc voir un grand nombre d'aumôniers suivre ces sessions. Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien donner à leurs vicaires toutes facilités pour y participer.

III. Décorations diocésaines. — Son Excellence Monseigneur l'Evêque accorde la Médaille du Mérite Diocésain

A Mlle Brouard, institutrice à Landéda (33 années de service),

Et à Mlle Guillermin, institutrice à Ploudalmézeau (34 années de service).

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. François Madec, recteur de Locquénolé, décédé le 2 Novembre, à l'âge de 66 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 25^e dimanche après la Pentecôte (11 Novembre), 5^e après l'Epiphanie : à 8 h. 30, messe recommandée par le Comité d'Entente des Anciens Combattants et Prisonniers. La messe, présidée par S. E. Mgr Cogneau, sera célébrée par M. le chanoine Cadlou, vicaire général. Allocution de M. l'abbé Inizan, vicaire à Saint-Mathieu. A 14 h. 30, vêpres. Bénédiction.

Lundi : à 7 h., à la Chapelle, messe mensuelle des Mères Chrétiennes.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 25^e dimanche après la Pentecôte (11 Novembre) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 (grand'messe) et 11 h. 30. — A 14 heures, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine : à 8 heures, services pour les Trépassés.

Mardi : à 10 heures, service pour M. Alain Quintin, du Moulin-Vert, mort pour la France à bord de la corvette *Mimosa*, le 3 Juin 1942.

Mercredi : à 10 heures, service anniversaire pour M. Alain Kerfriden, de la route de Douarnenez.

Intentions recommandées. — Plouzévédé : les retraites d'hommes et de femmes mariés, du 18 au 25 Novembre.

— L'Adoration de Saint-Pol-de-Léon, du 17 au 23 Novembre.

— Guipronvel : Retraites paroissiales du 11 au 25 Novembre.

Avis de service. — Dimanche 18 Novembre, à 9 h. 1/2, sera chanté, au Juch, un service anniversaire pour M. l'abbé Jean Neildé.

LANDÉDA. — La Mission. — Les Rév. Pères Jésuites Le Provost, Chevance, Vigouroux et Le Carre sont venus de Quimper à Landéda donner les exercices de la Mission du 11 au 28 Octobre.

Le premier jour, ils réunissaient tous les enfants de la paroisse qui ont déjà communie, sauf ceux qui sont dans les écoles chrétiennes des environs, et ils sont plus de cent. Attentifs, recueillis même, surtout les filles de l'école libre, tous ces enfants ont écouté les enseignements des Pères et ont communie le dimanche matin, au nombre de 247. Et le soir, après la procession, ils ont offert la couronne de leur innocence à la T. S. Vierge. Heureux enfants !

Les deux semaines qui ont suivi, les grandes personnes ont fait, à leur tour, leur « mission ». A la fin de la première semaine, 732 communions ont été distribuées, et 740 la deuxième semaine.

C'est donc un total de 1.719 personnes à avoir fait leur mission. Dieu soit loué !

Les Rév. Pères ont été aidés, la 1^{re} semaine, par MM. Morvan, vicaire à Saint-Renan, et Floc'h, vicaire à Briec ; et la 2^e semaine, par MM. Falc'hun, recteur à Saint-Pabu, et Mao, vicaire à Ploudaniel.

Ce qui a frappé les missionnaires, c'est l'exactitude de tous les paroissiens à assister à tous les exercices de la Mission, depuis le début jusqu'à la fin. Cette bonne volonté est agréable à Dieu et est source de grâces précieuses.

L'affluence était grande aux exercices du soir, qui étaient suivis souvent de cérémonies touchantes. Il faut signaler particulièrement le chant du *Pater* par un groupe de communiantes en blanc, en demi-cercle dans le chœur : ces petites filles ont su trouver de tels accents dans leur cœur et faire des gestes de supplication si appropriés, qu'elles ont touché bien des cœurs, et qu'elles en auraient touché d'autres, s'ils avaient été là... Et qui oserait dire qu'elles ne l'ont pas fait, quand même ? La grâce est si mystérieuse !

Tous les « ouvriers » de la Mission garderont un souvenir précis de cette sainte Mission. Il ne le sera pas moins dans le cœur des paroissiens, avec quelque chose de plus nuancé de reconnaissance pour les ouvriers apostoliques qui sont venus leur distribuer la parole de vie et leur faire aimer un peu plus le Seigneur Jésus.

Université Catholique de l'Ouest. — I. NOMINATION DU RECTEUR. — Par un rescrit en date du 5 Septembre 1945, Sa Sainteté Pie XII a daigné nommer recteur de l'Université Catholique d'Angers, M. le chanoine Pasquier (Joseph-Jean-Marie-Auguste).

Le nouveau recteur, à qui nous offrons nos sincères félicitations et nos vœux d'un long rectorat, veut bien accepter le titre de vicaire général honoraire du diocèse d'Angers.

II. MESSE DE RENTRÉE. — Les cours ont repris le mardi matin 25 Octobre, dans les quatre Facultés et dans les Ecoles Supérieures annexes.

La messe du Saint-Esprit a rassemblé d'abord, pour la prière en commun, dans l'église des Dominicains, toute l'Université Catholique.

Les étudiants sont plus nombreux que jamais. Ils viennent de tous les diocèses de l'Ouest et la plupart des institutions libres de la région sont représentées. Ils forment tout un peuple qui déborde dans les allées et le transept. Les professeurs en toge, rangés par Facultés, occupent les premiers rangs de la nef.

Son Exc. Monseigneur Costes, Chancelier de l'Université, préside, assisté de M. le chanoine Bonneau, son nouveau vicaire général, et de M. le chanoine Pinier, secrétaire général.

Avant la messe, il annonce la nomination de M. le chanoine Pasquier comme recteur de l'Université Catholique et il lui adresse ses vœux de long et fécond rectorat, puis, Son Excellence entonne le *Veni Creator Spiritus* que toute l'assistance continue d'une seule voix.

La messe fut célébrée par Mgr Le Helloco, vice-recteur. Deux étudiants le servaient à l'autel.

A l'évangile, M. le Recteur prit la parole du haut de la chaire et développa le sens de cette messe du Saint-Esprit au début de l'année scolaire. En un discours délicat et nuancé, plein de force et de clarté, il rappela aux étudiants le grand idéal de vie auquel ils sont engagés par leurs études privilégiées, leurs responsabilités de catholiques, leurs obligations dans la cité.

Le *Credo* qui suivit fut la réponse triomphale, l'affirmation péremptoire de la foi de toute une jeunesse qui entend bien ne pas faillir à sa vocation. Plus émouvant encore, le geste de foi qui amena à la Table de Communion une grande partie de l'assistance.

La messe s'acheva sur la bénédiction de Monseigneur l'Evêque et le chant du *Magnificat*.

Maintenant tous les cœurs, renouvelés dans leurs résolutions, sont prêts pour le départ. Rien qu'à lire dans le regard de tous ces jeunes on sent que l'année sera bonne.

Autour des Ecoles libres. — Les A.P.E.L. de France se sont réunies à Paris. — Les Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.), représentant les pères et les mères d'un million et demi d'enfants, ont tenu leur délégation nationale, groupant les délégués des A.P.E.L. des dix-sept régions académiques de France, les 27 et 28 Octobre 1945, à Paris.

La Délégation Nationale a appelé à la présidence de l'Union Nationale des A.P.E.L. M. Charles Lesay, président de l'A.P.E.L. de la région académique de Lille.

La Délégation Nationale a ensuite examiné la situation faite à l'enseignement libre et aux familles qui lui confient leurs enfants.

Elle s'est séparée après avoir adopté la triple motion suivante :

— Que la liberté de l'enseignement, déjà reconnue par la Première, la Deuxième et la Troisième République soit inscrite dans la future Constitution et dès lors garantie expressément à tous les citoyens, à l'égal des autres libertés démocratiques ;

— En conséquence, qu'il ne soit plus question d'imposer une école unique, qui ne serait qu'une tentative de nationalisation des consciences, et l'application d'un monopole d'Etat contraire à la liberté de pensée ;

— Qu'un appui de l'Etat soit accordé à toutes les familles françaises, afin de leur permettre l'exercice pratique de la liberté de l'enseignement dans l'école de leur choix.

11 Novembre 1945. — Le gouvernement a décidé, à l'occasion du 11 Novembre, d'associer dans un solennel hommage les morts des deux guerres.

Le trait principal de cette journée sera le transfert, à Paris, des cendres de plusieurs combattants tombés, soit au cours de la campagne de France 1939-1940, soit en Afrique, et notamment à Bir-Hakeim, soit en Italie, soit, enfin, en France, en 1945, et qui viendront rejoindre les cendres d'hommes et de femmes de la résistance intérieure et de la déportation.

A la tombée de la nuit, les cendres rassemblées à Paris seront transportées au Mont Valérien, où doit être érigé, par souscription nationale, le monument aux héros de la Résistance.

S. S. Pie XII lance un pressant appel aux femmes catholiques. — Dans un discours radiodiffusé, qu'il a prononcé devant 500 dirigeantes de l'Union des femmes et des jeunes filles d'Action Catholique, Pie XII a lancé un pressant appel aux femmes catholiques, pour les inviter à participer à la vie sociale et politique de leur pays et, surtout, pour qu'elles exercent leur droit de vote.

Traitant de la situation faite dans la société moderne à la femme, le Pape a souligné que celle-ci a été sollicitée par différents partis et régimes qui ont voulu la gagner à leur cause.

« Les régimes totalitaires, a déclaré le Saint-Père, ne lui ont fourni que des satisfactions matérielles, pour en faire les instruments de leur politique, qui avait besoin de toutes les forces du pays pour l'accomplissement de leurs plans. Dans le régime capitaliste, l'afflux des populations dans les villes, la diminution du nombre des artisans et des ouvriers et l'accroissement du chômage constituent autant de dangers pour la femme. »

Insistant sur la place occupée par la femme dans la vie familiale, Pie XII a condamné l'abandon par celle-ci de son foyer, provoqué, soit par les nécessités du travail à l'extérieur, soit par des obligations mondaines. Il a montré la nécessité de remettre en honneur la vie familiale, menacée par tant de dangers.

« Il faut, a-t-il dit, que les femmes entrent dans la vie publique pour assurer la défense des questions familiales. C'est un devoir d'autant plus strict pour les femmes catholiques, qu'il faut faire obstacle aux mouvements et aux doctrines qui menacent de saper à leur base les conditions chrétiennes de la vie. Le bulletin de vote est, pour chaque femme, une arme d'une grande puissance, dont elle doit se servir.

Les femmes ne sauraient tolérer une politique belliciste ou de lutte des classes. C'est pourquoi le chemin qui conduit la femme vers les urnes devra être un chemin de paix. Aucune voix ne devra aller à ceux qui voudraient mettre la nation au service de plans égoïstes. »

Le Pape a fait clairement allusion aux religieuses en déclarant que, malgré leurs conditions d'existence et l'absence des soucis familiaux, elles ne devaient pas se soustraire à l'obligation de prendre une part très active à la vie politique et sociale.

Prochaines canonisations et béatifications. — On annonce de la Cité du Vatican que le Saint-Siège va procéder, au printemps prochain, à sept canonisations et à de nombreuses béatifications.

Parmi les nouveaux saints figurent trois Français : Michel Garicoïts, fondateur des Prêtres du Sacré-Cœur de Bétharram ; Louis Grignon de Montfort, fondateur des Missionnaires de la Société de Marie et des Filles de la Sagesse, et Jeanne Bichier des Ages, fondatrice des Filles de la Croix.

Seront également canonisés : Françoise Cabrini, Italienne,

fondatrice des Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus, et Nicolas de Flüe, considéré comme un héros national en Suisse et protecteur de la Confédération.

Deux Françaises recevront les honneurs de la béatification : Jeanne Delanoue, fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne de la Providence, et Alix Leclerc, fondatrice des Chanoinesses régulières de Saint-Augustin de Notre-Dame.

Le monde catholique. — Plus de 50.000 fidèles ont pris part au 37^e pèlerinage du Rosaire à Lourdes.

— Mgr John-Austin Ryan, une personnalité de premier plan dans l'Eglise des Etats-Unis, où il exerça une très forte influence sur le mouvement social, est décédé.

— Le cardinal Mac Rory, primat d'Irlande, est mort subitement le 13 Octobre.

— Plus de 500.000 personnes ont assisté, près de Mexico, au 20^e anniversaire du couronnement de la Vierge de Guadalupe.

— De grandioses cérémonies ont marqué, à Toulouse, les 17 et 18 Octobre, les noces d'or sacerdotales de Mgr Saliège.

Politique antireligieuse. — Le Vatican a radiodiffusé une lettre des évêques yougoslaves, accusant le gouvernement Tito de porter gravement atteinte à l'Eglise catholique. De nombreux prêtres sont dans les camps de concentration. Beaucoup ont été condamnés à mort et exécutés sans avoir pu présenter leur défense. La presse catholique a été supprimée. De nombreuses écoles catholiques ont dû fermer leurs portes.

Le Prêtre, gardien d'un patrimoine sacré. — Sous ce titre, la Direction de l'Art Sacré (29, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris) vient de publier un cahier ayant pour but d'éclairer les prêtres sur le devoir qu'ils ont de veiller à la propreté et à l'entretien des édifices du culte, et leur donnant des conseils judicieux pour que ces réalisations ne nuisent pas à la richesse artistique de leur église. De ce cahier, nous détachons les passages suivants, plus directement pratiques.

I. — La Direction des Monuments historiques au service du Culte (R. PERCHET).

« Le grand service public qui a la charge de la sauvegarde et de la conservation du patrimoine architectural de la France a, parmi ses devoirs — et ils sont nombreux — celui de la bonne tenue artistique de l'extérieur et de l'intérieur des édifices du culte qui sont classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire. Pour les premiers, il contribue très largement aux dépenses, souvent fort importantes, que nécessitent leur conservation et leur entretien ; pour les seconds, il les surveille et interdit tout travail ou toute adjonction qui serait de nature à nuire à leur qualité artistique. Rien de ce qui se fait dans les uns comme dans les autres de ces édifices ne peut donc lui être étranger et cette règle formelle doit faire saisir aux desservants des églises anciennes l'obligation où ils sont de ne rien entreprendre sans avoir l'autorisation ministérielle.

Si peu à peu le Service des Monuments Historiques a obtenu

d'exercer une surveillance aussi stricte, c'est que, trop souvent dans le passé, et encore maintenant, par ignorance, les curés ont cru pouvoir, sans contrôle, faire exécuter des travaux ou acquiescer des œuvres (statues, vitraux, etc...) dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils dénaturent la qualité architecturale ou simplement le charme de ces prestigieuses églises de France dont Maurice Barrès disait si justement qu'elles forment le visage architectural de notre beau pays.

La tâche que s'assigne « l'Art Sacré » de donner au clergé des conseils et des enseignements pour assurer un meilleur entretien et une présentation intérieure artistique des églises doit donc permettre au Service que j'ai l'honneur de diriger, de trouver une plus complète compréhension de l'œuvre qu'il poursuit et qu'il a l'ambition de donner en modèle pour les églises non protégées à titre de Monuments Historiques ».

II. — Les lois sur les Monuments historiques.

Les conséquences essentielles du classement des églises parmi les Monuments historiques sont formulées dans les articles 9 et 12 de la Loi du 31 Décembre 1913 :

L'immeuble classé ne peut être détruit ni déplacé, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le Ministre des Beaux-Arts n'y a donné son consentement. Les travaux autorisés par le Ministre s'exécutent sous la surveillance de son administration.

Le Ministre des Beaux-Arts peut toujours faire exécuter, par les soins de son administration et aux frais de l'Etat, avec le concours des intéressés, les travaux de réparation ou d'entretien qui sont jugés indispensables à la conservation des monuments classés n'appartenant pas à l'Etat. — Aucune construction neuve ne peut être adossée à un immeuble classé sans une autorisation spéciale du Ministre des Beaux-Arts.

S'il est vrai que ces dispositions ne visent pas les éléments du mobilier qui ne sont pas placés dans l'église à perpétuelle demeure (chandelières, tableaux, chaises, statues, chemins de croix, etc...) il reste que ces derniers meubles ne doivent pas altérer le caractère artistique de l'église et que, dans les cas douteux, il vaudra toujours mieux se conformer à l'avis de l'architecte, si l'église est classée, ou au conseil d'une personne qualifiée si l'église n'est pas classée.

N. B. — Il faut rappeler ici aux prêtres dont les églises ne sont pas classées, qu'ils ont à leur disposition, pour les conseiller, une Commission diocésaine d'Art Sacré.

III. — Les lois ecclésiastiques sur les objets d'art.

Ces lois sont extrêmement claires et sont d'ailleurs répétées dans les Statuts Diocésains (n° 375).

« Les Curés doivent veiller à ce que les biens ecclésiastiques confiés à leur garde ne périssent ni ne subissent aucun dommage (can. 1523). La vente des objets qui sont l'objet d'un culte (can. 1281) ou des objets précieux pour une raison d'art, d'histoire ou de matière (can. 1497) est formellement interdite sans l'autorisation du Saint-Siège (can. 1532). Pour les choses de moindre importance, il faut l'autorisation de l'Ordinaire du lieu (can. 1530). La restauration même des objets du culte ou

des objets précieux par la beauté ou l'antiquité ne doit être faite qu'avec l'autorisation de l'Ordinaire (can. 1280). »

Une circulaire de la Congrégation du Concile recommande que les objets soient assez bien placés pour que les chercheurs et les amateurs puissent les voir et les étudier.

Deux exemples pris sur le vif montreront quel dommage la violation de ces lois, jointe à l'ignorance en matière d'art peut causer à la richesse d'une église. Un immense tableau du XVIII^e siècle était remisé dans un clocher : une crucifixion avec beaucoup de personnages. Le président de la Commission départementale des Monuments historiques, qui l'avait remarqué, en demanda un jour des nouvelles. M. le Curé-Doyen avait plusieurs cadres dans son église. Il a fait débiter le tableau en quatre !...

— L'an dernier encore, 1944 : une Descente de Croix du XV^e siècle a été vendue 200 francs par le curé d'une importante paroisse. Un antiquaire la rachetait aussitôt 10.000 francs.

PROGRAMME ANNUEL DES CERCLES D'ETUDES. — Jeunes militants d'Action Catholique ou d'Action Temporelle, si, pour mieux agir, vous voulez bien connaître votre temps ; si pour agir en chrétiens, vous voulez bien connaître la doctrine de l'Eglise, utilisez le programme annuel des *Cercles d'Etudes* pour 1945-46.

- I. — Vie intérieure et Action Temporelle (4 plans de conférences).
 - II. — L'Eglise devant les problèmes sociaux d'aujourd'hui :
 - I) L'Eglise et la question sociale ;
 - II) Communistes et chrétiens devant la nation ;
 - III) Le capitalisme et les chrétiens ;
 - IV) Le chrétien devant la lutte contre les trusts et les nationalisations ;
 - V) L'organisation professionnelle et la pensée chrétienne.
 - III. — Le problème de l'Enseignement libre (4 plans de conférences).
 - IV. — Actualité :
 - La femme dans la vie civique ;
 - Les comités d'entreprises ;
 - Les Associations Familiales et l'ordonnance du 4 Mars 1945 ;
 - Eugène Duthoit.
- En vente à la *Chronique Sociale de France*, 16, rue du Plat, Lyon (2^e).
C. P. 65-78 Lyon. — Prix : 30 francs, francs : 32 francs.

Quimper — Maisons de confiance

BRODERIE - MERCERIE

H. RODALLEC

13, Rue Kéréon

Tél. 4.15

NOUVEAUTÉS

Magasins LE BIHAN

18 à 24, Rue Saint-François

21, Rue Kéréon - Tél. 2-05

HORLOGERIE

BIJOUTERIE

ORFÈVRE

Paul COHU

12, Rue Kéréon

STUDIO

d'enregistrement

WOLF-LE NOAN

6, Rue Astor
Tél. 0.69

Imprimerie

Cornouaillaise

QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

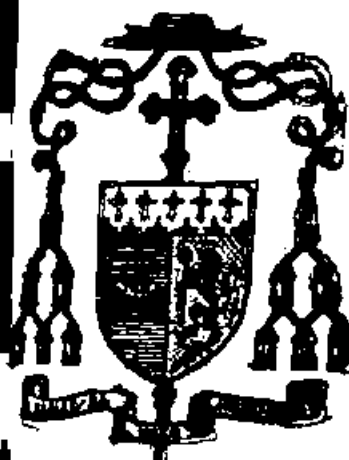
G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité
— GUINGAMP —

Le Gérant : D. PLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 80 francs — Le numéro, 2 fr

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Novembre).

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 18. 26 ^e dimanche après la Pentecôte. | 22. Ste Cécile, V. et M. |
| 19. Ste Elisabeth, V. | 23. S. Clément, Pape et M. |
| 20. S. Félix de Valois, C. | 24. S. Jean de la Croix, C. |
| 21. Présentation de la B. V. Marie. | 25. Dernier dim. après la Pentecôte. |

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pol-de-Léon 17-23 + N.-D. de Kerbonne..... 24-30

Sommaire :

- | | |
|---|--|
| I. PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : 14 ^e Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux ; Conférences scolaires ; Action Catholique ; Nominations. | siaux ; Intentions recommandées ; Avis ; Lanrivoaré : Mission. — Nominations dans l'Episcopat français ; Notre-Dame de Boulogne à Paris ; Ligue Féminine d'Action Catholique Française, etc... |
| II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Offices paroissiaux ; | III. — Annonces. |

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. 14^e Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux. — Son Exc. Mgr l'Evêque a reçu la lettre suivante du Conseil National de Défense contre la Tuberculose.

Paris, 23 Octobre 1945.

EXCELLENCE,

Le Comité National de Défense contre la Tuberculose réalisera, du 1^{er} au 31 Décembre 1945, la XIV^e Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux « RENAITRE ».

La tuberculose est, du fait de la guerre et en particulier du fait de l'occupation ennemie, en recrudescence dans notre Pays. D'autre part, le retour des Prisonniers et des Déportés pose des

problèmes très angoissants. Nous nous permettrons donc de vous demander de vouloir bien nous apporter votre concours pour assurer le succès de cette très utile Campagne.

Les Organisations départementales antituberculeuses qui reçoivent la recette s'efforcent de placer et de secourir les enfants et adultes malades ou en danger de contagion. Le Comité National, sur sa propre part, aide, vous le savez, chaque année, le Sanatorium du Clergé, à Thorenc, qui a déjà reçu une somme de 741.000 francs.

Nous serions particulièrement reconnaissants à Votre Excellence s'il lui plaisait d'accorder son bienveillant intérêt à cette Campagne et de la servir par les moyens de sa « Semaine Religieuse », de ses Ecoles et de ses Œuvres.

Nous vous prions de trouver ici, Excellence, l'assurance de notre haute considération et de nos sentiments respectueusement dévoués.

Pour le Comité National :

Dr COURCOUX,

Médecin des Hôpitaux,

Membre de l'Académie de Médecine.

Son Excellence Monseigneur l'Evêque demande instamment à tous les Collèges, à toutes les Ecoles et à toutes les Organisations Catholiques d'Œuvres de répondre avec empressement à cet appel et d'apporter à la vente du timbre antituberculeux un concours actif et zélé.

II. Conférences scolaires. — Sont volontaires pour une prédication à la Journée des écoles libres :

MM. Toscer, Brenaut, Abgrall, Tromeur, de Pont-Croix ; Toulemont, aumônier, Landerneau ; Calvez, directeur, Morlaix ; Boulc'h, directeur, Quimperlé.

III. Action Catholique. — RETRAITES FERMÉES JACISTES. — Deux retraites fermées sont prévues à *Lesneven* pour les jeunes ruraux. Une première pour les adolescents (14-15-16 ans) des cantons de Saint-Pol-de-Léon, Plouzévédé, Plouescat et Landivisiau, du lundi soir 26 Novembre au jeudi matin 29 Novembre. Une seconde pour les jeunes gens (17 ans et au-dessus) des cantons de Plouzévédé, Plouescat et Landivisiau.

Les jeunes gens du canton de Saint-Pol-de-Léon auront leur retraite à la *Maison de la Salette*, du vendredi soir 7 Décembre au mardi matin 11 Décembre.

Une autre retraite se tiendra à la *Salette*, pour les jeunes ruraux des cantons de Morlaix, Taulé, Plouigneau, Lanmeur, Saint-Thégonnec, Sizun, du lundi 17 Décembre, à 10 heures, au jeudi matin 20 Décembre.

Adresser les adhésions aux Maisons qui reçoivent.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Locquénolé, M. Joseph Améry, vicaire à Saint-Michel de Brest ;

Vicaire à Saint-Michel, M. Jean-François Le Saout, vicaire à Plougasnou.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 26^e dimanche après la Pentecôte (18 Novembre), 6^e après l'Epiphanie : à 8 h., messe mariale des jeunes filles. A 9 h., messe et quête pour l'Aide aux Mères de Famille.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 26^e dimanche après la Pentecôte : Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul (18 Novembre) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 (grand'messe) et 11 h. 30. En semaine, les messes seront célébrées à 6 h. 30, 7 et 8 heures. A 14 heures, vêpres, procession du Saint-Sacrement et bénédiction.

Lundi : à 10 h., service pour M. Louis Le Coz, 14, rue Saint-Mathieu, déporté, mort pour la France au camp de Belsen, le 25 Avril 1945.

Vendredi : Journée mensuelle de prières pour la France : récitation du chapelet à l'autel de la Sainte-Vierge, de 8 h. 30 à 20 h. 15. A 20 h. 15, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les matins : à 7 h. 30, service pour les trépassés.

Intention recommandée. — Plomeur : la Mission, du 22 Novembre au 9 Décembre.

Avis. — Vicaire de Santec céderait série complète films catéchistiques parfait état, cause double emploi.

LANRIVOARÉ. — **Mission.** — Prévue en son temps pour Novembre 1939 et « torpillée » du fait de la guerre, la Mission de Lanrivoaré s'est déroulée du 29 Août au 16 Septembre dernier.

Pour une localité rurale, l'époque pouvait paraître à certains, prématurée, mal choisie même. C'était préjuger de Lanrivoaré ; car Lanrivoaré — tout le monde le sait — est une excellente paroisse chrétienne, où l'on ne voudrait pas essayer de tricher quand il s'agit du Bon Dieu et du bien de son âme.

Quand la ravissante harmonie des cloches annonça l'arrivée des Pères Missionnaires Monfortains — les RR. PP. Rozec-Cadour et Trébaol, de la résidence du Froud-Wenn, — les âmes alertées attendaient déjà avec impatience les saints exercices.

Depuis longtemps, on priait le dimanche, et dans chaque foyer, pour le plus grand succès de la Mission.

Elle fut, en effet, efficace, émouvante de piété, de sérieux et d'enthousiasme : un succès complet, tout à l'honneur de Dieu et de son bon peuple de Lanrivoaré.

Les enfants, les premiers conviés, répondent à l'appel et s'approchent des Sacrements au nombre de 120.

La première semaine des grandes personnes attire 126 hommes et 144 femmes. La seconde semaine complète la première avec 145 hommes et 138 femmes.

Les sermons et conférences sont écoutés avec plaisir, les Taolennou ont leur juste succès. Le chant et la piété sont au diapason ; jeunes, vieux, tout le monde fera chaque jour son Chemin de Croix et dira son Rosaire.

« L'ennui, dit-on, naquit un jour de l'uniformité » ; pour maintenir les âmes dans l'ambiance de la Mission et renforcer encore le « grand contact » avec Dieu, chaque dimanche aura sa note joyeuse par les fêtes de la Consécration de la paroisse à la Vierge Reine des Cœurs, de la Réparation et du Rosaire.

La clôture, présidée par M. le Curé-Doyen de Saint-Renan,

devait être triomphale. Le soleil, quelque peu boudeur depuis quelques jours, se mettait de la partie. En quelques heures, des arcs de triomphe de bon goût, une forêt de piliers fleuris et de guirlandes surgissent sur un parcours de plus de 400 mètres.

L'église est trop petite pour contenir cette foule considérablement grossie par des personnes accourues des paroisses limitrophes.

Le retour de la procession nous réservait une cérémonie émouvante jusqu'aux larmes. Devant le Christ, porté par les anciens prisonniers et la main sur l'Evangile, à la demande du Père Président, tous renouvellent leurs promesses baptismales, proclament leur foi, à pleine voix crient leur attachement au Christ-Roi.

M. le Recteur a le dernier mot. Dans une allocution bien sentie, il laisse déborder le trop plein de sa joie. Tour à tour il remercie ses vaillants missionnaires et félicite ses chers paroissiens sur lesquels Dieu et la France peuvent compter plus que jamais. Que Notre-Dame bénisse Lanrivoaré et puisse cette Mission continuer à produire pendant de nombreuses années tous ses fruits pour le bien des âmes et la gloire de Dieu.

TESTIS.

Nominations dans l'Episcopat français. — M. le chanoine Charles de Provençères, supérieur du Petit Séminaire de Moulins, au Reray, est nommé à l'archevêché d'Aix-en-Provence, devenu vacant par la démission de S. Exc. Mgr du Bois de La Villerabel ;

M. le chanoine Victor Perrin, supérieur du Grand Séminaire de Rennes, à l'évêché d'Arras, devenu vacant par la démission de S. Exc. Mgr Dutoit : celui-ci a reçu le titre épiscopal de Letopolis ;

M. le chanoine Robin, supérieur du Sanctuaire de Saint-Martin, à Tours, à l'évêché de Blois, devenu vacant par le décès de S. Exc. Mgr Audollent ;

S. Exc. Mgr Maurice Rousseau, vicaire capitulaire de Blois, à l'évêché de Mende, devenu vacant par la démission de Mgr Auvity : celui-ci a reçu le titre épiscopal de Dionysiana.

Notre-Dame de Boulogne à Paris. — Après un long périple à travers toute la France, Notre-Dame de Boulogne est entrée solennellement à Paris, le samedi 27 Octobre. Au début de l'après-midi, près de la porte de Vincennes, 80.000 personnes l'attendaient. Les bras en croix, à genoux quand c'était possible, tout le monde récitait le Rosaire et répondait aux invocations lancées par le R. P. Ranson, aumônier du Grand Retour.

Quand le cortège fut arrivé de Villiers-sur-Marne, S. Exc. Mgr Roland-Gosselin, évêque de Versailles, dont la Vierge vient de parcourir le diocèse, remit l'image sainte à S. Em. le cardinal Suhard qui laissa parler son cœur pour saluer Notre-Dame. Elle vient à nous, dit-il, les mains pleines de bienfaits ; il faut l'accueillir comme notre Reine, comme notre Mère, comme notre salut.

Et tout aussitôt, Notre-Dame du Grand Retour a commencé la visite de « sa bonne ville » par une église qui lui est dédiée, celle de l'Immaculée-Conception, dans le 12^e arrondissement. Elle demeurera au milieu des Parisiens jusqu'à la fin de Février.

Ligue Féminine d'Action Catholique Française. — Au début d'Octobre, 76 Bureaux départementaux de la Ligue Féminine d'Action Catholique Française étaient réunis à Lourdes avec une délégation importante d'Adhérentes pour accomplir un vœu formulé par le Bureau Central de la L.F.A.C.F. aux jours sombres et pleins d'angoisse de Mai 1944.

Ce vœu était un acte de foi, d'espérance et de charité, un acte de supplication et de confiance envers Dieu pour obtenir la libération du territoire. Ce vœu, avant d'être formulé, avait reçu l'approbation unanime de l'Episcopat français. Il y était mentionné que, dès que la chose serait possible, le Conseil Central irait à Lourdes offrir à la Sainte Vierge le livre d'or des procès-verbaux des départements s'engageant pendant 20 ans à faire dire une messe de supplication et d'actions de grâces et à réciter un chapelet.

Au cours de ce Congrès-Pèlerinage, S. Exc. Mgr Mathieu, M. l'abbé Lacaste et S. Exc. Mgr Choquet exposèrent en traits lumineux et en paroles profondes l'acte de foi, d'espérance et de charité accompli par la Ligue. M. Ph. de Las Cases traita avec sa persuasion coutumière la si actuelle question de l'Ecole, et les arguments qu'il donna frappèrent grandement l'auditoire. S. Exc. Mgr Terrier, Evêque de Bayonne, honorait de sa présence la dernière journée du Congrès.

La Vicomtesse de Curel, Présidente générale de la Ligue, montra aux Ligueuses présentes leur devoir de chrétiennes dans la cité. Avec l'autorité de sa charge elle sut leur faire comprendre, que sans délaisser leur primordial devoir d'épouse et de mère, elles devaient accomplir dans toute son intégrité leur devoir civique.

Avec quelle profonde émotion et quelle joie la L.F.A.C.F. a pris connaissance de l'allocution radiodiffusée du Saint Père « traçant les devoirs des femmes catholiques et leur demandant de voter et de prendre une part active à la vie politique et sociale ». Cette allocution du Saint-Père est donc comme une consécration rétrospective des consignes données à Lourdes par la Présidente générale de la L.F.A.C.F. Une fois de plus la L.F.A.C.F. a prouvé par là combien elle marche dans le sillage de la barque de Pierre. Elle puisera dans cette constatation une nouvelle énergie et un zèle plus ardent pour travailler de plus en plus à la rechristianisation de la France.

Liturgie vivante. — Pendant les vacances, à Saint-Flour, sous la présidence de huit évêques, deux archevêques et le cardinal Gerlier, cinq cents curés de France et trois cents militants d'Action catholique ont étudié, dans une atmosphère de piété extraordinaire, à quelles conditions la *Messe paroissiale* du dimanche pourrait redevenir l'assemblée vivante et vivifiante d'une véritable communauté chrétienne. Problème essentiel et, au reste, des plus actuels.

La messe paroissiale est, en effet, pour la majorité des baptisés, le pivot et la source de toute la vie chrétienne. Elle n'est pas une prière liturgique parmi les autres : elle est la prière liturgique même, dont toutes les autres découlent et à laquelle toutes les autres se rapportent.

Et si aujourd'hui les moyens humains s'avèrent impuissants, à eux seuls, à assurer le renouvellement indispensable de la

société, il faut recourir aux moyens surnaturels dont la messe est le principal. Il est donc nécessaire qu'à la base de tous les efforts de rénovation, il y ait l'immolation du Christ à laquelle viennent se joindre, à la Messe, toutes les immolations conscientes et volontaires des chrétiens.

Or, un fait trop fréquent : à la messe on s'ennuie ; on ne voit rien, on n'entend rien, on ne dit rien, on ne fait rien, on ne comprend rien. Si ce nihilisme total n'est pas, heureusement, partout réalisé, il faut avouer pourtant que partout il y a quelque chose à faire pour rendre plus compréhensible et mieux adapté le cadre même dans lequel se déroule la Sainte Messe. Il n'y a pas lieu d'en modifier les rites sacrés, qui dépendent uniquement de l'autorité suprême de l'Eglise. Mais il convient d'en mieux faire profiter l'assemblée des fidèles au jour du Seigneur, et d'y amener plus nombreux ceux qui en ont perdu le sens.

Voici quelques-uns des points sur lesquels les avis s'accordèrent :

— Il faut que les gens *voient et entendent* le prêtre, même aux messes basses. S'ils ont un livre — et il est à souhaiter que tous en soient munis — peu importe au fond que le prêtre parle en latin ou en français. Et le latin, pour bien des raisons, s'impose. Qu'un « lecteur » traduise en langue vulgaire ou explique ce qui ne serait pas compris.

— Il faut que le peuple puisse *prendre part* au dialogue avec le prêtre, que par conséquent toute la nef réponde au chant.

— Il faut que le peuple *agisse* à la messe, que par quelques-uns de ses éléments, tout au moins, il prenne part à telle procession d'entrée, d'offertoire ou de communion ; qu'il sache clairement quelle attitude adopter aux différents moments du Sacrifice : là encore, le « lecteur », fourni par le curé, peut le lui indiquer.

— Il faut surtout que le peuple *comprenne* ce qui se passe à l'autel, et pour cela qu'on le lui explique, en y revenant plusieurs fois, sans crainte de l'ennuyer, car les explications qui se rapportent à ce que les gens ont sous les yeux les intéressent toujours.

D'autres suggestions furent faites au cours des débats : que les prônes soient moins longs parfois, qu'y soient évités les allusions et les développements déplacés ; que les enfants soient formés aux principaux chants de la messe ; que des enfants de chœur bien stylés évoluent correctement ; que les quêtes soient présentées comme une participation à l'Offertoire, etc..., toutes espèces de procédés — et il y en eut d'autres indiqués — qui tendent à maintenir ou à renouveler l'intérêt des assistants.

S. Em. le cardinal Gerlier vint apporter aux travaux du Congrès le couronnement d'une parole sage et entraînante. Mettant en garde contre les initiatives incontrôlées, l'Archevêque de Lyon montra tout ce qu'il y avait de prometteur et de réconfortant dans le mouvement liturgique et pastoral.

Incontestablement il existe un renouveau : les âmes veulent vivre plus pleinement de la prière de l'Eglise, rendre à l'assemblée cultuelle sa splendeur et sa puissance. Puissent les enseignements du premier Congrès national être retenus, et la Bénédiction apostolique reçue faire germer en fruits abondants les résolutions prises par les congressistes de Saint-Flour !

Mourir sans le savoir. — Trop de gens, demi-chrétiens, cèdent à un apitoiement aveugle : ils croiraient d'une cruauté suprême de mettre un mourant qu'ils aiment, en face de la grave réalité. Ce serait, pensent-ils, le bouleverser, le désespérer en empoisonnant ses dernières heures. Sous le coup d'une pitié mal comprise, on voudrait anesthésier le dernier passage et faire glisser les êtres aimés, sans qu'ils s'en doutent, dans l'au-delà. On ne songe pas qu'en visant à épargner aux siens une angoisse, on peut compromettre leur bonheur définitif, si leur salut éternel n'est pas réglé et si demeure, pour eux, pendant la grande affaire. On ne songe pas à ce qu'à de tragique ce fait de pousser, inconscient, dans son éternité, quelqu'un qu'on aime, sans savoir si l'on n'accomplit pas là un geste d'irréparable condamnation. Et l'on ne tressaille pas à cette responsabilité formidable de jeter peut-être une âme à sa perte.

Puis l'on oublie qu'avertir, avec les précautions qu'il sied, n'est pas forcément torturer. Dans l'immense majorité des cas, est-il donc si difficile de faire entendre à un malade quelque chose comme ceci : « Mon ami, vous pouvez vous en tirer » — ce qui lui laisse le ressort nécessaire pour guérir, s'il peut encore guérir ? — « mais vous pouvez y rester » — ce qui est suffisant pour que soient prises les précautions à prendre ?

Se taire, en outre, n'est-ce pas nécessairement laisser ignorer au malade la douceur chrétienne de mourir ? Car un trépas conscient et accepté convient mieux à la dignité humaine qu'un naufrage dans le noir ; il est meilleur de *passer* « de fait et de consentement », comme disait Jacques Rivière. Et, quand on a aimé le Christ, — en tout cas quand on a, le mieux qu'on a pu, effacé un passé ingrat, — il est doux de se rendre, pour ainsi dire, à la rencontre du Maître et de s'offrir, à son approche, d'un geste consenti.

Ainsi, au lieu de subir sans pensée ce qui lui arrive, l'homme meurt en le sachant et en le voulant. Sa conscience purifiée, son âme mise en ordre pour l'examen suprême, forte d'une ultime Hostie, il peut faire réellement « le sacrifice de sa vie », ajoutant un dernier et précieux mérite à son avoir définitif. Toutes assurances prises pour son avenir éternel, il s'endort dans une mort sereine, consolée, et que Dieu fera peut-être rayonnante.

BIBLIOGRAPHIE

Les Editions DU CERF publient :

Des Revues : La vie intellectuelle. Revue mensuelle. Un an : 300 fr. — La vie spirituelle. Revue mensuelle. Un an : 150 fr.

Des Livres : de théologie, spiritualité, écriture sainte, ecclésiologie, philosophie, pédagogie, etc... Demandez le catalogue complet.

Les travaux du Centre de Pastorale Liturgique : Sa revue : La Maison Dieu, quatre cahiers par an : 200 fr. — Ses collections : Lex. Orandi. La Clarté Dieu. Les Monastères de France.

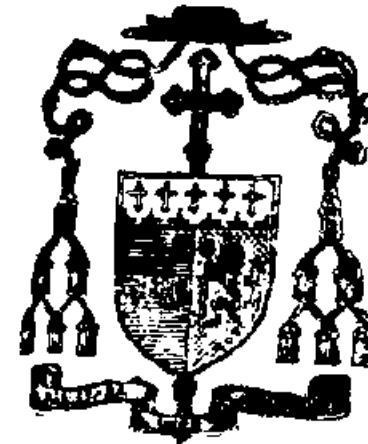
Et la Grande Revue illustrée de spiritualité populaire rédigée sous la direction des Pères Dominicains des Editions du Cerf : *Fêtes et Saisons*, en héliogravure grand format, 24 à 32 pages, dont treize albums ont paru sans périodicité de 1941 à 1945, et qui reparaitra comme revue mensuelle à partir d'Octobre 1945.

Collection *Les Monastères de France*.

Vient de paraître : *Saint-Benoît-sur-Loire*, un volume in-4°, 28x32 cm. de 64 pages en héliogravure sur beau papier alfa. Introduction de M. Thibout, conservateur du Musée des Monuments français, et de Dom Leclercq, o. s. b. Photos de Jean Roubier. Tirage limité à 1.450 exemplaires numérotés. 450 francs.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 80 francs — Le numéro, 2 fr

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Novembre-Décembre).

25. Dernier dim. après la Pentecôte.	29. S. Houardon, Ev. et C.
26. S. Silvestre, Ab.	30. S. André, Apôtre.
27. De la Férie.	1. S. Tugdual, Ev. et C.
28. De la Férie.	2. 1 ^{er} dimanche de l'Avent.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Frégant	1-2	Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec ..	6-7
Rédéné	3-5	Tréogat	8-9

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : Caisse diocésaine des écoles ; Grande Neuvaine de l'Immaculée-Conception ; Recherche de témoins pour le procès informatif du R. P. Giraud ; Conférences pédagogiques ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique

du diocèse : Offices paroissiaux ; Apostolat de la Prière ; Intention recommandée ; Décès. — Distinction ; Dans l'Episcopat ; Chronique du Grand Retour ; Le Congrès de la Jeunesse pour la liberté d'enseignement, etc...

III. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Caisse diocésaine des écoles. — Accusés de réceptions. — A la date du 20 Novembre, nous avons reçu les offrandes des paroisses suivantes : Saint-Thégonnec, Saint-Urbain, Bohars, Lesneven, Plounéour-Trez, Saint-Pabu, Gouesnou, Ploudiry, Guimiliau, Porspoder, Locmaria-Quimper, Combrit, Clohars-Carnoët, Bodilis (2 versements), Poullaouën, Saint-Divy, Sizun, Plouigneau, Plouguin, Saint-Frégant, Landunvez, Landivisiau, Saint-Cadou, Lannilis, Saint-Eutrope, Plougouven, Le Faou, Le Folgoët.

— Nous rappelons qu'il nous est nécessaire de recevoir avant le 15 Décembre le tiers de la contribution annuelle fixée à cha-

NOTRE SACERDOCE, par l'abbé Georges LEMAITRE. 1 vol. in-8°, pp. 260. Desclée de Brouwer et Cie, 76 bis-78, rue des Saints-Pères, Paris VII^e. — « Nous souhaitons, déclare S. Exc. Mgr Guerry, dans la préface dont il a honoré cet ouvrage, que ce livre trouve auprès du clergé l'accueil qu'il mérite. Propre à inculquer une meilleure connaissance, une plus haute estime, un plus grand amour de la vocation sacerdotale, il fera un bien profond à ceux qui s'en nourriront. »

« L'ouvrage, explique le préfacier, se recommande à l'attention des prêtres et des futurs prêtres à un triple point de vue : 1° Par « le choix judicieux des questions traitées en vue de ce but précis : aider à mieux connaître et à mieux vivre son sacerdoce... » 2° Par « la manière dont ces problèmes sont traités. Clarté, précision, sérieux, profondeur, sens des nuances, tout révèle une longue familiarité avec un sujet aimé. Une lecture attentive donne souvent l'impression d'une riche synthèse... Parfois même, le travail de réflexion a abouti à une mise au point qui projette une lumière nouvelle sur telle ou telle question... » 3° Enfin par « l'esprit dans lequel les problèmes sont traités : esprit de pleine docilité à la pensée de l'Eglise, puisée aux sources les plus authentiques : Ecriture, Tradition, Pontifical, Encycliques sur le sacerdoce... A travers toutes ces pages, on sent passer un grand amour de l'Eglise et le désir ardent d'aviver dans les âmes sacerdotales le sens de leur appartenance à l'Eglise. Pas un instant on ne perd de vue ce principe capital, qui commande le travail de sanctification : homme de Dieu, le prêtre est aussi celui de l'Eglise et des âmes ». L'auteur qui appartient au diocèse de Lille est détaché à Paris où il est Secrétaire général de la Société du Cœur de Jésus. Il est particulièrement qualifié pour traiter un tel sujet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Avis au public. — Les Voyageurs sont avisés qu'à partir du lundi 12-11-45 :

1° Le train de marchandises-voyageurs omnibus quittant Quimper à 17 h. pour arriver à Brest à 20 h. 37 sera avancé de 23 minutes sur tout son parcours de Quimper à Landerneau et de 9 minutes sur le parcours de Landerneau à Brest.

Il circulera donc comme suit :

Quimper, départ, 16 h. 37 ; Landerneau, arr., 19 h. 13, départ, 19 h. 42 ; Brest, arr., 20 h. 20.

2° Le train de voyageurs omnibus quittant Brest à 19 h. pour arriver à Morlaix à 20 h. 42, sera avancé de 20 minutes sur tout le parcours.

Il circulera comme suit :

Brest, départ, 18 h. 40 ; Landerneau, arr., 19 h. 16, dép., 19 h. 26 ; Morlaix, arr., 20 h. 22.

Quimper — Maisons de confiance

CHAUFFAGE-MÉNAGE

Quincaillerie - Primagaz

Jean LECERF

Place Terre-au-Duc Tél. 4-24

OPTIQUE MÉDICALE

Louis ÉMARD

Opticien diplômé

38, Place St-Corentin

ÉLECTRICITÉ - T.S.F.

Éts Joseph ALLAIN

28, rue Kéréon Tél. 2-61
et St-Pol-de-Léon Tél. 2-10

TIMBRES - POSTE pour Collections Vente et Achats

A. RICHEZ

4, Rue Valentin

AUX TRAVAILLEURS

LE ROUX-FORLAY

— QUIMPER —

SPÉCIALITÉ D'IMPERMÉABLES

Chemiserie — Bonneterie — Confection

Imprimerie

Cornouaillaise

QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

que paroisse afin que le Comité diocésain puisse allouer à chaque école, avant la fin du trimestre, la subvention qui lui permettra de payer les traitements des maîtres.

— Les versements sont faits soit directement à l'Inspection diocésaine, 19, rue Pen-ar-Stéir, soit au Compte Courant du Trésorier (M. Le Ster, Inspecteur des Ecoles privées, Quimper, C. C. 528-80, Rennes).

On ne doit pas les adresser au Secrétariat de l'Evêché.

II. Grande Neuvaine de l'Immaculée-Conception.

— Il est à souhaiter que cette année, où nous avons tant à remercier la Très Sainte Vierge pour sa protection si manifeste, la *Neuvaine de l'Immaculée-Conception* se fasse dans toutes les paroisses, tous les établissements religieux, toutes les familles, avec une ferveur qui surpasse encore celle des années précédentes.

L'Œuvre du Chapelet des Enfants, encouragée en cela par le Souverain Pontife, se fait, chaque année, l'apôtre infatigable de cette Neuvaine, appelée à juste titre « La Neuvaine des Miracles ».

Ses principaux moyens de propagande sont :

— Une image coloriée, portant au verso une prière et les pratiques de la Neuvaine (36 frs le 100 ; 320 frs le mille).

— Un film à projections fixes sur l'Immaculée-Conception (80 frs).

— Une notice sur l'Immaculée-Conception, pouvant servir de livret détaillé au film, ou de sujets de prédications (2 frs).

S'adresser aux Secrétariats du « Chapelet des Enfants »,

— zone Nord : Paris, 5, rue de l'Université, C.C.P. Paris 892.05;

— zone Sud : Deybleu, par Chaneins (Ain), C.C.P. Lyon 237.18.

III. Recherche de témoins pour le Procès informatif du R. P. Giraud. — Les personnes qui se rappelleraient avoir connu dans leur enfance le Révérend Père Sylvain-Marie Giraud, Missionnaire de Notre-Dame de La Salette, ou qui en auraient entendu parler avec vénération par des témoins oculaires, sont priées de se faire connaître à Mme la Supérieure des Religieuses de Notre-Dame de La Salette, 61, rue du Commandant-Charcot à Lyon. On alerte spécialement les anciennes pensionnaires des Ursulines Visitandines et des Bons-Pasteurs de l'Est, Sud-Est et Midi de la France.

IV. Conférences pédagogiques. — I. — Nécessité de l'éducation intellectuelle de l'enfant. Droits et devoirs de la Famille, de l'Eglise, de l'Etat.

II. — Intérêt éducatif de la liturgie. Moyens de la faire valoir dans les lectures spirituelles, les cours de catéchisme, les instructions dominicales.

III. — Emploi de la méthode active dans l'interrogation. Pourquoi, comment, quand le professeur doit-il interroger ? Comment faites-vous pour intéresser toute la classe à l'interrogation d'un seul élève ? Que pensez-vous du travail en équipe ?

V. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Carhaix, en remplacement de M. le chanoine

René Bossennec, démissionnaire pour raison de santé, M. Yves Léon, recteur de Henvic ;

Recteur de Henvic, M. Jean-Pierre Bellec, professeur au Collège Saint-Yves de Quimper ;

Aumônier des Pupilles de la Marine, M. Alain Le Corre, professeur au Collège Saint-Yves de Quimper ;

Vicaire à Plougasnou, M. René Ollu, vicaire à Plouider ;

Vicaire à Plouider, M. Emmanuel Bernard, vicaire à Querrien ;

Vicaire à Querrien, M. Goulven Jézéquel, vicaire à Logonna-Daoulas ;

Vicaire à Logonna-Daoulas, M. Paul Kervian, vicaire au Faou ;

M. François Falc'hun, précédemment chapelain à Antony (Seine), est désormais chargé des cours à l'Université de Rennes (Faculté des Lettres) ;

M. René Toulemont, professeur à l'Institution Notre-Dame du Créisker de Saint-Pol-de-Léon, a été nommé professeur d'allemand à l'Université Catholique d'Angers.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dernier dimanche après la Pentecôte (25 Novembre).

Mercredi : à 20 h. 15, prières en union avec la paroisse de Saint-Bernard de la Chapelle, à Paris, à l'occasion du Grand Retour.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dernier dimanche après la Pentecôte (25 Novembre) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 (grand'messe) et 11 h. 30. A 9 heures, messe en musique en l'honneur de sainte Cécile ; quête par les Dames de Saint-Vincent de Paul en faveur de leurs pauvres. Vêpres à 14 heures et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours : à 8 heures, services pour les Trépassés.

Apostolat de la prière. — Intentions de Décembre : Aimer l'Eglise comme N.-S. Jésus-Christ l'a aimée. — Zèle pour l'apostolat des mahométans.

Intention recommandée. — L'Adoration de Saint-Thois, du 12 au 16 Décembre 1945.

Décès. — Les Missions Etrangères de Paris viennent de nous faire part de la mort du Révérend Père Pierre-Marie Le Darré, né en la paroisse Saint-Martin de Brest, le 10 Octobre 1876, ordonné prêtre le 23 Juin 1901, parti pour la Mission de Cochinchine Orientale (aujourd'hui Vicariat apostolique de Quinhon) le 13 Novembre 1901. Dieu l'a rappelé à Lui le 30 Octobre 1945.

Nous recommandons le cher défunt aux suffrages de nos lecteurs.

Distinction. — Sa Sainteté Pie XII qui avait daigné, par un Rescrit du 5 Septembre 1945, nommer recteur de l'Université Catholique d'Angers M. le chanoine Pasquier, vient d'élever à la dignité de Protonotaire apostolique le nouveau recteur.

Dans l'Episcopat. — Son Excellence Mgr Benjamin-Octave Roland-Gosselin a célébré le double jubilé de son sacerdoce et de son épiscopat.

Son Excellence Mgr Thiénaud, évêque de Constantine est décédé le 20 Octobre.

Sa Sainteté Pie XII à l'occasion des noces d'or sacerdotales de Son Excellence Mgr Pierre Rivière, évêque de Monaco, vient d'élever le vénérable jubilaire à la dignité d'assistant au trône pontifical.

Chronique du Grand Retour. — *Premiers contacts avec les paroisses parisiennes.* — Voici commencée à travers Paris la mission itinérante du Grand Retour, sillage lumineux de prière et de pénitence tracé de paroisse en paroisse par la statue de Notre-Dame. Ce ne sont pas à proprement parler des comptes rendus qu'on trouvera ici, mais bien plutôt une chronique essayant de retracer brièvement les aspects particuliers, la physionomie propre que prend le Grand Retour en tels ou tels quartiers de la capitale. Ce qu'on veut noter, ce ne sont point des cérémonies, pour le fond toutes semblables dans chacune des églises, mais bien plutôt les nuances de l'accueil, les réactions originales, à travers les « pays » parisiens, si divers. Eventuellement aussi, les enseignements de cette expérience pastorale unique, précieux à se transmettre d'une paroisse à l'autre.

Premiers contacts avec la foule parisienne... On attend, un peu anxieux, ce que cela va donner. Hommes de peu de foi que nous sommes ! *A priori* on n'y croit pas. Ce cortège pénitentiel, ces gestes tendus de la prière, quand, pour faire violence au ciel, elle veut que le corps s'associe, pieds nus et les bras en croix, à la supplication de l'âme, est-ce encore possible dans notre monde jouisseur ? En province, peut-être... Mais à Paris ? Notre catholicisme aux habitudes terriblement vieilles, engoncé dans sa respectabilité bourgeoise, comment va-t-il s'accommoder de ces démonstrations intempestives ?

La première impression, dans ces arrondissements populeux du sud de Paris (XII^e, XIII^e, XIV^e) parcourus jusqu'ici, est une impression de foi profonde.

Dans la rue, disons-le tout de suite, rapports bienveillants avec la police. La difficulté est bien plutôt d'obtenir ici le respect des consignes, de discipliner l'enthousiasme, de canaliser cette marée humaine : il importe que le voyage de Notre-Dame de Boulogne puisse se poursuivre sans incident. C'est vraiment en tout cas quelque chose d'inattendu dans notre monde mouvementé que l'attitude de la foule. Curiosité sympathique... c'est bien trop peu dire ! Mais ferveur de l'accueil, et bientôt rayonnement de cette masse silencieuse, poursuivant, sans peur, une prière humble et modeste.

Une simple curiosité porterait en elle son danger : le badaud est celui qui s'amuse un moment du spectacle de la rue, mais qui ne veut surtout pas s'engager. Or, il s'agit d'obtenir que les gens s'engagent sur la voie du retour — du « grand retour ». Nous ne promenons pas N.-D. de Boulogne pour le plaisir esthétique de voir cette blanche nacelle flotter sur la houle humaine.

Le nombre des participants, c'est dans les églises qu'il faudrait les compter. Mais qui pourrait s'y essayer ? Toutes les attentes sont dépassées : on n'a pas fini de le redire. Le pro-

blème est ici de dégager les accès des confessionnaux assiégés de toutes parts. Il faudra y pourvoir à mesure que le Grand Retour poursuivra dans Paris sa trouée victorieuse !

On voudrait tout noter. Ces chapelets demandés jusque dans le métro à un missionnaire reconnu parmi la foule. Cette ferveur et cette intensité de la prière au plus profond de la nuit, entre 2 heures et 6 heures du matin : c'est vraiment l'heure de Dieu, l'heure des ascensions personnelles. Ces initiatives qui se greffent ici ou là sur le Grand Retour, selon les opportunités de temps et de lieu. A Saint-Antoine des Quinze-Vingts, une messe bébés. A Notre-Dame de la Gare, une messe pour les mamans et les lundis, jour où les boutiques sont fermées. Au Saint-Esprit, ces volontaires, dépassant très largement le cadre de nos « œuvres », qui sont allés à domicile porter à l'avance, dans 18.000 foyers, la brochure du Grand Retour.

Après quoi, il faudra prévoir, dans les paroisses, des institutions permanentes pour consolider les résultats. Le Grand Retour passe, mais il taille de la besogne à ceux qui restent : situations à régulariser, âmes de bonne volonté qui demandent à être catéchisées.

Avec Notre-Dame, tout le diocèse va être en plein labeur apostolique. Qui donc s'en plaindra ?

(Sem. rel. de Paris.)

Le Congrès de la Jeunesse pour la liberté d'Enseignement.

Au cours de sa cinquième séance, tenue à Londres, le 5 Novembre, le Congrès International de la Jeunesse a adopté un amendement français demandant la liberté de conscience la plus complète et le droit pour les diverses communautés religieuses d'enseigner dans leurs écoles et leurs universités.

La conférence a également adopté plusieurs résolutions, dont une revendiquant pour tous le droit à un travail bien rémunéré et fixant à 44 heures au maximum la durée du travail hebdomadaire pour les jeunes.

Un jugement américain. — Dans son Encyclique sur l'Education chrétienne de la Jeunesse, le Souverain Pontife Pie XI rappelle un jugement qui redevient tout à fait d'actualité par suite des projets de nationalisation de l'Enseignement. Ce jugement a été rendu, le 1^{er} Juin 1925, par la Cour Suprême des Etats-Unis au sujet des écoles de l'Oregon : « *L'Etat n'a nullement le pouvoir général d'établir un type uniforme d'éducation de la jeunesse, en la contraignant à recevoir l'instruction seulement dans les écoles publiques* ». Et il en donne la raison de droit naturel : « *L'enfant n'est pas une simple créature de l'Etat : ceux qui l'élèvent et le dirigent ont le droit et en même temps l'important devoir de le former et de le préparer à l'accomplissement de ses autres obligations.* »

Convient-il de dire : « Vérité au-delà de l'Atlantique, erreur en-deçà ? »

Inhumaine tyrannie. — Voici ce qu'en dit S. Exc. Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, dans une lettre aux fidèles de son diocèse :

Hitler est-il vivant ? Est-il mort ? Je ne sais.

Il y a une chose certaine, c'est que son esprit vit toujours et qu'il opère des ravages en France.

Ravages des mensonges que les journaux et les propagandes nous prodiguent chaque jour.

Ravages dans certains camps de concentration et ravages dans certaines prisons. Ravages de la haine et ravages de la vengeance, triomphe de Hitler.

Vous ne serez pas étonnés, mes Frères, si l'Archevêque qui a combattu de toutes ses forces le nazisme le combat encore dans ses manifestations inhumaines. Des hommes meurent de faim, des hommes sont frappés, piétinés.

Dachau existe toujours. Il n'est plus en Allemagne.

J'aime passionnément la France. Malgré tout je suis fier de mon Pays. Je ne veux pas qu'on l'avilisse.

Mes Frères, ne vous laissez pas tromper. L'esprit de vengeance, l'esprit de haine, ce n'est ni humain, ni chrétien.

Je vous demande de ne pas vous laisser mener par cet esprit de haine et de vengeance. Ne soyez pas des hitlériens au petit pied. Méfiez-vous : les mots changent, la chose demeure.

C'est mon devoir de vous dire cela. Seule la Vérité vous libérera. Seul l'amour fera triompher la Justice, une justice humaine, non une justice d'ambiance.

Une fois de plus, les assassins de Dieu sont les assassins de l'homme.

Pour qui ne croit pas en Dieu, la personne ne compte pas. On l'a vu ; on le voit encore.

Un nouveau Fatima dans le Nord de l'Italie. — *On nous demande de temps en temps des renseignements sur certains faits surnaturels, analogues à ceux de Fatima, qui se seraient passés dans l'Italie du Nord et qui, jusqu'ici, ne sont connus en France que comme des bruits vagues et incertains.*

Voici un résumé de ces événements d'après le journal l'Italia de Milan, reproduit dans la revue Le Rosaire, de Fribourg (Suisse), et cité par « La Croix ».

Le 13 Mai 1944 (remarquez la coïncidence de la date avec celle de la première apparition à Fatima), trois fillettes du hameau de Ghiaie de Bonate, près de Ponte-San-Pietro (diocèse de Bergame), cueillaient des fleurs dans un pré pour l'autel de la Vierge. Tout-à-coup, l'une d'elle, la petite Adélaïde Roncalli (7 ans), entra en extase. Lorsqu'elle revint à elle, elle déclara avoir vu une belle dame se disant la Madone et lui demandant de revenir là neuf soirs de suite.

Les fillettes revinrent et la vision se renouvela pour Adélaïde le dimanche 14 et les 15, 16, 17, 18.

La rumeur se répandit rapidement ; le 19, il y avait un millier d'assistants. La petite déclara avoir vu la Vierge, saint Joseph et l'Enfant Jésus. Notre-Dame aurait dit : « Il faut que tous prient, afin que bientôt cessent les peines et les douleurs ».

Le 20 Mai, 7.000 assistants ; le lendemain, foule énorme : on parle de 200.000 personnes. C'était dimanche : le bruit courut de guérisons remarquables.

Cependant l'évêque de Bergame, Mgr Bernareggi, avait chargé l'abbé Luigi Cortesti, professeur, avec un groupe de prêtres et de médecins, de suivre de près les événements. Il avait fait placer la petite Roncalli, d'une famille de sept enfants, chez les Ursulines

de Bergame. Elle revenait en voiture pour les rendez-vous de la vision.

Le dimanche 28 Mai, il y avait sur les lieux 300.000 personnes, dont 2.000 malades. La Madone revint les 29, 30 et 31. Ce dernier jour, plus de 200 personnes se déclarèrent guéries par l'Apparition : la Commission de médecins et de prêtres en retint 70 environ, dont un aveugle de guerre, Onorino Arnoldi, de Vestreno-Derno, qui recouvra subitement la vue.

La voyante avait annoncé que la Vierge reviendrait le 13 Juin. Ce jour-là, la plaine des apparitions était remplie de monde. Parmi la foule, il y avait des évêques, des prélats et un grand nombre de prêtres. L'apparition eut lieu un peu avant le coucher du soleil : elle dura plus d'une heure. On parle d'une quarantaine de guérisons ce jour-là, car les malades accouraient tous en foule.

Le 13 Juillet, il n'y eut pas de vision. La petite voyante ne vint pas. Pour la soustraire à l'importunité accablante des foules, Mgr Bernareggi l'avait envoyée de Bergame à Gandino, puis dans une nouvelle retraite inconnue du public. Il vint tout de même beaucoup de monde. Six guérisons furent enregistrées.

L'enquête officielle n'étant pas encore terminée, Mgr l'Evêque de Bergame n'a pu encore prononcer le jugement de l'Eglise ; mais, d'ores et déjà, on peut prévoir une décision favorable. Il apparaît, en effet, de plus en plus, que les événements de Bonate sont absolument authentiques et indéniables, qu'ils dépassent les lois naturelles, soit en eux-mêmes soit dans les guérisons nombreuses et remarquables, qu'ils ont déterminé un vaste et profond mouvement religieux, aux allures tout à fait orthodoxes, de prière, de pénitence et de retour sincère à Dieu. L'Esprit du Mal ne saurait être l'auteur de tout cela.

En prévision de l'avenir, Mgr Bernareggi a déjà fait acheter la vaste plaine des apparitions et a accordé l'autorisation d'y élever une chapelle provisoire.

En attendant le rapport authentique des enquêteurs officiels, on peut déjà dire que le « message » de Bonate rappelle et confirme celui de Fatima. Il se ramène aux quatre idées suivantes : la prière, la pénitence, la dignité chrétienne de la famille, l'horreur du péché, particulièrement de la stérilité volontaire et du blasphème.

Ces événements ont apporté un immense réconfort au peuple italien si éprouvé ! Mais, comme celui de Fatima, le message de Marie transmis par la petite Adélaïde paraît s'adresser au monde entier en vue de la mobilisation générale de la prière et de la pénitence en faveur de l'univers ensanglanté.

BIBLIOGRAPHIE

Paraîtra bientôt : *Manuel Scolaire d'Histoire de Bretagne*, par le R. P. H. GUIRIEC. 150 pages, texte, leçon, questionnaire : 40 fr. Pour les demandes d'au moins 10 exemplaires : 30 fr. Port en plus. — Adresser dès maintenant les commandes à l'auteur, Abbaye de Langonnet (Morbihan).

PRÊT-REVUE DE L'ABBAYE, Saint-Paul de Wisques, par Wizernes (Pas-d.-C.)
Le Prêt-Revue de l'Abbaye reprend son service. Il a pour but de mettre à la disposition de ses associés les meilleures revues d'étude et d'informa-

tion à des conditions permettant de réaliser une économie de 65 à 90 %, c'est-à-dire de tripler, voire décupler, le nombre de périodiques que leur procurerait, à dépense égale, l'abonnement direct.
Pour tous renseignements, s'adresser à Prêt-Revue de l'Abbaye, Saint-Paul de Wisques, par Wizernes (Pas-de-Calais).

Deux rééditions attendues...

S. Em. le Cardinal VERDIER :

« A mes Prêtres, Souvenirs de mes Retraites Pastorales ». 80 francs.

« Petit Manuel des Questions Contemporaines » (la question familiale, la question sociale, la question civique). 25 francs.

A l'Union des Œuvres Catholiques de France, 31, rue de Fleurus, Paris (VI^e). C. C. 414-72.

« Les Prières du Chrétien ». Cette plaquette, illustrée d'une émouvante Tête de Christ, a été composée pour les camps, les hôpitaux, les prisons.

Elle contient les principales Prières du Chrétien, une méthode pour la confession, des actes pour la communion, un Chemin de Croix, etc...

C'est la plaquette adaptée que le prêtre remettra au malade qu'il visite, à la famille avec laquelle il prend contact, au prisonnier qu'il réconforte. Elle continuera le bien accompli par le passage du prêtre. Il y a tant de gens qui ne savent plus leurs prières !

En vente à la librairie Bonal, 10, rue Jacques-Serraire, Nice. Prix : 3 fr.

Jeunes Militants d'Action Catholique ou d'Action Temporelle,

Si pour mieux agir, vous voulez bien connaître votre temps,

Si pour agir chrétien, vous voulez bien connaître la doctrine de l'Eglise, utilisez :

Le Programme Annuel des Cercles d'Etudes pour 1945-46.

I. — Vie intérieure et Action Temporelle (4 plans de conférences).

II. — L'Eglise devant les problèmes sociaux d'aujourd'hui.

I) L'Eglise et la question sociale.

II) Communistes et chrétiens devant la nation.

III) Le Capitalisme et les Chrétiens.

IV) Le Chrétien devant la lutte contre les trusts et les nationalisations.

V) L'Organisation professionnelle et la pensée chrétienne.

III. — Le problème de l'Enseignement Libre (4 plans de conférences).

IV. — Actualités.

La femme dans la vie civique.

Les comités d'entreprises.

Les Associations familiales et l'Ordonnance du 4 Mars 1945, Eugène Duthoit.

En vente à la Chronique Sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon (2^e).

C. P/ Lyon 65-78. Prix : 30 francs, franco, 32 francs.

Bleunou Sant Fransez (FIORETTI). — En vente à : « Ar Vuhez Kristen », Couvent des Capucins, Roscoff (Finistère). C. C. 209-81 Nantes. — Prix : 65 francs, franco : 70 francs.

Quimper — Maisons de confiance

Chauffage Central

INSTALLATIONS SANITAIRES

Armand BERNARD

Ingénieur - Constructeur A. et M.

3, Boulevard de Kerguelen - Tél. 27

MAROQUINERIE

Articles de voyage - Encadrements

André HUITRIC

9, Boulevard de Kerguelen - QUIMPER

ÉLECTRICITÉ

O. CHABEAUX

14, rue du Chapeau-Rouge - Tél. 3.64

TISSUS - Haute Nouveauté

Mesdemoiselles LAVANANT

6, Rue Saint-François - Tél. 9.60

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 80 francs — Le numéro, 2 fr

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Décembre).

2. 1^{er} dimanche de l'Avent.

3. S. François-Xavier, C.

4. S. Pierre Chrysologue, Ev. et C.

5. De la Férie.

6. S. Nicolas, Ev. et C.

7. S. Ambroise, Ev. et D.

8. Immaculée-Conception de la B. V. Marie.

9. 2^e dimanche de l'Avent.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Frégant	1-2	Tréogat	8-9
Rédéné	2-5	Primelin	10-12
Loc-Eguiner-Saint-Thégonnee ..	6-7		

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Décret « Sacrosanctum » ; Quêtes ; Enseignement libre ; Tournée de Conférences ; Caisse diocésaine des écoles libres ; Aumônerie militaire catholique des P. G. de l'Axe ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chro-

nique du diocèse : Offices paroissiaux ; Le sens de l'Avent ; Intentions recommandées ; Avis de services ; Œuvre pontificale de la Sainte-Enfance ; Nécrologie : L'abbé François Madec, recteur de Locquéholé ; Kerfeunteun ; Fête de la Présentation au Grand Séminaire.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Décret « Sacrosanctum ». — Nous attirons l'attention de MM. les Curés-Doyens sur l'observation de l'Ordonnance de Monseigneur l'Evêque (Sem. Rel. du vendredi 24 Décembre 1943) relative à l'application du Décret « Sacrosanctum ».

Cette ordonnance prescrit (p. 388, n° 10) la visite de Contrôle des Registres dans les paroisses de leur doyenné.

Le Contrôle portera : a) Sur la Rédaction ponctuelle des actes de baptême et de mariage ; b) sur la tenue correcte et la conservation soigneuse des registres ; c) sur le fait qu'aucun mariage n'a été célébré sans l'enquête préalable et sans le « Nihil obstat » quand celui-ci est exigé ; d) sur la ponctualité

des inscriptions et des notifications ; e) sur la régularité des délégations données pour la célébration des mariages.

Chaque acte de baptême devra être parcouru par M. le Curé-Doyen qui posera sa signature au bas de chaque page du Registre des Baptêmes.

Chaque acte de mariage sera soigneusement contrôlé par M. le Curé-Doyen qui ne mettra sa signature en marge de cet acte qu'après avoir constaté :

1° Que les inscriptions voulues ont été faites sur les Registres paroissiaux du Baptême des jeunes époux lorsque l'un d'eux ou les deux ont été baptisés dans la paroisse ;

2° Que la notification du mariage, avec date de l'envoi, a été inscrite sur l'acte du mariage lorsque l'un des jeunes époux ou les deux ont été baptisés dans une autre paroisse (1) ;

3° Que le dossier du mariage contient réellement les pièces exigées pour ce mariage.

Les Registres paroissiaux ne seront adressés, au début de chaque année, au Secrétariat de l'Evêché qu'après que toutes ces formalités auront été remplies.

La Sacrée Congrégation prévoit des conséquences pénales pour les négligences éventuelles dans l'accomplissement des prescriptions du Décret « Sacrosanctum ».

(1) Sur chaque acte de mariage exigeant une notification, on indiquera expressément :

Notifié à le

II. Quêtes. — Nous rappelons qu'en dehors des quêtes ordonnées par Monseigneur l'Evêque, aucune quête, même pour les églises ou immeubles sinistrés, ne doit être faite dans une paroisse du diocèse sans une autorisation spéciale de l'Ordinaire.

III. Enseignement libre : Tournée de Conférences. — Du 14 au 19 Décembre, M. David, délégué national des A.P.E.L., fera, dans le diocèse, une série de conférences en vue de la formation de cette association dans le plus grand nombre possible de paroisses.

La liberté de l'enseignement libre est gravement menacée et, des mois qui vont suivre, dépend son avenir en France, car un débat sans doute décisif s'engagera devant l'Assemblée Constituante. Nous avons le devoir de parer au danger. Le seul moyen est de grouper les familles et d'éclairer les catholiques. Orateur de marque, M. David s'y emploiera avec le dévouement et le talent que nous lui savons.

Voici son itinéraire :

Vendredi 14 Décembre : Quimperlé, à 14 heures ; Quimper, à 20 h. 30.

Samedi 15 : Carhaix, à 10 h. 30 ; Rosporden, à 15 h. 30 ; Concarneau, à 20 h. 30.

Dimanche 16 : Pont-l'Abbé, à 10 heures ; Pont-Croix, à 15 h. 30 ; Douarnenez, à 20 h. 30.

Lundi 17 : Châteaulin, à 10 h. 30 ; Lesneven, à 15 h. 30 ; Landerneau, à 20 h. 30.

Mardi 18 : Brest, Lambézellec, Brest.

Mercredi 19 : Landivisiau, à 10 h. 30 ; Morlaix, à 15 heures.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de convoquer le plus de monde possible au centre le plus proche de leur paroisse.

IV. Caisse diocésaine des écoles libres. — Accusés de réception. — Du 20 au 27 Novembre, nous avons reçu les versements de Tréméoc, Lampaul-Ploudalmézeau, Trébabu, Carantec, Plabennec, Pouldreuzic, Plouguerneau, Kerfeunteun, Melgven, Ile de Sein, Brasparts, Plouguer, Saint-Renan, Laz, Trégourez, Sizun, Landudec, Plouhinec, Guerlesquin, Bannalec. (Compte courant du Trésorier : M. Le Ster, inspecteur des Ecoles privées, 528.80 Rennes.)

V. Aumônerie militaire Catholique : Direction de l'Aumônerie des P. G. de l'Axe, 120, rue du Cherche-Midi, Paris. — Son Excellence Monseigneur l'Evêque a reçu la lettre suivante :

« EXCELLENCE,

« Dans chaque Région militaire, le Ministère de la Guerre, sur l'intervention de l'Aumônerie Générale, a bien voulu nommer un aumônier militaire auxiliaire pour s'occuper exclusivement des prisonniers de guerre de l'Axe.

« Pour votre Région, cet aumônier, adjoint à M. l'Aumônier Régional est :

« M. l'Aumônier Diem, par M. l'Aumônier de Combours, 147, rue de Brest, Rennes (I.-et-V.).

« Je me permets de recommander son ministère important et délicat à votre haute et bienveillante protection.

« De son côté, il sera à l'entière disposition de Votre Excellence et de ses prêtres dans toutes les questions touchant les prisonniers de guerre de l'Axe et particulièrement pour toutes celles qui sont locales et qui exigent une démarche personnelle.

« Daigne Votre Excellence bénir notre travail et agréer l'assurance de mon très respectueux dévouement.

« G. LE MEUR, Aumônier des P. G. de l'Axe. »

VI. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Pont-l'Abbé, en remplacement de M. le chanoine Jean Kerjean, démissionnaire pour raison de santé, M. Pierre Le Quéau, recteur de Plouézoc'h ;

Recteur de Plouézoc'h, M. Paul Corre, économe de l'Institution N.-D. du Créisker, à Saint-Pol-de-Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} dimanche de l'Avent (2 Décembre).

Mardi 4 : à 7 h. 30, messe des Ligeuses, à la Chapelle ; à 14 h. 30, réunion des Dizainières à la Sacristie. A 20 h. 30, à la Phalange, conférence sur Dachau, par le R. P. Fily, piepuisien, ancien déporté.

Mercredi 5 : Confession des filles du Catéchisme.

Jeudi 6 : Confession en vue du 1^{er} vendredi du mois.

Vendredi 7, 1^{er} vendredi : à 8 h., messe en l'honneur du Sacré-Cœur et communion réparatrice au grand chœur. De 8 h. 30 à 18 h., exposition du T. Saint-Sacrement. A 18 h., bénédiction.

Samedi 8 : Fête de l'Immaculée-Conception : messes à 7, 8, 9 et 10 h. (grand'messe). A 14 h. 30, vêpres, salut.

A l'occasion du passage de N.-D. de Boulogne, le 9 Décembre, à Saint-Bernard de la Chapelle (18^e arrond.), il y aura à la cathédrale : les 5, 6, 7 Décembre, à 20 h. 15, Triduum prêché par le R. P. Fily. — Le 8 Décembre, à 20 h. 15, Veillée du Grand Retour. Sermon sur l'Immaculée, par M. l'abbé Julien, aumônier du lycée de garçons. — Le 9 Décembre, à 8 h., messe de communion ; à 20 h. 15, Supplique du Grand Retour. Renouvellement de la consécration au Cœur Immaculé de Marie. Bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} dimanche de l'Avent (2 Décembre) : messes à 6 h. 30, 7, 8 (messe mensuelle des jeunes filles), 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, procession du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : à 10 h., service anniversaire de Mme Mazo, 26, rue René-Madec.

Mercredi : confessions des enfants des écoles chrétiennes.

Jeu et vendredi : confessions à partir de 14 heures.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : messe à 7 h., à l'autel du Sacré-Cœur ; après la messe de 7 h. 30, bénédiction. Le Saint-Sacrement est exposé de 9 h. à 17 h. ; à 17 h., bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs : à 20 h. 15, neuvaine à l'Immaculée-Conception et bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi, fête de l'Immaculée-Conception : à 8 h. 30, messe chantée ; à 20 h. 15, complies, sermon par M. l'abbé Guiriec, professeur au Séminaire, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le sens de l'Avent. — *Venez, divin Messie !* — Saint Paul, sur la fin de sa carrière apostolique, songeait avec bonheur à la couronne que le Seigneur donnera à tous ceux qui auront désiré avec amour « son avènement » (II Tim. IV, 8). C'est à entretenir en nous ce désir que l'Eglise nous invite pendant le temps liturgique de l'Avent.

« Réveillez votre puissance, Seigneur, et venez... » *Veni, venez*, ce mot de la première oraison de l'Avent caractérise notre prière au cours des jours qui suivront : elle est un appel au retour du Christ et à la préparation de son triomphe.

Le premier avènement du Christ s'est opéré lorsque notre Médiateur, prenant notre cause en main devant son Père, s'est fait homme pour racheter l'humanité coupable, la recréer dans un état de justice et de sainteté, la réconcilier avec Dieu. L'Eglise va donc nous rappeler l'histoire des avances divines et des efforts humains qui devaient aboutir à l'Incarnation, depuis les Patriarches jusqu'à l'humble Vierge Marie, en passant par Moïse, David, les Prophètes et Jean-Baptiste. Elle met sur nos lèvres les promesses répétées de Dieu à son peuple et les supplications par lesquelles les justes de l'ancienne Loi hâtèrent la venue du Fils de Dieu sur la terre. La fidèle espérance des enfants d'Israël doit soutenir la nôtre, comme l'ardeur de leurs désirs doit inspirer les nôtres à l'égard du second avènement du Christ, qui doit venir juger les vivants et les morts.

En effet, ce n'est pas en Sauveur qu'il reviendra, mais en Juge, « il défendra non plus la cause des hommes, mais celle de Dieu », il séparera les bons des méchants pour donner aux uns et aux autres la rétribution qu'ils auront méritée. L'Evangile du premier dimanche nous place devant cette perspective, effrayante pour les pécheurs — jour de colère, de larmes et d'épouvante — mais pour les justes aussi douce que les premiers beaux jours annonciateurs de l'été.

Or, ce second avènement qui se produira à la fin du monde, les chrétiens ont à s'y préparer et à le préparer au cours des siècles. Cette double préparation doit nous occuper pendant le temps de l'Avent. L'une consiste à réaliser le règne de Dieu en

nous, sur tout notre être, dans toute notre vie : à cet effet la liturgie de l'Avent cherche à renouveler notre volonté de correspondre plus parfaitement à l'action de la grâce, à l'« avènement » du Christ dans notre âme. Mais le chrétien n'a pas épuisé sa tâche en assurant son salut personnel : chargés par Notre-Seigneur de conquérir toutes les nations à l'Evangile, nous devons encore étendre le règne de Dieu autour de nous. On n'entrerait pas pleinement dans l'esprit de l'Avent si l'on ne se replaçait pas en face du grand devoir de l'apostolat.

Au jour des assises qui clôtureront l'histoire des hommes, Jésus, revenu dans sa puissance et dans sa majesté, glorifiera en sa personne toute l'humanité rachetée dont il est Premier-né et le Chef, tout son « Corps », tous les fidèles de son Eglise. Les chrétiens doivent préparer le triomphe commun de Jésus et des hommes sauvés par Lui. En vue de ce triomphe, nous devons faire progresser le règne de Dieu dans le monde, établir sa justice parmi les hommes et instaurer au milieu d'eux la paix du Christ. Le salut du monde doit être l'objet de nos vœux, de nos efforts, de nos sacrifices, si nous voulons, comme nous en avons l'obligation, coopérer à l'« avènement du Christ sur la terre ». Cette mission conquérante s'inscrit nécessairement dans le « Venez, Seigneur Jésus » des prières de l'Avent.

Adveniat regnum tuum ! Que votre règne arrive en moi et, par moi, sur tous ceux qui, comme moi, sont les fils du Père qui est dans les cieux !

(Mgr CHEVROT.)

Intentions recommandées. — Une Retraite paroissiale, du 16 au 25 Décembre, à l'Île-de-Sein.

— L'Adoration de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, qui aura lieu du 2 au 9 Décembre 1945.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Lozac'h, ancien recteur de Kergloff, aura lieu à Sainte-Sève, le mardi 4 Décembre, à 11 heures, et à Kergloff, le mardi 11 Décembre, à 11 heures.

Œuvre pontificale de la Sainte-Enfance. — L'Œuvre pontificale de la Sainte-Enfance nous fait connaître, en nous priant d'en donner avis à ses bienfaiteurs, les nouveaux tarifs adoptés par elle pour ses diverses souscriptions :

Baptême d'enfant païen	10 f'
Rachat d'enfant païen	35 f'
Inscription à la Légion Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus	60 f'
Membre Perpétuel de la Sainte-Enfance	300 f'

Nécrologie. — L'Abbé François MADEC, Recteur de Loc-quénolé. — Le 1^{er} Novembre, au matin de la fête de la Toussaint, M. Madec avait célébré une première messe avec l'intention de célébrer un peu plus tard la grand'messe ; mais il se sentait très fatigué et il fallut l'aider à retourner au presbytère, situé assez loin de l'église ; on lui donna les soins nécessaires et, se trouvant mieux, il demanda qu'on le laisse se reposer, mais, quand on revint le voir, un peu plus tard, il avait déjà paisiblement rendu son âme à Dieu. Ainsi a disparu de la scène de ce monde, aussi discrètement qu'il y avait vécu, un

prêtre affable, modeste, toujours disposé à s'effacer devant les autres et à se mettre en quatre pour rendre service à tous et particulièrement à ses paroissiens. Aussi ceux-ci furent unanimes à lui témoigner leur reconnaissance et leurs regrets. Municipalité en tête, toutes les familles de la paroisse étaient représentées à ses obsèques qui eurent lieu le 3 Novembre. A Locquénolé, 25 prêtres assistaient à la cérémonie funèbre, qui fut présidée par M. le chanoine Boulic, archiprêtre de Morlaix; M. le chanoine Colin, doyen de Taulé, chanta la messe, et M. le chanoine Affret, aumônier de Saint-François, donna l'absoute. Plusieurs prêtres assistèrent aussi avec la famille à une seconde cérémonie qui eut lieu, le même jour, à Kerbonne.

M. François Madec était originaire de Saint-Sauveur de Brest; il y était né le 24 Mars 1879. Après de bonnes études au Petit Séminaire de Pont-Croix et au Grand Séminaire de Quimper, il fut ordonné prêtre le 25 Juillet 1903. Il fut tout d'abord surveillant dans un collège de Paris, puis précepteur dans une famille à Beuzec-Conq. Nommé vicaire à Notre-Dame de Kerbonne à la fondation de la paroisse, le 20 Août 1907, il partagea avec les deux premiers recteurs, M. Daniélou et M. Pichon, les difficultés et les joies de l'érection d'une nouvelle paroisse. En Décembre 1930, il fut nommé recteur de Locquénolé. Exact et soigneux, M. Madec ne négligeait aucune de ses fonctions pastorales et avait une sollicitude particulière pour l'école chrétienne des filles. En 1939, il avait procuré à ses paroissiens le grand bienfait d'une Mission. M. Madec est mort à l'âge de 66 ans, après avoir passé quinze ans à la tête de la paroisse de Locquénolé. Dieu l'aura accueilli là-haut comme un bon et fidèle serviteur.

KERFEUNTEUN. — Fête de la Présentation au Grand Séminaire. — Pour la première fois depuis 1939, après quatre années d'exil, nos yeux, déjà presque habitués à voir cette fête se dérouler dans le cadre sévère de la « Retraite » de Lesneven qui n'était pas encore entièrement sortie de ses ruines, se sont réjouis au spectacle de belles cérémonies accomplies non plus dans une pauvre salle en reconstruction, mais dans leur cadre normal de notre élégante chapelle bien conservée, grâce à Dieu, et si bien disposée pour les fonctions liturgiques.

Le bonheur de nous retrouver chez nous se double de la joie d'avoir parmi nous ceux dont l'absence nous pesait si lourdement et qui cinq années durant ont célébré cette fête là-bas, derrière les barbelés de leurs lointains « stalags », soutenus par l'espérance du sacerdoce entrevu de près ou de loin, mais soupirant après ce jour béni où, de retour dans leur famille du Séminaire, ils pourraient enfin renouveler leurs promesses cléricales dans cette même chapelle où, le jour de leur tonsure, ils s'étaient officiellement donnés à Dieu pour la première fois.

Dès la veille, dans la chapelle revêtue de ses plus beaux décors, devant un autel orné de fleurs artistiquement disposées, les premières vêpres, où le chant polyphonique parfaitement exécuté par la chorale alternait avec le simple grégorien, nous donnaient comme un avant-goût de la fête du lendemain.

Le jour de la fête, le carillon ne nous a pas hélas ! annoncé comme par le passé l'arrivée de Monseigneur. Notre Evêque vénéré, Son Excellence Monseigneur Duparc, n'a pas pu venir, non plus que Monseigneur Cogneau retenu par les réunions

épiscopales de la rentrée aux Facultés Catholiques d'Angers. Mais de cœur et d'esprit, nous en sommes sûrs, ils étaient avec nous, unissant leurs prières aux louanges chantées par leurs enfants en l'honneur de notre Mère du Ciel.

A 10 h. 30, nous nous trouvons tous à la chapelle. A l'autel officie M. le vicaire général Cadiou, assisté d'un grand Président et d'un édile, la tradition qui veut que les cérémonies de diacre et de sous-diacre soient faites par les deux grands Présidents n'ayant pu être sauvegardée : l'un d'eux en effet n'est encore que simple acolyte. Au chœur la présence du Chapitre presque au complet contribue à donner à la fête tout l'éclat qu'elle mérite. Plusieurs chanoines honoraires, la plupart des recteurs, presque tous les aumôniers et quelques vicaires du Doyenné ont pris place dans les stalles. Une place cependant reste vide : celle de M. Kerbrat dont l'absence se prolonge au point de nous enlever presque tout espoir de le revoir en ce monde, et cette pensée mêle un peu de tristesse à l'allégresse qui envahit tous les cœurs.

Tandis que se prépare le Saint-Sacrifice, la schola et le chœur font monter leur chant de louange vers notre Sainte Mère, et saluent Celle qui a enfanté le Roi qui gouverne le ciel et la terre : « *Salve Sancta Parens, enixa puerpera regem qui cælum terramque regit* ». Puis monte grave et implorant le *Kyrie* de la messe X de la Sainte Vierge. A l'offertoire l'organiste avec tout le talent que nous lui connaissons exécute une pastorale de la deuxième symphonie de Widor. Puis pendant l'élévation il nous fait entendre une berceuse de Jehan Alain qui, paraît-il, choqua « les oreilles bien classiques ». Celles-ci d'ailleurs se rattrapent ensuite quand, après l'élévation, la chorale, dirigée par M. Le Marec, qui n'a pas ménagé sa peine, exécute un « *O bone Jesu* » de Palestrina à quatre voix dont la mélodie si douce et si imprégnée de piété nous ravit et nous transporte jusqu'au parvis céleste pour nous prosterner devant le divin agneau « *qui redemit nos sanguine suo pretiosissimo* ». Puis la communion nous rappelle la dignité éminente de la Vierge Marie qui a porté dans son sein le Fils du Père Eternel.

Après la messe à la suite de M. le Supérieur, des Vicaires généraux, des chanoines du Chapitre et des prêtres présents, la file des séminaristes monte vers l'autel pour renouveler, devant le tabernacle ouvert, la promesse de leur première tonsure. Les uns après les autres nous nous sommes agenouillés au pied de l'autel pour refaire notre offrande avec, malgré les années, la même émotion qui nous étreignait quand, aux pieds de l'Evêque, nous récitons pour la première fois le « *Dominus pars hereditatis meae et calicis mei, tu es qui restitues hereditatem meam mihi* ». En répétant cette formule chacun s'est souvenu que la démarche qu'il faisait, Marie aussi l'avait faite ; comme nous, elle avait choisi le Seigneur pour sa part d'héritage, comme nous, mais avec une entière perfection, elle avait offert à Dieu toute sa personne et, dans cet acte d'offrande, elle acceptait déjà implicitement non seulement les souffrances ordinaires de chaque jour, mais aussi le dur calvaire qu'elle aurait à gravir avec son divin Fils. Comme elle, nous acceptons d'avance les épreuves que Dieu voudra nous envoyer pour faire de nous des hosties agréables, des corédempteurs. « *Dominus pars hereditatis meae* », Oui, Seigneur, vous êtes notre part

d'héritage, part bien austère sans doute, mais combien douce pour ceux qui savent se tenir bien près de Votre Cœur et du Cœur de Marie pour en recevoir force et vie.

Quand tous ont ainsi renouvelé leurs promesses et redit à Dieu, sous le regard bienveillant de Notre-Dame, leur ferme résolution de lui rester attachés à jamais, le célébrant revient au sanctuaire pour le Salut. La chorale se charge encore d'exprimer les sentiments de tous et de faire monter nos adorations vers la blanche Hostie exposée sur l'autel, en chantant l'« O sacrum » de Viadanor. Suit un « Tantum ergo » à quatre voix, puis l'officiant donne la bénédiction du Très Saint-Sacrement, et la cérémonie se termine par la cantate à l'Immaculée de Vidal, fort goûtée de tous, qui traduit si bien nos sentiments envers notre glorieuse Mère.

A midi, grâce au dévouement de M. l'Econome et des religieuses, qui font face avec intrépidité aux difficultés du temps et à qui nous ne saurions trop témoigner notre reconnaissance, « frère âne » reçoit aussi sa part de fête.

L'après-midi, aux vêpres, encore présidées par M. le Vicaire général Cadiou, la chorale exécute les mêmes faux-bourbons que la veille et personne ne regrette de les entendre une deuxième fois. Enfin le soir la bénédiction du Saint-Sacrement clôt cette journée dont le souvenir restera gravé dans la mémoire de tous. La fête extérieure est terminée ; mais un travail intérieur s'est fait, et, forts de notre promesse, nous abordons la tâche quotidienne avec sérénité, plus résolus que jamais de rester fidèles jusqu'au bout, « in æternum » !

BIBLIOGRAPHIE

Foyer rural. — Le journal familial du monde rural paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois ; abonnement, 1 an, 60 fr. Nos de propagande sur commande à partir de 10 ; le n° 2 fr. 25, 13, rue du Docteur-Roux, Paris (15^e). C. G. P. Lambert 4131-44, Paris.

Le Calendrier Rural 1946, que les Jacistes présenteront à toutes les familles rurales, est paru.

Quimper — Maisons de confiance

ART FLORAL

MAROTTE - NÉDÉLEC

HORTICULTEUR — PÉPINIÉRISTE

41, rue de Kerfontaine - Tél. 33

Magasin de Fleurs et Grammes, 8, r. du Parc

TISSUS POUR DAMES

Lainages - Soieries - Blanc
Linge de Table et de Toilette

H. ROLLAND-LEQUER

3, PLACE TERRE-AU-DUC TEL. 2.91

NÉO-SPORT

Tout pour la pratique de tous les Sports

Charles GOURDIN

QUIMPER - Tél. 8.71

BREST

VITRAUX

Les Matériaux
commencent à revenir

LA GALERIE SALUDEN

a réinstallé son atelier à Quimper

— 19, rue Saint-Mathieu, 19 —

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

— 12, rue de la Trinité

— GUINGAMP —

AUX TRAVAILLEURS

LE ROUX-FORLAY

— QUIMPER —

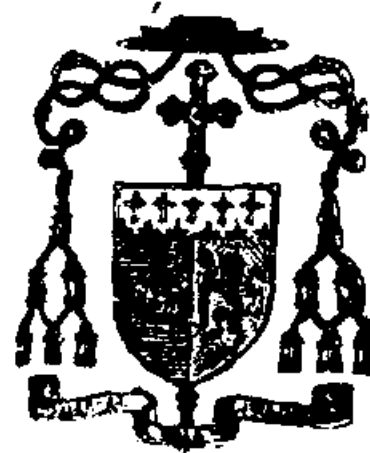
SPECIALITÉ D'IMPERMÉABLES

Chemiserie — Bonneterie — Confection

Le Gérant : D. PLOUZENNEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 80 francs — Le numéro, 2 fr

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Décembre).

9. 2 ^e dimanche de l'Avent.	13. Ste Lucie, V. et M.
10. De l'Octave de l'Immac.-Concept.	14. De l'Octave de l'Immac.-Concept.
11. S. Damase, P.	15. Octave de l'Immaculée-Concept.
12. S. Corentin, Ev., Patron principal du diocèse.	16. 3 ^e dimanche de l'Avent.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Thois	13-15	Concarneau	18-24
Trézilidé	16-17		

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communiqués de l'Evêché : Bénédiction abbatiale ; Caisse diocésaine de l'Enseignement libre ; Retraite de Conscripts ; Action Catholique : J.A.C. ; Nominations ; Décès.	slaux ; Intention recommandée ; Avis de service ; Succès universitaires ; Saint-Derrien et Henvic ; Missions. — A l'Université Catholique d'Angers ; Conférence de Mgr Grente, etc...
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Offices paroissiaux ;	III. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Bénédiction abbatiale. — Les moines bénédictins de l'Abbaye de Kerbénéat font part avec joie de la prochaine bénédiction abbatiale que le Révérendissime Père Dom Louis-Félix Colliot recevra des mains de Son Excellence Monseigneur Cogneau, le mercredi 12 Décembre. Ils recommandent instamment aux prières de tous leur nouvel Abbé.

La cérémonie se déroulera dans l'église du monastère et commencera à 9 heures.

NOTA. — Le R^m Père s'excuse de devoir réduire le nombre des invitations à la cérémonie, en raison de l'exiguïté de l'église du monastère.

II. Caisse diocésaine de l'Enseignement libre.

— *Accusés de réception.* — Plouider, Plouénan, Sainte-Croix de Quimperlé, Plonévez-Porzay, Landerneau, Le Trévoux, Guilers, Guiler, Molène, Saint-Pol, Ploujean, Plougar, Plonévez-Lochrist, Lanneufret, Comfors, Guipronvel, Audierne, Saint-Thonan, Locmaria-Plouzané, Plougonvelin, Brennilis, Ploudalmézeau, Brélès, Daoulas, Pont-de-Buis, Rosnoën, Rosporden, Moëlan, Saint-Evarzec, Pluguffan, Pouldergat, La Martyre, Pencran, Plouescat, Plouvorn, La Forest-Landerneau, Tréflévenez, Lothey, Cléden-Poher, Bénodet, Tréouergat, Saint-Méen, Relecq-Kerhuon, Rumengol, Plouzévédé, Landéda, Locunolé, Trégarvan, Bourg-Blanc, Lanildut.

Adresser les versements au C. C. du Trésorier : F. Le Ster, inspecteur des écoles libres, Quimper, C. C. 528.80 Rennes.

III. Retraites de Conscrits. — Monseigneur l'Evêque a désigné comme directeurs des Retraites de conscrits :

Pour Quimperlé : M. Corentin Peillet, curé-doyen d'Arzano;

Pour Lesneven : M. Auguste Lespagnol, recteur de Guissény;

Pour Morlaix : M. Christophe Guillou, recteur de Ploujean;

Pour Quimper : M. François Olier, recteur de Tréogat.

IV. Action Catholique : J. A. C. — Le Secrétariat général de la J. A. C. va publier un *mémorial des jacistes morts* pendant ces cinq dernières années du fait de la guerre ou dans la résistance. Nous demandons aux aumôniers de sections de faire parvenir *au plus tôt* au Secrétariat Fédéral, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper, les noms des intéressés avec quelques détails sur leur activité jaciste et les circonstances de leur mort.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Botmeur, en remplacement de M. Joseph Le Gac, démissionnaire pour raison de santé, M. François Daré, ancien recteur de Leuhan;

Délégué de l'Administration Diocésaine à Brest, M. René Le Gall, précédemment vicaire à Saint-Louis;

Directeur du Centre d'Education de Keraoul (La Roche-Maurice), M. Marcel Le Vey, directeur de l'école Saint-Sauveur de Brest.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Pierre Marc, recteur de Querrien, décédé le 5 Décembre 1945, à l'âge de 83 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COENTIN. — 2^e Dimanche de l'Avent (9 Décembre) : à 8 h., messe de communion pour Saint-Bernard-de-la-Chapelle; à 9 h., messe pour les Déportés, célébrée par M. l'abbé Loaec, vicaire d'Audierne, sous la présidence de S. E. Mgr Coigneau; allocution de M. l'abbé Cariou. A 14 h. 30, vêpres, bénédiction; à 20 h. 15, Supplique du Grand Retour, en union avec Saint-Bernard-de-la-Chapelle; renouvellement de la consécration au Cœur Immaculé de Marie; Salut.

Lundi : à 8 h., à la chapelle, messe mensuelle des Mères chrétiennes.
Dimanche 16 Décembre, solennité de Saint Corcutin : à 8 h., messe mariale des jeunes filles.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e Dimanche de l'Avent (9 Décembre) : messes à 6 h. 30, 7, 8 h. (messe des Conférences de Saint-Vincent de Paul), 9, 10 h. (grand-messe) et 11 h. 30. Vêpres à 14 h. et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 10 heures, service anniversaire de M^{me} Le Reun, mère de M. Le Reun, 72 bis, rue de la Providence.

Tous les matins : à 8 heures, service pour les Trépassés.

Intention recommandée. — L'adoration de Trézilidé, du 16 au 23 Décembre;

La retraite-adoration de Pont-de-Buis, du 29 au 31 Décembre.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. le chanoine Mikaël de Kervénoaël sera chanté à Pleyben, le jeudi 13 Décembre, à 11 heures.

Succès universitaires. — Aux examens de licence, devant la Faculté de Poitiers, pour le premier, et de Paris, pour les suivants,

M. *Ruppe*, professeur à l'Institution N.-D. du Créisker, a obtenu le certificat de Géographie, avec le diplôme de licence ès-lettres (Histoire-Géographie);

M. *Abiven*, le certificat d'Etudes littéraires classiques, avec la mention *Bien*, et le diplôme de licence ès-lettres (Philosophie);

M. *Bihan*, professeur à l'Institution N.-D. du Créisker, le certificat d'Etudes littéraires classiques, avec le diplôme de licence ès-lettres (Langues vivantes);

M. *Gourvenec*, professeur au Collège Saint-Louis, le certificat de Latin, avec la mention *Assez-Bien*;

M. *Calvary*, professeur au Collège Saint-Louis, le certificat d'Histoire du Moyen-Age, avec la mention *Assez-Bien*;

M. *Grall*, professeur à l'Institution N.-D. du Créisker, le certificat d'Histoire du Moyen-Age;

M. *Cabon*, professeur à l'Institution Saint-François, Lesneven, le certificat de Grec.

SAINT-DERRIEN. — **La Mission** (18 Octobre au 4 Novembre). — Prêchée par les Pères Montfortains du Froot-Venn, elle a obtenu un succès complet. Aucune abstention n'est à signaler. Dès le premier contact avec les missionnaires, la population chrétienne de Saint-Derrien a été touchée par la grâce. Une piété intense et une régularité parfaite ont régné aux exercices. Dès les premières heures les confessionnaux sont envahis par les pénitents qui ont tenu à faire la sainte Communion quatre et cinq fois pendant leur semaine de Mission. Pendant le temps libre il n'y a eu rien de plus édifiant que de voir la population faire le Chemin de croix selon le désir du P. Rozec, président de la Mission, qui, aidé des Pères Cadour et Trébaol, a su trouver le chemin des cœurs. La parole enflammée des trois prédicateurs a attiré à la Mission de nombreux auditeurs des paroisses voisines.

Puisse Saint Derrien conserver une foi vive chez ses enfants ! Ceux-ci ont tenu, à la clôture de la Mission, le dimanche 4 Novembre, à fêter leur saint Patron, à célébrer le centenaire de la paroisse par une cérémonie grandiose présidée par M. le chanoine Prigent, curé-doyen de Landivisiau. Saint Derrien, descendu de sa stèle pour la première fois et porté triomphalement

sur les épaules des prisonniers de la dernière guerre, a fermé la marche de la procession après le Christ porté sur son brancard. Cette fête du centenaire et de la clôture de Mission a laissé dans les esprits un souvenir inoubliable pendant que retentissait dans les airs le chant énergique du cantique à Saint Derrien :

« Aotrou Sant-Derhen, patron ar barrez,
« Roit d'eomp esperans, feiz ha karantez. »

HENVIC. — La Mission. — Henvic vient d'avoir sa Mission, prêchée par les Pères Jésuites de Quimper : les Pères Le Provost, Chevance et Vigouroux, aidés pour les confessions et le chant, la première semaine, par M. Héliou, recteur de Loc-Eguiner, la seconde semaine, par M. Stéphan, recteur de Pencran.

Les enfants ont été les premiers invités à venir écouter la parole des missionnaires. Leur Mission s'est terminée le dimanche 4 Novembre, par la messe de Communion et la cérémonie des couronnes. 190 enfants se sont approchés de la sainte Table ce jour-là, et quelques-uns pour la première fois. Leurs petits frères et sœurs sont venus nombreux aussi à la fête de l'après-midi de ce dimanche et ont reçu une petite médaille comme souvenir de la Mission.

Les grandes personnes se sont partagées en deux groupes. La première semaine on a compté à la communion de clôture : 260 femmes et 103 hommes ; la seconde semaine : 237 femmes et 235 hommes.

Pendant la Mission on a aussi porté la communion à 45 vieillards ou malades, qui avaient auparavant reçu la visite des missionnaires. Cela fait un total de 1.070 communions pour une population d'un peu plus de 1.500 personnes. Il y a sans doute eu quelques abstentions, mais la Mission aura raffermi dans le bien les âmes de bonne volonté, nombreuses à Henvic, et ramené quelques égarés sur le bon chemin.

La clôture de la Mission avait lieu le jour même de la fête de Saint Maudez, patron de la paroisse. Jadis, Saint Maudez était un des saints les plus connus en Bretagne. Comme leurs ancêtres, les Henvicois continuent à prier et à vénérer leur saint Patron avec sa sœur sainte Juvelte, et plusieurs d'entre eux portent les noms de leurs saints protecteurs.

Que Saint Maudez et Sainte Juvelte gardent toujours la foi bien vivante dans ce coin de terre, et y fassent éclore encore de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses. La paroisse d'Henvic a déjà donné beaucoup de prêtres, de missionnaires et de religieuses à l'Eglise, et elle est fière même de compter parmi ses enfants un évêque : Mgr Le Mazé, Vicaire Apostolique au Tonkin.

La Mission était à peine terminée qu'on apprenait la nomination de M. le Recteur à la cure de Carhaix, mais avant de quitter Henvic, il aura eu la consolation de donner à ses paroissiens le bienfait d'une Mission, laissant ainsi à son successeur des âmes bien disposées et désireuses de bien servir le bon Dieu.

A l'Université Catholique d'Angers. — **CONFÉRENCE DE SON EXCELLENCE MGR GRENTÉ.** — *Au berceau de la France : La Reine Clotilde.* — Pour marquer la reprise des Conférences de l'Université Catholique, après le long silence des années d'occupa-

tion, c'était une bonne fortune et un grand honneur que la parole de l'un de ses Evêques Protecteurs.

D'ailleurs, pour célébrer dignement le XIV^e centenaire de la Reine Clotilde, et faire suite aux fêtes de Lyon, de Genève, de Reims, de Soissons, de Tours, de Paris, fallait-il moins que la voix d'un Evêque de France, membre éminent et directeur de l'Académie Française ?

La sainte reine, qui abrita son douloureux veuvage près du tombeau de saint Martin, à Tours, ne méritait-elle pas de trouver, pour évoquer sa mémoire, un Evêque de la province de Tours, archevêque-évêque du Mans, dont on connaît l'art consommé de conférencier et d'historien et l'âme si apostoliquement française ?

Quelle parole plus qualifiée que celle de S. Exc. Mgr Grente pouvait faire écho au témoignage du grand Evêque du VI^e siècle, saint Grégoire de Tours, qui nous conta, dès l'origine, les vertus et les mérites d'une des premières saintes de la Patrie ?

Aussi la conférence de Mgr Grente était-elle impatiemment attendue, au lendemain de la solennité de la rentrée universitaire. La salle des Variétés, l'une des plus grandes d'Angers, ne fut pas trop grande pour accueillir la foule empressée, au premier rang de laquelle brillaient, à côté de Son Exc. Mgr Costes, évêque d'Angers, les représentants de toutes les autorités officielles : Commissaire de la République, Préfet de Maine-et-Loire, Etat-Major de la IV^e Région Militaire, Mairie d'Angers, Magistrature, Ordre des Avocats, etc...

Mgr Pasquier, recteur des Facultés Catholiques, en saluant l'éminent orateur, souligna la joie et l'honneur qu'il faisait à la cité angevine et aux Conférences de l'Ouest en leur réservant la faveur d'une telle conférence.

Avec une aimable aisance, Mgr Grente retourna ses compliments au nouveau Recteur de l'Université Catholique et salua à son tour Mgr Costes et les autorités présentes.

Ce fut alors, à grands traits, tour à tour brillants, pittoresques, ou émouvants, le charme d'une exquise rencontre avec l'âme d'une sainte incarnant, auprès du rude guerrier que fut le roi Clovis, l'idéal de délicatesse, de dignité, d'abnégation, d'apostolat discret qui commença déjà de marquer l'âme française.

Quel plaisir de suivre, en compagnie du conférencier, la petite princesse burgonde depuis Lyon, où elle naquit, jusqu'à Genève, où elle reçut son éducation, jusqu'à son mariage avec le jeune et valeureux Chef des Francs. Alliance royale qui consacrait la dynastie mérovingienne et fondait, sur les débris du monde gallo-romain, la Gaule française. Alliance plus haute encore qui amena le « fier Sicambre » à la conversion chrétienne et au baptistère de Reims. Par Clotilde, la France naissait, et d'un coup naissait chrétienne ! Avec quelle ferveur contenue tout cela nous fut conté !

Avec la probité de l'historien qui a pesé la valeur des témoignages et sait se garder aussi bien des panégyristes que des détracteurs, Mgr Grente replaça dans son vrai cadre la vie discrète et le rôle suave et fort de la reine Clotilde à la cour itinérante du roi des Francs. Sobriété de grande allure où ne manquaient ni les larges perspectives ni les piquantes anecdotes.

L'orateur évoqua d'émouvante manière les tristesses de l'épouse, les tortures de la mère, les angoisses de la reine, au milieu des jours sombres et des scènes de carnage où s'entre-tuèrent presque sous ses yeux ceux qu'elle aimait le plus au monde. Et puis ce fut la longue ascension spirituelle, dans la retraite vigilante et priante de la veuve douloureuse réfugiée, trente ans durant, à Tours, auprès du tombeau de l'Apôtre des Gaules. Quand elle mourut, à soixante-dix ans, elle fut inhumée auprès du roi Clovis, sur la colline Sainte-Geneviève.

La prière de la reine rejoignait alors celle de la sainte bergère, gardienne de Paris. Et nous les imaginons toutes deux, anges tutélaires, penchées sur les destinées de la France, tâchant de lui infuser, dans les pires déchirements de son histoire, le sens de ses valeurs nationales et chrétiennes.

En une très prenante péroraison, placée sur les lèvres de la reine Clotilde, l'orateur adjura la France de demeurer fidèle aux vraies sources de sa grandeur.

Les applaudissements, qui avaient maintes fois manifesté combien l'auditoire vibrait à de tels accents, crépitèrent finalement en une véritable ovation, traduisant la joie de la reconnaissance de tous pour le bienfait de cette page d'histoire nationale contée avec tant de charme !

Communication de l'Aumônerie régionale des Prisonniers de guerre de l'Axe. — MM. les Curés qui ont sur le territoire de leur paroisse des camps ou des kommandos de prisonniers de l'Axe, sont priés d'en informer sans retard l'Aumônerie Régionale, en indiquant, autant que possible, s'il s'agit de camps administrés par les Français, l'effectif des prisonniers, s'il existe parmi eux des prêtres ou des séminaristes, le nombre approximatif de catholiques, si les secours religieux sont assurés aux prisonniers et par qui.

Des directives et des pouvoirs seront notifiés à ceux qui en auraient besoin en conformité avec les décisions de l'Autorité Militaire sur ce sujet.

D'ores et déjà, nous tenons à signaler que la Note de Service n° 11.598 DGPG/Cab, du 17 Septembre 1945, autorise les prisonniers, après avis favorable du Conseil municipal et autorisation de M. le Commandant Régional des P. G., à assister, groupés et séparés de la population, à l'Office religieux paroissial. MM. les Curés sont invités à signaler à l'Aumônerie Régionale les localités où ces avis et autorisations seraient nécessaires.

De la part de l'Aumônerie Générale, et avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque, nous recommandons à la charité sacerdotale nos confrères les Prêtres allemands prisonniers. Les rapatriés sont unanimes à dire la sympathie et l'aide que les Prêtres allemands leur ont toujours apportées, malgré les risques encourus. Il ne serait pas juste que les Prêtres allemands ne trouvent pas maintenant auprès de nous la même compréhension et le même soutien. L'Aumônerie demande donc à tous les Prêtres qui le pourront de parrainer un prêtre ou un séminariste prisonnier par son intermédiaire.

Pour toutes les questions concernant l'Aumônerie des P. G., écrire à : M. l'Aumônier militaire de Combours, 147, rue de Brest, Rennes.

Subventions républicaines. — Ces millions que l'on retire à nos écoles libres ont cependant une première origine qui n'a rien d'impur. Le principe en a été inscrit dans notre Code par la II^e République. La loi du 15 Mars 1850 prévoyait des subventions pour les établissements privés d'enseignement secondaire. Elles n'ont cessé d'être accordées, notamment au lycée Sainte-Barbe, dont la création est due à une initiative particulière. Cet appui financier, prêté à une maison que fréquentaient presque exclusivement des élèves de condition aisée, pourquoi le trouver scandaleux, quand il s'agit d'écoles primaires, destinées surtout à des enfants du peuple ? Eten-dre jusqu'à eux cette disposition bienveillante de la loi, ce n'est pas octroyer une faveur à l'Eglise, c'est mettre fin à un privilège dont bénéficiaient les favoris de la fortune.

Par contre, refuser de faire ce geste : singulière façon de témoigner l'ardente sollicitude qu'on dit avoir au cœur pour le prolétariat ! Les premières victimes ce seront de petites gens, dépouillés, en fait, du droit de choisir l'enseignement conforme à leurs convictions religieuses.

Le rapporteur du budget de l'Instruction publique, n'avait pas de peine à justifier les subsides importants dont étaient gratifiés ce bienheureux lycée Sainte-Barbe et quelques établissements similaires. Qu'ils dussent fermer leurs portes, faute de crédits officiels, la dépense considérable jusqu'alors assumée par eux s'inscrivait fatalement au compte de l'Etat. Celui-ci avait donc tout intérêt à leur venir en aide.

L'argument a la même valeur pour nos écoles libres. Elles donnent à 1.200.000 élèves une formation dont les catholiques font tous les frais. Calculez, s'il est possible, le bénéfice qui en résulte pour nos finances publiques. A ce chiffre impressionnant s'ajoute l'autre profit que leur assurent nos collègues secondaires, dont la clientèle dépasse celles des lycées.

On aimerait savoir combien de contribuables, même d'esprit très laïcs, applaudiraient à cette disparition de nos œuvres scolaires, quand ils verraient le contre-coup s'en écrire sous la forme d'une sensationnelle majoration d'impôts !

Notre enseignement libre rend à la France républicaine un autre service dont il serait juste de tenir compte : il lui donne en permanence une précieuse leçon de civisme. On a déshabitué notre peuple de l'effort personnel en faisant de son gouvernement le pourvoyeur-né de tous ses besoins. L'Etat se charge de trop de nos affaires, même de celle qui relève immédiatement de l'autorité familiale : l'éducation des enfants. Et beaucoup de parents ont fini par se désintéresser de ce qui devrait faire leur première préoccupation, leur honneur aussi. Nous avons réagi avec force en ravivant chez les pères et chez les mères le sentiment de leurs responsabilités. Nous avons obtenu d'eux les ressources nécessaires pour créer une organisation puissante où s'assure, grâce à leurs admirables sacrifices, la formation chrétienne des âmes que Dieu leur a confiées.

Aucune autre entreprise du même ordre n'a eu cette ampleur, ni cette persévérance. Si nous ne l'avions pas poursuivie, il est vraisemblable que la liberté d'enseignement, dont presque personne n'usait en dehors de nous, aurait fini par disparaître de nos mœurs et par nous être retirée. C'est aux catholiques qu'est dû le maintien de cette liberté dont tous les hommes de

bonne volonté peuvent se servir aujourd'hui encore. Ce résultat ne pourrait-il obtenir qu'on mit quelque bonne grâce à examiner la requête de l'enseignement libre ?

On lui témoigne sympathie et on lui accorde des encouragements officiels dans la plupart des autres Etats, chez ceux du moins où un véritable esprit démocratique se plaît à favoriser les activités et les générosités civiques au profit du bien commun de la nation. Serait-il impossible d'établir en France un régime aussi raisonnable ?

Il y aura encore chez nous des écoles confessionnelles subsidiées. Ce sont, il est vrai, des écoles ouvertes en terre d'Afrique et où l'on enseigne que le Coran. Mais pourquoi désespérer de voir un jour les petits chrétiens de la métropole traités avec la même bienveillance que leurs camarades musulmans de là-bas ?

Abbé THELLIER DE PONCHEVILLE.

BIBLIOGRAPHIE

EDITIONS FIDELIS, 18, rue de Melun, Lagny (S.-et-M.), C/C 1002-23, Paris. — Toutes les brochures Fidelis se font sous une double présentation.

1) Dans l'Édition « Paroisse », la couverture porte la mention : Ce livre est la propriété de la paroisse. Ayez l'amabilité de le laisser à votre place après l'office.

Ces brochures sont destinées à être mises sur les chaises ou prêtées aux assistants lors des baptêmes, mariages, enterrements, etc...

2) Dans l'Édition « Public », cette mention est remplacée simplement par les indications usuelles : Centre de Propagande Liturgique, 18, rue de Melun, Lagny (S.-et-M.).

Ces brochures sont destinées à être cédées aux fidèles qui en font la demande.

Les Editions Fidelis, vous le verrez, répondent réellement à un besoin du moment. Elles sont conçues pour instruire les chrétiens, sans doute, mais bien plus encore pour atteindre ces fidèles lointains qui vivent sur les marges de la communauté chrétienne, qu'on ne voit guère à l'église que pour les baptêmes, mariages, enterrements, et pour lesquels rien encore n'avait été écrit. C'est de là pourtant qu'il nous faut repartir, pour une liturgie vivante.

Déjà parus : *Le Baptême. La Messe pour les défunts. Les Vêpres des défunts. Le Rituel des malades.*

A paraître : *La Messe du Mariage. Vêpres et Complies du dimanche.*

P. S. — Le « Rituel des Malades » et « Complies du Dimanche » vont sortir avant la fin de l'année. La « Messe de Mariage » suivra... dès que le permettront les attributions de papier.

Dernière minute ! — *Le Rituel des Malades* est paru.

Quimper — Maisons de confiance

BRODERIE - MERGERIE

H. RODALLEC

13, Rue Kéréon

Tél. 4.15

NOUVEAUTÉS

Magasins LE BIHAN

18 à 24, Rue Saint-François

21, Rue Kéréon - Tél. 2-05

HORLOGERIE

BIJOUTERIE

ORFÈVRE

Paul COHU

12, Rue Kéréon

STUDIO

d'enregistrement

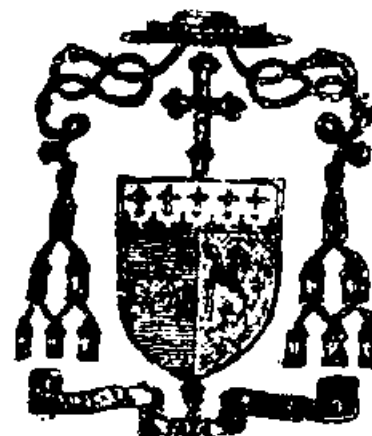
WOLF-LE NOAN

6, Rue Astor
Tél. 0.69

Le Gérant : D. PLOUZEANEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Évêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes

Prix uniforme, France, 80 francs — Le numéro, 2 fr

Changement d'adresse, 7 fr.

Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Décembre).

16. 3^e dimanche de l'Avent.

17. De la Férie.

18. De la Férie.

19. De la Férie.

20. De la Férie.

21. S. Thomas, Apôtre.

22. De la Férie.

23. 4^e dimanche de l'Avent.

Semaine de Quatre-Temps d'hiver.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Concarneau 18-24

Glohars-Fouesnant 25-26

Lanneufret 27-28

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Évêché : Allocations familiales ; Tournée de conférences ; Action Catholique ; Caisse diocésaine des Ecoles ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Offices paroissiaux ; Intention recommandée ; Plouzevedé ; Retraites ; Les nouveaux tarifs de cotisations des Œuvres pontificales missionnaires ; Rentrée solennelle de l'Université Catholique de l'Ouest. — Le Pardon des Bretons de Marseille ; Les élèves de l'École libre.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Évêché.

I. Allocations familiales. — De nombreuses paroisses n'ont pas encore fait le versement de leurs cotisations (10 %) pour le 3^e trimestre écoulé. Nous leur demandons de vouloir bien se mettre en règle au plus tôt. (C/C 3.480 Nantes.)

Les cotisations du 4^e trimestre en cours et presque terminé doivent être réglées en Janvier, en même temps que les recettes diocésaines.

II. Tournée de conférences. — Faute de local, les Conférences de M. David à Brest (centre) et à Lambézellec, le mardi 18 n'auront pas lieu. A leur place, le même jour, deux réunions se tiendront à Saint-Renan, à 14 heures, puis à Kerbonne, à 20 h. 30. — Il va de soi que les professeurs, instituteurs et institutrices, libres de leur temps, sont non seulement autorisés, mais vivement engagés à profiter de ces Conférences pour s'instruire eux-mêmes afin d'instruire les autres.

La Conférence pour la région de Morlaix se fera au *patronage Saint-Mathieu*, à 15 heures.

III. Action Catholique. — Une session d'aumôniers Jcistes (J.O.C. et J.O.C.F.) doit avoir lieu à la Retraite de Lesneven, les mardi 18 et mercredi 19 Décembre. Les aumôniers intéressés ont dû être touchés par des convocations individuelles. Ceux qui n'auraient pas reçu cette invitation sont encore à temps pour s'inscrire (directement à la Retraite).

Les participants sont priés de porter leur provision de sucre et leur linge de messe. Ceux qui sont gênés pour rejoindre Lesneven trouveront un car à Landerneau, devant la gare, lundi soir 17, à 8 heures.

IV. Caisse diocésaine des écoles. — *Accusés de réception.* — Loqueffret, Lampaul-Guimiliau, Saint-Mathieu Morlaix, Locquirec, Lannédern, Landeleau, Ouessant, Saint-Servais, Lanriec, Beuzec-Conq, Guengat, Le Juch, Plomelin, Taulé, Milizac, Brignogan, Lambert, Tréflaouénan, Trémaouézan, Ploudaniel, Treffagat, Saint-Herbot, Landudal, Drennec, Saint-Melaine Morlaix, Locmélar, Langolen, Cléder, Lesconil, Ploéven, Trézilidé, Lampaul-Plouarzel, Locronan, Gourlizon, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Lanmeur, Cast, Guipavas, Plouédern, Landevennec, Le Conquet, Saint-Pierre-Quilbignon, Recouvrance, Guimaëc, Tréfléz, Sainte-Sève, Plouégat-Moysan, Saint-Ségal, Pont-Croix, Kergloff, Beuzec-Cap-Sizun, L'Hôpital-Camfrout, Plouzané, Hanvec, Leuhan, Plounéour-Ménez, Mahalon, Plogastel-Saint-Germain, Ederne, Mahalon, Saint-Marc, Pont-Aven, Tréguennec, Lennon, Collorec, Tréméven, Saint-Sauveur, Goulien, Guilligomarch, Mellac, Plougourvest, Arzano, Rédéné, Tréglonou, Plougasnou, La Feuillée, Clohars-Carnoët, Cléden-Cap-Sizun, Religieuses hospitalières de Pont-l'Abbé, Tréogat.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Querrien, M. François Olier, recteur de Tréogat ;
Recteur de Tréogat, M. Jean Monfort, vicaire à Plonévez-du-Faou ;

Vicaire à Plonévez-du-Faou, M. Auguste Denniel, vicaire à Scaër ;

Vicaire à Scaër, M. Jean-Marie Guillou, vicaire à Plougouven ;
Econome du Collège N.-D. du Créisker, à Saint-Pol-de-Léon, M. Joseph Quéau, professeur au même établissement.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Yves Prigent, curé-doyen de Landivisiau, décédé le 6 Décembre, à l'âge de 65 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 3^e dimanche de l'Avent (16 Décembre). Au chœur, Solennité de Saint Corentin : à 7 h., panégyrique breton par M. l'abbé Peuziat, vicaire de Sainte-Thérèse. A 8 h., messe mariale des jeunes filles. A 10 h., messe pontificale célébrée par le Révérendissime Père Dom Bernard, Abbé de la Meilleraie. A 14 h., 30, vêpres pontificales. Panégyrique par M. le chanoine Aubert, curé-doyen de Landerneau. Procession des Reliques et salut solennel.

Mardi : à 15 h., rue Valentin, conférence aux mères de famille.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 3^e dimanche de l'Avent (16 Décembre) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand-messe) et 11 h. 30. Aux messes, collecte des offrandes pour l'Enseignement chrétien. Il n'y a pas de vêpres à cause de la Solennité de Saint Corentin à la cathédrale.

Vendredi : à 10 h., service anniversaire de Mme Gloanec, 35, rue du Cosquer.

Dimanche 23 : journée mensuelle de prière pour la France.

Intention recommandée. — Névez : retraite de jeunes filles, du 19 au 22 Décembre.

Plouzévédé. — Retraites. — Dans l'église de Plouzévédé, sous la voûte remise à neuf, aussi fraîche que si elle était d'hier, les orgues chantent comme on entend rarement, même en une cathédrale.

Cependant la richesse de leur résonnance s'est vue dépassée, toute une semaine, par l'âme qu'ont mise en leurs cantiques et en leurs prières les 320 femmes mariées et les 305 pères de famille qui, en auditoires séparés, ont assisté à une retraite de trois jours pleins.

Ces voix étaient prenantes. Sans doute disaient-elles, les unes, la douceur et les espoirs de la vie de foyer à ses débuts ; les autres, le rude labeur et le courage chrétien de deux vies qui se soutiennent, heureuses de voir grandir, au milieu de bien des soucis, leurs garçons et leurs filles ; les autres enfin, déjà voilées, sinon un peu tremblantes, les résignations et les consolations d'une existence qui a connu bien des traverses et dont l'échéance s'annonce visiblement proche.

Les deux retraites, prêchées par les PP. Le Carre et Le Provost, ont été parfaitement suivies. Les hommes paraissent les plus saisis. « Nous, pères de famille, tout autant que les femmes, nous avons besoin de retremper nos âmes, d'ouvrir les yeux sur nos graves devoirs, nos responsabilités. » Telle a été expressément la réflexion de l'un des retraitants. Elle est très juste.

Les nouveaux tarifs de cotisations des Œuvres pontificales missionnaires. — PROPAGATION DE LA FOI. — Associés ordinaires, 50 fr., avec service personnel des *Annales*. Les associés qui ne peuvent souscrire une cotisation complète continueront à recevoir les *Annales* en service collectif, sur la base d'un exemplaire pour chaque groupe d'associés versant ensemble 100 fr. ; associés à vie, 1.000 fr. Ce versement continue à assurer le service personnel des *Annales* à titre viager.

SAINT-PIERRE APOTRE. — Associés ordinaires, 60 fr., avec service personnel du *Bulletin*. Les associés qui ne peuvent sous-

crire une cotisation complète continueront à recevoir le *Bulletin* en service collectif, sur la base d'un exemplaire pour chaque groupe d'associés versant ensemble 120 fr. ; associés à vie, 2.000 fr. Ce versement continue à assurer le service personnel du *Bulletin* à titre viager.

SAINT-ENFANCE. — Cotisation annuelle, 12 fr. ; Baptême, 10 fr. ; Rachat, 35 fr. ; Légion Sainte-Thérèse, 60 fr. ; Associés perpétuels, 300 fr. ; abonnement aux *Annales* (quand elles reparaitront), 30 fr.

UNION MISSIONNAIRE DU CLERGÉ. — Membres ordinaires : cotisation annuelle, 50 fr. ; cotisation perpétuelle, 1.000 fr. Membres bienfaiteurs : cotisation annuelle : 100 fr. ; cotisation perpétuelle, 2.000 fr. La cotisation des séminaristes est réduite à 15 fr. ; elle leur donne droit au service personnel de la revue trimestrielle.

N. B. — Le relèvement des cotisations prendra date au 1^{er} Octobre 1945 pour les œuvres de la Propagation de la Foi, de Saint-Pierre Apôtre et de la Sainte-Enfance, au 1^{er} Janvier 1946 pour l'Union Missionnaire du Clergé.

Université Catholique de l'Ouest. — **RENTREE SOLENNELLE.** — C'est l'un des grands moments de la vie de l'Université Catholique quand se rassemble chez elle et pour elle le Conseil de ses Archevêques et Evêques Protecteurs.

Leurs Excellences, venues des douze diocèses de l'Ouest, tinrent leurs séances de Conseil le lundi 19 Novembre et la matinée du mardi. Tour à tour, Recteur et Doyens, Chefs de service et Directeurs des Ecoles Annexes vinrent exposer leur succès, leurs besoins, leurs projets et solliciter les directives. C'est un réconfort profondément senti par tous que de repenser, sous la vigilante autorité des Pasteurs responsables, les problèmes et les responsabilités actuelles de la mission enseignante de l'Eglise.

En ces journées où l'Œuvre entière s'applique à relire son histoire pour mieux tracer la route de l'avenir, les défunts de la grande famille universitaire ne pouvaient être oubliés. La journée du mardi commença par un service solennel, célébré par Mgr le Recteur, à la mémoire de tous les morts de l'année. Deux noms surtout émergeaient : M. le doyen de Kerviler et le R. P. Boulanger ; mais tous les amis bienfaiteurs et « anciens », rappelés à Dieu, ont eu leur part au memento de la messe et à l'absoute qui suivit. Il était réservé à M. le chanoine Courtet, curé-archiprêtre de la cathédrale de Quimper, ancien étudiant ès-sciences, de tirer la leçon de la cérémonie. Il le fit en un très beau discours sur la mission de l'étudiant catholique où le fond et la forme vibrèrent dans un mouvement oratoire très prenant : « Défendez votre Foi, dit-il aux étudiants ; gardez dans l'honneur l'héritage que vos pères vous ont légué ; transmettez-le aux générations futures ; vous devez leur frayer, en cette heure anxieuse, le chemin de la grandeur véritable ».

L'après-midi, eut lieu la séance solennelle de rentrée dans la grande salle du Palais Académique. Séance imposante par les invités de marque qui sont au premier rang, les représen-

tants de M. le Commissaire de la République, de M. le Préfet, des autorités militaires et académiques, de la Chambre et du Tribunal de Commerce et d'autres notabilités de la ville. La salle est remplie d'une assistance choisie ; les étudiants garnissent la tribune. Les professeurs, en toge, sont rangés par Facultés au pied de l'estrade et forment un parterre chatoyant de couleurs.

NN. SS. les Evêques font leur entrée en manteaux violets de cérémonie et prennent place aux fauteuils qui leur sont réservés sur l'estrade. La foule, curieuse et respectueuse tout ensemble, les dévisage et les nomme au passage. Mgr Gaillard, archevêque de Tours, exerce la présidence. Il a près de lui : Mgr Roques, archevêque de Rennes, Mgr Grente, de l'Académie Française, archevêque-évêque du Mans, accompagné de son auxiliaire Mgr Foin, Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc, Mgr Costes, évêque d'Angers et Chancelier de l'Université, Mgr Cogneau, auxiliaire de Mgr Duparc, évêque de Quimper, que son grand âge a empêché de venir, Mgr Richaud, évêque de Laval, Mgr Mesguen, évêque de Poitiers, Mgr Villepelet, évêque de Nantes, Mgr Cazaux, évêque de Luçon, accompagné de Mgr Massé, Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, Mgr Mégnin, évêque d'Angoulême est représenté par M. le vicaire général Bouchaud. Mgr Pasquier, recteur de l'Université, et Mgr Le Helloco, vicedirecteur, prennent place à leur suite sur l'estrade.

C'est à Mgr Le Helloco qu'il revient de souligner tout d'abord l'intérêt de cette séance qui fait suite à celle de 1938, après le long silence imposé par l'occupation et le « contrôle » de l'ennemi. Le rapport sur le Concours général des Institutions libres de l'Ouest lui permet de présenter agréablement le palmarès des divers diocèses et de faire applaudir, parmi les 1.300 concurrents, les « grands vainqueurs » sans offusquer les autres. Il salue la renaissance des Conférences de l'Ouest qui vont trouver le lendemain, dans la personne de Mgr Grente, l'une des plus éloquentes parmi « les grandes voix françaises ». Après un témoignage de gratitude aux Amis et Bienfaiteurs si généreux à répondre à l'appel de leur Association, il termine en faisant hommage de tout ce faisceau d'activités au nouveau Recteur, Mgr Pasquier, qui, depuis 25 ans, n'a cessé d'en promouvoir l'élan et le rayonnement.

Le R. P. de Moré-Pontgibaud est chargé du rapport général sur les activités universitaires de l'année 1944-1945. Il laisse surtout parler les faits et les chiffres, les groupant autour des quatre Facultés et des quatre Ecoles Annexes de l'Université, qui a compté en tout 1.439 élèves inscrits.

L'Ecole Supérieure Agricole et Ménagère de Savennières, délivrée d'une douzaine d'occupations allemandes, est rentrée chez elle. Elle a présenté 48 examens officiels de monitrices d'enseignement ménager ; elle a obtenu 27 succès complets et 7 admissibilités. L'Ecole Normale Sociale de l'Ouest, en ses nouveaux locaux de la rue La Fontaine, a compté une centaine d'élèves en ses deux sections : assistantes sociales et jardinières d'enfants. A l'examen d'Etat de Service Social, sur 26 candidates, 24 furent reçues. L'Ecole a fourni 17 stagiaires pour aider au fonctionnement du Centre d'Accueil des Prisonniers.

L'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales a réuni 63

élèves, après le renforcement des conditions d'admission. Elle a délivré 25 diplômes et couronné la thèse d'un ancien sur le *Commerce de détail dans l'Alimentation*. La vie de l'Ecole a été animée par de nombreuses activités culturelles et sociales et par une Fête des Anciens très réussie.

L'Ecole Supérieure d'Agriculture a recruté, on peut dire, « sur mesure », 107 élèves. Parallèlement aux études agricoles, plusieurs d'entre eux ont poursuivi avec succès les certificats de la licence ès-sciences. Le rayonnement de l'école s'est prolongé dans un enseignement par correspondance qui a groupé plus de 8.000 jeunes adhérents ruraux.

La Faculté des Sciences, très éprouvée dans ses professeurs, notamment par la maladie de M. le chanoine Blanchard, a compté néanmoins un bon nombre d'examens heureux : 116 certificats de licence (dont 6 avec mention *Très Bien* !), 19 certificats de P.C.B., un diplôme d'études supérieures de Physique, une thèse de doctorat en Botanique. Comment ne pas applaudir aussi le prix de Monthyon de Mécanique décerné par l'Académie des Sciences à M. Charron ?

La Faculté des Lettres a pu combler les vides causés dans son corps professoral par des départs comme celui de M. l'abbé Monhoven ou des promotions comme celle de M. le chanoine Bonneau à la Direction de l'Enseignement libre à Angers. Les élèves ont conquis 182 certificats de licence et 3 diplômes d'études supérieures ; une ancienne s'est classée première à l'Agrégation de Grammaire. Le rapporteur a laissé entrevoir 3 soutenances de thèses pour l'année prochaine. Mais la grande fierté de la Faculté, ce fut l'honneur fait à son doyen Mgr Diès, d'être l'un des trois invités français au Congrès des Etudes grecques à Cambridge, au cours de l'été dernier.

La Faculté de Droit se souvient de ses deuils cruels. Après la mort de Mlle Beucher, celle de M. le doyen de Kerviller lui fut un coup très dur. Elle a compté 40 étudiants en doctorat, 285 en licence, 106 en capacité ; malgré des circonstances difficiles, ils ont remporté finalement une proportion honorable de succès.

La Faculté de Théologie, avec ses 30 élèves, ne peut se parer d'effectifs aussi imposants. Mais son activité scolaire fut très vive, comme en témoignent les diplômes de licence qu'elle a délivrés, les thèses de doctorat qu'elle a couronnées après soutenance, les discussions publiques qu'elle a organisées. Attristée par la mort du R. P. Boulanger et le départ en Orient du R. P. André, elle va bénéficier cette année de la science patristique du R. P. du Manoir.

Cette revue « en survol » de l'année universitaire ne prétendait pas à être complète. Comment enserrer la vie, et en particulier la vie débordante de nos étudiants, dans les pages d'un rapport ? Le volume qu'il y faudra, les étudiants l'écriront bien eux-mêmes quelque jour.

Dans une œuvre en progrès, la vie fuse de toutes parts et le chef se doit de poser les jalons de l'avenir. C'est à un regard vers l'avenir en effet que nous convia le discours de Mgr le Recteur. Avec la clarté d'idées et l'élégante précision de style qu'on lui connaît, il s'appliqua à définir, dans leurs grandes lignes, les projets officiels d'une réforme de l'enseignement.

Vaste système d'école unique, au sens spécial de ce mot, qui remanie complètement les rapports des trois ordres successifs d'enseignement : primaire, secondaire et supérieur, et les catégories désormais entièrement parallèles des enseignements : classique, moderne et technique. Cet exposé lumineux, sans récriminations inopportunes, fut très applaudi ; il suggérait discrètement la gravité des problèmes qui allaient se poser à l'enseignement libre et la sollicitude que le nouveau Recteur apporterait à les étudier et à les résoudre.

Mgr l'Archevêque de Tours, avec l'aisance et la finesse qui caractérisent sa manière, tira les conclusions de ces belles heures universitaires. Après avoir agréablement distribué les remerciements, il souligna les faits marquants qu'on venait d'exposer, et puis, s'adressant aux étudiants en un mouvement très direct, il leur demanda de s'attacher au vrai, au réel, seule manière de faire œuvre durable tant dans leur vie d'étudiants que dans toute leur vie chrétienne.

La séance s'acheva, Mgr l'Archevêque de Tours tint à le faire remarquer, à 16 heures précises par la bénédiction de tous les Evêques présents, laissant à tous une impression de dignité et de réconfort, à la hauteur sans doute des difficultés qui s'annoncent.

Le Pardon des Bretons de Marseille. — A Marseille, le 18 Novembre, eut lieu, à la paroisse Sainte-Anne, sous la présidence de Son Excellence Mgr Delay, le grand pardon des Bretons de Marseille. La grand'messe solennelle fut célébrée par le R. P. Amiel, les chants dirigés par M. l'abbé Le Brazidec, aumônier des Bretons. De très nombreux Bretons avaient tenu en cette circonstance à venir honorer, prier et remercier leur grande patronne. Après l'exhortation de leur aumônier leur demandant de conserver leurs traditions religieuses, et l'allocation de Son Excellence soulignant le devoir d'apostolat à Marseille, ce fut une assistance toute vibrante de foi qui fit monter vers le ciel et leurs prières et leurs chants dans la langue si expressive de leur pays. Cette journée très réconfortante en appellera d'autres, il faut l'espérer.

Les élèves de l'Ecole libre. — Divers journaux de province ont publié un article signé S. N. I. (Syndicat National des Instituteurs), dans lequel on lit textuellement :

« Nous réclamons la cessation des subventions parce qu'il est constant que la qualification des maîtres n'est pas aussi élevée en moyenne dans l'enseignement libre que dans l'enseignement public et qu'il n'est pas du rôle de l'Etat de favoriser un service d'organisation inférieur contre un service d'éducation de type supérieur ».

Un arbre se juge à ses fruits.

Des écoles libres, depuis un siècle, ne sont pas seulement sortis une masse immense de bons Français et de braves gens, mais quelques-uns des hommes qui ont le plus honoré leur patrie dans tous les domaines.

La liste serait infinie. Citons au hasard :

A l'Académie Française : Brunetière, Edmond Rostand, Louis Gillet, Henry Bordeaux, Henri de Régnier, René Boylesve, Estaunié, Duc de la Force, Amiral Lacaze, le bâtonnier Henri-Robert, François de Curel, René Bazin, Albert de Mun, Léon

Gérard, de Heredia, Marcel Prévost, de la Gorce, Louis Madelin, Maurice Barrès, François Mauriac, etc...

Parmi les grands savants : Claude Bernard, le célèbre géographe A. de Lapparent, un grand géologue Pierre Termier, le duc de Broglie, Branly qui fut professeur à l'Institut Catholique de Paris ; et à l'Académie des Sciences : d'Arsonval, Appell, le docteur Richet, Jordan, Laveran, Matignon, Ranvier, etc...

Parmi les pionniers de l'Aviation : de La Vaulx, Roland Garros, Blériot, Guynemer, etc.

Parmi les généraux vainqueurs en 1914-1918 : Amiral Durand-Viel, Franchet-d'Espérey, Fayolle, de Castelneau, de Langle de Cary, Foch.

Parmi les bâtisseurs d'Empire : de Brazza, Marchand, Baratier, de Foucauld, Laperrine, Bournazel, Gouraud, Lyautey.

Et ceux qui ont sauvé notre pays : Koenig, Leclerc, Delattre de Tassigny, Charles de Gaulle, etc...

Pour une école de « type inférieur », le bilan est honorable !

La Maison Mame a mis en vente le Missel d'autel n° 16 (28x19). Les prix en sont : reliés avec tranches rouges 1.265 fr. et avec tranches dorées 1.455 fr.

Le Propre de Quimper n'étant pas imprimé, la Librairie LE GOAZIOU, Quimper, a fait joindre à la fin des feuilles blanches sur lesquelles pourra plus tard être collé le Propre.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La situation au 30 Septembre présente un total de 66 milliards 255 millions, en augmentation de 192 millions sur celui de la précédente situation.

Au Passif, l'ensemble des comptes de dépôt s'établit à 64.018 millions marquant, par rapport au mois précédent, une augmentation de 248 millions.

A l'Actif, on remarque principalement la progression de 375 millions des Comptes Courants débiteurs.

Quimper — Maisons de confiance

CHAUFFAGE-MÉNAGE

Quincaillerie - Primagaz

Jean LECERF

Place Terre-au-Duc

Tél. 4-24

OPTIQUE MÉDICALE

Louis ÉMARD

Opticien diplômé

38, Place St-Corentin

ÉLECTRICITÉ - T.S.F.

Éts Joseph ALLAIN

28, rue Kéréon

Tél. 2-61

et St-Pol-de-Léon

Tél. 2-10

TIMBRES - POSTE

pour Collections
Vente et Achats

A. RICHEZ

4, Rue Valentin

Ornements - Bronze
& Orfèvrerie d'église

G. LE POULLOUIN

12, rue de la Trinité

— GUINGAMP —

AUX TRAVAILLEURS

LE ROUX-FORLAY

— QUIMPER —

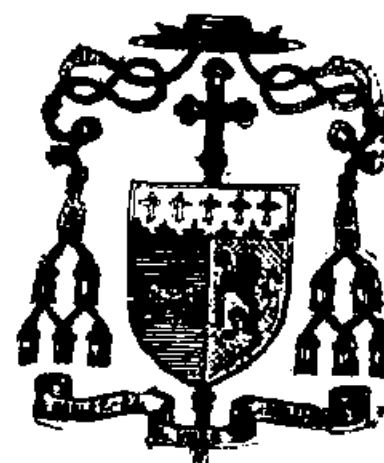
SPÉCIALITÉ D'IMPERMÉABLES

Chemiserie — Bonneterie — Confection

Le Gérant : D. PLOUZENNAC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Évêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 80 francs — Le numéro, 2 fr

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Décembre).

23. 4^e dimanche de l'Avent.
24. Vigile de Noël.
25. Nativité de N. S. J.-C.
26. S. Etienne, 1^{er} martyr.

27. S. Jean, Ap. et Ev.
28. Ss. Innocents, Mm.
29. S. Thomas, Ev. et M.
30. Dimanche dans l'octave de Noël.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanneufret 27-28 Décembre. | Châteauneuf-du-Faon ... 1-5 Janv.
Pont-de-Buis 29-31 — | Landerneau 6-12 —.

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Vœux de Nouvel An ; Recettes diocésaines ; Avis au clergé des paroisses ; Retraites de conscris ; Caisse diocésaine des écoles libres ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chro-*

nique du diocèse : Offices paroissiaux ; Note de l'Éditeur ; Intentions recommandées ; Avis de service ; Calendriers de la Propagation de la Foi ; Quimper : Fête de Saint Corentin à la Cathédrale ; A Kerbénéat : La Bénédiction du nouvel Abbé. — Cinquantenaire du « Noël ».

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Vœux de Nouvel An. — En raison de son grand état de fatigue, Son Excellence Monseigneur l'Evêque ne recevra pas à l'occasion des vœux de nouvel an.

Monseigneur prie MM. les Chanoines et les membres du Clergé, les Communautés religieuses et les personnes d'œuvres d'agréer ses vœux les plus paternels.

Il demande aux fidèles comme aux prêtres de vouloir bien s'abstenir de toute lettre ou visite personnelle à l'adresse des deux Evêques ou de MM. les Vicaires généraux et les Secrétaires.

II. Recettes diocésaines. — Par suite d'une erreur, plusieurs chefs de paroisses n'auront pas reçu cette année les bons à valoir sur les recettes diocésaines.

M. le Secrétaire général les prie d'établir eux-mêmes leurs bons et de les joindre pour compte aux feuilles de recettes qu'ils remettront à MM. les Curés-doyens.

III. Avis au clergé des paroisses. — 1° Nous rappelons à MM. les Curés-doyens, qu'au rapport général qu'ils ont, comme vicaires forains, à présenter à l'Evêque du diocèse sur la situation et la vie religieuse des paroisses de leur ressort au cours de l'année 1945, ils devront joindre un rapport spécial dans lequel ils consigneront les résultats du contrôle qu'ils auront dû faire des Registres paroissiaux, conformément aux prescriptions du *Décret Sacrosanctum*.

2° Tous les chefs de paroisse devront aussi, sur la feuille de renseignements qu'ils remettent à leur Curé-doyen, répondre aux questions suivantes :

- a) Les charges des fondations ont-elles été exécutées en 1945 ?
- b) Combien de messes de fondation n'ont pu être acquittées dans la paroisse ?
- c) Les honoraires de ces messes ont-ils été expédiés à l'Evêché. (Can. 826, § 2.)

IV. Retraites de Conscrits. — Monseigneur l'Evêque a désigné comme directeur des Retraites des Conscrits pour la région de Quimper :

M. Balcon, recteur de Beuzec-Conq, en remplacement de M. Olier, nommé à Querrien.

V. Caisse diocésaine des écoles libres. — *Accusés de réception.* — Plogoff, Sibiril, Pilier-Rouge, Saint-Vougay, Esquibien, Plonéour-Lanvern, Kersaint, Logonna-Daoulas, Lanarvily, Motreff, Gouézec, Scaër, Forêt-Fouesnant, Plomodiern, Poullan, Saint-Jean-du-Doigt, Elliant, Coatmeal Lopérec, Saint-Goazec, Port-Launay, Esquibien, Plovan, Saint-Thurien, Lanrivoaré, Dirinon, Tourc'h, Fouesnant, Ile de Batz, Kernével, Quimperlé (N.-Dame), Plouarzel, Pleyber-Christ, Roscoff, Plonévez-du-Faou, Penmarch, Kerlouan, Saint-Rivoal, Ploumoguier, Poulgoazec, Baye, Trégarantec, Loc-Brévalaire, Henvic, Peumerit, Quéménéven, Trézien, Plougastel, Locquénolé, Tréboul, Ploaré.

C. C. du Trésorier : M. Le Ster, inspecteur des Ecoles privées, 52.880 Rennes.

VI. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Landivisiau, M. François Guivarc'h, aumônier de Saint-Sébastien ;

Aumônier de Saint-Sébastien, M. Marcel Chalm, professeur à l'Institution Saint-Louis (Brest) ;

Vicaire à Carhaix, M. Pierre Craveur, vicaire à Pont-de-Buis ;

Vicaire à Pont-de-Buis, M. Joseph Kerbaul, auxiliaire en cette paroisse ;

Aumônier-adjoint des Bretons du Sud-Ouest (Périgord), M. Michel Pavec, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.

VII. Décès — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles M. Jean-Marie Caëric, ancien recteur de Saint-Cadou, décédé à Querrien, le 17 Décembre, dans sa 65^e année.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse*, c/c 9381, Nantes.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 4^e dimanche de l'Avent (23 Décembre) : à toutes les messes, quête pour les Dames de la Charité (auxiliaires de la Conférence de St-Vincent de Paul).

Lundi, veille de Noël : confessions toute la journée jusqu'à 19 heures. A 20 heures, fermeture des portes de la cathédrale jusqu'à 22 h. 15. A 22 h. 30, office de la nuit, chant des 3 nocturnes et du *Te Deum*. A minuit, grand'messe solennelle suivie de deux messes basses. (Les portes de la cathédrale seront fermées de 23 h. 45 à minuit 15.)

Mardi 25 Décembre, Fête de Noël : messes de demi-heure en demi-heure, de 6 à 10 h. A 10 h., grand'messe pontificale. A 14 h. 30, vêpres pontificales. Sermon par M. le chanoine Favé, sous-directeur des Œuvres. Salut solennel. Aux messes, quête pour les Séminaires.

Mercredi 26 Décembre, Fête de Saint Etienne : messes à 7, 8, 9 h. Grand'messe à 10 h. A 14 h. 30, vêpres, salut.

Jendredi : à 9 h., service pour Mgr Valteau, dernier évêque mort à Quimper.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 4^e dimanche de l'Avent (23 Décembre) : messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres, chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement. Journée mensuelle de prières pour la France.

Lundi, veille de Noël : confessions toute la matinée, de 14 à 19 h. et de 20 à 23 h.

Mardi, fête de Noël : office de nuit à 23 h. 15 ; à minuit, grand'messe ; communions et messes basses. De 6 h. 30 à 10 h., messes toutes les demi-heures. A 10 h., grand'messe. Dernière messe à 11 h. 30. Quête pour les Séminaires. A 14 h., vêpres, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi, fête de Saint Etienne : à 8 h. 30, messe chantée ; à 20 h. 15, complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Jendredi : à 10 h., service anniversaire de Mme Jégou, 52, quai de l'Odéon. Vendredi : à 10 h., service pour M. Paulet, 66, quai de l'Odéon, mort pour la France, en Méditerranée, en Août 1942.

Samedi : à 10 h., service pour M. Pierre Feunteun, 20 bis, rue Bourg-les-Bourgs, déporté, mort pour la France.

Note de l'Editeur. — L'augmentation récente du prix d'abonnement à la *Semaine religieuse* n'est pas suffisante, en présence du tarif postal des journaux appliqué depuis le 1^{er} Octobre.

A compter du 1^{er} Janvier 1946, le prix de l'abonnement à la *Semaine religieuse* de Quimper sera de 100 fr. pour un an.

Dès à présent, tout abonnement s'entend aux conditions 1946.

Intentions recommandées. — La Retraite-Adoration de Lanneufret, du 26 au 29 Décembre.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. le chanoine Bellec sera chanté à Taulé, le 29 Décembre, à 10 h. 30.

Calendriers de la Propagation de la Foi. — Le Bureau de Paris de la Propagation de la Foi tient à présenter à MM. les Curés ses excuses pour le retard apporté dans l'envoi des calendriers commandés.

Ce retard est dû aux difficultés actuelles de transport. Il espère que désormais toutes les commandes ont été satisfaites et il est prêt à répondre immédiatement aux demandes qui pourraient encore être faites, le stock n'étant pas encore épuisé. Les prix sont toujours de 4 fr. l'exemplaire, 160 fr. les 50, et 300 fr. les 100.

QUIMPER. — A la Cathédrale. — La Fête de Saint Corentin a été célébrée dimanche dernier avec une splendeur que nous n'avions pas connue depuis plusieurs années.

La grand'messe pontificale fut chantée, en présence de Son

Excellence Monseigneur Cogneau, par Dom Bernard, abbé de l'Abbaye Trappistine de La Meilleraie — Dom Bernard le Pape est un enfant du pays, puisqu'il est né à Lanmeur qui fut sa résidence de vacances tant qu'il fut professeur en notre Petit Séminaire, jusqu'à son entrée à la Trappe. Nombreux sont ses condisciples dans le diocèse, plus nombreux encore ses élèves. Sa présence à Quimper fut une joie pour les uns comme pour les autres et le bon Père Abbé ne cachait pas son bonheur de se retrouver au milieu d'eux. — Dom Bernard pontifie au faulx-toire, ce qui ne favorise pas la splendeur des cérémonies, mais c'est la règle et elle ne supporte pas d'exception.

Les chants exécutés tantôt par la schola du Grand Séminaire, tantôt par la chorale de la Cathédrale, nous firent moins regretter les grandes orgues réduites au silence par le manque d'électricité. Mais nous ne fûmes pas privés pour autant des traditionnelles variations sur le *Pange Solennes* que l'excellent organiste de Saint-Corentin exécuta aux petites orgues.

Si l'assistance était belle à la messe solennelle, la Cathédrale était comble aux vêpres. Cette fois, les grandes orgues déchainées accueillent les Pontifes. Après les psaumes en fauxbourdons et la si belle cantate à Saint Corentin, M. le chanoine Aubert, curé-doyen de Landerneau, monte en chaire. Pendant une demi-heure, il tient l'assistance sous le charme de son grand talent de parole. Mettant tout de suite en garde les auditeurs contre ceux qui n'admettent que l'histoire et rejettent toutes nos légendes bretonnes, il raconte la vie de Saint Corentin, l'agrémentant d'aperçus originaux et en tirant pour ses auditeurs quelques leçons pratiques. Il demande à tous de prier ardemment et avec confiance le grand Patron du diocèse et de solliciter, plus que tous autres biens, la Paix si nécessaire au relèvement de notre Patrie.

La procession suit. La foule reçoit au passage la bénédiction des Pontifes et s'incline avec vénération devant la relique insigne du bras de Saint Corentin que portent quatre diacres parés, pendant qu'alternativement orgues et chants se succèdent.

Un Salut solennel met fin à la fête.

M. le Curé de Saint-Corentin peut vraiment être fier de son « premier pardon », et de la piété de ses paroissiens.

A KERBÉNÉAT. — La Bénédiction du nouvel Abbé. — « *Nos credidimus caritati.* » Il faut avoir relu Saint Jean pour sentir l'accent vainqueur de ce cri par lequel l'Apôtre au cœur de feu distingue les malheureux que l'égoïsme emprisonne dans les geôles de la mort et les chrétiens que l'Amour a introduits au Royaume de la Vie. Un cri ardent bien digne de devenir une devise. C'est lui que le Révérendissime Père Colliot a choisi pour exprimer l'idéal de sa vie et le programme de sa mission abbatiale.

Tous ceux qui ont assisté aux rites si grands de sa bénédiction ont eu l'âme réconfortée par l'atmosphère fraternelle et paisible d'un monastère Bénédictin. Autour de nous, tout près, dans ces villes et dans ces bourgs que nous venons de quitter, la vie déroulait ses intrigues, le monde ourdissait ses haines et brusquement, ici, la vague d'impiété s'est arrêtée aux pieds de S^t Benoît; sur les champs refroidis, sur les vertes prairies qu'enclosent des arbres que l'hiver a dépouillés, deux mots semblent scander le silence de la nature en sommeil « *Pax* » la paix; *Cari-*

tas ! la charité ! Pour mieux goûter ces dons de Dieu, entrons à la chapelle. Tout y est prêt pour la grande cérémonie. Au chœur, le trône est dressé pour l'Evêque; à droite, les cierges brûlent déjà sur l'autel où le nouvel Abbé prendra ses ornements de messe. Au fond, un décor très sobre fait ressortir le Tabernacle où le Christ attend son Elu. Dans les stalles, les moines recueillis prient pour celui qu'ils se sont choisi comme Père; près d'eux ont pris place les dignitaires : Mgr Le Marrec, supérieur du Séminaire d'Haïti, MM. les vicaires généraux Moënnier et Cadiou et de nombreux chanoines. Dans la nef, les premiers bancs ont été réservés à la famille du nouvel Abbé et toutes les autres places sont occupées par des religieux, des prêtres, des sœurs représentant toutes les Congrégations du diocèse. C'est l'unanimité dans la prière et tout ce pieux élan est soutenu par la musique très douce de l'orgue.

A dix heures, le cortège liturgique fait son entrée : à pas lents, tout recueillis en leurs aubes de lin s'avancent les enfants qui tout à l'heure présenteront les ornements à l'Evêque; puis viennent les moines; Dom Colliot qu'aucun signe extérieur ne distingue encore, marche entre deux Pères Abbés dont les croix pectorales brillent sur des camails noirs; ce sont ses deux parrains : Dom de Floris, Abbé d'Encaleat, qui fut son frère de noviciat; Dom Demasure, Abbé de Kergonan. Enfin, fermant le cortège, voici S. Exc. Mgr Cogneau, le prélat officiant. Quand il eut pris place au trône, les moines entonnèrent le chant de Tierce. Quel charme prenant ont ces voix qu'aucun effort ne déforme, qui savent si bien s'infléchir et prendre en leur vol les sentiments du Psalmiste et les prières confuses de ceux qui les écoutent ! Portés par la mélodie, nous regardons le spectacle que nous offre cette chapelle. C'est une vision d'éternité : rien ne saurait mieux évoquer la pérennité de l'Eglise que cette liturgie vivante, la même que celle qui se déroulait au temps de Saint Benoît, au temps de Saint Bernard et nous avons sous les yeux, tangibles comme une réalité, cette tradition qui de siècle en siècle renoue inlassablement les cérémonies du présent à celles des âges lointains; nous sommes devenus, au milieu de ces voix qui chantent, les contemporains des vieux moines; cette louange que nous entendons fut celle des Prophètes, elle est celle de l'Eglise et c'est elle encore qui retentit au ciel, clamée par tous les Saints que Dieu a introduits dans sa gloire. C'est une vision d'intimité familiale aussi et Dom Colliot, plus que tout autre, dut y être sensible.

Ce cher diocèse de Quimper auquel il appartient par ses origines et auquel il consacra les premières années de son ministère sacerdotal était là, représenté sous ses yeux, en ce jour de la Saint Corentin : M. l'abbé Branellec, son premier maître, le Supérieur et les professeurs du Petit Séminaire de Pont-Croix, M. le chanoine Aubert, successeur de celui qui fut son curé à Landerneau, les prêtres de son cours à qui l'attachaient tant de chers souvenirs, et tant d'autres dont il savait l'affection. Il manquait hélas pour que l'unanimité fût complète, le chef vénéré du diocèse, S. Exc. Mgr Duparc qui lui avait conféré en 1929 l'onction sacerdotale et qui eût été si heureux de lui donner la mitre. Mais son Auxiliaire et ses Vicaires généraux étaient là pour représenter sa pensée et son cœur. Et puis, unis à la famille diocésaine, Dom Colliot ne trouvait-il pas sa famille humaine, sa maman si heureuse et si

frère, ses frères et tous les êtres chers ? n'avait-il pas surtout sa famille spirituelle, ses moines à qui Dieu va maintenant l'unir par un pacte solennel ?

Voici en effet que commencent les rites de la Bénédiction. L'Evêque s'est assis à l'autel. Après lecture du Mandat Apostolique, le nouvel Abbé prononce à haute voix sa profession de foi et son serment de fidélité. Au Pontife qui lui demande s'il veut se consacrer tout entier au service de sa communauté, il répond d'une voix ferme « *volo* » « je le veux ».

Quand la mélodie du Graduel s'est éteinte, l'Evêque s'agenouille et l'Elu se prosterne, comme au jour de son sous-diaconat et de sa prêtrise, dans un grand geste d'anéantissement, tandis que pleure la lente incantation des Psaumes de la Pénitence. Puis éclate le chant solennel des litanies des Saints et sous les vagues haletantes de leurs invocations, l'Abbé reste étendu à terre, comme abîmé en son immolation. Les voix viennent de se taire ; à l'appel de l'Eglise, les Saints du ciel ont redressé l'Elu. Désormais ils seront avec lui pour qu'il reste ferme dans son devoir et l'Evêque lui confère sa mission sacrée en lui donnant la crosse et l'anneau pastoral, puis, à la fin de la messe, les gants et la mitre. Dom Félix Colliot est maintenant officiellement constitué Chef et Père de son monastère : ses fils spirituels défilent devant le trône où il s'est assis pour baiser son anneau et pour recevoir l'accolade. Il est devenu l'égal d'un Prince de l'Eglise : désormais dans les cortèges liturgiques, il prendra rang immédiatement au-dessous des Evêques et accomplira, avec des ornements semblables quelques-uns des rites qui leur sont réservés. Quelle joie pour nous qui avons connu le nouvel Abbé et qui savons ses mérites, de le voir coiffé de la mitre, appuyé sur sa crosse d'or et de recevoir sa première bénédiction, une bénédiction qu'il chante de sa voix aux vibrations si chaudes, d'un timbre si ferme où il m'a cependant paru que tremblait une note d'émotion. Il ne nous reste plus qu'à chanter à Dieu notre reconnaissance ; c'est ce que nous faisons en alternant les strophes ardentes du *Te Deum* !

Il est déjà une heure et tous les invités se rendent dans les cloîtres où les tables sont dressées. La joie de ce grand jour autorise une dérogation à la frugalité coutumière du menu bénédictin. Pourtant, ce repas restera monastique. A peine le *Benedicite* a-t-il été chanté, qu'une voix de lecteur s'élève. D'où vient-elle, cette voix ? Il faut quelques secondes pour comprendre qu'un haut-parleur très doux la diffuse en sonorités si suaves qu'on la croyait tombée du ciel. Et, en effet, elle nous porte des échos qui ne sont pas de la terre ; elle est la voix de Saint Jean exaltant la charité fraternelle et l'Amour infini de Dieu. Après cette lecture de l'Evangile, la voix raconte la vie de Dom Anselme Nouvel qui fut moine bénédictin et qui, devenu évêque de Quimper, voulut agrandir la famille de Saint Benoît d'un nouveau monastère : celui de Kerbénéat.

Au moment des toasts, Dom Colliot se lève. Sa pensée remonte d'abord à Dieu ; puis en termes délicats il exprime ses regrets que S. Exc. Mgr Duparc ait été retenu à Quimper par la maladie ; il dit sa reconnaissance à Mgr Cogneau, aux Révérendissimes Pères Abbés, au clergé, à tous ceux qui sont venus lui donner le témoignage de leur affection et il termine en évoquant ceux à qui il doit plus de reconnaissance : sa mère, ses parents, M. Branellec, ses maîtres du Petit et du Grand Séminaire.

Au nom des prêtres du diocèse, M. Kérautret, condisciple et ami du nouvel Abbé, offre à Dom Colliot l'hommage respectueux et cordial de tous ses confrères.

Dom de Floris, Abbé d'Eucalcat, prend la parole au nom de la grande famille Benedictine, et enfin S. Exc Mgr Cogneau résume la joie de ce jour et souhaite que sous la direction du nouvel Abbé le monastère devienne de plus en plus un foyer de vie liturgique et de vie spirituelle. Ce vœu est pour nous tous une certitude, Révérendissime Père, *ad multos annos* !

Il est déjà plus de trois heures, temps de songer au retour. Les klaxons retentissent, les moteurs troublent le silence. Hélas, le mirage s'évanouit ; la vie du monde est là qui nous reprend ; cette pauvre vie humaine qui fait si petite la part de l'aimour et si grande la part de l'égoïsme va nous replonger dans ses eaux. Mais dans notre esprit un souvenir demeure vivant ; dans nos cœurs survit une émotion ; et puis surtout, là-bas, derrière la crête de Kerbénéat, tapi dans le silence et la paix, il reste un monastère où nous pourrions trouver, aux jours de retraite, dans le sourire du Père Colliot et l'accueil si fraternel de ses moines, un soutien, une certitude aussi : c'est que, malgré les laideurs du monde, l'Amour n'est pas un vain mot : *Audidimes contati* !

R. K.

Cinquantenaire du Noël. — Les 10, 11 et 12 Novembre a été fêté, à Paris, le cinquantenaire du Noël, revue fondée en 1895, par le R. P. Bailly, des Augustins de l'Assomption. Diverses manifestations ont marqué cet anniversaire.

Le samedi, lors d'une séance d'information, une conférence de Geneviève Duhamelot intéresse l'auditoire par la chronique très vivante et très documentée de « cinquante ans d'histoire noëliste ». Elle fut suivie d'une présentation en éventail des activités multiformes du Noël depuis les écolières jusqu'aux mères de famille de douze enfants. Monseigneur Courbe voulut bien présider la réunion et dire en termes chaleureux la satisfaction et la confiance de l'épiscopat envers une œuvre qui, après cinquante ans, rend témoignage d'un catholicisme sans défaillance, gage d'un rayonnement croissant au service de l'Eglise.

Le dimanche, un public nombreux et sympathique applaudit un jeu scénique très réussi d'Odette Frenoy présentant les revues noëlistes depuis l'origine : *Noël, Etoile, Maison*, continuées et supplées par *Eaux-Vives* et *Maristelle* et divers bulletins d'action. Faut-il rappeler que chacun de ces organes cristallise autour de lui un certain nombre de militants, d'adhérents, de sympathisants groupés par âge et par affinité, depuis les petites « Cadettes » jusqu'aux « Foyers noëlistes » et influençant tout un milieu d'humanisme chrétien.

Enfin, le lundi, une messe solennelle d'actions de grâces fut célébrée, 8, rue François-I^{er}, par le R. P. Gervais Quénard, supérieur général de l'Assomption, en présence du cardinal Suhard. Elle réunit plusieurs personnalités ecclésiastiques, de nombreuses Noëlistes et des amis du Noël, parmi lesquels des représentants et représentantes de tous les mouvements d'Action Catholique. Son Eminence donna lecture du télégramme envoyé par le Saint-Siège à l'occasion du cinquantenaire. Puis Elle montra dans le Noël une Revue, une Famille, un apostolat à base

de foi, de charité et d'amour de l'Eglise : « Continuez dans cette voix, termina l'Archevêque de Paris, le laïcat chrétien est appelé à jouer de notre temps un rôle capital pour remédier à la déchristianisation du monde pour lutter contre les idéologies pernicieuses du nazisme, du collectivisme athée, du libéralisme. A condition que chaque militant ait une intense vie intérieure. Que l'Enfant-Jésus vous bénisse et rende toujours plus efficace votre action pour l'Eglise, pour le Christ, pour les âmes. »

A l'issue de la messe, le Cardinal entonne lui-même le *Te Deum* de la reconnaissance.

Puis Son Eminence voulut visiter l'Exposition réalisée par un groupe de catholiques des Beaux-Arts et montrant l'extension du mouvement Noëliste en France et à l'étranger.

Ces fêtes furent complétées les jours suivants par une session de formation pour les Jeunes, présidée par M. l'abbé Rupp, sous-directeur des Œuvres du diocèse de Paris.

Recherche un volume « Saint Hervé », par M. le chanoine Calvez, curé de Lesneven (texte français). — Faire offre à M. Le Marchant de Trigon, 17, quai de Tréguier, Morlaix.

Serai reconnaissant à qui pourrait me céder les « Noël » de Daquin pour orgue. — Yv. Trinquet, 37, rue du Mur, Morlaix.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Avis au public. — Les voyageurs sont avisés qu'à partir du 13 Décembre 1945 :

1° Le train de voyageurs omnibus quittant Morlaix à 5 h. 45 pour arriver à Brest à 7 h. 36 et celui quittant Brest à 18 h. 40 pour arriver à Morlaix à 20 h. 22, suivront le nouvel horaire suivant :

Morlaix, 5 h. 35 ; Landerneau, 6 h. 35 ; Brest, 7 h. 15.

Brest, 18 h. 55 ; Landerneau, 19 h. 34 ; Morlaix, 20 h. 30.

2° Un train de voyageurs omnibus sera créé entre Landerneau et Brest et retour suivant l'horaire ci-dessous :

Landerneau, 6 h. 55 ; Brest, 7 h. 36.

Brest, 18 h. 40 ; Landerneau, 19 h. 16.

OIGNONS à fleurs, Tulipe, Rosier, Dahlia moderne ABC. 7. Coulommiers (S.-et-M.). Tarif F°.

Quimper — Maisons de confiance

Chauffage Central

INSTALLATIONS SANITAIRES

Armand BERNARD

Ingénieur - Constructeur A. et M.
3, Boulevard de Kerguelen - Tél. 27

MAROQUINERIE

Articles de voyage - Encadrements

André HUITRIC

9, Boulevard de Kerguelen - QUIMPER

ÉLECTRICITÉ

O. CHABEAUX

14, rue du Chapeau-Rouge - Tél. 3.64

TISSUS - Haute Nouveauté

Mesdemoiselles LAVANANT

6, Rue Saint-François Tél. 9.60

OPTIQUE - ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéroun. 16

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie
Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

Imprimerie

Cornouaillaise

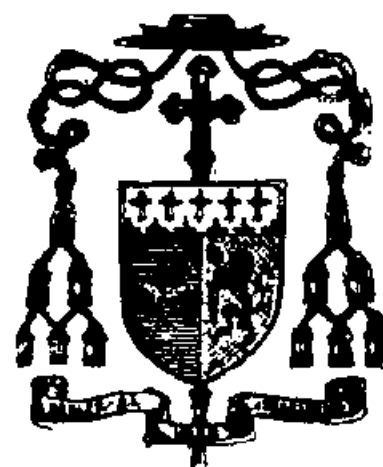
QUIMPER Tél. 2.44

Impressions en tous genres

Le Gérant : D. FLOUZENEC. Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

La Semaine Religieuse

de Quimper & de Léon



Directeur responsable : Son Excellence Mgr l'Evêque de Quimper et Léon.

Rédacteurs : Secrétaires de l'Evêché.

Administration : 7, rue des Gentilshommes, Quimper.

Abonnements, payables d'avance, C/C 93.81, Nantes
Prix uniforme, France, 100 francs — Le numéro, 2 fr.

Changement d'adresse, 7 fr. — Correspondance, 3 fr.

Offices de la semaine (Décembre-Janvier).

30 Decemb. Dimanche dans l'Octave de la Nativité.	2. S. Nom de Jésus.
31. S. Sylvestre, Pape et C.	3. Ste Geneviève, V.
1 ^{er} Janvier. Circoncision de N. S.	4. Octave des Ss. Innocents.
	5. Vigile de l'Epiphanie.

Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pont-de-Buis	 29-30 Decemb.	Châteauneuf-du-Faou.	1- 5 Janvier.
		Landerneau	 6-12 —

Sommaire :

I. PARTIE OFFICIELLE. — Communications de l'Evêché : Vœux du Jour de l'An ; Registres paroissiaux ; Déclaration de sinistre ; Inspection diocésaine ; Caisse diocésaine de l'Enseignement libre ; Cotisations personnelles ; Ordination ; Nécrologie du diocèse pour l'année 1945.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Chronique du diocèse : Offices paroissiaux ; Avis de service ; Nécrologie : M. l'abbé Corentin Goarin, recteur de Ploëven ; Plomeur et Kernilis : Missions. — Missions Etrangères de Paris, etc.

III. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Communications de l'Evêché.

I. Vœux du Jour de l'An. — Monseigneur l'Evêque offre à ses prêtres et aux fidèles du diocèse ses paternels souhaits.

Il leur demande de remplacer par une fervente prière les visites qu'il ne peut recevoir, comme lui-même promet de ne pas les oublier devant Dieu.

Mgr l'Auxiliaire, MM. les Vicaires Généraux et les Secrétaires s'associent aux vœux du Premier Pasteur.

II. Registres paroissiaux. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de ne pas tarder à faire parvenir au Secrétaire

riat de l'Evêché leurs registres paroissiaux. Ils auront soin de rédiger la table alphabétique des baptêmes, mariages et enterrements.

III. Déclaration de sinistre — Nous croyons devoir attirer l'attention des personnes (physiques ou morales) intéressées sur l'obligation imposée aux propriétaires d'immeubles sinistrés par fait de guerre, sous peine de perdre le droit à la participation financière de l'Etat, de souscrire avant le 25 Janvier 1946, dernier délai, une déclaration de sinistre à la mairie de la commune de l'immeuble (demander modèle à la mairie). Sont dispensés de cette déclaration ceux qui, antérieurement, ont déposé leur dossier de dommages immobiliers.

Pour la constitution du dossier à produire, s'adresser aux Services de la Reconstruction, à la Préfecture de Quimper (bureaux ouverts au public de 9 h. à 12 h.).

MM. les Curés et Recteurs, Supérieurs d'établissements et communautés religieuses, auront profit à se mettre en rapport avec M. l'abbé Le Gall (rue de l'Harteloire, Brest), délégué de l'Administration diocésaine.

IV. Inspection Diocésaine. — **AVIS IMPORTANT.** — Contrairement à ce que nous avons dit dans le dernier n° du Sentier, il n'y a pas de retenue fiscale à effectuer sur les traitements de nos instituteurs libres.

V. Caisse Diocésaine de l'Enseignement Libre. — *Accusés de réception.* — Douarnenez, Quimerc'h, Landunvez, Garlan, Plozévet, Guissény, Loctudy, Plourin, Ile-Tudy, Argol, Saint-Martin Morlaix, Le Trévoux, Coray, Penhars, Loc-Eguinervel, Loperhet, Primelin, Saint-Yvi, Goulven, Saint-Hernin, Lillia-Plouguerneau, Botsorhel, Saint-Thois, Névez, Lampaul-Guimiliau, Plourin, Carhaix, Le Cloître-Pleyben, Plouvien, Lanvéoc. C. C. du trésorier : chanoine Le Ster, inspecteur des écoles privées, 52.880 Rennes.

VI. Cotisations personnelles. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que le montant des cotisations personnelles à verser à partir de cette année ont été fixées à 250 fr., dont 200 fr. pour l'Œuvre des Prêtres âgés et infirmes.

VII. Ordination — Le samedi 22 Décembre, Monseigneur Cogneau a procédé, en la chapelle du Grand Séminaire, à une ordination, au cours de laquelle il a fait 36 tonsurés, 15 exorcistes, 9 acolytes, 3 sous-diacres, 5 diacres et un prêtre.

Ont reçu le sous-diaconat :

MM. René Bleuzen, de Saint-Yvi ;
Eugène Le Pape, de Plomeur ;
Jean Louboutin, de Plogonnec.

Le Diaconat :

MM. Louis Briand, de Poullaouen ;
Jean Falc'hun, du Bourg-Blanc ;
Vincent Lannuzel, de Plouzané ;

MM. Albert Pouliquen, de Pleyber-Christ ;
Jean Tanguy, de Quimper (Saint-Corentin).

Le Sacerdoce :

M. Guillaume Le Roux, de la Province ecclésiastique d'Haïti.

VIII. Nécrologe du diocèse pour l'année 1945. — Voici la liste des membres du clergé décédés en 1944, non portés au dernier nécrologe, et ceux décédés dans le courant de 1945 :

MM.		Année 1944 :	
Août.	Joseph Tanguy, recteur de Pont-Aven,	mort en déportation	62 ans.
Septemb.	Francis Tanguy, vicaire à Pont-Aven,	mort en déportation	48 —
MM.		Année 1945 :	
19 Janvier.	Théophile Fily, recteur de St-Rivoal....		61 —
28 —	Laurent Léostic, anc. vic. de Plozévet....		59 —
5 Février.	Léon Pichon, chan. titulaire, curé-archi-	prêtre de la cathédrale	72 —
6 —	André Pellé, chan. hon., anc. recteur de	Saint-Pierre-Quilbignon	72 —
6 —	Michel Quéméré, clerc tonsuré, de Tourc'h		22 —
15 —	Fr ^{rs} -M ^{re} Le Roux, recteur de Brasparts..		67 —
6 Mars.	Paul Monot, recteur de Saint-Ségal.....		67 —
9 —	François Kervella, chan. hon., anc. recteur	de Guiclan	83 —
28 —	Pierre Joncour, chan. hon., vicaire général		81 —
6 Avril.	Paul Bihan, anc. recteur de Plouvien....		86 —
9 —	Jean-M ^{re} David, anc. recteur de Loqueffret		71 —
6 Mai.	François Guivarc'h, recteur de Lambert..		47 —
28 —	Corentin Goarin, recteur de Ploéven.....		64 —
20 Juillet.	François Abjean, anc. recteur de Tréméoc		69 —
7 Septemb.	Léon Derrien, chan. hon., ancien curé-	doyen de Ploudalmézeau	86 —
2 Novemb.	François Madec, recteur de Locquénolé..		66 —
4 Decemb.	P ^{re} Marc, chan. hon., recteur de Querrien.		83 —
7 —	Yves Prigent, chan. hon., curé-doyen de	Landivisiau	65 —
17 —	Jean-M ^{re} Caéric, anc. recteur de St-Cadou.		65 —

R. I. P.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche dans l'Ocave de Noël (30 Décembre).*

Lundi : à 18 h., heure d'adoration pour la fin de l'année, prêchée par M. le Curé.

Mardi, 1^{er} Janvier : messes à 7, 8, 9 h. A 10 h., grand'messe. A 14 h. 30, vêpres et bénédiction.

Jeudi : confessions en vue du 1^{er} vendredi du mois.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : à 8 h., au grand chœur, messe du Sacré-Cœur et communion réparatrice. De 8 h. 30 à 18 h., exposition du T. Saint-Sacrement. A 18 h., bénédiction. A 20 h., heure d'Adoration des hommes et jeunes gens.

Samedi, 1^{er} samedi du mois : à 8 h., au grand chœur, messe et communion en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie.

Confessions des garçons du Catéchisme.

Dimanche, 6 Janvier : à 9 h., messe pour les hommes et jeunes gens. Allocution de M. le Curé.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — **Dimanche de l'Octave de la Nativité (30 Décembre) :** messes à 6 h. 30, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. A 14 h., vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 20 h. 15, cérémonie de clôture de l'année : bénédiction du Saint-Sacrement avec chant du *Miserere* et du *Te Deum*.

Mardi, fête de la Circoncision de Notre Seigneur : à 8 h. 30, messe chantée ; à 20 h. 15, complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : à 10 h., service anniversaire de M. André Moysan, 40, rue Auguste-Goy.

Jeudi : à 10 h., service anniversaire de Mme Gétin, 14, rue Bourg-les-Bourgs.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : à 7 h., messe à l'autel du Sacré-Cœur. Après la messe de 7 h. 30, bénédiction. Le Saint-Sacrement est exposé de 9 h. à 17 h. A 17 h., bénédiction. A 20 h. 15, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

— **Samedi, 1^{er} samedi du mois :** communion générale en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie. A 20 h. 15, chapelet et bénédiction.

Avis de service. — Un service anniversaire pour le Père Guénaël (Mathurin Thomas), de la Trappe de Thymadeuc, sera chanté à Plougastel-Daoulas, le jeudi 3 Janvier, à 11 heures.

Nécrologie. — *L'abbé Corentin GOARIN, Recteur de Ploéven.* — Brusquement, le lundi soir 21 Mai 1945, une nouvelle courut dans Ploéven, semant l'alarme dans tous les cœurs : « M. le Recteur vient d'être porté d'urgence à Quimper ».

M. Goarin ne devait plus revoir la paroisse où il se dévouait depuis 10 ans et demi : il allait finir ses jours dans la clinique où il avait si longtemps dit la messe et communie tant de malades.

Son état empira très vite. En proie à d'atroces souffrances courageusement supportées, il vit venir sa dernière heure avec résignation et mourut pieusement le lundi 28 Mai.

Aux funérailles célébrées à Fouesnant, la présence de nombreux prêtres exprimait la sympathie du clergé pour le confrère défunt, et 62 personnes venues de Ploéven témoignaient leur attachement au bon pasteur, brutalement arraché à l'affection de ses ouailles.

Né à Fouesnant, en 1881, Corentin-Marie Goarin se fit remarquer, au Petit Séminaire de Pont-Croix, par son esprit observateur et le tour caustique de sa conversation.

Ordonné prêtre en 1907, il fut, dans ces temps héroïques, de la première série des jeunes prêtres volontaires pour l'enseignement primaire.

D'abord surveillant à l'école de Quimperlé (1907-1908), puis vicaire à Kernével (1908-1909), il devint instituteur à l'école Saint-Mathieu de Quimper (1909-1930), et à l'école de Fouesnant (1930-1934) : long stage dans un rôle effacé, d'autant plus méritoire. Ce fut un maître aussi patient qu'appliqué, trouvant toujours dans son bon cœur un mot d'encouragement pour tout élève.

A Ploéven (1934-1945) sa régularité et sa modestie lui gagnèrent les cœurs. Il y laissera le souvenir d'un pasteur qui fit beaucoup de bien dans la discrétion.

PLOMEUR. — La Mission. — La paroisse de Plomeur vient de terminer les exercices d'une mission que lui avait ménagée M. le Recteur pour la fin de la guerre. Commencée le 28 Novembre, elle s'est achevée le 16 Décembre. Les Rév. Pères Oblats de Marie Immaculée : Pronost, Rannou, Richard y travaillèrent avec le zèle et les talents qu'on leur connaît, et le jeune René Savina, qui les accompagnait, monta en chaire pour son premier sermon breton, dont l'impression fut très heureuse et pleine de promesses.

Les Rév. Pères furent aidés pour les confessions : la première semaine, par M. le Recteur de Trefflagat, la seconde, par M. le Recteur de Plonéour-Lanvern.

Une retraite de quatre jours fut d'abord prêchée aux enfants réunis des écoles de Plomeur, Pont-l'Abbé et Trefflagat. Elle se termina le dimanche 2 Décembre par la communion générale du matin, et dans la soirée, par la consécration des enfants à la Sainte Vierge, qui vit des larmes couler de bien des yeux pendant l'offrande des couronnes, dont le sens était si bien exprimé dans les beaux vers du cantique breton « *Mari hor Mamm hag hon Itron* ».

260 enfants ont pris part à cette mission — dont 120 garçons, beau chiffre dû à la présence signalée plus haut d'une centaine de nos petits paroissiens qui vont s'instruire aux écoles chrétiennes des environs et que leurs directeurs autorisèrent à prendre part au grand bienfait de la mission. L'assiduité, l'attention, l'attitude recueillie de ces enfants et adolescents impressionnèrent le bon Père Rannou.

Le transfert à l'église paroissiale de la statue vénérée de N. D. de Tréminou inaugura la mission des grandes personnes, placée par leur pasteur sous son vocable. Installée sur un trône au milieu du sanctuaire si gracieusement orné par les excellentes Filles du Saint-Esprit, cette Vierge tutélaire présidera à toute la mission, dont les résultats seront des plus satisfaisants.

Dès le premier jour, hommes et femmes se sont montrés très empressés malgré l'inclémence du temps et les difficultés d'un long parcours pour plusieurs ; nos paroissiens de la Palud, dont les villages perdus dans les sables sont fort éloignés du bourg, se firent remarquer par leur ponctualité et une assiduité qui s'est courageusement soutenue jusqu'aux derniers jours. Le samedi de la première semaine, on compta 522 communions.

L'affluence des fidèles fut encore plus grande la deuxième semaine, favorisée d'ailleurs par un temps idéal, et le nombre des communions à la messe du samedi s'éleva à 660, sans compter celles portées aux malades et infirmes. Au total, y compris les enfants, 1.470 communions, attestant que la foi à Plomeur n'a rien perdu de sa force et de sa vitalité. Certains retours ont particulièrement consolé le cœur de leur pasteur et réjoui nos missionnaires.

Les abstentions — faciles à compter — ne se rencontrèrent pas dans la jeunesse qui sut apprécier unanimement la grande grâce qui lui était offerte.

Les soirées des 6, 9 et 12 Décembre furent marquées par de belles cérémonies, gracieuses et touchantes dans leur simplicité : la Consécration de la paroisse à Marie, la Fête du Sacerdoce, la Réparation au Sacré-Cœur, toutes trois riches en céles-

les émotions et suivies par une assistance très nombreuse de fidèles attentifs et pieux qui, la nuit venue, rentrèrent chez eux avec un amour accru pour la Vierge Marie, une connaissance plus éclairée de la sublimité du Sacerdoce, un désir plus sincère de pénitence pour leurs propres péchés et de zèle pour la conversion des pécheurs.

Faut-il noter aussi l'effet même physique de la mission chez nos paroissiens, dont la joie sereine se lisait facilement sur des visages plus affables et plus souriants qu'à l'ordinaire.

Au matin des deux dimanches, « lod ar Mision » des chers défunts attira encore un nombre considérable de communiantes tant en la vieille chapelle de Beuzec-Cap-Caval qu'à l'église paroissiale.

La mission se clôtura le dimanche 16 Décembre par une triomphale procession à la gloire de Notre-Dame de Tréminou que d'anciens prisonniers reconnaissants portèrent à tour de rôle jusqu'au splendide reposoir dressé en son honneur dans un champ voisin. Au pied de la Vierge, le Père Pronost, dans un dernier sermon, rappela aux paroissiens visiblement émus le devoir de reconnaissance envers la protectrice de leurs prisonniers qui les supplie, en retour, d'éviter à leurs âmes « la captivité du démon et les chaînes du péché » par une fidélité énergique aux bonnes résolutions d'aujourd'hui.

De retour à l'église, les adieux des missionnaires furent des plus touchants, et bien des yeux se mouillèrent quand M. le Recteur, en son nom et celui des heureux bénéficiaires de la mission, prit congé de ces bons Pères, en évoquant ces jours bénis trop tôt passés, de l'avis de tous, et dont on gardera un vivant souvenir.

Puissent Notre-Dame de Tréminou et Sainte Thumette, si fidèlement invoquées, conserver à tous jusqu'à la vie éternelle les fruits de cette belle mission.

KERNILIS. — Mission. — Sous la rubrique « Kernilis », plusieurs, ici et ailleurs, s'attendaient, les jours derniers, à un article nécrologique. Grâce à Dieu, la grave maladie de M. le Recteur a évolué favorablement et notre dévoué pasteur pourra sans doute voir se développer les fruits consolants de la belle mission qu'il nous a procurée.

Cette mission, prêchée par les Monfortains, a débuté, comme de coutume, par la retraite des enfants, au nombre de 136 (80 filles et 56 garçons seulement, différence due au fait que plusieurs garçons fréquentent les écoles chrétiennes du voisinage).

Les grandes personnes (301 à la première semaine, 336 à la seconde, plus 13 malades) étaient au nombre de 650. Total général : 786 retraitants pour une paroisse de 860 habitants, en comptant les 40 réfugiés. Proportion invraisemblable (786 sur 860), mais qui s'explique, dans notre terre de chrétienté, par la présence de plusieurs fidèles des paroisses voisines, attirés dès les premiers jours par la renommée des missionnaires, spécialement du Père Rozec qui se surpassa dans l'explication d'une nouvelle série de tableaux, paraissant pour la première fois en mission et due au pinceau spécifiquement breton de Xavier de Langlais.

M. le Recteur avait demandé d'organiser des fêtes pour chaque semaine : il fut servi à souhait. Le Père Rozec, secondé par

les jeunes Pères Berthou et Fily, nous a procuré trois belles manifestations religieuses.

Le 7 Octobre, journée mariale, procession du Rosaire avec garçons et fillettes costumés pour représenter les mystères, offrande des cœurs et consécration des familles à la Vierge Immaculée.

Le 14 Octobre : journée du Sacerdoce et des Missions. A la grand'messe, offrande du blé eucharistique et bénédiction du blé de semence ; à vêpres, procession du Saint-Sacrement, avec stations et actes de réparation en face des fonts baptismaux, du confessionnal, de la chaire et de la Table Sainte.

Le 21 Octobre, journée triomphale de clôture. Présidée par M. le chanoine Guéguen, recteur du Folgoat, cette dernière fête fut marquée par une splendide procession (150 enfants costumés) qu'une pluie torrentielle n'empêcha pas d'être enthousiaste et chantante.

La mission se termina par les adieux émus des missionnaires et les remerciements bien sentis de M. le Recteur.

Que Notre Dame du Folgoat et Sainte Anne de Kernilis obtiennent de Dieu pour les vaillants prédicateurs la récompense de leur bon travail et pour nous, leurs auditeurs, la fidélité à nos bonnes résolutions.

Missions Etrangères de Paris. — On nous communique. :

Le 6 Mai 1940, M. le Supérieur Général et son Conseil fixaient au 20 Octobre suivant l'ouverture de l'Assemblée Générale de la Société à Hongkong, mais les événements évoluèrent avec une telle rapidité et de façon si inattendue, que la réunion projetée s'avéra impossible, et que Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande décida de l'ajourner sine die.

En même temps, par l'intermédiaire de S. Exc. Mgr Valéri, nonce apostolique à Vichy (lettre du 24 Juillet 1940), en vue de parer aux inconvénients résultant de l'expiration du mandat de M. le Supérieur Général, le Cardinal proposait à celui-ci de proroger son mandat, s'il se sentait la force de le garder, et, dans le cas contraire, de lui désigner un successeur.

Estimant alors que l'ajournement de l'Assemblée ne serait pas de longue durée, et ne voulant pas se soustraire à une charge rendue plus difficile par les circonstances, mais qui ne semblait pas au-dessus de ses forces, le R. P. Robert accepta une prorogation de son mandat jusqu'à l'élection régulière de son successeur par l'Assemblée.

Après cinq ans d'attente, la convocation de cette Assemblée ne peut encore être effectuée, et les difficultés actuelles semblent présager qu'elle ne pourra l'être avant un assez long laps de temps.

Par ailleurs, la santé de M. le Supérieur s'est notablement affaiblie à la suite d'un accident survenu le 8 Décembre 1942, et les conditions nouvelles de l'apostolat en Extrême-Orient imposeront, en vue d'une adaptation raisonnable, de tels changements à notre Règlement, que M. le Supérieur a estimé urgent de transmettre sa charge à plus jeune que lui, en vue de permettre à son successeur d'étudier à loisir la situation des missions et de prendre les mesures utiles en vue de la prochaine Assemblée Générale.

Dans l'intérêt de la Société, le cher Père Robert a donc offert spontanément sa démission au Saint-Siège.

Le Saint-Père, dans son audience du 15 Novembre, convaincu du bien-fondé des raisons alléguées, a, suivant l'expression du cardinal Fumasoni-Biondi, accepté « cum moerore » la démission offerte et le Cardinal Préfet, par décret du 16 Novembre 1945, prot. n° 2.298, a nommé comme Supérieur Général de la Société « usque ad celebrationem Congressus Generalis » Son Exc. Monseigneur Charles-Joseph Lemaire, évêque titulaire d'Otrus, et, jusqu'à présent, coadjuteur de S. Exc. Mgr Gaspais, vicaire apostolique de Kirin.

En communiquant cette nouvelle, le Cardinal Préfet a spécifié que le R. P. Robert continuerait à gouverner la Société, avec pleins pouvoirs, jusqu'à l'arrivée du nouveau Supérieur.

Médiatrice. — Quinze méditations mariales, par M. le chanoine SOUBIGOU, directeur au Grand Séminaire de Quimper. — Bonne Presse, 27 francs.

Ma seconde Famille, par M. le chanoine BOLLOR, curé de Sennaize-les-Bains. « Ouvrage original et pratique qui sera pour les catéchistes et tous les lecteurs une précieuse lumière et un guide bienfaisant. » (Mgr Tissier.)

Problèmes missionnaires de la France rurale. 2 vol., 120 fr., aux Editions du Cerf, 29, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (7^e), C. C. P. 1436-36, Paris.

Depuis que MM. Godin et Daniel avaient posé devant l'opinion catholique la douloureuse interrogation : *La France est-elle pays de mission ?*, on attendait la réponse du monde rural.

Elle est magistralement donnée par l'un des aumôniers nationaux de l'Action Catholique rurale, M. le chanoine Boulard, qui fut onze ans curé de campagne et quatre ans en relations continues avec une grande partie de la France ; pour l'aider dans sa tâche, plus de 60 curés de toutes les régions lui ont adressé de minutieuses monographies de leurs paroisses, dont les statistiques et les faits permettent de juger si les campagnes françaises ont gardé leur solidité religieuse traditionnelle ou si elles aussi deviennent peu à peu « pays de mission ».

OIGNONS à fleurs, Tulipe, Rosier, Dahlia moderne ABC. 7.
Coulommiers (S.-et-M.). Tarif F^o.

Quimper — Maisons de confiance

ART FLORAL

MAROTTE - NÉDÉLEO

HORTICULTEUR — PÉPINIÉRISTE

41, rue de Kerfeunteun - Tél. 33

Magasin de Fleurs et Graines, 8, r. du Parc

TISSUS POUR DAMES

Lainages - Soieries - Blanc

Linge de Table et de Toilette

H. ROLLAND-LEQUER

3, PLACE TERRE-AU-DUC

Tél. 2.91

NÉO-SPORT

Tout pour la pratique de tous les Sports

Charles GOURDIN

QUIMPER - Tél. 8.71

BREST

VITRAUX

Les Matériaux
commencent à revenir

LA GALERIE SALUDEN

a réinstallé son atelier à Quimper

— 19, rue Saint-Mathieu, 19 —

OPTIQUE - ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, Rue Kéréon, 16

Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie
Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

AUX TRAVAILLEURS

LE ROUX-FORLAY

— QUIMPER —

SPÉCIALITÉ D'IMPERMÉABLES
Chemiserie — Bonneterie — Confection

ACTES ET DOCUMENTS PONTIFICAUX : Consignes du S. Père, 11.- Lettre de Pie XII à l'épiscopat français, 33.- Nouvelle traduction des psaumes, 94.- Discours radio-diffusé de Pie XII sur la paix, 97, 101, 109.- Lettre de Pie XII au Carmel de Lisieux, 131.- Appel de Pie XII aux femmes catholiques, 189.

ACTES ET DOCUMENTS EPISCOPAUX : Mandement de carême, 21.- Tableau de la visite pastorale, 24.- Ordonnance de Mgr l'Evêque relative aux honoraires de messes, 40.- Ordinations : 42?46.108.242.- Prescriptions relatives à la Confirmation, 50.- Catéchismes bretons, 52.- Aux prêtres mobilisés, 53.- Quête pour l'Université catholique d'Angers, 69.- Lettre de Mgr l'Evêque pour annoncer l'Armistice, 73.- Retraites sacerdotales, 81.- Sépultures des militaires américains tombés sur le sol français, 85.- Les salles d'oeuvre et le cinéma, 103.- Erection de la paroisse de Trézien, 144.- Journée nationale de prières pour les rapatriés, 149.- Appel aux cultivateurs, 157.- Le devoir électoral, 161.- Les indulgences pour nos chers disparus, 177.- Neuvaine de l'Immaculée Conception, 203.- Application du décret Sacrosanctum, 209.234.-

ACTION CATHOLIQUE : L'assemblée générale de la F.N.C., 44.- Pèlerinages de l'A.C.F., 91.100.- A.C. et vie chère, 99.- Sessions, 185.- Retraites fermées jacistes, 194.- Ligue Catholique d'A.C.F., 197.

CHRONIQUE DIOCESAINE : Prix littéraire : H. Pérennès, 32.- Décorations diocésaines, 62.76.78.87.89.132.- Referendum, 66.- Retraites bretonnes pour jeunes filles, Lesneven, 68.- Journée des prisonniers et des déportés à la Salette, 104.- à Kersaint-Landunvez, 111, à Kergoat-Quéménéven, 121.- Un cinquantenaire à Lesconil, 115.- Fête de la Translation des reliques de saint Paul Aurélien, à St-Pol, 126.- Pardon de Kernitron, 130.- Noces d'or à Carantec, 134.- Pardon de Kerdévot, 135.- Pardon de Sainte-Anne-la-Palud, 135.-

Pardon du Folgoat, 142.- Le Grand retour, N. D. de Boulogne, 143.- 650.^e anniversaire de la basilique Notre-Dame du Mur, 147.- Reconstruction des églises dévastées, 156.- Comment l'on fait un abbé (à Kerbénéat), 158.- La Journée missionnaire, 162.- Pardon de N.D. de Bonne Nouvelle à Kerinou, 167.- Dom Colliot, abbé de Kerbénéat, 169.- Un cinquantenaire à l'Adoration de Quimper, 173.- Procession d'action de grâces à Logonna-Daoulas, 174.- Liturgie vivante, 197.- Mourir sans le savoir, 199.- Fête de la Présentation de la Vierge au grand séminaire de Kerfeunteun, 214.- Bénédiction abbatiale à Kerbénéat, 217, 236.- Fête de Saint Corentin à Quimper, 235.

Adoration à Plobannalec, 18.- Mois de Marie, 65.- Retraites de conscrits, 218.- Retraite à Plouzévédé, 227.- Prédication de carême, 25.33.37.- Station de Carême à St-Corentin, 58.- Missions à Guissény, 10; Pleyben, 18, 59; Rumengol, 79; Plounévez-Lochrist, 80; Tréméven, 114; Tréglonou, 114; Ouessant, 153; Roscoff, 164; Querrien, 166; Porspoder, 173; Tréogat, 180; Landé, 186; Lanrivoaré, 195; Saint-Derrien, 219; Henvic, 220; Plomeur, 245; Kernilis, 246.

Conférences ecclésiastiques : 2.5.13.

ENSEIGNEMENT : Inspection Diocésaine, 6.10.75.86.110.158.- Voeux des directeurs diocésains de l'Enseignement, 43.- Liberté de l'Enseignement, 44.55.- Le problème scolaire, 63.- Caisse d'allocations familiales, 71.- Au sujet de l'école libre, 95.- Appel en faveur de l'enseignement chrétien, 105.- Traitement des maîtres de l'enseignement libre, 150.- Session pédagogique à Quimper, 153.- Caisse diocésaine, 178.200.211.226.234.242.- Clémenceau et l'école libre, 183.- Autour des écoles libres, 188.- Tournées de conférences, 210.226.- Subventions républicaines, 223.- Les élèves de l'école libre, 231.

NECROLOGIE : Chan. de Kervénoaël, 2.- J. Neildé, 7.- Boulc'h, 14.- E. Salaün, 18.- L. Pichon, 26.30.- V.G. Joncour, 55.- Religieuse à Plonévez-P., 116.- Cadiou, 122.- J. Suignard, 127.- Années 1944-1945, 243.- Goarin, 244.

NOMINATIONS : 7.17.30.42.47.52.55.62.67.82.84.100.107.117.121.126.133.137.141.146.150.164.171.194.202.211.226.234.

MISSIONS : Mort de Mgr Cessou, 138.- Oeuvre de la Sainte Enfance, 213.

HORS DIOCESE : Comment la basilique de Lisieux fut préservée, 38.- Dom Bernard Pape, abbé de Melleray, 45.90.- Déclaration des cardinaux et archevêques de France, 49.- Aumônerie des prisonniers de guerre, 96.- Extraits des prescriptions de l'évêque de Tarbes relatives aux pèlerinages, 111.- A propos de Pie XI, 118.- Conversion du grand rabbin de Rome, 155.- Le clergé français à l'honneur, 171.- L'oeuvre de la brochure à l'église, 183.- Université Catholique d'Angers, 187. 220, 228.- Le prêtre, gardien d'un patrimoine sacré, 191.- Notre Dame de Boulogne à Paris, 196.204.- Un nouveau Fatima dans le nord de l'Italie, 206.- Communication de l'aumônerie générale des P.G. de l'Axe, 222.- Le pardon des Bretons de Marseille, 231.- Cinquantenaire de "Noël", 239.